



*S'engager  
et  
agir*

# Rapport d'activité 2011

Présenté à l'Assemblée Générale ordinaire du 14 juin 2012.

Jean-Pierre BLAEVOET  
Président de la Sauvegarde du Nord

POLE

Inclusion sociale

POLE

Médico-social

POLE

Protection de  
l'enfance

POLE

Addictologie

### **Une année 2011 sous le sceau de l'optimisation des conditions d'accueil des publics**

C'est dans un contexte particulièrement difficile (durcissement des politiques sociales et réduction budgétaire) que La Sauvegarde du Nord a éprouvé en 2011 la stabilité et la fiabilité de son organisation mise en place en 2010. Malgré des contraintes importantes et une conjoncture défavorable, l'Association a maintenu ses engagements visant à améliorer la qualité de l'accueil des populations au sein de ses établissements et la qualité des conditions de travail de ses salariés.

Côté travaux et locaux, la mise en sécurité du CHU situé dans l'ancien hôpital Saint-Antoine de Lille est achevée, les travaux portant sur le bâtiment administratif de la Communauté thérapeutique du Cateau Cambrésis ont été lancés, l'ensemble des travaux relatifs à l'ITEP de Tressin est achevé et le Service Droit des Jeunes a été relocalisé au second étage de la Maison des Adolescents. Enfin, une première étape a été franchie dans le projet de mise en place de l'ITEP du Douaisis. En effet, dès septembre 2011 quelques places de semi-internat ont été ouvertes dans la ville de Sin le Noble. La municipalité, en consultation avec l'Education Nationale, a proposé de mettre à disposition de La Sauvegarde des espaces implantés dans une école primaire.

Côté partenariats, une convention cadre a été signée en 2011 entre le CCAS de la ville de Lambersart et l'EsPAS, un service de La Sauvegarde du Nord, dans le cadre d'un projet solidaire et de proximité. Belle réussite également que le projet Romá, mené en partenariat avec l'AREAS, l'AFEJI, CARITAS Satu Mare, le Secours catholique CARITAS Europa et la Fondation Abbé Pierre, dont le premier bilan d'étape a donné lieu à un colloque réalisé dans les locaux de la Communauté Urbaine de Lille en novembre. Cet événement a été marqué par la présence d'une importante délégation roumaine, d'élus municipaux et de représentants d'associations.

Côté recherche, enfin, une véritable dynamique s'est instaurée en 2011, avec notamment le lancement de deux travaux de recherches au long cours : la première étude porte sur les questions de scolarisation et d'éducation des enfants Roms accueillis dans les CHU de Lille et de Mons-en-Barœul et la seconde est centrée sur le travail avec les familles au sein de DIVA, d'ARIA, du Centre des apprentissages de Phalempin et du Service d'Accompagnement de la Famille et de l'Enfant de l'IFD.

L'année 2011 témoigne à nouveau de la capacité collective de l'Association à s'adapter aux changements, à surmonter les nouvelles contraintes et à développer des projets innovants.

Je félicite sincèrement l'ensemble des salariés de la Sauvegarde du Nord pour la qualité professionnelle de leurs actions au service des plus démunis, de même que je remercie chaleureusement l'ensemble des administrateurs de notre Association.

**Jean-Pierre Blaevoet,**  
**Président de La Sauvegarde du Nord**

LE MOT DU PRESIDENT .....	0
SOMMAIRE .....	1
LE PREAMBULE DES STATUTS.....	4
LISTE DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION .....	5
LE CONSEIL DE DIRECTION .....	7
<b>I. LA DIRECTION GENERALE .....</b>	<b>8</b>
PREAMBULE .....	9
LA DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES .....	11
1. <i>La Prévention des Risques Psychosociaux</i> .....	12
2. <i>La Pénibilité</i> .....	12
3. <i>L'Egalité professionnelle entre les hommes et les femmes</i> .....	13
4. <i>L'opérationnalisation de la Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences</i> .....	13
LA DIRECTION DES FINANCES ET DES SYSTEMES D'INFORMATION .....	16
1. <i>Négociations budgétaires et financements</i> .....	16
2. <i>Poursuite dans la mise en œuvre des centres de gestion</i> .....	17
3. <i>Développement des outils internes de pilotage</i> .....	18
LA DIRECTION DE LA RECHERCHE ET DE L'EVALUATION.....	19
1. <i>La recherche</i> .....	19
2. <i>Les évaluations interne et externe</i> .....	21
3. <i>Les rapports d'activité 2011</i> .....	22
LES MISSIONS TRANSVERSALES .....	23
1. <i>Action PARTAJ</i> .....	23
2. <i>Dispositif Service Civique</i> .....	23
3. <i>La place des usagers</i> .....	24
4. <i>Partenariat avec l'Espace Culture de l'Université de Lille 1</i> .....	25
5. <i>Elaboration du projet de plan stratégique associatif</i> .....	25
6. <i>Jeunesse et institutions</i> .....	26
7. <i>Groupe / Mission locale</i> .....	26
8. <i>Veille documentaire</i> .....	27
<b>II. PÔLE INCLUSION SOCIALE.....</b>	<b>28</b>
PREAMBULE.....	29
A. DISPOSITIF DU DOUAISIS.....	31
A.1. <i>Atelier et Chantier d'insertion « Ferme des Vanneaux » à Roost-Warendin</i> .....	31
A.2. <i>CHRS et CHU « Les Tisserands » à Aniche</i> .....	43
A.3. <i>SISAA de Roost-Warendin</i> .....	48
A.4. <i>Pension de famille de Roost-Warendin (anciennement « Maison relais »)</i> .....	64
B. DISPOSITIF HEBERGEMENT .....	69
B.1. <i>CHRS « Résidence Sara » à Lille</i> .....	69
B.2. <i>CHU « Saint-Antoine » à Lille</i> .....	73
B.3. <i>CHU « La Sablière » à Mons en Baroeul</i> .....	82
B.4. <i>LAEP Maison Arc-en-ciel de Lille</i> .....	85
B.5. <i>LAEP Maison Arc-en-ciel de Lomme</i> .....	88
C. DISPOSITIF LILLE-METROPOLE.....	90
C.1. <i>SISAA de Lille</i> .....	90
C.2. <i>Atelier et Chantier d'insertion « EsPAS » à Lambersart</i> .....	101
C.3. <i>CHRS Agora à Roubaix</i> .....	111
C.4. <i>Pension de famille « Le Clos St Pierre » de Lambersart (anciennement « Maison relais »)</i> .....	115

C.5. Pension de famille « Le Phoenix » à Roubaix (anciennement « Maison relais ») .....	120
<b>III. PÔLE MEDICO-SOCIAL .....</b>	<b>124</b>
PRÉAMBULE.....	125
A. DISPOSITIF DES ITEP .....	127
A.1. Dispositif ITEP « Didier Motte » à Tressin .....	127
A.2. Dispositif ITEP de Lambersart (Institut Fernand Deligny).....	134
A.3. Dispositif ITEP « DIRE » de Roubaix.....	142
A.4. Dispositif ITEP Flandre à Armentières .....	152
A.5. Dispositif ITEP Métropole à La Madeleine .....	160
A.6. Dispositif ITEP du Douaisis à Sin le Noble.....	168
B. DISPOSITIF PETITE ENFANCE .....	173
B.1. IME Lino Ventura à Lille.....	173
B.2. Espace Lebovici (SESSAD, CAMSP et Unité Mère-Enfant) à Lille.....	175
B.3. Placement Familial Spécialisé à Lille (Institut Fernand Deligny).....	181
C. DISPOSITIF CMPP .....	182
C.1. Espace Claude Chassagny à Lille.....	182
C.2. CMPP Alfred Binet à Lille .....	190
<b>IV. PÔLE PROTECTION DE L'ENFANCE.....</b>	<b>202</b>
PRÉAMBULE.....	203
A. DISPOSITIF ENFANCE.....	204
A.1. Institut Fernand Deligny à Lambersart.....	204
A.1.1. Institut Fernand Deligny - Internats .....	207
A.1.2. Institut Fernand Deligny - Placement familial spécialisé (PFS) « Entr'actes ».....	214
A.1.3. Institut Fernand Deligny - Service d'accompagnement Educatif (SAE) .....	216
A.1.4. Institut Fernand Deligny - Centre d'Accueil de Jour (CAJ) - ASE.....	219
A.1.5. Institut Fernand Deligny - Service d'Accueil à la Famille et à l'Enfant (SAFE) .....	222
A.2. Lis avec moi à Lille .....	224
A.3. La boîte à mots à Lille.....	229
B. DISPOSITIF ADOLESCENCE .....	233
B.1. Maison Des Adolescents à Lille.....	233
B.2. Services ARIA à Lille .....	237
B.3. Centre des apprentissages à Phalempin.....	242
B.4. DIVA (Dispositif du Valenciennois) à Marly .....	247
<b>V. PÔLE ADDICTOLOGIE.....</b>	<b>254</b>
PRÉAMBULE.....	255
A. DISPOSITIF TERRITORIAL NORD.....	257
A.1. CSAPA « Prélude » à Lille (CSAPA avec hébergement) .....	257
A.2. CSAPA « Concerto » à Lille (CSAPA avec hébergement individualisé) .....	259
A.3. CSAPA « Trapèze » à Lille (CSAPA ambulatoire).....	262
A.4. CSAPA « Intermezzo » à Hellemmes (CSAPA avec hébergement) .....	265
A.5. CSAPA « Le Relais » à Roubaix (CSAPA ambulatoire).....	267
A.6. CAARUD « Le Relais Point Fixe » à Roubaix.....	270
A.7. CAARUD « Ellipse » à Lille.....	273
B. DISPOSITIF TERRITORIAL SUD.....	276
B.1. CSAPA « Etapes » à Maubeuge .....	276
B.2. La Communauté Thérapeutique au Cateau Cambrésis .....	279

<b>VI. SERVICE DROIT DES JEUNES.....</b>	<b>284</b>
PREAMBULE.....	285
<i>Service Droit des Jeunes, antennes de Lille et Maubeuge .....</i>	<i>286</i>
<b>TABLE DES SIGLES.....</b>	<b>294</b>

Grandir, s'épanouir, être acteur de sa propre histoire, trouver sa place dans la société peut paraître ardu, voire même parfois impossible, à certains enfants, adolescents, adultes qui se heurtent à des difficultés personnelles, familiales, sociales, culturelles, scolaires ou professionnelles.

Par leur engagement personnel et l'action collective, les bénévoles et les professionnels de la Sauvegarde du Nord veulent contribuer à la résolution de ces difficultés, permettre la prise en compte de la diversité et de la complexité des situations et y apporter des réponses adaptées.

Pour ce faire, la Sauvegarde du Nord s'appuie sur :

- son expertise acquise par plus de 50 années d'existence ;
- son respect des valeurs et des usagers qui fondent son action ;
- son imagination pour développer de nouvelles réponses, de nouveaux projets ;
- sa solidarité envers les hommes et les femmes pour qui et avec qui elle travaille chaque jour.

La Sauvegarde du Nord est également force d'interpellation et de proposition en direction des acteurs économiques et sociaux, des instances politiques et des collectivités territoriales et, plus généralement, de l'opinion publique afin de faire connaître la réalité des situations d'exclusion, de contribuer à l'élaboration des politiques sociales et de faciliter l'émergence d'une approche plus appropriée des personnes en difficulté individuelle et sociale. Prenant en compte les besoins sociaux, elle participe à la construction des dispositifs de la solidarité publique.

Dans un environnement associatif en constante mutation, la Sauvegarde du Nord se veut ainsi actrice de la transformation sociale au service de la dignité de chacun.

**Adoptés à l'Assemblée Générale Extraordinaire  
Du 29 juin 2011**

Composition au 31 décembre 2011

**Bureau :**

**Président :**

**Monsieur Jean-Pierre BLAEVOET**

Directeur Général honoraire  
de l'IRTS Nord-Pas de Calais

**Premier Vice-Président :**

**Monsieur Jean-Claude PAVOT**

Retraité de l'Education Nationale

**Second Vice-Président**

**Monsieur François LEURS**

Directeur du Développement Social CCAS  
Mairie de Lambersart

**Trésorier :**

**Monsieur Alain SEDE**

Directeur de Société Retraité

**Trésorier adjoint :**

**Monsieur Pierre BECQUART**

Chef d'Entreprise Retraité

**Secrétaire générale associatif :**

**Madame Claudine PRUVOST**

Retraitée de l'Education Nationale

**Secrétaire générale associatif adjoint :**

**Madame Evelyne TUCHSZER**

Médecin - Retraitée

**Invités permanents:**

*Bertrand ESCAIG, Vice-président de l'UNAFAM,  
Président du CREAI*

*Jean-Claude BERSY, Trésorier - Retraité*

*Jean-Paul CARPENTIER, administrateur de l'AREAS*

**Membres :**

**Monsieur Patrick BANNEUX**

Chargé de mission au Conseil Régional

**Monsieur Jean-Marie DELHAYE**

Secrétaire général honoraire de la Mairie de Loos

**Monsieur Thomas DE SANTIS**

Directeur général adjoint de l'EESTS  
Vice-Président en charge de l'action économique  
et sociale de la CCR des 2 Helves

**Monsieur André DUPON**

Directeur Général du groupe Vitamine T

**Monsieur Michel GALAND**

Retraité de l'Education Nationale

**Madame Betty GLEIZER**

Retraitée de l'Education Nationale  
Conseillère générale

**Monsieur Michel HAAS**

Retraité de l'Education Nationale

**Docteur Françoise HOCHART**

Médecin Hospitalier

**Monsieur Paul LAUERIERE**

Maire-honoraire de Saint André, Président de  
l'association OSLO

**Monsieur Thierry SARRAZIN**

Physicien de médecine nucléaire

**Monsieur Patrick SECHET**

Président de l'AREAS

**Monsieur Georges TETAZ**

Directeur général honoraire Jeunesse et Sport

### **Dates des réunions du Conseil d'Administration en 2011 :**

Le Conseil d'Administration s'est réuni à cinq reprises :

- le 22 mars
- le 10 mai
- le 30 juin
- le 25 octobre
- le 7 décembre

Les Assemblées Générales ont eu lieu :

- le 30 juin Assemblée générale extraordinaire
- le 30 juin Assemblée générale ordinaire

Le séminaire des administrateurs s'est déroulé le 1er octobre 2011.

### Composition au 31 décembre 2011

**Christophe ITIER**  
**Youcef BOUDJEMAI**  
**Sylvie CAYER**  
**Philippe CROGNIER**  
**Emmanuelle d'HOOP**

**Directeur général**  
Directeur des missions transversales  
Directrice des ressources humaines  
Directeur de la recherche et de l'évaluation  
Directrice des finances et des systèmes d'information

**Didier DETOEUF**  
**Jean-Marc LEBRUN**  
**Jean-Yves BOUREL**  
**Alain MOREL**

**Directeur du Pôle Inclusion Sociale**  
Directeur du Dispositif du Douaisis  
Directeur du Dispositif Lille Métropole  
Directeur du Dispositif hébergement

**Denis VAN LANCKER**

**Directeur du pôle Médico-Social**

**David DONNEZ**

Directeur de l'IME Lino Ventura  
Directeur du Dispositif des ITEP  
Directeur de l'ITEP Flandre

**Pascal BOUTIGNON**  
**Dorothée DUFOUR**  
**Myriam PARENT**  
**Marc VINCENT**

Directeur de l'ITEP de Tressin  
Directrice de l'ITEP de Lambersart  
Directrice administrative Binet/Chassagny  
Médecin-Directeur du CMPP Alfred Binet  
Médecin-Directeur de l'Espace Claude Chassagny  
Médecin-Directeur Espace Lebovici

**Rosa MASCARO'**

**Didier WOUTERS**

**Directeur du pôle Protection de l'Enfance**

**Frédéric BRZOZOWSKI**  
**Dorothée DUFOUR**  
**Catherine JAKUBIEC**  
**Christophe ROBINET**  
**Isabelle SAGNET**

Directeur de la MDA  
Directeur de DIVA  
Directrice de l'Institut Fernand Deligny  
Directrice du Centre des Apprentissages  
Directeur des Services ARIA  
Directrice de Lis avec moi/Boîte à Mots

**Jean-Marie BRUNNIN**  
**Karlheinz CERNY**  
**Philippe LEMPEREUR**

**Directeur du Dispositif Addictologie**  
Directeur du Dispositif Territorial Nord  
Directeur du Dispositif Territorial Sud

**Philippe DEPINOIS**

Accès au droit  
**Directeur du Service Droit des Jeunes**

# I. LA DIRECTION GENERALE

## SOMMAIRE DE LA DIRECTION GENERALE

<b>I. LA DIRECTION GENERALE .....</b>	<b>8</b>
PREAMBULE .....	9
LA DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES .....	11
1. <i>La Prévention des Risques Psychosociaux</i> .....	12
2. <i>La Pénibilité</i> .....	12
3. <i>L'Egalité professionnelle entre les hommes et les femmes</i> .....	13
4. <i>L'opérationnalisation de la Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences</i> .....	13
LA DIRECTION DES FINANCES ET DES SYSTEMES D'INFORMATION .....	16
1. <i>Négociations budgétaires et financements</i> .....	16
2. <i>Poursuite dans la mise en œuvre des centres de gestion</i> .....	17
3. <i>Développement des outils internes de pilotage</i> .....	18
LA DIRECTION DE LA RECHERCHE ET DE L'EVALUATION.....	19
1. <i>La recherche</i> .....	19
2. <i>Les évaluations interne et externe</i> .....	21
3. <i>Les rapports d'activité 2011</i> .....	22
LES MISSIONS TRANSVERSALES .....	23
1. <i>Action PARTAJ</i> .....	23
2. <i>Dispositif Service Civique</i> .....	23
3. <i>La place des usagers</i> .....	24
4. <i>Partenariat avec l'Espace Culture de l'Université de Lille 1</i> .....	25
5. <i>Elaboration du projet de plan stratégique associatif</i> .....	25
6. <i>Jeunesse et institutions</i> .....	26
7. <i>Groupe / Mission locale</i> .....	26
8. <i>Veille documentaire</i> .....	27

## PREAMBULE

Le Directeur général a été nommé au 1<sup>er</sup> janvier avec une prise de fonction effective et entière en avril 2011.

La Sauvegarde du Nord a maintenu ses engagements en 2011 malgré une année marquée par d'importantes tensions budgétaires liées :

- au désengagement de certains financeurs pour ce qui est du SDJ,
- à la réduction des budgets dans le pôle Inclusion sociale,
- à la baisse du niveau d'activité du CA de Phalempin, consécutive à la restructuration...

### **Optimiser l'organisation de l'Association**

Afin de boucler la mise en place de la nouvelle organisation de l'Association en pôles de compétences, les directeurs des dispositifs « du Douaisis », « Lille Métropole » et « d'hébergement » ont été nommés pour le pôle Inclusion sociale. Par ailleurs, la directrice du dispositif enfance et de l'institut Fernand Deligny, le directeur des services ARIA, la directrice du Centre des apprentissages de Phalempin et le directeur de DIVA ont été nommés pour le pôle Protection de l'enfance.

Le dispositif addictologie, quant à lui, est devenu un pôle de compétences à part entière.

### **Les partenariats**

L'IME Lino Ventura a passé convention avec l'ANAJI afin que les jeunes enfants accueillis à l'IME puissent bénéficier de soins en balnéothérapie.

Une convention de coopération a été signée avec l'AREAS afin de renforcer les moyens des deux associations et de développer le panel des services rendus auprès des populations dites « Gens du voyage ». Par ailleurs, un colloque, véritable pierre angulaire du projet Roma débuté en 2010, s'est déroulé en novembre 2011 à la communauté urbaine de Lille. Cet événement mené en partenariat avec l'AFEJI, l'AREAS, CARITAS Satu Mare, la Fondation Abbé Pierre et le Secours catholique CARITAS Europa, a été marqué par une forte représentation roumaine, des élus municipaux et des représentants des associations.

Signalons enfin qu'une convention cadre a été signée en 2011 entre le CCAS de la ville de Lambersart et l'EsPAS, un service de La Sauvegarde du Nord, dans le cadre d'un projet solidaire et de proximité, et qu'un partenariat avec la Maison des enfants de Trélon a été élaboré pour travailler principalement les questions de gestion des ressources humaines et de communication.

### **La gestion du patrimoine**

En octobre 2011, le cabinet DIAG DBD a été retenu afin d'accompagner l'Association sur les projets immobiliers en cours et afin d'élaborer un schéma directeur de gestion du patrimoine de La Sauvegarde du Nord. Ce schéma permettra *in fine* une optimisation de la gestion du patrimoine immobilier de l'Association.

### **Travaux et relocalisation de services**

L'IME Lino Ventura devant quitter d'ici quelque temps la rue des Meuniers à Lille, La Sauvegarde du Nord a fait l'acquisition d'un terrain situé sur la ZAC de Tournebride à Lomme afin d'y dresser les murs du futur IME.

La mise en sécurité du CHU Saint-Antoine de Lille a été achevée en 2011, de même que les travaux relatifs à l'ITEP de Tressin. Par ailleurs, les travaux portant sur le bâtiment administratif de la Communauté thérapeutique du Cateau Cambrésis ont été lancés.

Le service Droit des jeunes a quant à lui été relocalisé au second étage de la Maison des adolescents, rue Saint Genois à Lille. Enfin, une première étape a été franchie dans le projet de mise en place de l'ITEP du

Douais. Ainsi, dès septembre 2011 quelques places de semi-internat ont été ouvertes dans la ville de Sinle Noble

### **Les travaux de recherche du Conseil scientifique**

Le Conseil scientifique de La Sauvegarde s'est réuni à deux reprises en 2011. Des thématiques de recherche ont été mises au jour à l'occasion de ces rencontres (travail avec les familles, décrochage scolaire, travail éducatif et scolarisation dans les centres d'hébergement d'urgence accueillant les enfants roms). Deux premières recherches associant La Sauvegarde et le laboratoire Proféor (Université de Lille 3) ont été lancées. Elles portent sur les questions de scolarisation et d'éducation des enfants roms accueillis dans les CHU de Lille et de Mons-en-Baroeul et sur le travail avec les familles au sein de DIVA, d'ARIA, du Centre des apprentissages de Phalempin et du Service d'accompagnement de la famille et de l'enfant de l'IFD. La dynamique installée est assez prometteuse et devrait bénéficier à terme aux professionnels et aux populations accueillies dans nos établissements et services.

### **Elections des institutions représentatives du personnel**

Les élections en vue de renouveler les institutions représentatives du personnel se sont tenues en janvier 2011. Ce sont les premières depuis la loi de 2008 qui a redéfini les règles de la représentativité syndicale.

### **La communication**

Au regard du déficit de lisibilité et d'efficacité en matière de communication dont souffre la Sauvegarde, tant interne qu'externe, un plan de communication a été mis en place ainsi qu'une refonte complète des supports d'identité visuelle.

**Christophe Itier,  
Directeur Général**

2010 a été l'année de la réorganisation de l'association ; l'année 2011 a été celle de la refonte des Institutions Représentatives du Personnel. Conformément au protocole d'accord-cadre conclu en novembre 2010 avec les trois organisations syndicales – SUD – CGT – CFDT, les élections en vue de renouveler les IRP se sont tenues en janvier 2011.

Ces élections étaient les premières pour la Sauvegarde du Nord depuis la loi du 20 août 2008 ; elles étaient donc non seulement stratégiques – désigner les représentants du personnel dans le cadre de l'organisation en pôles de l'association – mais également décisives – mesurer la représentativité syndicale.

Les opérations électorales se sont déroulées sans problème dans 3 des 4 pôles, sauf dans le Pôle Médico-social où les irrégularités relevées par le syndicat CFDT ont amené le Tribunal d'Instance de Lille à annuler les élections.

De nouvelles élections ont, en conséquence, été réorganisées dans le Pôle Médico-social en Octobre 2011.

Résultats globaux à l'issue de ces 2èmes opérations :

- Nombre total d'élus (CE et DP) : 128 (12 sièges restent vacants)
- Le syndicat SUD compte 73,5 élus
- Le syndicat CGT compte 29,5 élus
- Le syndicat CFDT compte 7 élus
- 18 élus sont sans étiquette syndicale.

Représentativité syndicale :

- SUD est représentatif au niveau de l'ensemble de l'Association (61,10% des suffrages valablement exprimés au 1<sup>er</sup> tour des élections titulaires des CE)
- La CGT est représentative au niveau de l'Association (29,70% des suffrages)
- La CFDT n'est pas représentative au niveau de l'Association (9,20% des suffrages) ; en revanche, elle est représentative au niveau du CE Addictologie-Siège-SDJ et du CE du Pôle Médico-social. Dans ces deux pôles, elle peut désigner un Délégué Syndical.

La durée du mandat des élus, à la Sauvegarde du Nord, étant fixée à deux ans, les prochaines élections auront lieu en octobre 2013, conséquence de l'annulation intervenue dans le Pôle Médico-social.

oOo

En matière de Gestion des Ressources Humaines, l'année 2011 a été ponctuée par d'importants chantiers, dont :

- ↳ La poursuite de la démarche associative de prévention des risques psychosociaux.
- ↳ La signature de deux accords de méthode : l'un sur la problématique de la pénibilité, et l'autre sur celle de l'Égalité professionnelle entre les hommes et les femmes.
- ↳ L'opérationnalisation de la Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences au sein de l'Association par :
  - L'engagement des négociations avec les organisations syndicales sur l'accord d'entreprise GPEC
  - La mise en place des entretiens de seconde partie de carrière
  - La formation professionnelle

## 1. LA PREVENTION DES RISQUES PSYCHOSOCIAUX

La nature des activités conduites par l'Association amène ses professionnels à se trouver confrontés à des situations difficiles, parfois même violentes. Une démarche d'évaluation des risques professionnels conduite en 2008 et 2009 a permis d'aboutir à l'élaboration des Documents Uniques dans les établissements et à l'identification des risques psychosociaux comme risques professionnels majeurs.

L'Association a donc décidé de mettre en place en 2010 une démarche associative de prévention des risques psychosociaux, impliquant, dans un engagement durable et partagé, l'encadrement, les salariés et les représentants du personnel. Le diagnostic et le projet de plan de prévention associatif ont été présentés aux salariés ayant participé à la démarche, aux représentants du personnel et aux partenaires en octobre 2010.

Au cours de l'année 2011, l'ensemble des Directeurs et des Cadres hiérarchiques ont été formés à la prévention des risques psychosociaux, de même que les Référents Evaluation des Risques Professionnels et les membres de CHSCT qui ont souhaité y participer.

Le plan de prévention associatif a été décliné au niveau des Pôles et des dispositifs, pour une opérationnalisation sous forme de plans d'action en début d'année 2012.

La négociation de l'accord d'entreprise sur la prévention des risques psychosociaux se déroulera durant le second semestre de 2012 pour une signature en fin d'année.

## 2. LA PENIBILITE

La loi du 9 novembre 2010 portant réforme des retraites a introduit diverses mesures relatives à la prise en compte de la pénibilité au travail. Elle a instauré non seulement un dispositif de compensation permettant un départ anticipé à la retraite pour certaines personnes, ainsi que des allègements ou des compensations de la charge de travail des salariés occupés à des travaux pénibles, mais surtout un dispositif de prévention de la pénibilité.

Elle a généralisé l'obligation de prévention de la pénibilité en complétant les principes généraux de prévention et en précisant les compétences du CHSCT.

Pour certaines entreprises, elle instaure désormais une obligation de conclure un accord ou d'élaborer un plan d'action en faveur de la prévention de la pénibilité. Ainsi, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2012, les entreprises concernées qui ne seront pas couvertes par un tel accord ou plan d'action pourront être pénalisées financièrement.

L'enjeu de ce dispositif est d'améliorer les conditions et l'organisation du travail pour permettre aux salariés de poursuivre leur activité professionnelle tout en préservant leur santé, tout au long de leur vie professionnelle. Il s'agit, par la prévention, de réduire, voire d'éliminer la pénibilité dans les entreprises. L'accord ou le plan d'action peut, par ricochet, bénéficier à l'ensemble des travailleurs et au suivi de leur état de santé.

Les entreprises concernées par cette obligation sont celles qui répondent à un double critère : employer au moins 50 salariés et avoir la moitié au moins des salariés exposés à des facteurs de risques professionnels (liés à des contraintes physiques marquées ; liés à un environnement physique agressif ; liés à certains rythmes de travail).

Certains salariés de la Sauvegarde du Nord sont exposés à ces risques : les travailleurs de nuit ; les salariés travaillant en équipes successives alternantes ; les salariés manipulant des charges ou travaillant dans des postures pénibles...

Conscients de la nécessité de rechercher prioritairement les voies d'un engagement durable et partagé dans la prévention de la pénibilité et la promotion de la santé au travail, les partenaires sociaux de la Sauvegarde du Nord ont décidé de conclure, dans un premier temps, un accord de méthode fixant les objectifs, le cadre, les moyens, ainsi que le calendrier, de la réalisation du diagnostic de la pénibilité dans l'association et, le cas échéant, de la négociation du plan d'action. Cet accord a été signé par les organisations syndicales le 12 décembre 2011.

Le diagnostic et la négociation avec les organisations syndicales se dérouleront sur le premier semestre 2012 pour aboutir, au plus tard le 30 juin 2012, à la signature d'un accord d'entreprise, ou à défaut au dépôt d'un plan d'action de l'employeur si le pourcentage de salariés exposés au sein de l'Association est supérieur à 50%.

### **3. L'EGALITE PROFESSIONNELLE ENTRE LES HOMMES ET LES FEMMES**

La même loi du 9 novembre 2010 a introduit une seconde obligation pour les entreprises de plus de 50 salariés, celle d'être couvertes par un accord d'entreprise, ou à défaut par un plan d'action, sur l'égalité hommes-femmes, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2012. Les entreprises qui ne respecteront pas cette obligation s'exposent à une pénalité financière qui sera fixée par l'autorité administrative.

L'accord, ou le plan d'action, doit prévoir des objectifs, des actions permettant de les atteindre et des indicateurs chiffrés pour en suivre la progression, dans des domaines d'actions fixés par la loi.

Ces domaines d'actions sont au nombre de huit ; ce sont les éléments-clés à la source des inégalités professionnelles et salariales. Les entreprises doivent mobiliser les leviers les plus pertinents pour répondre aux problématiques repérées.

Les partenaires sociaux de la Sauvegarde du Nord ont décidé de subordonner la négociation de l'accord d'entreprise sur l'égalité homme-femme à la réalisation d'un état des lieux approfondi, global et décliné par pôle, par site ou par établissement, pour tenir compte des spécificités de certains lieux de travail.

Ils ont décidé, en conséquence, de conclure, dans un premier temps, un accord de méthode qui fixe le cadre, les objectifs, les moyens et le calendrier de la négociation et qui a été transmis à l'Inspection du travail. Cet accord a été signé le 12 décembre 2011 avec les organisations syndicales.

L'état des lieux sur l'Egalité professionnelle entre les hommes et les femmes au sein de l'Association, et la négociation avec les organisations syndicales se dérouleront sur le premier semestre 2012 pour aboutir, au plus tard le 30 juin 2012, à la signature d'un accord d'entreprise, ou à défaut au dépôt d'un plan d'action de l'employeur.

### **4. L'OPERATIONNALISATION DE LA GESTION PREVISIONNELLE DES EMPLOIS ET DES COMPETENCES**

#### **L'ACCORD D'ENTREPRISE SUR LA GPEC**

Dans la suite du travail réalisé en 2009 et 2010 sur l'élaboration d'un référentiel des emplois au sein de l'Association, l'année 2011 a été consacrée à la préparation de l'accord d'entreprise GPEC en vue d'engager la négociation avec les Organisations Syndicales. Celle-ci a débuté en fin d'année 2011 et se poursuivra sur l'année 2012 pour une signature souhaitée avant le 31 décembre.

## LES ENTRETIENS DE SECONDE PARTIE DE CARRIERE

---

Dans le cadre de l'accord d'entreprise sur l'emploi des seniors signé le 18 décembre 2009, l'entretien de seconde partie de carrière a été ouvert à l'ensemble des salariés de l'Association âgés de plus de 45 ans. Après une phase de préparation et d'information des salariés en 2010, les premiers entretiens ont été tenus entre février et mai 2011.

53 salariés, dont 26 hommes et 27 femmes, ont souhaité bénéficier de cet entretien et ont été reçus par les cadres de la Direction des Ressources Humaines, dont :

- 9 professionnels âgés de 45 à 49 ans
- 21 professionnels âgés de 50 à 54 ans
- 22 professionnels âgés de 55 à 59 ans
- 1 professionnel de plus de 60 ans

Les entretiens ont permis de travailler sur les parcours professionnels, sur les projets d'évolution professionnelle et sur les moyens, notamment en termes de formation, pour accompagner ces évolutions.

Ainsi, 21 actions de formation ont été proposées aux salariés ayant bénéficié de leur entretien de seconde partie de carrière, inscrites prioritairement sur le plan de formation 2012. Deux actions sont programmées dans le cadre d'une période de professionnalisation, et 13 dans le cadre du DIF. 6 salariés n'ont pas donné suite.

Par ailleurs, 22 salariés ont manifesté le souhait de pouvoir exercer des fonctions tutorales. 11 d'entre eux intégreront une première formation en 2012.

En parallèle, et conformément aux engagements pris dans l'accord d'entreprise, la Direction des Ressources Humaines a organisé, en partenariat avec la CARSAT, sur le temps de travail, des réunions collectives d'information sur les dispositifs de retraite, suivies de rendez-vous personnalisés avec un conseiller. 65 professionnels ont participé aux temps collectifs en 2011 et 36 professionnels ont bénéficié d'un entretien individuel.

## LA FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE

---

Le plan de formation associatif est l'outil indispensable à l'adaptation, au maintien et au développement des compétences des professionnels de l'Association.

L'activité formation de l'année 2011 s'est traduite dans 255 actions individuelles et collectives ayant concerné :

- Dans le cadre du Plan de formation : 460 salariés, dont 184 hommes et 276 femmes, soit 45% de l'effectif de l'association, pour un total de 17 582 heures de formation
- Dans le cadre du Congé Individuel de Formation : 11 salariés, dont 5 hommes et 6 femmes, pour un total de 2204 heures de formation.
- 75 salariés ont bénéficié d'une formation au titre du DIF pour 1794 h pendant le temps de travail et 95 h hors temps de travail.

Dans le cadre du plan de formation :

- La formation des cadres a représenté 25 % des heures de formation 2011
- Celle des personnels éducatifs 55 %
- Celle des personnels administratifs 4 %
- Celle des personnels paramédicaux 8 %
- Celle des personnels de services généraux 4 %
- Celle des salariés en contrats aidés 4%

Les actions d'adaptation au poste de travail ont représenté 6544h de formation (37% des heures réalisées)

Les actions liées au maintien dans l'emploi ou aux évolutions de l'emploi ont représenté 5980h de formation (34% des heures réalisées).

Les actions de développement des compétences ont représenté 5058h de formation (29%)

oOo

L'activité en matière de « R.H » a été très dense, cette année encore. Qu'il me soit permis, ici, de saluer les collaboratrices de la Direction des Ressources Humaines de l'Association, pour leur implication et la qualité de leurs contributions.

**Sylvie Cayer,**  
**Directrice des Ressources Humaines**

## LA DIRECTION DES FINANCES ET DES SYSTEMES D'INFORMATION

L'année 2011 a été marquée par des négociations budgétaires importantes pour maintenir les financements nécessaires à nos activités. En effet, l'évolution des politiques publiques et les restrictions des financements dans le secteur du pôle inclusion sociale ainsi que les impératifs de gestion des différentes collectivités publiques traduisent les nouveaux enjeux financiers à venir de notre secteur : adapter nos services aux usagers dans un environnement économique contraint.

Dès lors, la Direction des Finances et des Systèmes d'Informations a été mobilisée :

- d'une part, sur la négociation des besoins budgétaires de plusieurs établissements et la négociation des financements de deux projets immobiliers significatifs pour l'activité de l'association,
- d'autre part, sur la mise en œuvre de l'organisation comptable et de gestion et le développement d'outils de pilotage et de communication en lien avec l'évolution organisationnelle de l'association.

### 1. NEGOCIATIONS BUDGETAIRES ET FINANCEMENTS

La direction des Finances a assisté les pôles dans les négociations financières et budgétaires propres à chacun des pôles avec les autorités de tarification, dans une actualité économique 2011 dense.

Dans le secteur inclusion, la forte mobilisation à la fois du pôle inclusion sociale, de l'association, ainsi qu'une mobilisation inter-associative ont permis de maintenir les financements à hauteur de 2010 sur l'activité des CHRS et de limiter certaines réductions drastiques sur les activités associatives – Centre d'Adaptation à la Vie Active (CAVA) non habilité notamment.

En ce qui concerne le secteur de la Protection de l'enfance, la négociation du budget de l'internat du Centre des Apprentissages de Phalempin de 40 à 30 places a été un enjeu significatif pour pérenniser les 30 places d'hébergement en internat ainsi que pour finaliser la mise en œuvre de la dernière étape de la réorganisation de ce site. Un prix de journée en hausse de 10% a permis de sécuriser une enveloppe budgétaire couvrant les besoins nécessaires à l'activité du Centre (financement de cette réorganisation et du déménagement d'un internat de 15 places sur le site de Pont-A-Marcq).

Sur le plan des investissements immobiliers, les financements de l'internat du Centre des Apprentissages de Phalempin à Pont-à-Marcq et également de l'IME Lino Ventura sur le site de Tournebride ont été négociés et validés dans le cadre de l'évolution des projets de ces établissements. Ces deux opérations représentent des budgets prévisionnels de 8 700K€. Il s'agit de projets d'envergure qui donnent le feu vert pour démarrer ces chantiers importants de construction et/ou de rénovation des locaux qui abriteront ces services.

Par ailleurs, la Direction des Finances négocie chaque année les besoins courants de financements des établissements (environ 200K€) ainsi que l'achat des véhicules. La gestion de la flotte de véhicules représente également un poste d'investissements important de l'association avec une quinzaine de véhicules renouvelés en 2011.

En parallèle aux négociations budgétaires, différentes démarches visant à optimiser la gestion par la mise en concurrence et la renégociation des contrats fournisseurs sont réalisées. L'année 2011 a été centrée sur la négociation des contrats de téléphonie permettant un gain de 10% sur les contrats

(d'environ 50K€) et un gain sur les coûts de télécommunications (amélioration du débit internet du siège et de la liaison *vpn* entre EIG et les établissements).

Les autres démarches en cours concernent les contrats d'assurances, les fournitures administratives, la gestion de la flotte de véhicules (entretien, carburant, achat/location). D'autres sujets de mise en concurrence sont identifiés et seront travaillés dans le cadre du groupement d'achats *Adhere*.

Toutes ces démarches entreprises depuis plusieurs années nous ont permis de réaliser des économies significatives permettant d'améliorer les prestations de service avec des prix maintenus, voire en baisse.

Finalement, dans le contexte de la recherche de financements complémentaires pour nos activités, la direction des finances a introduit un rescrit fiscal permettant à l'association d'être habilitée à délivrer des attestations ouvrant droit aux particuliers et entreprises de déduire leurs dons. Il s'agit d'un préalable important dans la démarche de développement du sponsoring et mécénat.

## 2. POURSUITE DANS LA MISE EN ŒUVRE DES CENTRES DE GESTION

Le chantier de mise en œuvre des centres de gestion s'est poursuivi sur l'année 2011 avec la clarification des nouveaux modes de fonctionnement et de *reporting* de l'organisation par pôle et par dispositif : réorganisation comptable, revue des axes de consolidation, mise en adéquation des obligations réglementaires avec le mode de gestion – CPOM (Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens). Six centres de gestion sont désormais opérationnels.

L'analyse et la structuration des centres de gestion du pôle Protection de l'Enfance sont en cours de définition et d'élaboration. Ce sont les 2 derniers centres de gestion devant être structurés et mis en place – Enfance et Adolescence). Cela représente environ 20 ressources administratives et comptables. Une réunion de coordination mensuelle des cadres de gestion a été mise en place avec pour objectifs d'informer et de former les cadres sur les outils de pilotage, sur le partage des bonnes pratiques et de travailler ensemble les chantiers d'ordre financier.

C'est dans ce cadre qu'un travail de fond a également été élaboré sur l'analyse des enjeux financiers liés aux flux de liquidités (régies et caisses) afin d'établir un diagnostic et des meilleures pratiques pour faciliter la gestion au niveau des pôles. Ce travail en cours doit donner lieu à des règles de gestion internes clarifiées selon l'organisation par pôle et en lien avec les délégations de pouvoirs de l'association.

### 3. DEVELOPPEMENT DES OUTILS INTERNES DE PILOTAGE

En parallèle à l'établissement des centres de gestion, la direction des finances, en lien avec l'équipe dédiée aux systèmes d'informations, a travaillé :

- au développement des outils de pilotage de l'association et des pôles via la création d'un serveur commun et d'espaces partagés facilitant les échanges et la consolidation des données,
- à la refonte des tableaux de bord (résultats, indicateurs financiers) selon les axes organisationnels définis,
- à la poursuite de l'élaboration automatique et homogène des tableaux de bord de pilotage des pôles via l'outil *My Report*,
- à la mise en place d'un outil de messagerie (Microsoft Exchange) partagé et facilitant l'organisation des réunions de services.

Toutes ces évolutions ont été possibles par la mise en œuvre des infrastructures techniques nécessaires au bon fonctionnement des nouveaux outils collaboratifs (serveur d'application).

Le service central de gestion des systèmes d'informations au niveau de l'association assure le suivi du parc informatique, téléphonique (fixe et mobile) et des connexions internet ainsi que l'installation et la maintenance du parc informatique pour 360 PC, 15 serveurs, sur une cinquantaine de sites géographiques.

Tout ce travail autour du développement des outils de pilotage doit permettre d'améliorer la lisibilité des enjeux financiers de l'association et d'anticiper les risques possibles.

**Emmanuelle D'Hoop,**  
**Directrice des Finances et des Systèmes d'Information**

L'activité de recherche à la Sauvegarde du Nord se décline selon trois volets : le travail réalisé à l'interne par l'équipe de recherche, celui réalisé dans le cadre des publications, notamment avec la revue *Le Sociographe*, et le travail réalisé dans le cadre du Conseil scientifique.

### 1. LA RECHERCHE

#### LES TRAVAUX DE L'ÉQUIPE DE RECHERCHE

L'équipe de recherche s'est considérablement étoffée en 2011 puisqu'elle regroupait 18 personnes. L'équipe s'est réunie, sous l'autorité du directeur de la recherche et de l'évaluation et selon un programme défini, à neuf reprises.

Le projet d'ouvrage collectif lancé en septembre 2010 a été poursuivi en 2011. Ce projet a pour objectif, entre autres, de présenter et d'analyser une pluralité de pratiques/expériences en travail social selon une logique commune à tous les contributeurs, celle que nous avons nommée « la dialectique du « on » et du « off » ».

Cette entrée, qui consiste à mettre au jour un certain nombre de tensions qui ponctuent les pratiques quotidiennes en travail social, peut être déclinée sous différentes formes, mais s'inscrit au cœur des questionnements relatifs à la dialectique travail réel/travail prescrit, et/ou représentations/réalités, et/ou officiel/officieux.

Les auteurs ont présenté l'avancée de leurs travaux dans le cadre des séminaires entrant dans la session 2010-2011. La sortie de cet ouvrage sera suivie d'une journée d'étude à laquelle participeront tous les contributeurs.

Dans le cadre de cet ouvrage collectif, les thématiques suivantes ont été travaillées lors des séminaires :

- l'articulation entre le sanitaire et le social dans le cadre de l'accompagnement des personnes qui souffrent d'un handicap psychique ;
- le recrutement des familles d'accueil pour les placements familiaux spécialisés pour adolescents ;
- les cadres et la gestion de conflits dans les ESSMS ;
- l'accompagnement des Roms migrants, au-delà de l'officiel, du visible et de l'explicite ;
- les tensions entre lois et pratiques dans le champ du travail social en toxicomanie ;
- les tensions entre demandes et commandes en analyse de pratiques et en supervision ;
- les représentations croisées du travail social émanant des professionnels et des usagers ;
- les difficultés de passage entre primaire (ITEP) et secondaire (collège) rencontrées par les enfants sortant d'ITEP ;
- le décalage entre les attentes des jeunes toxicomanes et le projet de service des Centres thérapeutiques résidentiels ;
- une réflexion au sujet d'un travail social qui se serait détourné de sa voie initiale et qui aurait aujourd'hui désinvesti le champ de la clinique du sujet ;
- la distance entre professionnels et usagers en CHRS pour personnes handicapées psychiques ;
- l'approche d'un langage complexe, composé à la fois de « on » et de « off » en travail social...

## LE TRAVAIL REALISE DANS LE CADRE DE LA REVUE LE SOCIOGRAPHE

---

Pour rappel, depuis 2007 La Sauvegarde du Nord est représentée au Comité de rédaction de la revue *Le Sociographe*. Depuis 2011, La Sauvegarde est représentée également au niveau du Comité des directeurs de la revue.

L'activité sociographique se matérialise, *in fine*, par la sortie de 3 numéros par an et d'un hors-série.

Ainsi sont parus en 2011 :

- le n°34 (*Racismes ordinaires ?*), le n°35 (*Vieillir vieux, vieillir mieux ? Réenchantement et créativité*) et le n° 36 (*Malaise dans la relation. Des sentiments dans le travail social*) ;
- le 4<sup>ème</sup> hors-série de la collection, intitulé *Morts sociales*.

Par ailleurs, Philippe Crognier et Sophie Ansart (IRTS Nord – Pas de Calais) se sont engagés fin 2010 dans la coordination du n°37 du *Sociographe* consacré à la place de la parole en travail social. Dans ce numéro, les réflexions sont centrées exclusivement sur le langage oral dont on dit, à tort ou à raison, qu'il est, au plan de la culture professionnelle, plus proche des travailleurs sociaux que ne l'est le langage scriptural.

Deux salariés de La Sauvegarde [Bruno Hanse et Philippe Crognier (avec Sophie Ansart)] ont chacun proposé un article pour ce numéro. Leurs contributions ont été retenues et le numéro intitulé *Cause toujours... De la parole dans le travail social* a été mis sous presses en décembre 2011.

La présentation officielle et publique de ce numéro par l'ensemble des contributeurs s'est déroulée le vendredi 16 mars 2012, de 14h à 17 h, à l'IRTS Nord – Pas de Calais.

## AUTRES PUBLICATIONS EN 2011 DE MEMBRES DE L'EQUIPE DE RECHERCHE

---

- *Précis d'écriture en travail social. Des ateliers d'écriture pour se former aux écrits professionnels*, Issy les Moulineaux, Editions ESF, mai 2011 (ouvrage).
- *Médiations éducatives : transactions ou interactions*, Editions universitaires européennes, septembre 2011 (ouvrage).
- *Autour de l'enfant : questions aux professionnels*, Editions L'Harmattan, décembre 2011 (ouvrage collectif).
- *L'incommensurabilité des pratiques en travail social ?*, juillet 2011 (communication mise en ligne sur le site de l'AIFRIS).

## LES TRAVAUX DU CONSEIL SCIENTIFIQUE

---

Le Conseil scientifique est installé. Son président est Yves Reuter. Ce collectif regroupe 15 personnes qui représentent des disciplines différentes. Les champs de l'éducation, de la santé physique et mentale, de la déficience, de la maltraitance, de l'errance et de la justice sont représentés.

Les membres du Conseil scientifique sont les suivants : Sophie Ansart (IRTS Nord – Pas de Calais – Le Sociographe) ; Jean-Pierre Blaevoet (La Sauvegarde du Nord) ; Delphine Bruggeman (Lille 3 – Proféor) ; Rosa Caron (Lille 3 – CRPM « psychanalyse et médecine », Paris VII) ; Bertrand Coppin (EESTS) ; Philippe Crognier (La Sauvegarde du Nord) ; Dominique Fablet (Paris X - CREF) ; Michel Haas (La Sauvegarde du Nord) ; Franck Laurent (Education Nationale, participant à titre personnel) ;

Philippe Macquet (REALS) ; Mireille Prestini (CREAI Nord – Pas de Calais) ; Stéphane Rullac (BUC-RESSOURCES) ; Dominique Susini (AIFRIS) ; Yves Reuter (Lille 3 – Théodile) ; Dominique Youf (ENPJJ).

Les fonctions principales de ce Conseil scientifique sont :

- de participer à la mise en place d'activités de recherche ;
- de participer à la mise en place de journées d'études (validation des thématiques, interventions, mobilisation des réseaux de professionnels, choix des intervenants, analyse des contributions, animation, participation à l'élaboration d'actes...) ;
- d'analyser, selon les situations, la validité scientifique des projets de La Sauvegarde...

Le Conseil scientifique s'est réuni à deux reprises courant 2011 : les 11 mars et 21 novembre. A ces occasions, les travaux en cours ont été présentés et discutés :

- les travaux engagés sous la direction de Delphine Bruggeman, centrés sur la scolarisation et l'éducation des enfants Roms accueillis au CHU Saint Antoine (Lille) et au CHU La Sablière (Mons en Baroeul) ;
- les travaux engagés sous la direction de Stéphane Rullac sur la question de la science en/sur/pour/par le travail social, qui donneront lieu à la production d'un ouvrage collectif (sortie prévue dans le courant du 1<sup>er</sup> semestre 2012), et qui associent entre autres Dominique Susini et Philippe Crognier ;
- les travaux coordonnés par Sophie Ansart et Philippe Crognier, centrés sur la question de la parole en travail social, qui ont trouvé leur aboutissement avec la sortie du *Sociographe* n°37.

Des projets de travaux ont été énoncés :

- une recherche qui sera engagée en 2012 dans le cadre d'une thèse de doctorat dirigée par Dominique Fablet (Université Paris X – CREF) sur la question du travail avec les familles dans le champ de la Protection de l'enfance. Le travail trouvera des points d'ancrage entre autres dans deux dispositifs de La Sauvegarde : l'atelier des parents du CA de Phalempin et le SAFE de l'IFD ;
- une recherche qui sera menée sous la direction de Bertrand Copin (EESTS) sur la question du devenir des enfants au sortir des MECS ;
- la participation de La Sauvegarde, *via* le Conseil scientifique permanent de l'AIFRIS, au 5<sup>ème</sup> congrès de l'AIFRIS, qui se déroulera à Lille en 2013...

## 2. LES EVALUATIONS INTERNE ET EXTERNE

### L'EVALUATION INTERNE

Fin 2011, 75 % des rapports d'évaluation interne ont été réalisés à La Sauvegarde. Les derniers rapports sont en cours de finalisation. Aucun rapport n'a été transmis pour l'instant aux instances de contrôle et de tarification.

Pour autant, la circulaire n°DGCS/SD5C/2011/391 est parue le 21 octobre 2011. Elle fixe les modalités et les échéances relatives aux évaluations interne et externe. Au regard de cette circulaire, la planification des transmissions des rapports d'évaluation interne a été réalisée. Ainsi, en tenant compte des règles fixées et des dates d'autorisation des établissements et services, les premiers rapports d'évaluation interne seront transmis aux instances de contrôle et de tarification à partir de la fin 2012. Les autres suivront dans les délais légaux.

Deux étudiants en master 1, inscrits à l'Institut lillois d'ingénierie sociale (Lille 2) et dirigés par le directeur de la recherche et de l'évaluation, ont accompagné jusqu'au terme de la démarche les équipes du CHRS Les Tisserands et de l'IFD dans leur travail d'évaluation interne. Les mémoires de master 1 de ces étudiants portaient sur l'évaluation interne. Ils ont été soutenus avec brio à l'ILIS et validés.

### L'ÉVALUATION EXTERNE

Au regard de la circulaire du 21 octobre 2011 et du décret n°2007-975 du 15 mai 2007, il est maintenant possible de préparer le processus d'évaluation externe des établissements et services de la Sauvegarde. La sélection des organismes habilités pour l'évaluation externe doit être réalisée dans le cadre habituel des procédures de mise en concurrence et, pour les établissements publics, dans le respect des règles du Code des marchés publics.

Afin d'organiser au mieux l'évaluation externe et de rendre la démarche la moins onéreuse possible (le coût pourrait être supporté par les fonds propres des associations), le choix a été fait de travailler à la constitution d'un dossier de mise en concurrence, agrémenté d'un cahier des charges et de grilles de sélection *ad hoc*, avec l'ADSSEAD. Il a été décidé également de planifier l'évaluation externe des deux associations et de définir collectivement un plan pluriannuel d'évaluation externe qui fera partie du cahier des charges auquel répondront les établissements agréés.

La démarche démarrera avec notre partenaire à partir de février 2012.

### 3. LES RAPPORTS D'ACTIVITE 2011

En 2011, une nouvelle logique a été mise en place pour rendre compte de l'activité des services de La Sauvegarde du Nord durant l'année précédente. Ainsi, deux rapports d'activité ont été réalisés : un rapport d'activité associatif, remanié sur sa forme mais relativement classique sur le fond, et un rapport d'activité synthétique s'inscrivant davantage dans une politique de communication.

Une étudiante-stagiaire en Master 2 inscrite à l'IAE (Master 2 Gestion des Entreprises Sanitaires et Sociales), dirigée par le directeur de la recherche et de l'évaluation, a travaillé sur l'élaboration de ces deux rapports d'activité.

L'accueil de stagiaires à La Sauvegarde du Nord (notamment de niveaux master 1 et 2) et les relations de proximité qui se développent avec les universités entrent dans le cadre de la mise en place à La Sauvegarde d'une politique de site qualifiant.

**Philippe CROGNIER,**  
Directeur de la recherche et de l'évaluation

### 1. ACTION PARTAJ

Dans le cadre du Plan Accompagnement Régional et Territorial pour l'Avenir des Jeunes (PARTAJ), relatif au décrochage scolaire, à ses causes et à son traitement, La Sauvegarde du Nord et l'Union Française de la Jeunesse (UFJ) ont répondu à l'appel d'offres initié par le Centre régional de ressources pédagogiques et de développement de la qualité en formation (C2RP) sur les trois bassins arrêtés sur le département du Nord. L'action retenue pour la Sauvegarde du Nord portait sur le bassin Sambre Avesnois. Sa mise en œuvre a été confiée à l'antenne du Service Droit des Jeunes qui s'est fortement mobilisé.

L'action s'est organisée notamment autour de la mise en place d'un réseau de référents tuteurs non salariés de l'association et appartenant aux divers secteurs professionnels (formation, insertion, protection judiciaire de la jeunesse).

87 jeunes ont été accompagnés autour de quatre axes : recherche formation ; remobilisation et remise à niveau ; réinscription scolaire ; orientation Pôle emploi ; accompagnement projet professionnel.

L'approche choisie par PARTAJ de la question du décrochage scolaire repose sur une approche plurielle, impliquant la mobilisation des divers acteurs concernés. Toutefois, sa mise en place s'est heurtée à de multiples difficultés en raison d'enjeux institutionnels et organisationnels ayant freiné les démarches du Service Droit des Jeunes.

Par ailleurs, la durée extrêmement courte de l'expérimentation de l'action a fortement réduit sa portée tant dans la recherche de jeunes sortis des circuits institutionnels, de l'accompagnement offert, dans la connaissance plus fine des situations, comme dans l'analyse des problèmes et dans la construction de perspectives, ne serait-ce qu'à l'échelle du bassin d'intervention.

### 2. DISPOSITIF SERVICE CIVIQUE

La loi du 10 mars 2010 a institué le dispositif Service Civique afin de contribuer à l'apprentissage de la citoyenneté des jeunes de 16 à 25 ans souhaitant s'engager dans un projet associatif ou de collectivité publique. La mission de ces jeunes volontaires ne répond pas aux obligations du code du travail ; elle s'inscrit dans un cadre administratif assez souple pour faciliter les agréments et l'accueil des publics concernés.

La Sauvegarde du Nord a considéré que le Service Civique participe à cette volonté de penser un espace où les jeunes peuvent s'engager en expérimentant leurs projets et rencontrer d'autres jeunes, d'autres adultes issus de milieux sociaux divers, de partager d'autres pratiques sociales et professionnelles.

**Nombre de missions agréées : 9. Nombre de volontaires agréés : 12**

**Durée des missions :** 5 missions de 12 mois ; 6 missions de 9 mois ; 1 mission de 8 mois.

**Nombre de missions pourvues : 8 - nombre de volontaires : 11** (motif du décalage : une rupture de contrat).

**Profil des volontaires** Sexe : 8 filles ; 3 garçons. Données correspondant à la réalité nationale : les filles s'engagent nettement plus que les garçons.

Age : 19 ans : 1 ; 20 ans : 2 ; 22 ans : 2 ; 23 ans : 1 ; 24 ans : 3 ; 25 ans : 2.

70% des volontaires ont entre 20 ans et 25 ans.

**Niveau d'études** : niveau IV : 4 ; niveau III : 3 ; niveau II : 4.

**Situation sociale** : étudiants : 4 ; demandeurs d'emploi : 6 ; inactif : 01.

**Lieux de résidence** : Nord : 10 ; Pas de Calais : 01.

Lille : 3 ; Villeneuve-d'Ascq : 3 ; autres communes (Valenciennes, Sin le noble, La Madeleine, Crespin, Allouagne...) : 05.

#### **Cadre d'accueil**

<b>Pôle d'accueil</b>	<b>Nombre</b>	<b>Fonction référents –tuteurs</b>	<b>Nombre</b>
Protection de l'enfance	3	Chef de service éducatif	2
Inclusion sociale	3	Chargé d'insertion	1
		Educatrice	1
		Animatrice	1
Médico-social	3	Chef de service éducatif	1
Service droit des jeunes	2	Chef de service éducatif	1

#### **Eléments synthétiques**

Un statut de volontaire nouveau pour les équipes éducatives dont le cadre de référence reste l'accueil des stagiaires en formations sociales.

Des difficultés, au départ, pour les jeunes volontaires à trouver leur place entre les professionnels et les stagiaires en formations sociales.

Un accompagnement plus soutenu en direction des volontaires en raison de la méconnaissance du secteur, des publics, de l'absence d'expérience pour certains, de l'organisation particulière (différents lieux d'intervention).

Malgré ces difficultés de démarrage, il a été constaté une bonne intégration de l'ensemble des volontaires ainsi qu'une réelle implication

#### **Perspectives**

- Formations internes et externes sur les axes suivants :
  - formation aux premiers secours, citoyenneté ;
  - connaissance des publics, des métiers et des formations du secteur social et médico-social
- Coopération entre la Sauvegarde du Nord, Unis Cités, l'EESTS et l'IRTS

### **3. LA PLACE DES USAGERS**

Lors de son séminaire de septembre 2010, le Conseil d'administration de l'association a fait le choix d'ouvrir sa réflexion sur la place des usagers. Dans cette perspective, un rapport a été établi dans le but de proposer aux administrateurs des éléments de réflexion à même de contribuer aux orientations de la politique associative se rattachant à cette question.

Notre rapport s'est appuyé sur un entretien avec l'ensemble des cadres éducatifs, des directeurs d'établissement, cadres de direction et directeurs de pôles. 42 cadres éducatifs sur 50 ont été rencontrés.

La rédaction du rapport s'est organisée autour des points suivants :

- un état de la situation de la mise en œuvre des outils de participation des usagers dans les établissements et services de l'association relevant des obligations de la loi de janvier 2002.

- les enjeux et réalités de la participation collective des usagers dans la Sauvegarde du Nord, à travers les actions mises en place mettant en exergue les réussites comme difficultés relatifs a la cette participation.

- les recommandations en vue de consolider la politique associative en agissant sur certains domaines d'action.

Le rapport a été remis en juillet 2011.

#### 4. PARTENARIAT AVEC L'ESPACE CULTURE DE L'UNIVERSITE DE LILLE 1

Depuis 2004, la Sauvegarde du Nord collabore avec l'espace Culture de Lille 1, au travers de sa participation aux cycles de conférences, journées d'études et publications. Après des contributions aux manifestations sur les thèmes de l'enfant, de la justice et des émeutes en banlieue, le partenariat s'est poursuivi en 2011 avec un cycle de sept conférences sur le thème « *Quel devenir pour le travail social ?* ». Ces conférences ont démarré en novembre 2011 pour se terminer en mars 2012 avec une journée d'étude programmée le 5 avril 2012 sur le thème : « *Construire de nouvelles légitimités pour les associations du secteur social et médico-social* ». La sortie et la présentation de cet ouvrage consacré à cette thématique sont envisagées pour 2013.

Les conséquences sociales engendrées par le développement du chômage de masse ont radicalement changé le travail social dans ses modalités d'organisation et d'intervention, comme dans la position de ses acteurs. Ces transformations sont-elles en mesure de produire, aujourd'hui, ses propres références et son propre développement ? Comment reconstruire une fonction essentielle à la vie démocratique sur une solidarité fondée comme une appartenance commune ?

Comprendre ces transformations et prendre la mesure des débats qui traversent le travail social, tels étaient les enjeux de ce cycle de conférences que la Sauvegarde du Nord a organisé en partenariat avec l'Espace Culture de l'université de LILLE 1, l'URIOPSS et l'EESTS/ARF.

#### 5. ELABORATION DU PROJET DE PLAN STRATEGIQUE ASSOCIATIF

En mai 2011, le Directeur Général lance le chantier du projet de plan stratégique associatif. Cette démarche est une première dans l'histoire de l'association et pratiquement inexistante dans le secteur social et médico-social. Le plan stratégique associatif s'inscrit dans une stratégie de développement. Son enjeu majeur est de formaliser les résultats d'un processus de planification en permettant de répondre aux enjeux actuels. Son objectif est de déterminer la perspective et la stratégie de chaque pôle, de réfléchir sur un horizon, une vision à moyen terme de trois ans, soit 2013-2015. Le plan stratégique associatif se veut :

- un instrument au service de la vision de l'association et de son organisation,
- un engagement public envers les usagers, les financeurs,
- un levier de mobilisation des professionnels.

De mai à octobre 2011, un séminaire a été organisé par pôle dans le but d'établir un état des lieux et de situer les enjeux. Sur la base d'un cadre méthodologique validé par le Directeur Général puis en COMEX, la démarche s'est poursuivie à partir de novembre dans chaque pôle en prenant appui sur les éléments des séminaires des pôles, et auprès de chaque direction du siège. La démarche générale d'élaboration du plan stratégique consiste :

- à fixer des axes d'orientation (priorités et domaines d'intervention ; les orientations stratégiques qui établiront les grands chantiers, les intentions prioritaires qui marqueront les réalisations du plan pour la période arrêtée) ;
- à définir les objectifs (problèmes à résoudre, publics concernés, territoires de réalisation...)

- à arrêter des actions (actions concrètes à entreprendre pour réaliser les objectifs du plan stratégique) ;
- à choisir des indicateurs (mesures quantitatives et qualitatives permettant de constater l'évolution des objectifs et des actions qui y sont rattachées).

La rédaction du plan stratégique associatif se structurera autour des activités des pôles et des axes transversaux : ressources humaines ; politique financière ; politique immobilière ; politique évaluation et recherche ; politique de communication...

La rédaction du projet de plan stratégique association se terminera en mai 2012.

## 6. JEUNESSE ET INSTITUTIONS

La Sauvegarde du Nord a été sollicitée par l'ACSE-DRJSCS pour une action portant sur les enjeux autour des questions de la jeunesse et des institutions. Un projet a été déposé en juin 2011 et fut accepté fin octobre sur la base de trois axes de travail.

**1- Production d'une analyse collective** portant sur les enjeux relatifs aux interventions des acteurs sociaux et médico-sociaux au sein des institutions ayant en charge la jeunesse telles la famille , l'école, la justice et la police, la formation professionnelle et l'emploi, afin d'en mesurer la portée et d'énoncer de nouvelles préconisations.

**2- Mise en place d'un comité de pilotage** constitué de professionnels de divers champs du secteur social et médico-social et d'universitaires impliqués dans les questions de la jeunesse.

**3-Organisation d'une journée d'étude** avec différents intervenants (professionnels, autorités publiques, universitaires, usagers...).

Compte-tenu du retour tardif de la réponse à notre projet, l'action a démarré en fin d'année par la constitution d'un comité de pilotage

## 7. GROUPE / MISSION LOCALE

Suite à l'interrogation du pôle médico-social sur les questions relatives à la formation professionnelle des jeunes accueillis en ITEP et, conjointement à une rencontre avec la mission locale de Lille portant sur un tour d'horizon sur l'insertion des 16/25 ans, il a été acté en COMEX la mise en place d'un groupe de travail composé d'un représentant de chaque pôle afin d'établir un état de situation sur les modalités de coopération des différents services avec les missions locales (périmètre et modalités du partenariat, publics concernés, qualifications et compétences mobilisées, évaluation...).

L'enjeu est d'affirmer et de développer la politique d'insertion professionnelle en direction des jeunes en prenant appui :

- sur la transversalité des compétences internes ;
- sur un élargissement des services en direction des jeunes ;
- sur une plus grande lisibilité et visibilité des actions.

Le groupe de travail a démarré en fin d'année pour rendre un état des lieux et des préconisations dans le premier semestre 2012.

## 8. VEILLE DOCUMENTAIRE

La veille documentaire consiste à offrir régulièrement aux membres du COMEX et aux cadres de direction une documentation relative à l'évolution des politiques publiques dans le secteur social et médico-social. Cette documentation est organisée autour de fiches synthèse et des textes originaux s'y qui réfèrent (textes législatifs, rapports, études, dossiers...).

**Youcef BOUDJEMAI,**  
**Directeur des missions transversales**

## II. PÔLE INCLUSION SOCIALE



### SOMMAIRE DU PÔLE INCLUSION SOCIALE

<b>PÔLE INCLUSION SOCIALE.....</b>	<b>28</b>
PREAMBULE.....	29
A. DISPOSITIF DU DOUAISIS.....	31
A.1. Atelier et Chantier d'insertion « Ferme des Vanneaux » à Roost-Warendin.....	31
A.2. CHRS et CHU « Les Tisserands » à Aniche.....	43
A.3. SISAA de Roost-Warendin .....	48
A.4. Pension de famille de Roost-Warendin (anciennement « Maison relais »).....	64
B. DISPOSITIF HEBERGEMENT .....	69
B.1. CHRS « Résidence Sara » à Lille .....	69
B.2. CHU « Saint-Antoine » à Lille.....	73
B.3. CHU « La Sablière » à Mons en Baroeul .....	82
B.4. LAEP Maison Arc-en-ciel de Lille.....	85
B.5. LAEP Maison Arc-en-ciel de Lomme .....	88
C. DISPOSITIF LILLE-METROPOLE.....	90
C.1. SISAA de Lille .....	90
C.2. Atelier et Chantier d'insertion « EspAS » à Lambersart.....	101
C.3. CHRS Agora à Roubaix.....	111
C.4. Pension de famille « Le Clos St Pierre » de Lambersart (anciennement « Maison relais »).....	115
C.5. Pension de famille « Le Phoenix » à Roubaix (anciennement « Maison relais ») .....	120

Pour être solidaire des femmes, des hommes, des enfants qui sont sans logement, sans travail, sans pays, sans lien social, pour leur apporter un accompagnement de qualité, pour leur proposer des lieux de travail, d'hébergement, respectueux de leur identité, les professionnels du Pôle Inclusion Sociale se sont organisés autour de trois dispositifs :

- **Le dispositif hébergement, qui comprend :**
  - . le CHRS SARA à Lille, 117 places familles et 10 places mères avec enfants de moins de 3 ans,
  - . le CHU St Antoine à Lille, 90 places familles,
  - . le CHU La Sablière à Mons, 30 places familles,
  - . le LAEP « Maison Arc-en-ciel », lieu d'accueil parents-enfant à Lille : 18 enfants et parents se rencontrent tous les après-midi,
  - . le LAEP de Lomme ouvert en septembre de cette année qui accueille 12 enfants et parents.
  
- **Le dispositif Lille-Métropole, qui comprend :**
  - . le CHRS Agora à Roubaix, 40 places pour des personnes seules et familles présentant un handicap psychique,
  - . la pension de familles « Le Phoenix » à Roubaix (13 logements),  
et la pension de familles « le clos St Pierre » à Lambersart (16 logements),  
pour des personnes seules (hommes et femmes),
  - . l'EspAS de Lambersart (Espace Professionnel d'Accompagnement Social), 50 postes d'insertion pour des personnes très éloignées de l'emploi. L'EspAS travaille aussi dans le cadre de la rénovation urbaine sur le quartier Renan à Roubaix,
  - . le SISAA (Service d'Insertion Sociale par l'Accompagnement à l'Autonomie), 988 personnes accompagnées dans le cadre du PDI et des actions santé.
  
- **Le dispositif du Douaisis, qui comprend :**
  - . le CHRS Les Tisserands à Aniche, 40 places familles et 20 places d'urgence lors des campagnes hivernales,
  - . la pension de famille à Roost-Warendin, 15 personnes seules + 2 couples (17 logements)
  - . La ferme des vanneaux, SIAE de 90 postes de travail pour des personnes très éloignées de l'emploi,
  - . Le SISAA (Service d'Insertion Sociale par l'Accompagnement à l'Autonomie) : 244 personnes dans le cadre du PDI, mais aussi 90 personnes dans des actions logements ; 2 projets ANRU sont menés sur Denain et Valenciennes.

Ces 3 dispositifs travaillent en étroite collaboration avec le centre de gestion sis à Lille, centre Vauban. L'ensemble des collaborateurs de ce centre justifient les projets du pôle inclusion sociale à travers textes, grilles, tableaux, budgets, etc.

## **1. Chiffres clés**

*135 salariés, 23 bénévoles, 33 stagiaires ont permis au pôle inclusion sociale de faire vivre l'ensemble des projets et services.*

*278 personnes ont été accueillies en CHRS (56 hommes - 75 femmes –147 enfants)*

*187 personnes ont été accueillies en CHU (51 hommes – 35 femmes – 101 enfants)*

*1296 personnes ont été suivies au titre de l'accompagnement social (716 hommes – 580 femmes)*

*216 personnes ont été accompagnées au niveau professionnel (156 hommes – 60 femmes)*

*48 personnes ont été accompagnées en maison relais (34 hommes – 14 femmes)*

*2493 personnes ont bénéficié d'un accompagnement dans leur parentalité (1059 adultes – 1434 enfants).*

## **2. Le secteur en 2011**

L'année 2011 est marquée dans notre secteur par, au titre de la politique du logement d'abord, une baisse de 75 % des crédits pour la Ferme des Vanneaux et de 10 % pour les CHU.

Le semblant de contractualisation mis en place par les services de l'Etat (DDCS) nous fait, en lien avec les fédérations FNARS, URIOPSS et le collectif ALERTE, descendre dans la rue et manifester notre indignation. Nos types de financement sur les services d'urgence seront réactualisés, ce qui ne sera pas le cas pour le CAVA de la Ferme des Vanneaux.

Malgré ce contexte politique difficile, le comité régional présidé par la DRJSCS, valide notre projet de pension de famille situé rue Mercier à Lille pour 24 places, projet en partenariat avec Vilogia qui devrait voir le jour en 2014.

Dans le cadre des projets de rénovation urbaine, nous répondons aux appels à projets de Partenord et sommes retenus sur Roubaix, Denain et Valenciennes.

Nous ouvrons en septembre, à la demande de la ville de Lomme, un second lieu d'accueil enfants-parents (LAEP).

En lien avec les services de la ville de Lille et ceux de l'état, nous travaillons à la relocalisation du CHU de St Antoine au 33 rue Canteleu dans une propriété des sœurs de la Charité.

Nous signons une convention partenariale avec l'AREAS, base de notre coopération renforcée pour la mise en œuvre du projet ROMA, en lien avec l'AFEJI, la FAP, la FNARS et CARITAS.

Le colloque de novembre réunissant les acteurs roumains et français est la première pierre d'un partenariat à venir (2012 – 2013) nous permettant de travailler « ici et là bas » sur la scolarité des enfants, la médiation sociale et la formation professionnelle.

A l'aube de choix importants pour notre pays en matière de solidarité, nous ne savons pas dire à ce jour ce qui rythmera en 2012 l'action sociale ; nous espérons cependant que les publics que nous accueillons seront traités avec beaucoup plus de respect que ce ne le fut cette année.

**Didier DETOEUF,**  
**Directeur du Pôle Inclusion Sociale**

## A. DISPOSITIF DU DOUAISIS

Directeur du Dispositif : Jean-Marc LEBRUN

### A.1. ATELIER ET CHANTIER D'INSERTION « FERME DES VANNEAUX » A ROOST-WARENDIN

FICHE DE PRESENTATION DE LA STRUCTURE	
<b>Adresse :</b> 326, rue Jean Jaurès 59286 ROOST-WARENDIN	LEBRUN Jean-Marc, Directeur du Dispositif du Douaisis TOUIRSI Marlène, Chef de Service Educatif
<b>Projet d'établissement</b>	<p>La Ferme des Vanneaux a pour projet de favoriser l'insertion sociale et professionnelle par le biais de chantiers adaptés. Il s'agit de remettre au travail des personnes éloignées de l'emploi en tenant compte de leur problématique (santé, logement, problème psychique...), et de mettre en place les outils idoines leur permettant d'évoluer dans leur parcours en étant confrontées à la réalité du monde du travail. Celles-ci doivent être accompagnées afin que, progressivement, elles puissent se (re)construire et élaborer un projet en phase avec leurs possibles et leurs désirs. Il s'agit de favoriser l'inscription de la personne dans un parcours co-construit en vue de sa (ré) insertion professionnelle.</p> <p><b>Pour cela, différents supports sont proposés :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Les chantiers cultures/maraîchères, animation/élevage</li><li>• Le chantier restauration / traiteur</li><li>• Les chantiers environnementaux/espaces verts</li><li>• Le chantier bâtiment</li></ul> <p>Il s'agit, en fait, de remettre au travail les personnes en prenant en compte trois dimensions : les savoir-faire, les savoir-être et le projet de vie personnel.</p> <p>Au vu de ces trois dimensions, il s'agit de faire en sorte que chaque personne accueillie :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- intègre les repères du monde du travail (horaires, consignes, repérage dans l'espace, organisation, mobilité...)</li><li>- reprenne confiance en soi et soit capable de prises d'initiatives et d'adaptation</li><li>- découvre et améliore des savoir-faire, intègre les gestes professionnels</li><li>- s'inscrive dans une dynamique de formation professionnelle</li><li>- accède à un emploi pérenne.</li></ul> <p>Les personnes accueillies sont embauchées en CUI (Contrats Uniques d'Embauche) sur une période pouvant aller de 6 à 24 mois selon les besoins, les capacités et la progression de chacun. Chaque salarié s'engage lors de la signature de son contrat de travail à faire des démarches de plusieurs types. Pour cela, nous</p>

	prévoyons un temps obligatoire par semaine destiné aux démarches et à l'accompagnement. Les orientations sont faites par le Pôle Emploi et les référents RSA.
<b>Habilitation et public</b>	Public prioritaire relevant de l'IAE (Insertion par l'Activité Economique). RSA/CER ; RSA/PPAE, autres ressources. RQTH, jeunes.
<b>Obligations officielles</b>	Conventionnements : DIRECCTE ; DDCS dans le cadre de l'AVA ; Conseil Général ; Pôle Emploi. Personnes inscrites dans un parcours IAE. Habilitation pour 90 contrats de travail CUI-CAE d'une durée de 12 mois sur 5 chantiers d'insertion.

## 1. L'ACTIVITE REALISEE

---

### 1.1. LE « VOLUME D'ACTIVITE »

---

En 2011, 141 personnes ont effectué un contrat de travail dans le cadre des ACI (Ateliers et Chantiers d'Insertion) de la Ferme des Vanneaux pour 90 contrats de 12 mois.

Nous allons décrire l'activité réalisée en procédant en trois étapes :

- A. Les personnes accompagnées (origine géographique, âge, sexe, etc.)
- B. Les Ateliers et Chantiers d'Insertion (ACI)
- C. Les autres actions (formation, etc.)

#### 1.1.1. LES PERSONNES ACCOMPAGNEES (ORIGINE GEOGRAPHIQUE, AGE, SEXE, ETC.)

---

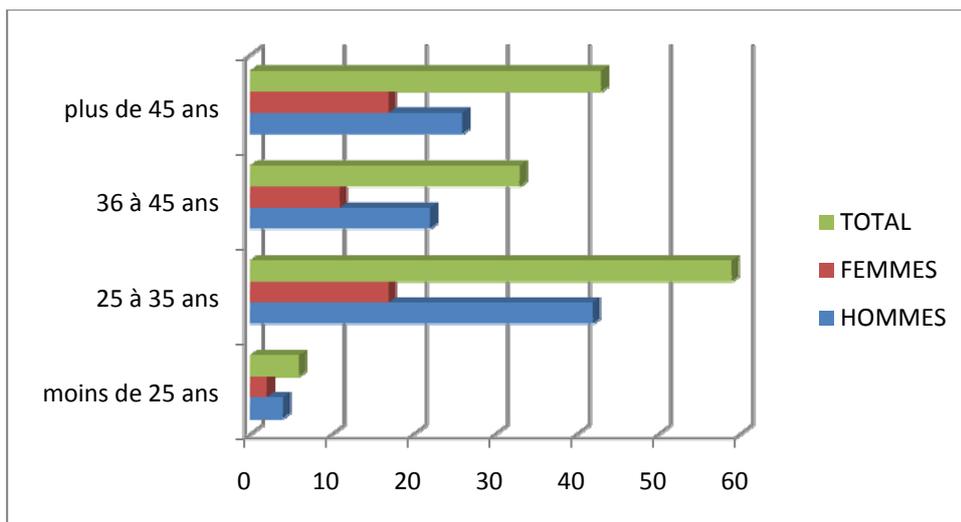
##### **Origine géographique**

Les personnes accueillies sont issues de 23 communes du Douaisis dont une majorité de la Communauté d'Agglomération de Douai (CAD).

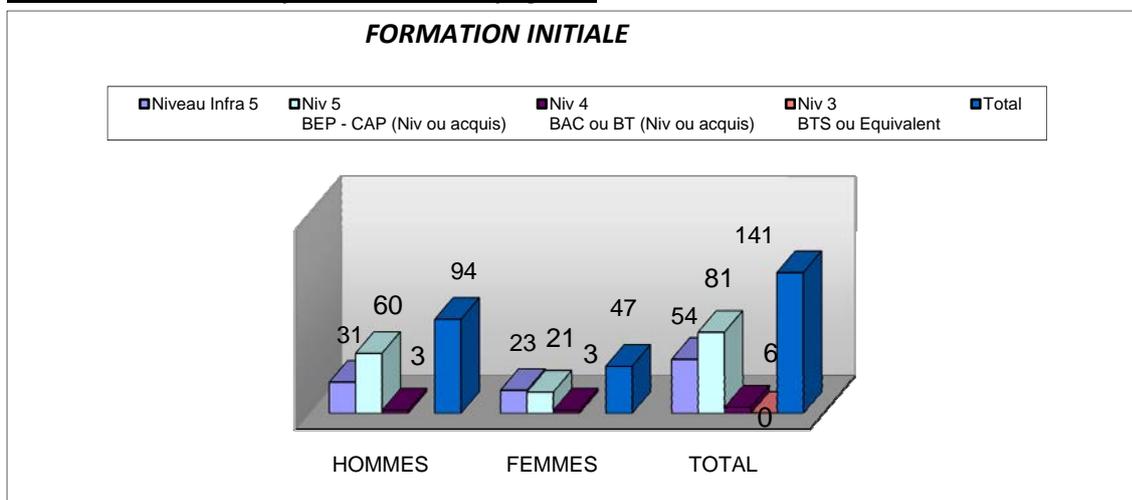
Détaillons ces origines géographiques. Tout d'abord, les personnes accompagnées viennent principalement de Douai (56 salariés sur 141, soit 39.71%). Ensuite, elles viennent des villes suivantes : Roost-Warendin, Sin le Noble et Waziers (12 personnes pour chacune d'entre elles, soit 8,5 %). Ces origines géographiques sont suivies de près par les villes suivantes (par ordre décroissant) : Auby (10 personnes), Fleurs en Escrebieux (7 personnes), Dechy (5 personnes), Lallaing et Masny (4 personnes chacune), Cuincy (3 personnes), Aniche, Ecaillon et Raimbaucourt (2 personnes chacune). Pour finir, 10 autres villes accueillant une personne chacune clôturent la liste de l'origine géographique des salariés.

##### **Âge des personnes accompagnées selon le sexe**

Nous comptons 97 hommes pour 47 femmes, avec un équilibre au niveau des âges.

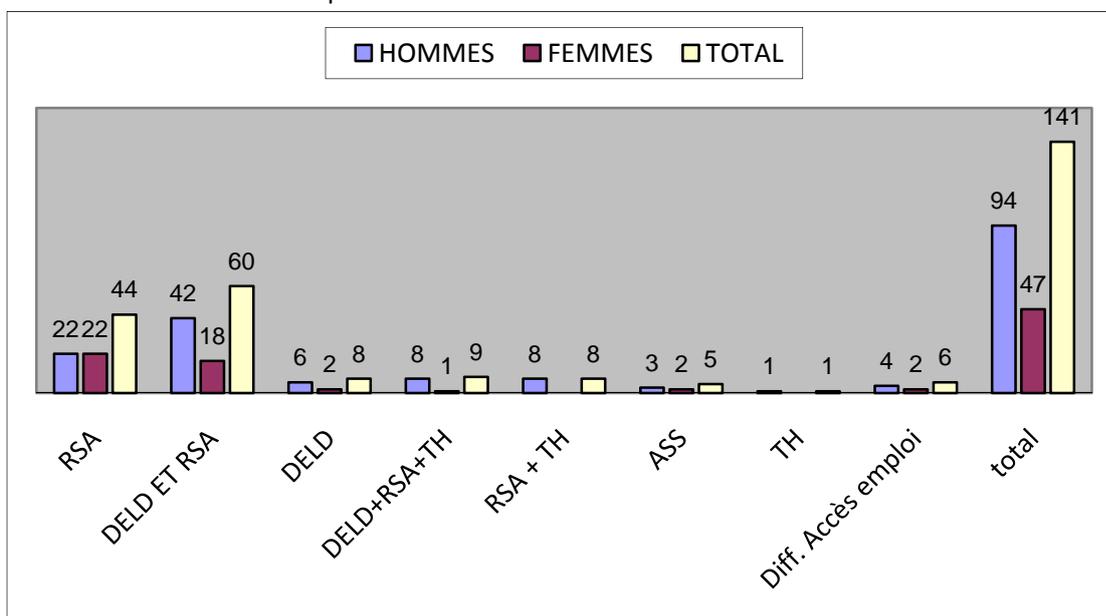


### Formation initiale des personnes accompagnées



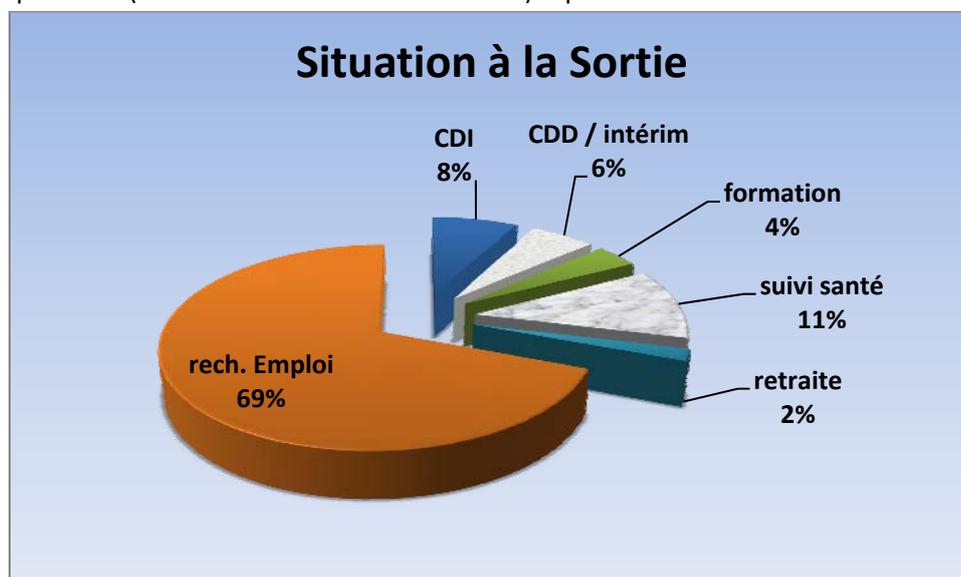
### Typologie des personnes accompagnées

Les personnes accueillies sont majoritairement des personnes DELD bénéficiaires du RSA.  
Les bénéficiaires du RSA représentent 86% de l'effectif.



### Les sorties des personnes accompagnées

Les sorties positives (CDI – CDD – Formation - retraite) représentent 20 %.



### Actions de formation, d'orientation et ateliers

**67 salariés** de la Ferme des Vanneaux ont été concernés par une action de formation, d'orientation ou un atelier en 2011.

En 2011, **43 salariés** de la Ferme des Vanneaux sont passés en formation.

En 2011, **32 salariés** ont suivi un atelier ou une action d'orientation.

#### 1.1.2. DETAIL SUR LES ATELIERS ET CHANTIERS D'INSERTION (ACI)

L'équipe de la Ferme des Vanneaux (encadrants, service administratif, accompagnants socioprofessionnels, travailleurs sociaux) a travaillé avec la chef de service sur des supports de communication afin de faire connaître et reconnaître davantage la Ferme pour ses savoir-faire et ses compétences. C'est une équipe dynamique et motivée, partie prenante des projets dont le travail n'est pas toujours facile.

Les actions menées ont favorisé des rencontres, des temps de réflexion et la mise en place de projets. Notre adhésion à une fédération telle que la FNARS nous permet de développer des actions dans divers domaines (culture, santé, etc.) et d'être soutenu dans ces projets.

#### Chantier restauration /traiteur (18 salariés, en équipes mixtes)

C'est un lieu de travail où l'on prépare des repas pour les salariés et pour des personnes extérieures qui viennent déjeuner à la ferme. Il s'agit également de préparer des buffets, des cocktails et des plateaux repas pour les partenaires de l'établissement situés sur le Douaisis, la région lilloise, le Valenciennois ainsi que s'organisent des séminaires à la Ferme (formations, relais assistante familiale, etc.). Ce chantier est davantage sollicité lors de manifestations telles que les portes ouvertes, la braderie, le marché de Noël, etc. Les produits de la Ferme sont appréciés et réclamés par les visiteurs.

#### Chantiers espaces verts (24 salariés, en équipes mixtes)

C'est un chantier qui s'est fortement développé aussi bien dans la création d'espaces verts que dans les espaces naturels : conservatoire des sites naturels, chantier avec la mairie en lien avec l'association Roost-Warendin nature, région Scarpe Escaut... Nous intervenons également dans diverses associations partenaires (UFCV, ADSSEAD...). Ce chantier a pour but la mise en valeur et l'entretien des espaces verts tout en tenant compte de la saisonnalité des travaux ainsi que du respect des règles de sécurité. Depuis le deuxième semestre 2011, un second encadrant est arrivé.

#### Chantiers environnementaux : Espaces Naturels Sensibles (14 salariés)

Ce chantier intervient dans le cadre de la gestion des Espaces Naturels Sensibles (ENS) du Département. Les Espaces Naturels Sensibles sont des espaces dont le caractère naturel est menacé en raison de la pression humaine ou du développement des activités économiques ou de loisirs, mais également en raison d'un intérêt particulier quant à la qualité du site ou aux caractéristiques des espèces végétales ou animales qui s'y trouvent.

Chaque semaine, un planning de travail est fourni par la garderie départementale. Les salariés doivent donc respecter des délais stricts et les règles de sécurité. Nous intervenons principalement sur les terrils et étangs du Douaisis. Le travail réalisé consiste en la remise en état de mares et d'espaces naturels par des actions de déboisement, cheminement, faucardage et nettoyage. Même si le travail n'est pas facile, l'équipe est reconnue par les gardes départementaux avec qui elle travaille au quotidien.

#### Chantiers bâtiment (14 salariés, en équipes mixtes)

Ce chantier concerne des travaux de rénovation et de réhabilitation ou de construction avec une orientation majoritaire dans le second œuvre. Le partenariat avec l'association *Les toits de l'espoir* se poursuit et des travaux sont réalisés au sein du Dispositif du Douaisis.

#### Chantier culture/animation (20 salariés)

Pour la culture, le projet de transformation des fruits a vu le jour. Les différentes équipes ont d'abord travaillé à la rénovation et l'installation du local dans l'ancienne bergerie. Elles ont ensuite travaillé sur le fruitier et le hangar à paille.

Les habitats animaliers ont été rénovés et certains ont été déplacés.

L'accueil de groupes d'enfants, d'adolescents, d'adultes, et de groupes scolaires ou parascolaires à la journée ou à la demi-journée reste important, et nous recevons aujourd'hui seize instituts spécialisés par semaine comme les Papillons Blancs, le CRESDA, des IME, SESSAD... Des activités adaptées sont proposées aux groupes. Chaque salarié en insertion est responsable d'un groupe qu'il anime à chaque séance.

#### Elevage

Les productions de la Ferme (poules pondeuses, poulets, canards, chapons, dindes, lapins, etc.) sont réalisées en toutes petites quantités et servent principalement comme supports pédagogiques pour l'accueil des groupes d'enfants.

L'élevage permet aussi de faire passer des messages auprès des salariés, tels que « l'hygiène » dans l'alimentation des animaux, « la ration alimentaire » (la bonne quantité pour le bon animal), la quantification (mesurer, compter, peser, etc.) et les « soins animaliers » (voir si l'animal est en bonne santé).

## 1.2. LES ELEMENTS FINANCIERS

La Ferme des Vanneaux de Roost-Warendin est constituée de cinq Ateliers et Chantiers d'Insertion (ACI), financés :

- par des subventions d'exploitations annuelles sollicitées auprès des services de l'état (DDCS, DIRECCTE), du département (Conseil Général), d'une intercommunalité (CAD) et de l'Europe (FSE),
- par la prise en charge de l'état, à hauteur de 105% du salaire brut des salariés en insertion (CUI-CAE),
- par les recettes commerciales issues de l'activité des ACI.

L'année 2011 a été marquée :

- par la diminution des subventions d'exploitation accordées par les financeurs à hauteur de 114 000 €.
- la stabilité des recettes liées à l'activité des ACI malgré la fin de chantiers importants (Partenord).
- recettes liées à l'activité des ACI (tableau ci-dessous).

2011	2010	2009	2008	2007
292 473€	316 319€	256 258€	156 755€	119 047€

Pour un total de charges de 1 747 098€, les principaux postes de dépenses ont été :

- Les charges de personnel (83%)
- Les achats (9%)
- Les services extérieurs, charges financières, charges exceptionnelles... (8%)

L'année 2011 s'achève sur un déficit de 22 684€, déficit minoré par des éléments hors exploitation (réserves antérieures...).

## 1.3. LES RESSOURCES HUMAINES

Nombre de salariés permanents	14 Salariés - 10.13 ETP 141 salariés en insertion (CUI/CAE)
Qualifications	<i>NB : les détails ci-dessous concernent uniquement les 14 salariés qui ne sont pas en insertion.</i> 1 Directeur / 1 Responsable administratif et de Gestion / 1 Chef de Service insertion / 1 Secrétaire de Direction / 1 Comptable spécialisé paie / 6 encadrants techniques / 2 accompagnants socioprofessionnels / 1 agent d'entretien
Accueil de stagiaires	13 stagiaires (Education Nationale ; AFEJI ; INSTEP ; Pôle Emploi ; DIDACTIF ; GRETA)
Formations 2011	<u>Formation pour les salariés qui ne sont pas en insertion</u> - formation ETAIE (Encadrant Technique d'Activités d'Insertion par l'Economique) pour un salarié, Omar BELAIDI - gestion des conflits <u>Formations pour les salariés en insertion</u> SST : Sauveteur Secouriste au Travail (Initiale ou recyclage) pour 12

#### 1.4. LA DEMARCHE D'ÉVALUATION INTERNE

Le SIAE ne rentre pas dans le cadre de la loi 2002-2 pour ce qui est évaluation interne et externe.

Évaluation de l'action biannuelle rendue obligatoire dans le cadre des conventionnements (comité de suivi et comité de pilotage pour évaluation globale, existence d'un document spécifique).

##### **Dialogue de gestion.**

Évaluation des parcours individuels avec chaque salarié en insertion en lien avec leurs référents (RSA, Pôle Emploi).

## 2. UN COMPARATIF AVEC LES REFERENCES INITIALES

### **La situation de l'insertion par l'Activité Economique (IAE) est rendue difficile :**

- au regard des fluctuations des politiques en matière d'emploi,
- au regard des modifications apportées dans l'organisation du recrutement (règle des 3 tiers, c'est-à-dire 1/3 RSA CER, 1/3 RSA PPAE, 1/3 autres ressources PPAE ; etc.).

### **Les objectifs ont malgré tout été atteints.**

L'année 2011 a permis à la Ferme des Vanneaux de développer des actions diverses ("actions santé", actions culturelles, formations...) pour les salariés en insertion afin de leur apporter un mieux-être, de leur permettre de découvrir de nouvelles activités, d'affiner leur projet professionnel et de favoriser le « vivre ensemble ».

C'est grâce au soutien des partenaires que ces actions ont pu voir le jour.

Même si l'année 2011 fut difficile pour les Contrats Uniques d'Insertion, nous avons travaillé en lien avec le Pôle Emploi et le Conseil Général afin de favoriser et de maintenir l'emploi des personnes en situations difficiles. Nous avons respecté nos engagements le mieux possible en matière de recrutement, notamment concernant la règle des trois tiers.

### **La formation**

Des "actions santé" ont été menées sur l'année, sur le thème « santé et travail » :

- formation gestes et postures avec la médecine du travail,
- formation SST : Sauveteur Secouriste du Travail (12 salariés),
- un exercice d'évacuation des locaux,
- formation manipulateur d'extincteurs (12 salariés),
- atelier diététique (15 salariés) animé par une diététicienne de *Douaisis Santé Pour Tous*, M. E. Coursier et l'ET restauration,
- dépistage cardio-vasculaire et diabète mené par la plateforme santé du Douaisis (32 salariés),
- forum santé : « généraliste » présentant les structures du Douaisis.

Le comité de pilotage des "actions santé" est important : il réunit 13 structures du Douaisis.

### **Actions collectives**

Le partenariat avec AIFA a continué par le biais de 2 actions : les jardins de la santé et MALICES. Il s'agit d'actions destinées aux bénéficiaires du RSA.

### **L'accompagnement socioprofessionnel (ASP)**

Le travail de l'ASP consiste à être garant du suivi socioprofessionnel de tous les salariés en CUI/CAE. En effet, en plus d'être un contrat de travail à durée déterminée, le CUI-CAE « a pour objet de faciliter l'insertion professionnelle des personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles d'accès à l'emploi » (site du Ministère du Travail, 9 mars 2010).

Toute l'équipe d'encadrants œuvre donc dans ce sens : les encadrants techniques travaillent au quotidien avec les salariés sur les chantiers, repèrent leurs compétences, les forment et surtout les écoutent. La chef de service pose le cadre et aide les salariés à prendre des repères, notamment en reprenant d'éventuels problèmes de comportement. L'ASP rencontre régulièrement les salariés en entretiens individuels et surtout en entretiens tripartites avec leur encadrant, afin de travailler leur disponibilité à l'emploi.

Chaque salarié est à une étape différente de son parcours : certains ont juste besoin d'aide pour chercher directement un emploi, pour d'autres le parcours passe nécessairement par la formation, pour d'autres encore il y a d'abord des problèmes personnels à régler avant de chercher un emploi.

L'ASP repère où en sont les salariés dans leur parcours. Pour cela, l'outil principal est le livret d'évaluation. Il est utilisé lors d'une rencontre tripartite avec l'encadrant technique. Au terme de cette rencontre, le BiPer (Bilan personnalisé d'évaluation) permet de poser un ou plusieurs objectifs pour le contrat. A chaque évaluation, les objectifs sont revus en fonction de l'évolution de la situation du salarié.

Si le salarié rencontre des problématiques personnelles trop lourdes pour pouvoir envisager de retrouver un emploi, l'accompagnement se fait en lien avec des partenaires extérieurs : structures de santé, de logement, etc.

Si le salarié souhaite retrouver un emploi durable, nous travaillons sur un projet professionnel, en lien avec l'encadrant technique et en utilisant des outils tels que l'immersion en entreprise ou le bilan de compétences.

Lorsque les salariés ont un projet professionnel ou de formation claire, l'accompagnement se fait en partenariat avec l'association IDEES qui élabore avec eux un projet de formation ou fait directement de la prospection d'emploi.

En 2011, **43 salariés** de la Ferme des Vanneaux sont passés en formation (pour un total de 55 formations, certains salariés ayant bénéficié de plusieurs formations à orientation sociale et à orientation professionnelle) :

- 10 personnes ont participé à une formation qualifiante (terminée ou en cours)
- 24 personnes ont participé aux formations collectives à la Ferme des Vanneaux
- 8 personnes ont participé à l'action « Mobilité en Nord »
- 13 personnes ont réalisé une immersion en entreprise

**24 personnes concernées par la formation collective font partie des deux groupes de formation en "savoirs de base" qui ont eu lieu à la Ferme (le premier groupe de janvier à juin, le second de septembre à décembre).** Cette formation a lieu tous les mercredis matins, à la Ferme, et est animée par *Culture et Liberté*. Les stagiaires ont été répartis en deux groupes de niveau, avec un premier groupe de 8h30 à 10h30 et un deuxième groupe de 10h30 à 12h30. Comme en 2010-2011, les deux nouveaux groupes de 2011-2012 fonctionnent bien et la majorité des stagiaires sont assidus.

En 2011, **32 salariés** ont suivi un atelier ou une action d'orientation

- 13 personnes ont réalisé une immersion en entreprise,
- 3 personnes ont participé à un bilan de compétences (terminé ou en cours),
- 11 personnes ont suivi un atelier « alimentation équilibrée » avec l'association DSPT,
- 5 personnes ont suivi un atelier « jardinage et bien-être » avec l'association AIFA.

### Motifs de sorties

45 personnes ont quitté la Ferme des Vanneaux en 2011.

- 2 sont partis avant la fin de leur période d'essai,
- 8 n'ont pas souhaité renouveler leur contrat (proposition d'emploi, déménagement, autre...),
- 13 se sont vues refuser le renouvellement de leur contrat (refus de faire des démarches d'insertion ou impossibilité de suivre le rythme de travail),
- 2 ont démissionné,
- les 20 autres sont allées au bout de leurs 24 mois de contrat.

Parmi les salariés sortis :

- 62,8% sont toujours à la recherche d'un emploi en fin d'année,
- 18,6% ont un emploi en fin d'année ou ont eu un emploi depuis leur sortie,
  - o 4 en CDI,
  - o 4 en CDD ou intérim longue durée,
- 4,6% ont rompu leur contrat pour une formation,
- 11,6% sont en suivi santé, en congé maternité ou en retraite,
- 2,3% sont partis en retraite.

### 3. UN COMPARATIF AVEC L'ANNEE PRECEDENTE

Si, comme en 2010, il a fallu faire face aux nombreuses ruptures de parcours dues aux absences de financement des contrats, en 2011 nous avons également eu à intégrer la « règle des 3 tiers » (à savoir 1/3 CUI-CER ; 1/3 CUI-PPAE et 1/3 CUI-autres). Cette règle favorise une mixité des publics accueillis mais influe sur les critères d'admission, ce qui complexifie la constitution des dossiers.

En 2011, nous constatons que les situations sociales et de santé sont plus complexes, même si moins nombreuses. Nous pouvons mettre cela directement en lien avec les effets de la mise en œuvre du RSA et de l'application de la règle précitée.

Concernant les activités, il nous a fallu composer avec l'absence de chantiers, notamment pour le bâtiment second œuvre pour lequel nous n'avons pu, comme en 2010, faire de l'activité sur une longue durée. Cela modifie aussi considérablement l'organisation du travail et nous amène, en 2012, à limiter le nombre de salariés sur cette activité. A *contrario*, nous avons de fortes demandes en espaces verts et des appels d'offres qui se sont multipliés.

En termes de résultat, nous noterons une forte augmentation des « immersions » en entreprises, ce qui nous permet de valoriser sensiblement les sorties positives.

2011 a aussi vu la poursuite du développement d'actions « santé » qui viennent en appui des évolutions personnelles et individuelles, qui mettent en valeur les objectifs développés par le dispositif et qui trouvent leur intérêt auprès des partenaires au-delà du retour à l'emploi, respectant ainsi un objectif du PDI : « rendre disponible à l'emploi ».

### 4. LES MESURES DE REEQUILIBRAGE A METTRE EN PLACE : « PERSPECTIVES 2012 »

Afin de répondre au mieux aux attentes des salariés en insertion, nous travaillons les projets avec eux.

Nous allons développer davantage les **actions culturelles** en lien avec Mr Pinard et une référente RSA.

Les “**actions santé**” seront proposées et travaillées avec le comité de pilotage santé (atelier diététique, formation santé au travail, etc.).

Nous allons également permettre aux salariés de s’informer, notamment au travers d’un atelier « **mobilité** », et nous les orienterons au mieux sur l’**Atelier Recherche Logement** mené par G. Priem du dispositif du Douaisis.

Avec AIFA, nous demanderons le renouvellement des actions **MALICES** auprès du Conseil Général et **des jardins de la santé** auprès de l’ARS car ces actions ont du sens et sont utiles aux participants. Ceci étant, il serait souhaitable que l’action MALICES puisse être ouverte à tous les bénéficiaires du RSA.

→ **Les chantiers :**

- La **restauration/ le traiteur** : nous tendons à développer davantage les prestations traiteur par nos supports de communication et notre réseau.
- Les **espaces verts** : l’équipe s’est renforcée afin de pouvoir répondre au mieux aux diverses sollicitations (conservatoire du Nord Pas de Calais, région Scarpe Escaut, certaines villes, etc.).
- Le **bâtiment** : nous allons solliciter notamment les bailleurs sociaux pour des chantiers portant sur des écoles, et nous allons continuer notre partenariat avec *Les toits de l’espoir*.
- Les **espaces naturels sensibles** : nous allons travailler sur l’appel d’offre afin de renouveler notre partenariat avec les gardes départementaux.
- La **ferme** :
  - **animation-élevage** : avec l’équipe et l’arrivée d’un service civique, nous travaillons sur la création d’outils pédagogiques nécessaires au bon déroulement des activités et nous travaillons sur l’amélioration des habitats de nos animaux.
  - **Cultures maraichères** : la rénovation de la bergerie va nous permettre de transformer nos fruits et légumes dans un lieu sain et clos ; lieu destiné également aux activités pédagogiques. En lien avec la restauration, ce lieu sera utilisé comme point de vente de produits transformés. Un événement y sera organisé (Fête de la pomme le 27 octobre 2012 à la Ferme).

→ **La formation :**

Nous espérons pouvoir répondre à une majorité de demandes de formation pour nos salariés en lien avec IDEES. Nous espérons convaincre davantage d’entreprises du bénéfice de l’immersion pour nos salariés et de ne pas considérer cela comme une charge de travail mais comme une démonstration des compétences dans le travail.

L’atelier de *Culture et Liberté* (lecture et écriture) se poursuit.

Nous allons nous investir davantage dans des manifestations organisées sur le territoire afin d’amplifier notre réseau existant.

Nous allons accueillir au cours du premier trimestre 2012 un « Adulte relais – Médiateur Santé » (financement de l’ARS). Cette mission devrait nous permettre un travail sur la santé encore plus proche des salariés en insertion.

## 5. ZOOMS

---

### 5.1. ZOOM SUR « LA CERTIFICATION »

---

Le projet de certification des compétences entamé en 2010 avec la FNARS et le CNAR-IAE a abouti en 2011 à la tenue d'une épreuve sur les compétences en maraîchage.

L'idée de la certification est de faire reconnaître des compétences à partir d'une situation de travail. Ce n'est pas un diplôme, car elle n'est pas reconnue par un organisme valideur (AFPA, Education Nationale...) mais elle est une évaluation réelle des compétences techniques par des professionnels extérieurs à la Ferme des Vanneaux

#### 1 – L'évaluation

Avant d'être certifié, le salarié doit être évalué. Pour cela, l'équipe d'encadrement dispose du livret d'évaluation. Cette évaluation doit être objective, observable et mesurable. L'évaluation doit être au service d'une progression, elle ne sanctionne pas des objectifs non-atteints. Cela signifie que les encadrants doivent consacrer du temps à la formation.

Le travail autour de cette première étape a donc consisté à créer des outils pédagogiques pour les salariés de l'équipe "Cultures Maraîchères". Ce travail a abouti à l'élaboration de :

- 49 fiches légumes en couleur
- 1 tableau de semis par mois
- 1 planning hebdomadaire des équipes

#### 2- La vérification des compétences

Une fois que l'encadrant sent qu'un salarié est « prêt », il lui propose de passer la certification. S'il accepte, l'encadrant peut lui faire passer un « examen blanc » avec la grille d'évaluation des compétences réservées à la certification. Si l'examen blanc est concluant, alors l'encadrant peut décider de réunir le jury professionnel.

Cette étape a nécessité la création d'une grille d'évaluation spécifique à la certification.

#### 3 – Le passage de la certification

Le jury vient à la Ferme et évalue le salarié directement sur le terrain, en lui demandant d'exécuter une tâche et en l'observant. A la suite de l'observation de terrain, le jury rencontre le salarié dans une salle pour une discussion.

Si l'observation sur le terrain n'est pas possible, alors la certification peut se faire dans une salle, en se basant sur un livret réalisé par le salarié et son encadrant, avec des photos pour illustrer l'activité.

Si la certification est concluante, les membres du jury signent le « diplôme ».

Cette étape a nécessité l'élaboration d'une grille de correction et d'un programme de l'épreuve avec les tâches à observer.

Grâce au réseau de l'encadrant impliqué dans le projet, un jury composé de 4 personnes a pu être réuni :

- Maraîcher, AMAP des Marais – Frais Marais
- Maraîchère, AMAP des Marais – Frais Marais
- Responsable de production, Institut de Genech
- Responsable de formation, Institut de Genech

L'épreuve a eu lieu le 18 octobre 2011 à la Ferme des Vanneaux. 2 salariés de la Ferme ont pu être certifiés. Les retours des membres du jury ont été très positifs à propos du travail des salariés. Tous ont estimé que les deux salariés avaient le savoir-faire pour travailler dans une exploitation

marâchère. Nous espérons que cette certification sera valorisante pour les salariés et qu'elle les encouragera à entamer une formation qualifiante par la suite.

## 5.2. ZOOM SUR LA STABILITE DES PARCOURS

---

On ne peut que déplorer les « stop and go » dans les contractualisations. En effet, cela met en difficulté tant la structure dans l'organisation de ces chantiers, et donc la stabilité des contrats avec les clients, que le parcours d'insertion des personnes.

Comment envisager une « immersion », une formation sans la certitude d'une poursuite du contrat ? Si l'objet de l'ACI Ferme des Vanneaux est d'accueillir un public en grande difficulté (nous notons par ailleurs une augmentation du nombre de bénéficiaires du RSA), il faut aussi répondre à des critères de sorties dites « positives », voire de retour à l'emploi, ceci avec des moyens moindres (suppression de la subvention AVA, incertitude récurrente sur les contrats de travail, etc.).

## A.2. CHRS ET CHU « LES TISSERANDS » A ANICHE

FICHE DE PRESENTATION DE LA STRUCTURE	
<b>Adresse :</b> 23, rue Gambetta 59580 ANICHE	LEBRUN Jean-Marc, Directeur du Dispositif du Douaisis BEN TURQUI Samir, Chef de Service éducatif, CHRS les Tisserands
<b>Projet d'établissement</b>	<p>Le <b>CHRS</b> accueille et accompagne des familles ou couples démunis dans le cadre d'un accompagnement en vue de l'accès au logement. Ces personnes sont orientées par le service intégré d'accueil et d'orientation de Douai (SIAOD).</p> <p>Le secteur d'intervention de l'équipe éducative est la Communauté de Commune du Cœur d'Ostrevent (CCCO). Les familles orientées sont également originaires de la communauté d'agglomération du Douaisis (CAD).</p> <p><b>Urgence Hivernale</b></p> <p>Durant la période hivernale qui s'étend du 1<sup>er</sup> novembre 2011 au 31 mars 2012, nous avons l'accord de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS) pour ouvrir 20 places « familles » en urgence. L'orientation des familles est faite par l'intermédiaire du SIAOD.</p> <p>Ces 20 places familles constituent une offre complémentaire sur la période hivernale. Ce service accueille pour cette période des familles privées de logement ou d'hébergement, présentant des difficultés d'accès aux dispositifs de droit commun et pour lesquelles aucune autre solution n'a été possible. La durée du séjour est contractualisée pour la période hivernale.</p>
<b>Habilitation et public</b>	<p><b>Le CHRS</b> a l'accord depuis l'ouverture du site en 2007 pour l'accueil de 40 places familles ou couples.</p> <p>Accord de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale pour accueillir et financer l'accompagnement de 20 places familles en <b>urgence hivernale</b>.</p>
<b>Obligations officielles</b>	<p><b>CHRS</b> : 40 places annuelles (familles ou couples)</p> <p><b>Urgence</b> : accueil des familles du 01/11/ 2011 au 31/03/2012.</p>

### 1. L'ACTIVITE REALISEE

#### 1.1. LE « VOLUME D'ACTIVITE »

##### CHRS les Tisserands

L'année 2011 a permis d'accueillir 14 familles représentant 57 personnes (5 hommes, 13 femmes et 39 enfants). Plus de 50 % des familles accueillies en 2011 sont des familles monoparentales.

Cette même année a vu la sortie de 6 familles : 1 famille vers de l'intermédiation locative, 3 familles relogées avec des bailleurs privés, 1 famille relogée dans le secteur public et 1 famille en fin d'hébergement suite à l'accueil provisoire des enfants en famille d'accueil.

2 familles ont été accueillies en regroupé, et 12 familles ont été accueillies en disséminé.

nombre total de personnes accueillies	nombre de personnes accueillies selon la tranche d'âge		durée moyenne de l'accueil de l'ensemble des personnes	nombre de personnes accueillies dans les CHRS selon la nationalité	
57	inférieur à 10 ans	24	8 mois	algérienne	
	11 à 17 ans	12		arménienne	
	18 à 25 ans	2		roumaine	
	26 à 35 ans	9		monténégrine	
	36 à 45 ans	4		française	49
	46 à 60 ans	5		autres	7
	plus de 60 ans	1		Total	56

### Urgence Hivernale

Durant l'année 2011, il y a eu un accueil progressif de 6 familles sur le dispositif d'urgence hivernale. Cela représente 23 personnes dont 10 majeures et 13 mineures.

La fin de la période hivernale (mars 2011) a amené à l'orientation des familles en fonction de leur projet et de leur situation. Sur les 6 familles accueillies sur le dispositif, une famille s'est vu prolonger son accueil après la période hivernale faute de solution : Deux familles ont accédé à un logement dans le secteur privé et deux autres familles ont accédé à un logement dans le parc public ; une famille a quitté la France ; une autre famille a été réorientée suite à un changement de situation.

### 1.2. LES ELEMENTS FINANCIERS

Le CHRS les Tisserands est financé par la DDCS via le paiement d'une dotation globale annuelle.

L'année 2011 a été marquée par :

- l'absence d'évolution entre la dotation allouée en 2010 et celle de 2011,
- l'absence de crédit non reconductible destiné habituellement à compenser le désengagement de la CAF dans le cadre du versement de l'APL (25 000€),
- des économies liées à une carence de plusieurs mois sur les postes de chef de service éducatif et de directeur de la structure.

L'année 2011 se solde par un résultat comptable de 4 425€

Le Dispositif d'Accueil Hivernal, financé par la DDCS, présente donc un résultat à l'équilibre au 31/12/2011. Il fonctionne par session scindée sur deux années Civiles (Novembre N à Mars N+1)

### 1.3. LES RESSOURCES HUMAINES

#### CHRS LES TISSERANDS

Nombre de salariés	5 salariés à temps plein et un chef de service En septembre 2011, mise à disposition d'un salarié dans un autre service de l'association, remplacé par un nouveau salarié en CDD. Arrivée en Juin d'un nouveau chef de service sur le CHRS les Tisserands.
Qualifications	3 éducateurs spécialisés, une éducatrice de jeunes enfants, un éducateur technique.

Accueil de stagiaires	2 stagiaires, toutes deux en première année de formation, ont été accueillies durant l'année 2011 : une stagiaire monitrice éducatrice et une stagiaire éducatrice spécialisée.
Formations 2011	formation SST (Sauveteur Secouriste au Travail) formation risques psychosociaux pour 2

#### **Urgence Hivernale**

Nombre de salariés	2 salariés en CDD durant la période hivernale et un chef de service
Qualifications	1 éducatrice spécialisée et une conseillère en économie sociale et familiale.
Accueil de stagiaires	Aucun
Formations 2011	Aucun

#### 1.4. LA DEMARCHE D'ÉVALUATION INTERNE

##### **CHRS**

De juin à septembre, réalisation de l'évaluation interne.

Dans le cadre de cette évaluation, nous avons fait un arrêt sur image à un temps « T ». Les axes de progrès mis en avant par l'évaluation interne sont :

- la réécriture du projet de service avec l'ensemble des salariés du CHRS, en lien avec les orientations du « Logement d'abord »,
- La mise en place d'outils d'évaluation sur l'accompagnement proposé aux familles,
- l'application des outils de la loi 2002-2 et notamment la participation des usagers.

Un document a été clôturé en septembre 2011. Il sera finalisé au 1<sup>er</sup> trimestre 2012.

La date limite pour l'évaluation externe est le 1 décembre 2020.

##### **Urgence Hivernale**

Non soumis aux évaluations internes et externes, il est et sera toutefois nécessaire de faire le bilan de l'accueil 2011-2012 afin de répondre au mieux aux besoins.

#### 2. UN COMPARATIF AVEC LES REFERENCES INITIALES

##### **CHRS**

Comparativement à 2010, l'année 2011 a de nouveau été marquée par une suractivité de l'accueil. Il a été réalisé 14901 nuitées avec comme référence 14600 nuitées. Cet accroissement s'explique par un accroissement de la demande d'hébergement dû à des situations de « mal logement » ou de ruptures de couple.

#### 3. UN COMPARATIF AVEC L'ANNEE PRECEDENTE

L'année 2011 a été une année de changement et d'analyse des pratiques. Nouvelle direction, nouveau chef de service, nouvelles orientations en matière de politique de logement.

Le travail d'évaluation a permis de déterminer plusieurs axes de progrès (comme détaillé plus haut).

## **CHRS**

L'année 2011 a permis de mettre à plat l'ensemble du fonctionnement du CHRS Les tisserands. De ce fait, le projet de service en chantier depuis 2010 a été totalement repensé pour répondre aux exigences du public accueilli et aux demandes législatives. Les projets d'actions collectives ont été réinscrits dans une démarche individuelle de l'utilisateur vers les dispositifs existants sur le territoire.

Le travail s'oriente en priorité vers un maximum d'hébergements en diffus et sur une utilisation des structures de droits communs et de proximité en priorité.

**Urgence Hivernale** (novembre-décembre 2011) poursuite jusqu'à la fin du mois de mars.

Un comparatif partiel avec le début de la campagne hivernale 2011/2012, permet de constater que le nombre de personnes accueillies est resté identique, avec une montée en charge progressive. On note déjà le passage de familles dans le cadre du CHRS.

## **4. LES MESURES DE REEQUILIBRAGE A METTRE EN PLACE : « PERSPECTIVES 2012 »**

---

### **CHRS**

L'année 2012 va voir la continuité des différentes séances de travail commencées avec la participation d'une conseillère pédagogique sur le projet de service, ce qui devrait nous permettre de le finaliser en cours d'année.

De plus, l'orientation de ces prochains mois sera la mise en œuvre des outils de la loi 2002-2 en donnant de l'importance à une forme de participation des usagers.

Nous servant de la dynamique de réappropriation du projet de service, nous allons rechercher des locaux pour le CHRS. Dans le cadre de cette recherche, nous garderons à l'esprit le regroupement des services Atelier Recherche Logement et de l'action prévention des expulsions et des impayés de loyers. Nous pourrions y ajouter des missions « maintien » dans le cadre du FSL.

La perspective de pouvoir accueillir des familles dans un logement qu'elles pourraient garder à la sortie de l'hébergement sera une priorité.

### **Urgence Hivernale**

La réflexion est à porter sur l'accueil du public dans un lieu commun d'hébergement avec des logements autonomes (diffus regroupé). La réalité du territoire fait que les logements dans le secteur privé sont difficiles à capter.

Sensibiliser de nouveau le SIAOD par rapport à notre spécificité qu'est l'accueil en logement diffus des familles est donc rappeler de ce fait notre temps de réactivité face à la demande de prise en charge. Envisager un premier accueil dans le CHRS pour une réponse rapide.

## **5. ZOOMS**

---

### **5.1. ZOOM SUR L'URGENCE HIVERNALE**

L'Urgence Hivernale est une « action » de mise à l'abri durant la période de novembre à mars.

Nous avons émis l'idée de nous orienter vers du « diffus regroupé » afin d'éviter à avoir à signifier une sortie sans solution alors que les personnes ont vécu quelques mois dans un logement.

A noter que nous avons pris tardivement, en accord avec l'association, le parti de répondre à la sollicitation de la DDCS en raison de positionnements à l'égard des politiques de logement.

## 5.2. ZOOM SUR LE PROJET 18/25 A DOUAI

---

Fin 2011, réponse à un appel à candidature de la DDCS pour l'hébergement de 15 jeunes âgés de 18 à 25 ans sur le secteur de Douai, notamment suite à la fermeture d'une structure. Nous avons misé sur la capacité des jeunes à habiter leur logement, alors que la DDCS leur préférait un « collectif ». Ce dossier est actuellement en attente.

## 5.3. ZOOM SUR LA CAF ET LE CHRS

---

Dans le cadre du regroupement territorial des CAF, nous espérons un alignement sur les dispositions du territoire lillois et nous espérons alors faire bénéficier les hébergés de l'APL. Cela leur facilitera le maintien dans le logement.

### A.3. SISAA DE ROOST-WARENDIN

#### FICHE DE PRESENTATION DE LA STRUCTURE

Actions : SISAA (Service d'Insertion Sociale et d'Accompagnement à l'Autonomie) – ANRU (Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine) – AES (Action Educative et Sociale) – ARL (Atelier Recherche Logement) – Prévention des Impayés – Référents RSA (Revenu de Solidarité Active)

<p><b>Adresse :</b> 78, impasse d'Alençon 59286 ROOST-WARENDIN</p>	<p>LEBRUN Jean-Marc, Directeur du Dispositif du Douaisis GUILLUY Albert, Chef de Service Educatif</p>
<p><b>Projet d'établissement</b></p>	<p><b><u>L'établissement :</u></b> Le SISAA Sud du département intervient sur les Directions territoriales de Douai, Valenciennes et Cambrai. Le Service d'Insertion Sociale et d'Accompagnement à l'Autonomie offre un service d'accompagnement psychosocial global aux personnes en difficultés, bénéficiaires du RSA. Ainsi, par une approche relationnelle et/ou psychologique, soucieux de leur « bien-être », les professionnels se donnent pour objectif de permettre aux personnes de restaurer leur capacité à avoir une emprise sur leur propre devenir en favorisant l'expression d'une envie et l'émergence d'un désir de se soigner et de prendre soin de soi.</p> <p><b><u>ARL (Atelier Recherche Logement) :</u></b> Par le biais d'Ateliers Recherche Logement, animés par une CESF, et de rendez-vous individuels, il s'agit d'accompagner les ménages dans leurs démarches de recherche de logement. ↳ aider et soutenir les participants dans leur projet logement, ↳ permettre aux bénéficiaires d'engager des recherches actives de démarches logement, ↳ apporter les informations nécessaires et indispensables préparant au statut de locataire, ↳ permettre aux bénéficiaires d'accéder à un logement et de s'y maintenir.</p> <p><b><u>Prévention des expulsions domiciliaires :</u></b> Dès les premières difficultés d'un ménage à se maintenir dans le logement, pour cause d'impayés de loyer, ou lorsque la procédure d'expulsion est enclenchée, l'action doit : ↳ permettre aux ménages de se maintenir dans le logement en résorbant ses dettes de loyer, ↳ permettre une réorientation en minimisant les traumatismes de l'expulsion.</p> <p><b><u>AES (Action Educative et Sociale) :</u></b> L'Action Educative et Sociale permet le maintien dans le logement. C'est une action spécifique financée par le bailleur</p>

	<p>social Partenord, pour ses locataires.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>↳ permettre aux ménages de se maintenir dans le logement en résorbant les dettes de loyer.</li> <li>↳ favoriser l'appropriation du logement.</li> </ul> <p><b><u>Missions ANRU (Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine) :</u></b></p> <p>Accompagnement de personnes locataires du bailleur social Partenord, dans le cadre des projets de rénovation urbaine à Denain et Valenciennes.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>↳ accompagner socialement les ménages dans leur relogement, leur déménagement en favorisant le maintien des repères.</li> <li>↳ favoriser l'inscription des personnes dans un parcours d'insertion professionnelle.</li> </ul> <p><b><u>Référents RSA (Revenu de Solidarité Active) :</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>↳ formaliser le diagnostic des bénéficiaires du RSA</li> <li>↳ orienter les personnes signataires d'un Contrat d'Engagement Réciproque dans le cadre des actions préconisées dans le PDI (Plan Départemental d'Insertion).</li> </ul>
<p><b>Habilitation et public</b></p>	<p><b><u>Le SISAA Sud du département :</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>↳ Habilitation : <ul style="list-style-type: none"> <li>- conventionnement avec le Conseil Général du Nord dans le cadre de l'appel à propositions du PDI.</li> <li>- convention CUCS dans le cadre de la politique de la ville (Contrat Urbain de Cohésion Sociale).</li> </ul> </li> <li>↳ Public : 210 allocataires du RSA</li> </ul> <p><b><u>ARL (Atelier Recherche Logement) :</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>↳ Habilitation : convention CUCS dans le cadre de la politique de la ville (Contrat Urbain de Cohésion Sociale).</li> <li>↳ Public : 90 personnes en situation de « mal logement » et/ou en recherche de logement sur la Communauté d'agglomération de Douai et la Communauté de Communes Cœur d'Ostrevent.</li> </ul> <p><b><u>Prévention des expulsions domiciliaires :</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>↳ Habilitation : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Convention CUCS (Contrat Urbain de Cohésion Sociale) dans le cadre de la politique de la ville.</li> <li>- Convention CAF (Caisse d'Allocation Familiale) de Douai.</li> </ul> </li> <li>↳ Public : 40 ménages en situation d'impayés de loyers ou en procédure d'expulsion sur la Communauté d'agglomération du Douaisis et la Communauté de Communes Cœur d'Ostrevent.</li> </ul> <p><b><u>AES (Action Educative et Sociale) :</u></b></p>

	<p>↳ Habilitation : convention avec le bailleur social Partenord. ↳ Public : 45 locataires dans le parc social de Partenord.</p> <p><b><u>Missions ANRU (Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine) :</u></b></p> <p>↳ Habilitation : convention avec le bailleur social Partenord. ↳ Public : Locataires de Partenord en voie de relogement dans le cadre d'un projet de rénovation urbaine (démarrage de l'action au dernier trimestre 2011)</p> <p><b><u>Référents RSA (Revenu de Solidarité Active) :</u></b></p> <p>↳ Habilitation : convention Conseil Général du Nord – Pôle de Lutte contre les Exclusions de Douai. ↳ Public : 240 personnes bénéficiaires du RSA</p>
<p><b>Obligations officielles</b></p>	<p><b><u>Le SISAA Sud du département :</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Bilans d'activités et financiers annuels.</li> <li>• Organisation d'un comité de pilotage et de deux comités de suivis par an.</li> </ul> <p><b><u>ARL (Atelier Recherche Logement) :</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Organisation d'un comité de pilotage par an.</li> <li>• Rapports d'activité et bilans financiers annuels.</li> </ul> <p><b><u>Prévention des expulsions domiciliaires :</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Organisation d'un comité de pilotage par an.</li> <li>• Rapports d'activité et bilans financiers annuels.</li> </ul> <p><b><u>AES (Action Educative et Sociale) :</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Bilan individuel des situations en fin de mesure (tous les 6 mois)</li> </ul> <p><b><u>Missions ANRU (Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine) :</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Bilan individuel des situations en fin de mesure</li> </ul> <p><b><u>Référents RSA :</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Réunion des référents RSA organisées par le PLES de Douai.</li> <li>• Comité de suivi des opérateurs accueillant des allocataires du RSA.</li> </ul>

## 1. L'ACTIVITE REALISEE

### 1.1. LE « VOLUME D'ACTIVITE »

Le nombre total de personnes accompagnées par le SISAA Sud du Département est de **244** personnes (sur l'ensemble des 3 Directions Territoriales concernées : Douai, Valenciennes et Cambrai).

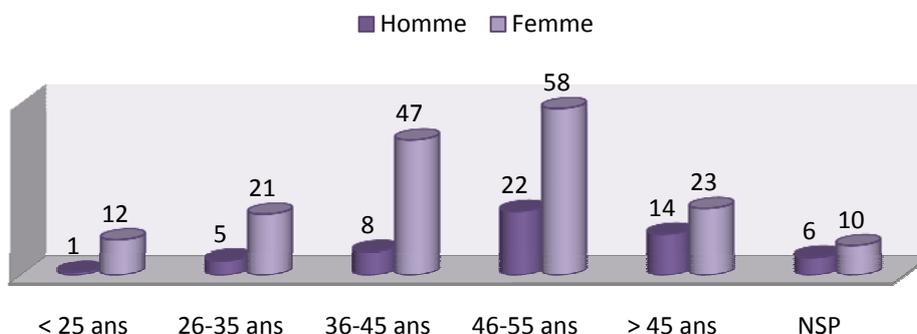
#### 1.1.1. LES PERSONNES ACCOMPAGNEES AU SISAA

Dans le cadre de l'accompagnement psychosocial lié à diverses problématiques (santé, logement, accès aux droits et soutien psychologique), la famille de l'allocataire (conjoint, enfants, parents, frères et sœurs) est aussi prise en charge mais n'est pas comptabilisée.

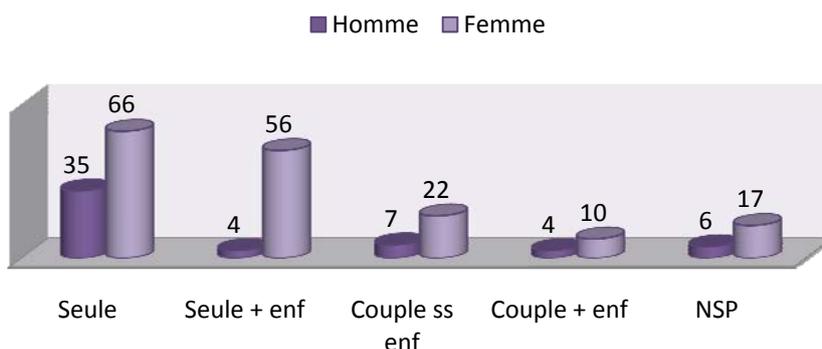
Les personnes orientées en 2011 étaient majoritairement des célibataires souffrant d'isolement, des familles monoparentales avec adolescents ou des jeunes adultes. Ces personnes ont souvent une mauvaise estime d'elles-mêmes, ayant abandonné tout type de démarche et ayant peu de projets. Elles ne s'inscrivent pas dans les actions collectives proposées et sont très éloignées de l'emploi. Elles ne pensent plus avoir leur place dans la « société », ont un sentiment d'inutilité sociale et sont souvent en marge de la vie familiale ou sont désarmées face à toutes les difficultés à gérer.

Beaucoup d'entre elles sont en grande souffrance psychique. Elles quittent rarement leur logement et sortent peu de leur quartier. Les difficultés de mobilité psychologique sont renforcées par le manque de transports lié à la ruralité. Cela représente un frein tant à l'insertion professionnelle qu'à l'insertion sociale. Les personnes ont souvent eu un parcours jalonné de carences affectives, de ruptures familiales et professionnelles. Elles semblent « essouffées », démotivées pour faire face aux démarches administratives. Elles ont souvent abandonné l'idée de prendre en charge leur santé.

#### Répartition par tranche d'âge et sexe



#### Typologie des ménages



### Niveau d'étude des personnes accompagnées

		APS Douai	APS Valenciennes	APS Cambrai	TOTAL
NIVEAU D'ETUDE	TOTAL	102	95	47	244
	I	0	0	0	0
	II	0	2	0	2
	III	2	0	0	2
	IV	9	8	0	17
	V	31	28	10	69
	VI	33	43	16	92
	NSP	27	14	21	62

#### a) Principaux objectifs

Les principaux objectifs sont de :

- rendre la personne actrice de son projet,
- aborder la notion de bien-être et d'estime de soi,
- réduire la souffrance psychique,
- accéder à la prévention et aux soins,
- favoriser la restauration de liens sociaux

#### b) Durées moyennes d'accompagnement

Les durées moyennes d'accompagnement sont de :

- **50%** moins de 6 mois (les nouvelles entrées)
- **42,6%** 6 à 12 mois.
- **7,4%** 13 à 18 mois.

Voici ci-dessous la durée moyenne d'accueil pour les différentes zones d'actions.

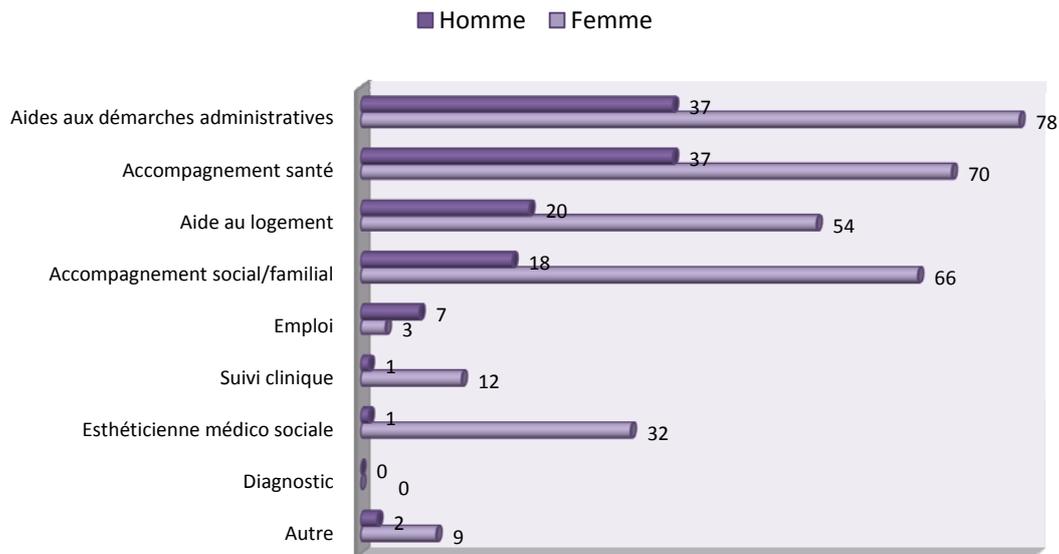
		APS Douai	APS Valenciennes	APS Cambrai	Total
	Nombre de personnes	102	95	47	244
DUREE MOYENNE ACCUEIL		7,7 mois	6,9 mois	4,1 mois	

#### c) Typologies d'accompagnement proposées

L'équipe du SISAA Sud du Département intervient dans l'aide aux démarches administratives, l'accompagnement santé, l'aide au logement, l'accompagnement social et/ou familial, l'emploi, le suivi clinique et enfin l'accompagnement proposé par l'esthéticienne médico-sociale.

Voici, ci-après, un graphique représentant le nombre d'accompagnements selon leur typologie et le sexe de la personne accompagnée.

## Types d'accompagnements



### d) Les principales difficultés rencontrées

Les impondérables liés à la personne :

- des moments de mal-être et les passages de démotivation de la personne,
- des problèmes de santé émergents,
- des conditions de vie difficiles, dont de mauvaises conditions de logement, la difficulté d'accès à un logement décent ou à un logement adapté,
- la gestion de l'attente : certaines réponses sont liées à des délais relativement longs, certaines démarches prennent du temps (par exemple un dossier AAH, une demande de logement, etc.).

Difficultés liées à des questions de partenariats :

- l'impossibilité ou la difficulté de trouver une solution de relais en fin d'accompagnement sur certains territoires isolés,
- la multiplicité des intervenants au regard de l'étendue du territoire d'intervention : il est chronophage d'acquérir une connaissance fine de tous les partenaires potentiels,
- l'identification de partenariats spécifiques localisés (par exemple si nous cherchons un partenaire en addictologie à Saint Saulve).

Difficultés liées à l'organisation du travail :

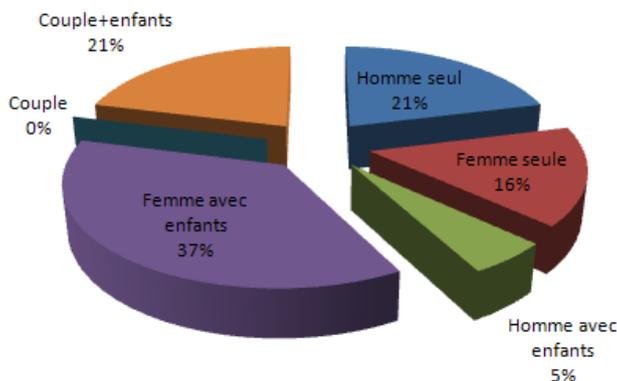
- le besoin d'un lieu « identifié SISAA » sur Valenciennes et Cambrai, stratégiquement placé, qui faciliterait les relations partenariales et qui servirait de lieu de rencontre de l'équipe,
- l'importance du temps de déplacements dû à la multiplicité des lieux d'interventions et aux distances,
- le fait que certains accompagnements demanderaient un temps plus important de présence auprès des personnes.

### 1.1.2. PREVENTION DES EXPULSIONS DOMICILIAIRES

#### a) Les personnes accueillies

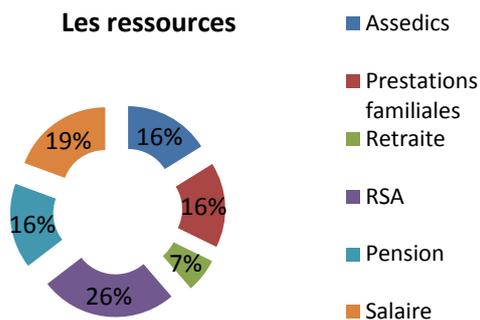
44 orientations pour l'année 2011, 19 accompagnements réalisés (dont 2 accompagnements qui ont démarré en 2010).

#### Compositions familiales des ménages accompagnés

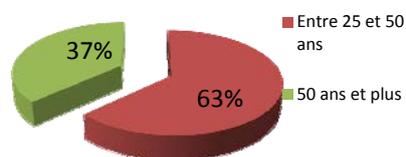


Nous observons que les suivis qui ont été réalisés concernent 37 % de femmes seules avec enfants. En 2010, nous avons touché 43% de couples avec enfants. La procédure d'expulsion touche tous types de ménages.

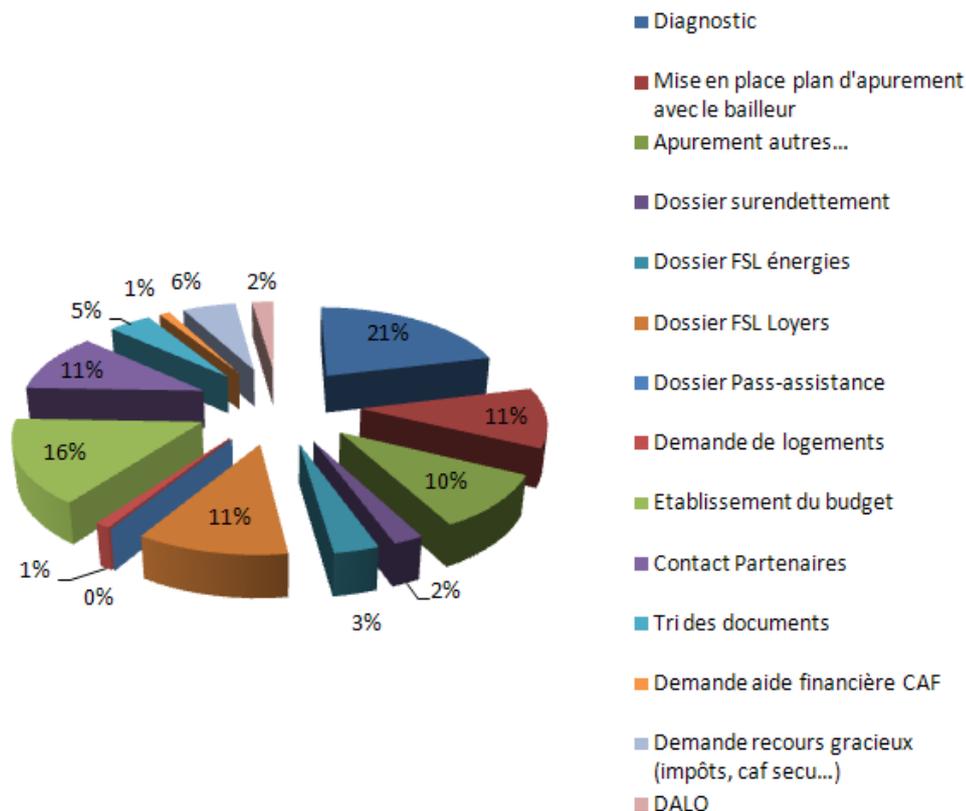
#### Les ressources



#### Âges des ménages accompagnés

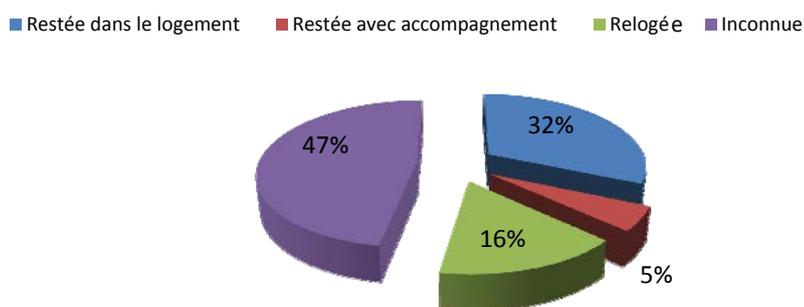


## b) Types d'accompagnement



Nous observons que l'action se concentre principalement sur un travail d'apurement pour rééquilibrer le budget. Elle se concentre aussi sur la prise de contact avec les partenaires afin de trouver des solutions rapides et efficaces avec les familles pour éviter l'expulsion.

## c) Situation des familles à la sortie de l'action



32% des familles sont restées dans leur logement. La situation a été stabilisée, les paiements de loyer ont repris et un plan d'apurement a été établi. La situation reste fragile et conditionnée par le maintien des engagements pris de part et d'autre (bailleurs/familles). 16% des familles accompagnées ont été relogées suite à leur participation à l'atelier recherche logement proposé dans le cadre de nos actions. La part importante « d'inconnu » s'explique par l'abandon en cours d'accompagnement. Bien souvent, la famille voyant la situation évoluer a deux attitudes : soit elle poursuit seule les démarches engagées lors de l'accompagnement ; ou alors, à contrario, elle prend peur face à une issue défavorable (« l'expulsion ») et coupe tout contact avec notre service.

### 1.1.3. ATELIER RECHERCHE LOGEMENT

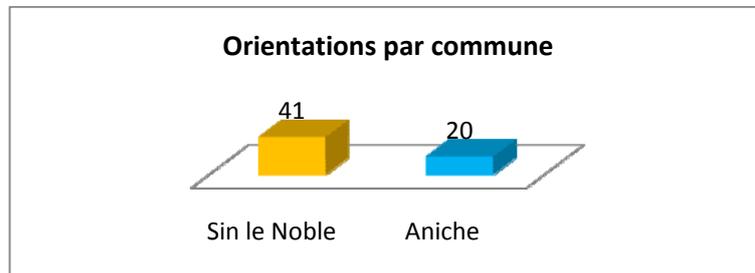
Les chiffres présentés proviennent d'une étude statistique au 31/08/2011.

61 personnes ont été orientées. 39 personnes ont suivi les ateliers.

De nouveaux positionnements sont en cours pour les ateliers de septembre.

L'écart s'explique principalement par le fait que 3 groupes restent à venir d'ici décembre.

Au 31 août, 11 personnes ont été positionnées sur Sin Le Noble, 5 sur Aniche et 80 personnes en insertion à la Ferme des Vanneaux ont été invitées à une réunion d'information collective le 12 octobre.

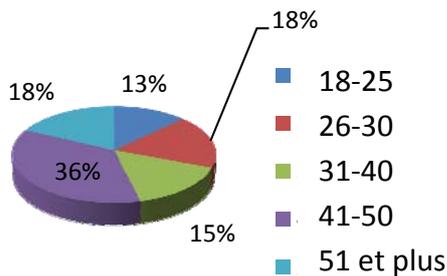


### Profil des personnes accueillies

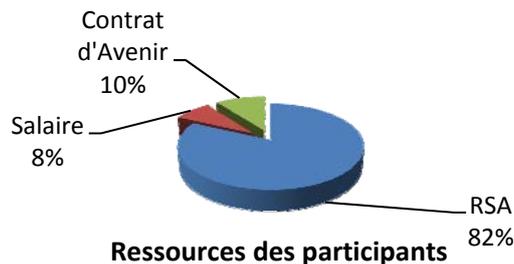
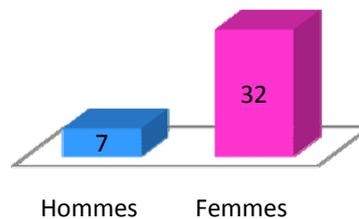
Le public étant essentiellement bénéficiaire du RSA, les difficultés d'accès au logement n'en sont donc que plus importantes.

- Dans le parc privé, cela reste quasiment une mission impossible.
- Dans le parc public, cela signifie parfois que certaines personnes qui sont en demande de mutation (si elles en étaient à leur première demande) ne se verraient pas attribuer le logement dans lequel elles vivent actuellement compte-tenu de leurs ressources...

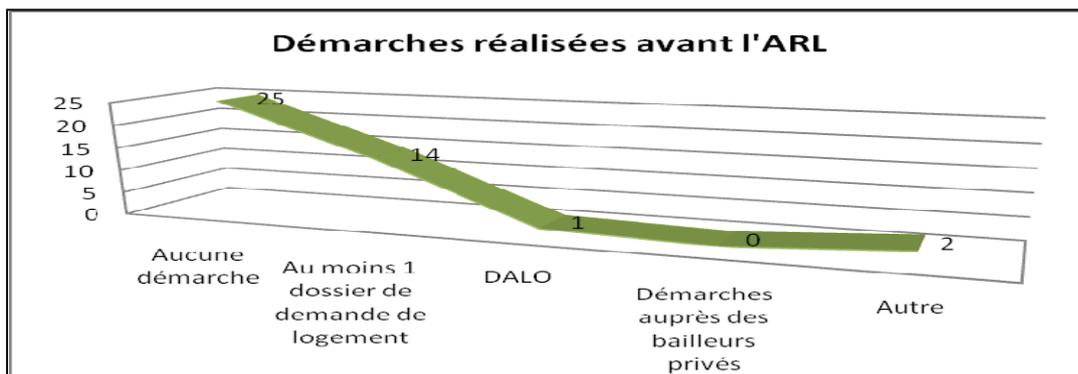
### Répartition par tranches d'âge



### Répartition Hommes/Femmes

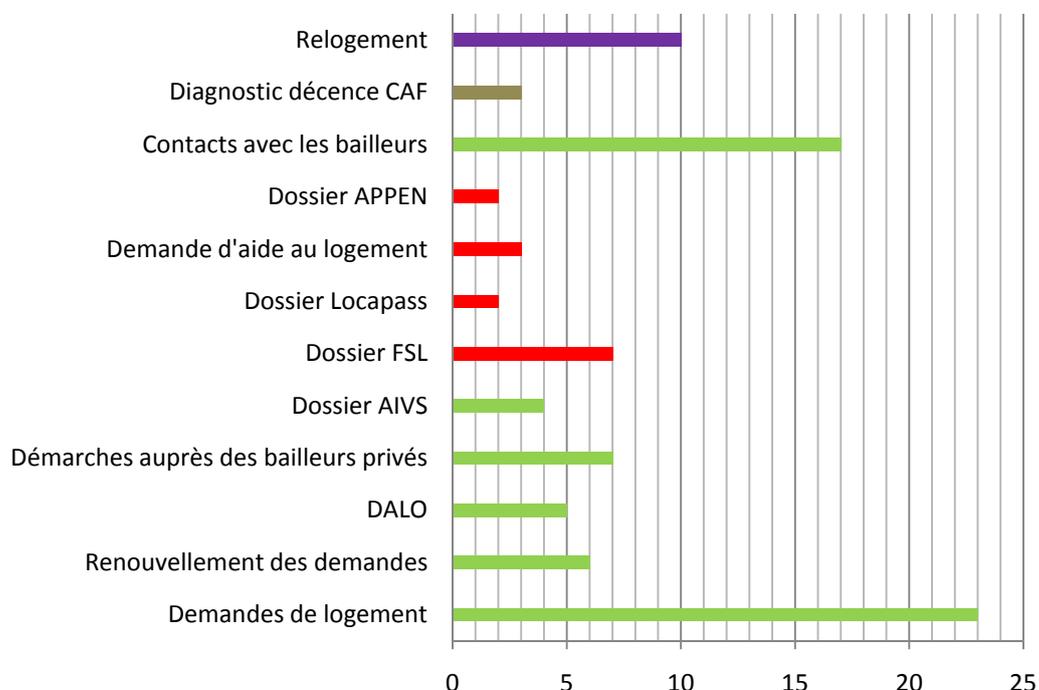


### Démarches réalisées avant l'ARL



Beaucoup de personnes arrivent à l'atelier en ayant l'envie de trouver un logement, mais n'ont pas encore réalisé de démarches en ce sens.

#### Démarches effectuées pendant l'ARL (en nombre de dossiers)



Toutes les démarches administratives nécessaires sont réalisées au cours de l'atelier et sont consignées dans leur classeur par souci d'organisation des recherches.

#### 1.1.4. AES (ACTION EDUCATIVE ET SOCIALE)

##### **Profil des personnes accueillies**

26 femmes et 19 hommes (45 personnes)

Les 45 personnes accompagnées en 2011 sont toutes locataires du bailleur social Partenord. Ces personnes sont orientées par le bailleur vers notre service pour une mesure d'accompagnement de 6 mois renouvelable 1 fois. Un point est fait sur l'évolution de la situation par trimestre auprès de l'agent social Partenord qui a orienté la personne. Le type de la mesure d'accompagnement tient compte des difficultés qui caractérisent la situation. Cette situation est repérée selon 3 critères :

- Impayés de loyer
- Problèmes d'appropriation du logement
- Impayés de loyer et problème d'appropriation du logement.

#### 1.1.5. MISSIONS ANRU (AGENCE NATIONALE POUR LA RENOVATION URBAINE)

Orientations par Partenord des locataires dans le cadre d'une MSA (Mission Sociale d'Accompagnement). La MSA se décompose en deux volets : un accompagnement social au logement et/ou un accompagnement socioprofessionnel.

**A)** Une mission ANRU en cotraitance avec l'association ARPE porteur du projet. ARPE a en charge le volet social, et La Sauvegarde du Nord a en charge le volet socioprofessionnel.

Cette mission concerne les locataires de 329 logements, situés dans le quartier du faubourg Duchâteau à Denain. La mission, quoique ayant débuté en juillet 2011, n'a à ce jour généré que 4 accompagnements socioprofessionnels. Ce retard est lié au démarrage tardif des travaux et à la nécessité de se coordonner avec les autres partenaires et intervenants. Dans ce sens, nous avons participé à deux réunions publiques, quatre CTI (Comité Technique d'Insertion) et cinq rencontres avec les différents intervenants de Partenord. Nous avons également été à l'initiative de deux rencontres entre les différents partenaires locaux intervenant dans le champ de l'insertion professionnelle, ce qui, à terme, sera décisif dans le flux des orientations à venir.

**B)** Une mission expérimentale post-ANRU, démarrée sur le terrain en juillet 2011 et « officiellement » en novembre 2011 suite au retard pour l'obtention de la convention. Elle concerne le quartier du faubourg de Cambrai à Valenciennes. Il s'agit de faire un état de la situation après relogement et après MSA. Cette mission concerne 82 familles. Un échange avec les partenaires du secteur (CCAS et UTPAS - Unité Territoriale de Prévention et d'Action Sociale), a permis de finaliser l'orientation de 64 familles vers notre service. Des accompagnements sont en cours et un bilan de fin d'action est programmé pour avril 2012. L'évaluation se construit au fur et à mesure avec notre partenaire financeur.

#### 1.1.6. REFERENTS RSA

Le référent RSA procède à l'élaboration d'un diagnostic de situation d'une personne dans sa globalité. Ce public nous est orienté par le PLES, qui nous charge de faire le diagnostic de situation de l'allocataire. Après validation de ce diagnostic par le PLES, la personne est orientée vers un suivi social (référents RSA) ou professionnel (Pôle Emploi).

#### **Profil des personnes accueillies**

128 femmes et 28 hommes.

Au cours de l'année 2011, 58 personnes ont été orientées vers notre service. Au total, 156 personnes ont signé un CER (Contrat d'Engagement Réciproque) et sont en suivi social par notre service.

Les personnes sont rencontrées individuellement, dans des locaux repérés (CCAS, Mairie, Maison Des Associations) au sein de leurs communes respectives : Anhiers, Courchelettes, Cuincy, Esquerchin, Flers en Escrebieux, Lambres les Douai, Lauwin Planque, Raches, Raimbeaucourt et Roost-Warendin. Le rythme des rencontres est variable en fonction du projet d'insertion. Les rendez-vous sont espacés de 15 jours à 3 mois maximum.

Des contacts réguliers (téléphoniques, courriers ou e-mails) sont pris afin de faire un point, tant avec les personnes qu'avec les partenaires. Ils permettent des interactions et une cohésion dont chacun en retire des bénéfices : les partenaires à leur niveau d'intervention auprès du public et les participants par une meilleure prise en compte de leurs besoins.

## 1.2. LES ELEMENTS FINANCIERS

---

### **Les éléments financiers du SISAA**

Le SISAA Sud du Département (Douai-Valenciennes-Cambrai) est financé par le Conseil Général et par la Communauté d'Agglomération du Douaisis dans le cadre des Contrats Urbain de Cohésion Sociale (CUCS).

L'année 2011 a été marquée par :

- une montée en charge progressive (ouverture du SISAA : 10 personnes en 2010),
- des moyens financiers en adéquation, à court terme, avec la réalité du fonctionnement,
- des frais de fonctionnement mutualisés (les bureaux du SISAA étant par exemple situés au sein de la Pension de famille).

L'année 2011 se solde par un déficit de 1 683€.

### **Les éléments financiers de la prévention des expulsions domiciliaires**

L'action « prévention des expulsions domiciliaires » est financée par la CAD (Communauté d'Agglomération du Douaisis) dans le cadre des Contrats Urbain de Cohésion Sociale et par la CAF de Douai.

L'année 2011 a été marquée par la fin du financement accordé par le Conseil Général depuis la mise en place de l'action, en 2008, dans le cadre des actions innovantes.

L'année 2011 se solde par un déficit de 1 266€ ; déficit minoré par des éléments hors exploitation (réserves...).

### **Les éléments financiers de l'Atelier Recherche Logement**

L'action « Atelier Recherche Logement », mise en place en 2009 via un financement « Plan de Relance », bénéficie depuis d'une subvention de la CAD dans le cadre des Contrats Urbain de Cohésion Sociale.

L'année 2011 a été marquée par :

- des financements inférieurs au coût de l'action,
- la nécessité financière des actions de type ANRU et MSA, facturées à la prestation et permettant de couvrir le différentiel entre le financement de l'action et son coût.

L'année 2011 se solde par un déficit de 10 486.74€

### **Les éléments financiers des référents RSA**

L'action « Référents RSA » est financée par le Conseil Général.

L'année 2011 a été marquée par des financements inférieurs au coût réel de l'action.

L'année 2011 se solde par un déficit de 12 227€.

### **Les éléments financiers des actions : post-ANRU Valenciennes / Partenord AES**

Il s'agit d'actions financées principalement à la mesure, via facturation sur bon de commande. Elles permettent, de par la mutualisation des moyens qui leurs sont alloués, de générer des excédents conséquents.

- Post-ANRU : l'année se solde par un excédent de 24 896€
- AES : l'année se solde par un excédent de 18 011€

### 1.3. LES RESSOURCES HUMAINES

---

Nombre de salariés	15 salariés pour 11,1 ETP. 1 chef de service a été embauché en octobre 2010. <b>SISAA</b> : 7 salariés pour 5,5 ETP. Le remplacement de la psychologue clinicienne en arrêt maladie n'est pas pris en compte dans ces chiffres, <b>Atelier Recherche Logement</b> : 1 salarié pour 0,8 ETP, <b>Prévention des expulsions domiciliaires</b> : 1 salarié pour 0,4 ETP, <b>AES</b> : 1 salarié pour 0,4 ETP, <b>Missions ANRU</b> : 2 salariés pour 1 ETP, <b>Référents RSA</b> : 2 salariés pour 2 ETP.
Qualifications	Psychologue clinicienne – Educateurs spécialisés – Assistante sociale – Conseiller en économie sociale et familiale – Esthéticienne médico-sociale – Comportementaliste (diplôme universitaire franco-québécois) – Chargée d'insertion professionnelle (Maîtrise d'ingénierie pédagogique et de la formation) – Chef de service éducatif.
Accueil de stagiaires	Aucun stagiaire n'a été accueilli en 2011, au regard du démarrage récent des différentes actions telles que le SISAA, la Pension de famille (anciennement Maison relais) et les missions ANRU.
Formations 2011	Participation aux rencontres et synergies de la FNARS. Formation SST (Sauveteur Secouriste du Travail).

### 1.4. LA DEMARCHE D'ÉVALUATION INTERNE

---

Il n'y a pas de démarche d'évaluation interne au SISAA. Cependant, nous devons fournir des rapports annuels d'activité aux financeurs et effectuer, dans ce cadre, une évaluation de l'activité des salariés avec analyse des pratiques et mises en perspectives.

L'animation de comités de suivis et de comités de pilotage fait office d'évaluation.

S'agissant de financements subventionnés, l'évaluation est indispensable dans un souci de continuité.

## 2. UN COMPARATIF AVEC LES REFERENCES INITIALES

---

### **SISAA**

Dans le cadre de l'accompagnement psycho-social, le projet fait état d'une prise en charge totale pour les trois Directions Territoriales (Douai, Cambrai et Valenciennes), prévue pour 210 allocataires. Le service a accompagné 244 personnes.

### **Atelier Recherche Logement**

Cette action souffre d'un manque de positionnement de la part des prescripteurs et d'assiduité de la part des participants. Un nouveau groupe sur la commune de Roost-Warendin, en lien avec les

salariés en insertion de la Ferme des Vanneaux et la mairie, devrait permettre de nouveaux positionnements.

### **Prévention des expulsions domiciliaires**

Le refus d'accompagnement par les ménages est important et ne permet pas d'atteindre le nombre d'accompagnement cité dans le projet : 19 accompagnements pour 44 orientations. Cette action est en pleine mutation et devrait, en 2012, s'adresser aux ménages en situation d'impayés de loyer et/ou en situation d'expulsion.

### **AES et missions ANRU**

Cet accompagnement se fait à la demande du bailleur. Il n'y a pas un nombre préétabli de locataires à accompagner.

### **Référents RSA**

Cette action est en lien direct avec le Conseil Général, et plus précisément le PLES de Douai qui est à la fois le prescripteur et le financeur. 154 allocataires du RSA sont en CER, et accompagnées par les référents RSA pour un nombre attendu de 240. Il faut ajouter à ce chiffre le nombre de personnes diagnostiquées « en insertion professionnelle » et orientées vers Pôle Emploi. Ces personnes ne sont pas comptabilisées dans nos effectifs et ont en général été vues une fois par le référent RSA.

## **3. UN COMPARATIF AVEC L'ANNEE PRECEDENTE**

---

### **SISAA**

Nous n'avons pas d'éléments de comparaison avec l'année précédente étant donné le démarrage de l'action au 1<sup>er</sup> octobre 2010. Le dernier trimestre 2010 avait surtout permis de présenter l'action sur les trois territoires concernés (Douai, Cambrai et Valenciennes).

### **Prévention des expulsions domiciliaires :**

En 2010, 47 orientations avaient été faites. Ces orientations avaient donné lieu à 16 accompagnements pour 31 refus. En 2011, 44 orientations ont été faites. Elles ont donné lieu à 19 accompagnements et 25 refus. Nous enregistrons plus d'accompagnements pour moins d'orientations, ce qui s'explique par une orientation faite plus en amont dans le déroulement de la procédure d'expulsion.

## **4. LES MESURES DE REEQUILIBRAGE A METTRE EN PLACE : « PERSPECTIVES 2012 »**

---

### **SISAA**

- Une demande de temps de psychologue clinicienne est actée auprès de la DT (Direction Territoriale) de Cambrai au regard des besoins d'accompagnements spécifiques attendus et repérés par les prescripteurs.
- Une demande de temps complémentaire de travailleur social et d'esthéticienne médicosociale est actée auprès de la DT de Valenciennes, pour faire face au volume de prescriptions. Par défaut de financement complémentaire, nous avons interpellé les responsables de la DT afin de diminuer le secteur géographique d'intervention de manière à pouvoir poursuivre un accompagnement de qualité, en lien avec le projet initial.

- La question d'un local repéré sur la DT de Valenciennes est à réfléchir pour l'année 2012, si l'activité devait se développer.
- Mise en place d'une nouvelle grille d'indicateurs d'activité commune aux deux SISAA du pôle Inclusion Sociale.

#### **Atelier Recherche Logement**

- Cette action sera, en 2012, sous la responsabilité du chef de service du CHRS pour faciliter les parcours d'insertion par le logement. Il s'agit d'être en adéquation avec la politique qui impulse l'idée du « logement d'abord ».

#### **Prévention des expulsions domiciliaires**

- Cette action sera, en 2012, également sous la responsabilité du chef de service du CHRS afin de faciliter les parcours d'insertion par le logement. Le projet vit une mutation qui devrait permettre également une prise en charge dès les premiers impayés de loyer. Un travail de sensibilisation des bailleurs est à engager dans ce sens.

#### **AES**

- Sensibilisation des autres bailleurs pour développer ce type d'action sur le secteur de Douai.

#### **Missions ANRU**

- Un travail auprès de Partenord (financier) est engagé et à poursuivre pendant l'année 2012 afin de construire l'évaluation de notre intervention à Valenciennes et Denain.
- Le service a répondu, conjointement avec l'association ARPE, à un appel à candidature pour une mission ANRU à Sin le Noble. Une réponse devrait être apportée courant mars 2012.

#### **Référents RSA**

Des nouvelles orientations stratégiques portant sur l'évolution du dispositif RSA validées lors du CDI du 29 septembre 2011 devraient entraîner une croissance des orientations.

De manière transversale à toutes les actions développées au sein du Dispositif du Douais, nous intégrons la dimension « accès à la culture » dans le parcours d'insertion, en partenariat avec les autres services du Pôle Inclusion Sociale.

## **5. ZOOMS**

---

### **5.1. ZOOM SUR « LES INVISIBLES »**

Le PLES de Douai a confié, au cours de l'année 2011, une mission spécifique au SISAA SUD du Département. Il s'agissait d'entrer en contact avec les personnes allocataires du RSA, diagnostiquées « en insertion sociale », mais ne répondant plus au référent pour établir le Contrat d'Engagement Réciproque. Cette mission, qui consistait à amener l'allocataire à reprendre contact avec son référent, a été intégrée dans le projet initial et a concerné 37 personnes. Elle devrait se poursuivre en 2012 et être davantage valorisée dans notre bilan annuel.

## 5.2. ZOOM SUR LES NOUVELLES MESURES DEPARTEMENTALES

---

2012 devrait voir un assouplissement des mesures d'orientations des bénéficiaires du RSA, avec un clivage moins strict entre « social » et « emploi ». Néanmoins, 2012 verra aussi la mise en œuvre des « réductions – suspensions ». Cela est à suivre de près afin d'éviter de nouvelles difficultés financières et principalement en matière d'impayés.

**A.4. PENSION DE FAMILLE DE ROOST-WARENDIN (ANCIENNEMENT « MAISON RELAIS »)**

<b>FICHE DE PRESENTATION DE LA STRUCTURE</b>	
<b>Adresse :</b> 78, impasse d'Alençon 59286 ROOST-WARENDIN	LEBRUN Jean-Marc, Directeur du Dispositif du Douaisis GUILLUY Albert, Chef de Service Educatif
<b>Projet d'établissement</b>	<p>La Maison Relais/Pension de Famille est née de la volonté municipale de répondre à l'une des problématiques récurrentes d'une part de la population. Un nombre important de personnes de plus de 40 ans, isolées, vivent en cohabitation de façon précaire.</p> <p>La ville a alors sollicité La Sauvegarde du Nord, déjà implantée sur la commune, pour porter le projet en lien avec le bailleur social SIA.</p> <p>L'objectif est de répondre aux besoins des personnes qui, sans nécessiter un accompagnement social lourd, ne peuvent, du fait de leur isolement social et affectif, trouver à échéance prévisible un équilibre de vie dans un logement individuel autonome.</p> <p>La Maison Relais/Pension de Famille est composée de 17 logements, dont 15 studios et 2 T2, ainsi que d'un « îlot » central comprenant une salle de vie, une cuisine, un bureau, un local à vélos et deux celliers.</p>
<b>Habilitation et public</b>	<p><b>Habilitation :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Agrément « gestion locative »</li> <li>- Convention APL logement-foyer.</li> <li>- Agrément « Maison Relais/Pension de Famille ».</li> </ul> <p><b>Public :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Il s'agit de personnes : <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ âgées de plus de 40 ans,</li> <li>➤ isolées,</li> <li>➤ vivant des minima sociaux (RSA-AAH-ASS...),</li> <li>➤ provenant essentiellement de l'arrondissement du Douaisis et ayant connu la rue ou des passages en hébergement d'urgence ou en CHRS (en référence à la circulaire relative à la mise en œuvre du programme 2005 « Maison Relais/Pension de Famille, de l'action 2 du programme « Politiques en faveur de l'inclusion sociale »).</li> </ul> </li> </ul> <p>Les personnes doivent répondre aux critères d'éligibilité définis par le PDALPD (Plan Départemental d'Accès au Logement des Publics Défavorisés).</p> <p>Une mixité des publics est nécessaire pour un équilibre de la structure au regard des difficultés sociales, psychologiques...</p>
<b>Obligations officielles</b>	Ouverture 365 jours par an

## 1. L'ACTIVITE REALISEE

---

### 1.1. LE « VOLUME D'ACTIVITE »

La Maison Relais/Pension de Famille de Roost-Warendin accueille 19 locataires de plus de 40 ans : 4 femmes et 15 hommes. Les 15 studios sont occupés depuis l'ouverture de la Pension de famille, à savoir le 1<sup>er</sup> juillet 2010. Le premier logement « couple » a été attribué le 1 janvier 2011. Le second a été attribué en octobre 2011. Cette date d'attribution tardive du second T2 est liée principalement au délai qui a permis la remise en état de celui-ci (le logement ayant été incendié pendant les travaux). Nous ne pouvons faire abstraction du fait que les candidatures pour les logements T2 ont été peu importantes.

#### **Les personnes accueillies**

15 hommes et femmes seuls ; 2 couples

6 personnes ont entre 40 et 49 ans, 11 ont entre 50 et 59 ans, 2 ont plus de 60 ans.

50% des résidents nécessitent un accompagnement médical (souffrance psychique, addiction, maladies chroniques...).

#### **Les ateliers collectifs**

**Ateliers « cuisine »** : une fois par mois, le jeudi matin.

L'atelier est suivi d'un repas partagé.

Il permet l'apprentissage de techniques simples et reproductibles. L'équilibre alimentaire tient une place importante (fruits et légumes de saison...). Il permet à chacun de s'inscrire dans une tâche collective, de favoriser les échanges de savoir. Les savoir-faire et les savoir-être sont valorisés. C'est aussi l'occasion d'aborder les règles d'hygiène.

**Atelier « potager »** : de mars à octobre.

Soutenu par les encadrants techniques de la Ferme des Vanneaux, les résidents ont pu créer un potager. Cet atelier a également été prétexte à de nombreux échanges avec la Ferme des Vanneaux (visite sur site, germination des graines en serre...). Les légumes récoltés ont été utilisés pour l'élaboration des repas collectifs. Un « mini marché » des produits de la Ferme des Vanneaux a été organisé régulièrement au sein de la Pension de famille.

**Atelier « créatif »** : chaque mardi après-midi.

De manière à permettre aux personnes d'investir leur logement et « l'îlot collectif », les résidents ont pu utiliser différentes techniques et divers supports pour créer des objets décoratifs : du dessin, de la peinture, de la photo, du collage pour réaliser des pèles-mêles, des tableaux, du scrapbooking...

#### **Sorties collectives**

A la demande des résidents ou suite aux propositions des hôtes de la Pension de famille : cinéma, ballades, bowling, visites de zoo, excursions à la mer.

#### **Organisation de temps conviviaux**

Nous avons organisé des moments conviviaux à l'occasion des temps forts de l'année : Noël, Pâques, l'épiphanie, la chandeleur, les anniversaires... Ces moments donnent du sens au « vivre ensemble ». C'est en faisant vivre les traditions et les rituels de manière chaleureuse que certains retrouvent le goût du contact avec l'autre, si souvent mis à mal par l'isolement.

### **Les réunions « résidents – équipe »**

Ces temps de rencontre sont proposés à l'ensemble des résidents de la Pension de famille. Ils sont animés par le chef de service ou les hôtes. Il s'agit d'aborder le fonctionnement, les actions collectives, les difficultés rencontrées, etc. Si les premières rencontres ont eu un rôle important dans l'expression des conflits et des tensions, aujourd'hui elles ont un rôle de régulation et de réflexion collective où s'exprime davantage le respect de la place de chacun.

Quelques-uns des points traités : les travaux, les relations de voisinages, le planning de nettoyage des espaces collectifs, l'organisation des fêtes de fin d'année, l'organisation des activités...

### **Le rôle des hôtes des Pensions de famille**

Les deux hôtes (1,5 ETP) accompagnent au quotidien les résidents. Au-delà de l'organisation des temps collectifs, ils ont un rôle central permettant aux résidents de s'approprier et d'entretenir leur logement. Ils accompagnent physiquement les personnes pour soutenir les démarches administratives, de soins, de courses et d'organisation de la vie quotidienne.

### **Les partenariats développés :**

Les partenariats développés visent à apporter les réponses pertinentes aux besoins des personnes à deux niveaux (individuel et collectif) :

- Dans le cadre de l'accompagnement individuel, partenariats développés avec :
  - o les référents sociaux (Conseil Général, PACT du Douaisis...),
  - o les référents RSA, le CMP de Roost-Warendin,
  - o l'équipe mobile de psychiatrie,
  - o les services tutélaires,
  - o le SAVS,
  - o les professionnels de santé,
  - o la CAF de Douai,
  - o etc.
- Dans le cadre des actions collectives, partenariats développés avec :
  - o le SIRA (Syndicat Intercommunal de la Région d'Arleux) pour développer l'accès à la culture,
  - o le Forum de l'insertion (groupe d'expression et de participation des personnes bénéficiaires du RSA).

## **1.2. LES ELEMENTS FINANCIERS**

La pension de famille de Roost-Warendin est financée par l'état (DDCS) à concurrence d'un montant forfaitaire équivalent à 16 euros par jour et par locataire, soit 110 960€ pour l'année 2011.

Les locataires versent mensuellement une redevance, correspondant au loyer diminué de l'APL, celle-ci étant perçue directement par l'institution. Cette redevance intègre également les charges individuelles (propres au logement) et collectives de la Pension de famille.

Les principaux postes de dépenses sont :

- les charges de personnel (65%),
- les dépenses en eau, en gaz et les dépenses liées à EDF (9.5%),
- les services extérieurs : loyers, entretien, assurance (13%).

L'activité de l'année 2011 s'achève sur un excédent de 1 899€.

### 1.3. LES RESSOURCES HUMAINES

---

Nombre de salariés	1,5 ETP hôtes. Depuis octobre 2010, il y a un ETP de chef de service. Le chef de service « accompagnement social » du Dispositif du Douaisis a en charge le SISAA, les actions logements, les référents RSA, 2 projets ANRU et la Pension de Famille.
Qualifications	Educateur spécialisé et Conseillère en économie sociale et familiale.
Accueil de stagiaires	Au regard de l'ouverture récente, l'année 2011 n'a pas permis l'accueil d'un stagiaire. Nous réfléchissons à cette éventualité pour l'année 2012.
Formations 2011	Aucune

### 1.4. LA DEMARCHE D'ÉVALUATION INTERNE

---

Les pensions de famille n'entrent pas dans le cadre de la loi 2002-2 pour ce qui est des évaluations internes et externes.

Cependant le mode de subvention de ce service oblige à fournir des bilans et évaluations à nos financeurs. De plus, des comités de suivi et de pilotage sont organisés deux fois par an avec nos partenaires, et ceux-ci ont pour fonction de vérifier l'adéquation entre les besoins des locataires et l'offre de service de la structure.

Les hôtes de la Pension de famille participent à un groupe de réflexion commun aux différentes Pensions de famille du Pôle Inclusion Sociale de l'association.

Ils participent également au groupe de travail régional « hôtes de maison relais » de la FNARS.

Ces deux instances permettent des échanges et des questionnements sur les pratiques professionnelles. Ce travail participe à une forme d'évaluation interne lors des réunions de service.

## 2. UN COMPARATIF AVEC LES REFERENCES INITIALES

---

Accueil de 19 locataires.

Des travaux de remise en état ont été réalisés concernant un T2, qui avait brûlé pendant les travaux de construction et n'ont pas permis sa mise en location avant septembre.

## 3. UN COMPARATIF AVEC L'ANNEE PRECEDENTE

---

2010 est l'année d'ouverture de la Pension de Famille. Les studios ont tous été occupés dès l'ouverture en juillet 2010. Pour tous, l'année 2010 a été le temps de faire connaissance et, moins agréable, « d'essayer les plâtres » d'une nouvelle construction. L'année 2011 a été riche en échanges, ce qui a permis une évolution des relations tant entre les locataires, qu'avec l'équipe d'hôtes : nous sommes passés des doléances à l'expression de souhaits, de désirs ; de l'expression d'individualisme nous sommes passés à des choix communs, à une entraide et à une bienveillance de l'un par rapport à l'autre.

Les ateliers « cuisine », « sorties », « potager » et les « ateliers créatifs », ont vu le jour en 2011 et ont largement contribué à une évolution positive des relations interpersonnelles. L'arrivée des deux couples, profil souhaitable préalablement réfléchi et établi par l'équipe au regard des problématiques rencontrées, a permis un rééquilibrage et une dynamisation du groupe.

Le partenariat convenu de l'année 2010 a donné place à un réel travail partenarial en 2011 autour des situations individuelles. Au-delà de la prescription, les échanges entre les référents sociaux des personnes, les acteurs impliqués dans leur accompagnement, et les personnes elles-mêmes, permettent aujourd'hui d'envisager réellement des projets de vie.

#### 4. LES MESURES DE REEQUILIBRAGE A METTRE EN PLACE : « PERSPECTIVES 2012 »

La Pension de Famille comptabilise sa première année pleine de fonctionnement et le travail mis en place par l'équipe d'hôtes doit se poursuivre et être conforté. La participation aux ateliers est plus importante aujourd'hui, et un « noyau dur » de participants a été constitué. L'accompagnement en Pension de famille nécessite de prendre en compte deux dimensions : celle du groupe et celle de l'individu. Nous poursuivons sans cesse un travail d'équipe, de réflexion qui nous permet de prendre en compte ces deux dimensions et de les entremêler savamment au service des projets individuels et collectifs.

- ⇒ Les missions de l'hôte, nouveau métier, sont à affiner.
- ⇒ Développer de nouveaux partenariats pour répondre davantage aux besoins des personnes dans l'accompagnement individuel (santé, autonomie...) et dans les temps collectifs.
- ⇒ Mettre en place un « Conseil de concertation » au sens du décret n° 2007-1660 du 23 novembre 2007.
- ⇒ Favoriser l'inscription des résidents dans la vie de la « cité » : activités extérieures organisées par les associations locales, les centres sociaux, etc.
- ⇒ Poursuivre les démarches éco-citoyennes (mise en place de composteurs, promotion du vélo, promotion du tri sélectif...).
- ⇒ Réviser les protocoles d'admission et de liste d'attente (en lien avec les partenaires) : prévision de points trimestriels sur les demandes en attente.

#### 5. ZOOM SUR DES SITUATIONS COMPLEXES

Les hôtes sont de plus en plus confrontés à des situations complexes, et la nature du projet qui doit garantir un suivi par le référent d'origine est largement remis en cause. Les hôtes en arrivent à devoir gérer seuls les difficultés.

On s'interroge sur le devenir pour ces personnes dont on fait le constat, en lien avec la FNARS, qu'il existe peu de sorties des Pensions de famille. Une saturation rapide est à prévoir.

## B. DISPOSITIF HEBERGEMENT

Directeur du Dispositif : Alain MOREL

### B.1. CHRS « RESIDENCE SARA » A LILLE

FICHE DE PRESENTATION DE LA STRUCTURE	
<b>Adresse :</b> 80, rue de Condé 59000 LILLE	M. BOSSARD Sébastien, chef de service éducatif du CHRS
<b>Projet d'établissement</b>	Service d'accueil, d'hébergement, d'accompagnement des familles ayant des problèmes de logements, de réinsertion sociale. Il s'agit de faire accéder ou d'aider les personnes à recouvrer une autonomie personnelle et sociale via, prioritairement, leur relogement pérenne.
<b>Habilitation et public</b>	<b>Habilitation</b> de la DDCS pour les 117 places du CHRS. <b>Public</b> : familles, couples, parents isolés avec enfants.  Mise à disposition de 39 appartements meublés, du studio au type V, répartis en deux catégories : 18 appartements sur un même lieu (la résidence Sara), 21 appartements situés sur la communauté urbaine de Lille, 24 locations avec des bailleurs publics, 11 locations avec des bailleurs privés, 4 logements en convention de mise à disposition avec une municipalité sur LMCU.  <b>Habilitation</b> du Conseil Général pour 10 places. <b>Public</b> : accueil mère-enfant (3 ans).
<b>Obligations officielles</b>	Minimum de 98% de taux occupation sur l'année. Les orientations pour l'accueil du public au sein du CHRS passent exclusivement par le Service Intégré de l'Accueil et l'Orientation (SIAO)

## 1. L'ACTIVITE REALISEE

### 1.1. LE « VOLUME D'ACTIVITE »

#### L'ACTIVITE « DDCS » (117 PLACES).

41 168 journées ont été effectuées.

Le taux d'occupation était de 96.40 %.

164 personnes ont été hébergées, ce qui représente 44 familles. Plus précisément, cela correspond à 26 hommes, 41 femmes, 97 enfants dont 88 mineurs et 9 majeurs accompagnant les parents.

3 naissances déclarées dans l'année.

#### **Typologie familiale**

Analyse de l'âge des personnes accueillies

- les deux tiers de la population accueillie ont moins de 25 ans (soit 60.35 %),
- plus de la moitié de la population accueillie est mineure (soit 53.65 %),
- un tiers de la population est dans la tranche d'âge des 25/45 ans (soit 31.7 %),
- la population des 45 /65 ans est représentée à 7.92 %,
- aucune personne de plus de 65 ans n'a été accueillie.

### Compositions familiales

Les compositions familiales sont représentées à égalité (47.72%) :

- Soit des adultes seuls avec enfants (21 familles), majoritairement avec 1 enfant (38 %),
- Soit des couples avec enfants (21 familles), majoritairement avec 3 enfants au minimum (62 %).
- Notons qu'il y a deux couples sans enfant.

### Nationalités

19 nationalités dont celle française sont représentées au sein du CHRS.

- 20.89% des adultes représentés sont français,
- le continent africain représente 44.77% des adultes accueillis. Au sein de cette statistique, la nationalité algérienne est la plus représentée (60%),
- l'Europe de l'Est représente 31.34% des adultes accueillis. Au sein de cette statistique, la nationalité géorgienne est la plus représentée (33.33%).

### Origine de la demande

Le motif principal de la demande d'accueil reste pour la majorité (pour 52 % des personnes) une situation d'accueil d'urgence. Plus de 20 % des motifs des demandes sont des sorties d'hébergements précaires, insalubres.

### Situation des adultes accueillis à leur entrée au CHRS

- 38.8 % des adultes accueillis n'avaient aucune ressource à leur entrée au CHRS,
- 38.81 % n'avaient jamais travaillé et 14.93 % étaient dans l'impossibilité administrative ou médicale de pouvoir exercer une activité,
- plus de 65% des adultes accueillis avaient un niveau de formation égal ou inférieur au niveau V (BEP, CAP, BEPC) dont plus de 59% sans qualification,
- plus de 21% des adultes, à leur arrivée, n'avaient soit pas de couverture sociale, soit les Aides Médicales d'Etat (AME). 33 % avaient la CMU (Couverture Maladie Universelle) de base.

### Les sorties en 2011 des familles accueillies

Cette année nous aura permis d'accompagner, pour la partie DDCS, 12 familles vers un relogement, ce qui représente 52 personnes.

- Nous avons pris acte et accompagné deux séparations de couples et le placement d'un enfant.
- 48% des familles relogées avait été prises en charge pendant plus de 2 ans.

## 1.2. LES RESSOURCES HUMAINES

---

Nombre de salaires	L'équipe est composée de 12 salariés (11.5 ETP).
Qualifications	1 homme d'entretien bâtiment. 11 travailleurs sociaux : 1 chef de service éducatif, 7 éducateurs spécialisés, 1 moniteur éducateur, 1 conseiller Insertion professionnelle, 1 conseiller économique social et familial. 1 homme d'entretien bâtiment.
Accueil de stagiaires	Deux stagiaires ES en stage (durée de 9 mois).
Formations 2011	Sur le volet « Pôle » du plan de formation : 4 salariés. Sur le volet associatif du plan de formation (actions transversales) : 2 salariés. Sur les crédits professionnels et autres : 1 salarié. Formation interne au service : participations à 3 colloques (cela a concerné 2 salariés).

## 1.3. LA DEMARCHE D'ÉVALUATION INTERNE

---

Tout d'abord, notons que le projet de service a été écrit, avec l'ensemble du service, en 2007. Il sera retravaillé dans l'année 2012 en lien avec la réécriture du projet d'établissement, de dispositif, voire de pôle.

En ce qui concerne la démarche d'évaluation interne, l'année 2008-2009 a vu aboutir la mise en place de la démarche d'évaluation interne (1<sup>er</sup> édition en octobre 2009). Notre volonté s'est appuyée sur une démarche participative mobilisant toutes les personnes salariées ainsi que les stagiaires. Nous nous sommes appuyés sur « CHRS+ », le référentiel d'évaluation de la qualité des centres d'hébergement et de réinsertion sociale. Il comportait 11 références thématiques. L'année 2010 nous a permis de réévaluer et ajuster (2<sup>ème</sup> édition avril 2010) la mise en œuvre de notre pratique et de son organisation. Le rapport d'évaluation interne sera produit aux instances de contrôle et de tarification courant 2012.

## 2. UN COMPARATIF AVEC LES REFERENCES INITIALES

---

Cette année, nous pouvons noter un taux d'occupation inférieur de 1.60% à celui qui est préconisé par notre tutelle, la DDCS (98%).

- Ce taux s'explique, en partie, par la mise en conformité PMR de deux logements sur la résidence SARA. Cela a engendré une incapacité à accueillir pour une période de 3 mois, soit 90 jours. Ainsi, 10 places par jour inoccupées, multipliées par les 90 jours d'immobilisation, nous donnent un total de 900 journées. Cela est une première explication au taux d'occupation inférieur aux préconisations.
- A la suite de ce calcul, il reste un différentiel négatif de 0.59%, soit l'équivalent d'un accueil « parent isolé avec 1 enfant » sur moins d'1 mois. Notons notre difficulté à proposer de l'hébergement adapté (en termes de capacité d'accueil) aux personnes orientées par le SIAO (principalement des familles). En effet, nous avons trop de studios et d'appartements de types I/II, et pas assez de Type IV/V.

### 3. COMPARATIF AVEC L'ANNEE PRECEDENTE

---

Au cours du temps, nous notons les évolutions suivantes :

- une augmentation constante de nationalités différentes représentées au sein du CHRS (12 en 2009, 17 en 2010, 19 en 2011),
- une stagnation, voire une légère baisse, dans le relogement des familles (7 familles en 2009, 14 familles en 2010, 12 familles en 2011),
- une baisse significative du temps de présence des familles en CHRS avant leur relogement, un turn-over plus rapide (58 % en 2010 contre 48 % en 2011).

### 4. LES MESURES DE REEQUILIBRAGE A METTRE EN PLACE : « PERSPECTIVES 2012 »

---

Nous devons continuer à réadapter nos offres et nos capacités d'hébergement aux compositions familiales proposées ces deux dernières années. Il y a effectivement un triplement (de 20 % en 2010 à plus de 60% 2011) des compositions familiales du type « couples avec 3 enfants et plus ».

## B.2. CHU « SAINT-ANTOINE » A LILLE

FICHE DE PRESENTATION DE LA STRUCTURE	
<b>Adresse :</b> 329, boulevard Victor Hugo 59000 LILLE	Alain Morel : Directeur du Dispositif Hébergement Ludovic Dubus : Chef de Service Educatif
<b>Projet d'établissement</b>	Accueil de familles SDF (Sans Domicile Fixe) orientées par le SIAO (Service Intégré d'Accueil et d'Orientation). Public accueilli en continu, jour et nuit, sans limitation dans la durée du séjour.
<b>Habilitation et public</b>	Hébergement d'Urgence de familles : 90 personnes (CHU St Antoine), soit 120 personnes accueillies au total avec le CHU « La Sablière ».

### Présentation de l'établissement

L'accueil d'urgence Saint Antoine a ouvert ses portes en 2003 dans les locaux d'un ancien hôpital mis à disposition pour 6 mois par l'association Fréon-Vrau. Cette mise à disposition s'est renouvelée jusqu'à ce jour. Le dernier renouvellement court jusqu'en avril 2012. Un projet de délocalisation est en cours sur la métropole lilloise. Il devrait aboutir en 2014.

Les CHU ont pour vocation d'accueillir de manière immédiate et inconditionnelle toute personne faisant appel au 115. Ils ont une mission de mise à l'abri, de diagnostic et d'orientation vers d'autres structures plus adaptées.

Ainsi l'équipe éducative accompagne les familles sur :

- le maintien ou l'ouverture des droits (droit au séjour, santé, aide juridictionnelle...),
- la scolarisation des enfants,
- le maintien d'une vie familiale la plus « normale » possible, ainsi que l'inscription dans des réseaux sociaux,
- le maintien de la qualité des conditions d'hébergement,
- l'ouverture sur le monde extérieur à travers des sollicitations culturelles,
- la régulation du « vivre ensemble ».

Dans cette optique, Saint Antoine met à disposition des pièces meublées que les familles peuvent réaménager à leur gré, ainsi que des équipements collectifs et individuels pour cuisiner et des machines à laver.

Les familles ont la possibilité d'entrer et sortir librement, de recevoir, voire d'héberger ponctuellement des amis ou de la famille...

Des activités de type « Lis avec moi », « La Boite à Mots », l'aide aux devoirs et l'inscription dans les événements culturels du quartier sont proposées aux familles et à leurs enfants.

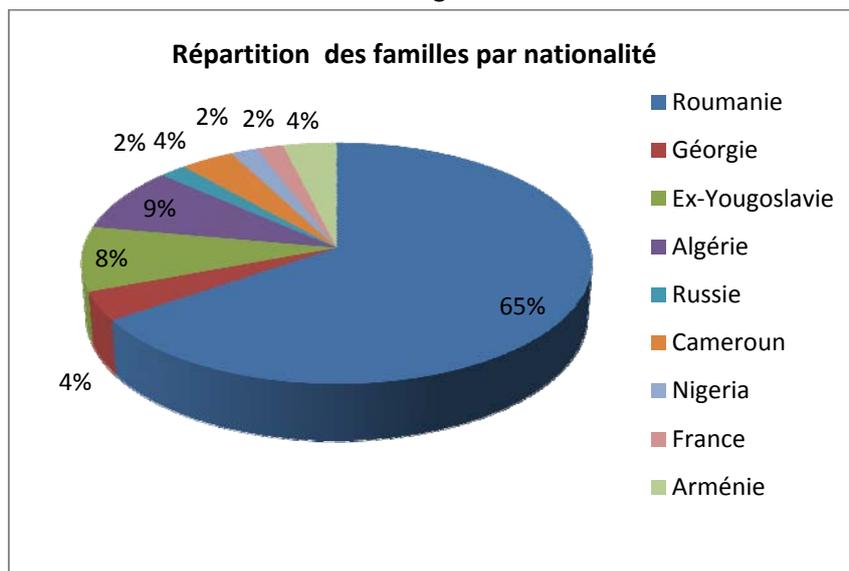
### 1. L'ACTIVITE REALISEE

#### 1.1. LE « VOLUME D'ACTIVITE »

##### a) Statut, origine géographique et nationalité des personnes accueillies

Le CHU St Antoine accueille les familles orientée par le SIAO (Système Intégré d'Accueil et d'Orientation) sans conditions d'entrée.

En effet, toute personne à la rue et quelle que soit son origine et sa régularité de séjour en France, est potentiellement en situation de détresse et doit pouvoir bénéficier, si elle le souhaite, d'une prise en charge inconditionnelle dans une structure d'urgence.



En 2011, le CHU a accueilli 104 personnes, nous pouvons observer que les personnes sont majoritairement de nationalité roumaine. Cette proportion a augmenté, puisqu'en 2010 le Centre d'Hébergement d'Urgence n'avait hébergé que 50 % de personnes de nationalité roumaine.

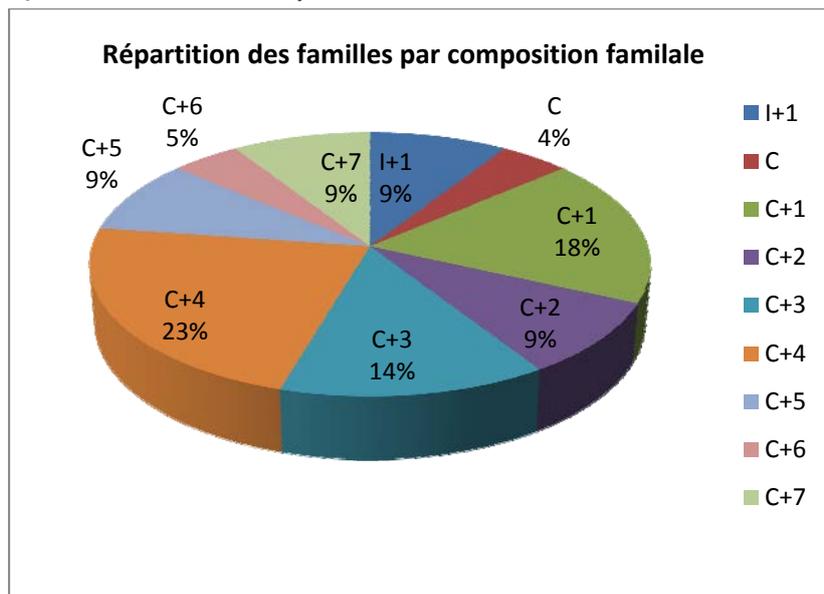
Ceci s'explique notamment par le fait que la majorité des familles qui demandent un hébergement au SIAO sont roumaines. Elles font l'objet de restrictions quant à l'accès à l'emploi ; elles sont dans une situation administrative leur donnant accès uniquement à des CHU. Elles ne peuvent intégrer des CHRS ou un logement.

Les autres nationalités représentées sont souvent des familles qui sont en attente de régularisation. Lorsqu'elles obtiennent un titre de séjour, les réorientations vers d'autres dispositifs de réinsertion sont alors facilitées.

A noter, pour finir, que les personnes françaises accueillies au CHU sont uniquement des enfants dont le parent français n'est pas pris en charge par le centre d'hébergement.

En 2011, nous n'avons pas accueilli de familles uniquement françaises. Celles-ci sont généralement orientées directement en CHRS ou en logement.

## b) Les différentes compositions familiales accueillies

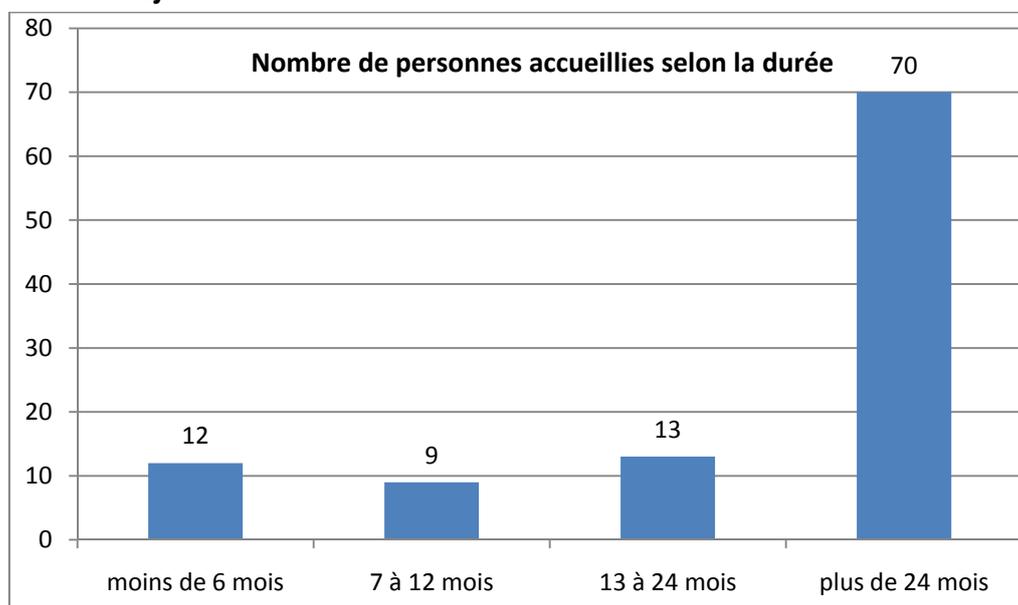


- Les nombres (+ 1 ; + 2 ; ...) correspondent au nombre d'enfants
- C = Couple
- I = Individuel

En 2011, 22 familles ont séjourné à St Antoine, soit 104 personnes. Cela correspond à 42 adultes et 64 enfants. 9 % des familles étaient monoparentales. Plus de 43 % des familles étaient constituées d'au moins un couple et de quatre enfants.

Cela nous a obligés à être attentifs quant à la répartition des pièces, au confort des familles, à faire en sorte que adultes, enfants, adolescent(e)s puissent vivre décentement en disposant d'une « relative » intimité.

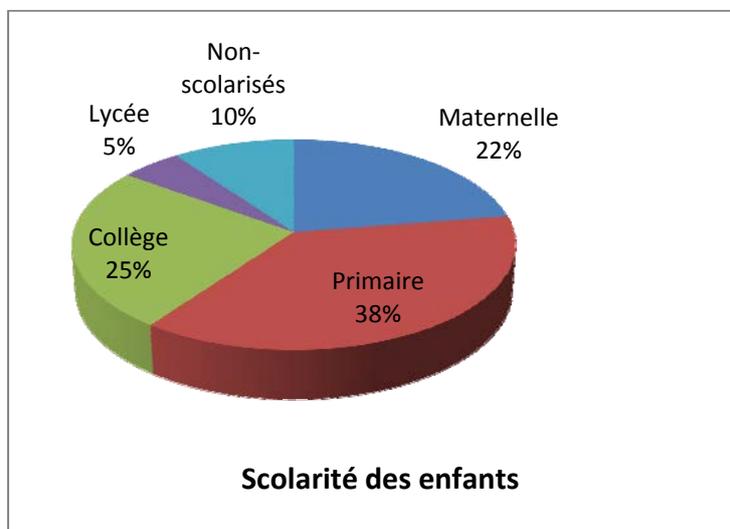
## c) La durée de séjour des familles accueillies



La durée des séjours tend à s'allonger du fait d'une forte proportion de familles sans accès au travail et donc sans droit au logement, ou d'une réorientation vers un dispositif de réinsertion sociale. Ainsi, certaines familles sont hébergées depuis 2007 (depuis la mise en place du PARSA - Plan Départemental d'Accès au Logement des Publics Défavorisés). En effet, les familles hébergées depuis cette période ne peuvent quitter l'hébergement que si elles ont une solution pérenne en matière

d'hébergement ou de logement. En 2011, deux familles ont quitté le CHU : l'une suite à un relogement DALO (Droit Au Logement Opposable), et l'autre suite à une absence prolongée. Trois nouvelles familles ont ensuite été accueillies.

#### d) La scolarité des enfants accueillis



La proportion d'enfants non scolarisés s'explique par leur âge (de zéro à trois ans). D'une part, pour certaines familles, il est difficile de considérer comme indispensable la scolarité dès l'âge de trois ans. Elle est plus envisagée dès l'âge de 4 ou 5 ans. D'autre part, les enfants de plus de 16 ans sont rarement scolarisés, pour plusieurs raisons :

- un niveau scolaire très faible. Ils se retrouvent alors dans des classes ne correspondant pas à leur âge, ce qui les renvoie à leurs propres difficultés,
- un sentiment de discrimination dans les relations qu'ils ont avec les autres élèves (isolement, moqueries...),
- certains adolescents accèdent rapidement à un statut d'adulte, les amenant à avoir d'autres priorités que la scolarité.

En 2011, plusieurs adolescents ont intégré des formations professionnalisantes au lycée (contrats d'apprentissage ou CAP). Sachant que ces enfants n'ont pas de statut régulier en France, ils se trouvent dans une situation inextricable. En effet, ils auront les compétences nécessaires pour accéder à un emploi sans avoir le droit au travail. Cette problématique se pose pour les personnes étant sur le territoire et ayant effectué une scolarité en France depuis plusieurs années. Nous avons interpellé à plusieurs reprises des élus à différents niveaux afin qu'une solution soit apportée.

### 1.2. LES RESSOURCES HUMAINES

Ces données correspondent aux deux CHU (CHU St Antoine et CHU La Sablière).

Nombre de salariés	17 personnes, soit 16 ETP. Embauche d'une salariée en remplacement d'un arrêt maladie.
Qualifications	7 éducateurs spécialisés, 1 assistante de service sociale, 1 animatrice socioculturelle, 4 surveillants de nuit, 1 agent d'entretien, 1 psychologue, 1 chef de service, 1 directeur
Accueil de stagiaires	2 éducatrices spécialisées en formation ont été accueillies en 2010. Une volontaire service civique nous a rejoints en septembre 2010.

Formations 2011	Elles ont concerné plusieurs thèmes, notamment autour de la sécurité du Travail, de la prévention des risques psychosociaux, de la régulation non-violente des conflits, des aspects juridiques quant à l'accueil des migrants et de la médiation auprès des publics roms. 10 salariés ont pu ainsi accéder à ces formations. D'autres ont participé à des colloques, des séminaires autour de la santé et de la participation des usagers.
-----------------	--

### 1.3. LA DEMARCHE D'ÉVALUATION INTERNE

*NB : Cette partie est commune aux CHU « Saint-Antoine » et « La Sablière ».*

Toute l'équipe s'est mobilisée autour de ce travail d'évaluation depuis 2010. Nous avons souhaité y associer les familles (mise en place d'un questionnaire de satisfaction). Nous nous sommes inspirés d'un modèle d'évaluation interne (CHRS) que nous avons adapté au contexte de l'hébergement d'urgence.

#### **Les limites :**

L'évaluation concernait deux sites, le CHU St Antoine et le CHU de Mons en Barœul, avec des publics différents et des perspectives différentes en matière d'insertion par l'emploi et par le logement. Il en ressort des modes d'accompagnement différenciés.

#### **Les perspectives**

Le contrat de séjour a pu être écrit et est un outil prépondérant lors de l'accueil d'une nouvelle famille. Il nous reste à travailler sur le projet individualisé (ou projet famille), de façon à proposer un accompagnement global et adapté.

Une réflexion a débuté à la fin de l'année 2011 pour travailler avec les familles sur leur participation à la vie de St Antoine. Quelle forme d'expression privilégier ? Le travail se poursuivra en 2012 avec l'aide des familles et des partenaires (fédérations, consultants techniques, associations, etc.).

Devant la vétusté des locaux, nous continuerons à amener plus de confort, de sécurité au sein des logements. Un système de détection incendie a d'ailleurs été installé sur le site de St Antoine en décembre 2011.

D'autres chantiers seront menés quant à la supervision et à la régulation de l'équipe, notamment des veilleurs de nuits : il s'agit de penser un temps, un lieu, afin de favoriser à la fois l'échange sur nos pratiques et la prise de recul. Repenser le projet de service est aussi une priorité pour cette année 2012.

## 2. UN COMPARATIF AVEC LES REFERENCES INITIALES

*NB : Cette partie est commune aux CHU « Saint-Antoine » et « La Sablière ».*

Si de 2005 à 2008, les familles accueillies restaient seulement trois semaines, depuis janvier 2008 les familles quittent l'hébergement uniquement si elles ont une solution pérenne en matière d'hébergement. Auparavant, les séjours devaient être les plus brefs possibles.

Désormais, l'inconditionnalité de l'accueil nous conduit à accueillir des familles pratiquement dépourvues de tout droit sur le territoire français, ce qui rend leur réorientation difficile, voire impossible. Ceci explique les durées de séjour particulièrement longues, la nécessaire adaptation des missions de l'équipe éducative et le développement de notre réseau partenarial.

### 3. UN COMPARATIF AVEC L'ANNEE PRECEDENTE

---

*NB : Cette partie est commune aux CHU « Saint-Antoine » et « La Sablière ».*

Comme l'année précédente, le taux d'occupation pour les deux structures avoisine les 100%. En 2009, il avoisinait 115 %.

5 familles sont sorties en 2011 (9 en 2010). La durée d'hébergement s'allonge, les familles s'agrandissent. Il nous faut être vigilants quant aux familles (leur souhait quant au confort des chambres mises à disposition, leurs inquiétudes, leur impatience, voire leur résignation quant au peu de perspectives d'avenir (accès au travail et à un logement), notamment pour les familles roumaines), et l'équipe est particulièrement attentive à cela.

### 4. LES MESURES DE REEQUILIBRAGE A METTRE EN PLACE : « PERSPECTIVES 2012 »

---

*NB : Cette partie est commune aux CHU « Saint-Antoine » et « La Sablière ».*

Plusieurs projets, actuellement en cours, seront mis en place en 2012.

#### - **Un travail autour de la santé :**

L'équipe éducative continue à s'interroger sur les questions de santé et notamment la perception par les familles du système de santé et des soins. Les familles nous sollicitent lorsqu'elles rencontrent des problèmes de santé parfois avancés. Il semble difficile, pour la plupart d'entre-elles, de s'engager dans un parcours de soins à moyen terme ou à long terme.

Le rapport des personnes accueillies au soin et à la santé est imprégné d'un « héritage culturel ». En effet, certaines personnes n'avaient pas ou avaient peu accès à un système de santé dans leur pays et n'ont pas cette habitude de prévention ou de soin. Elles font ainsi appel aux professionnels de santé lorsque la douleur devient insupportable.

Des rencontres avec des professionnels de santé sont à engager, tant au niveau de la prévention (suivis Protection Maternelle et Infantile, suivis dentaires, contraception...) que des soins.

Deux salariés de l'équipe éducative se sont positionnés pour suivre une formation sur les « représentations socioculturelles de la santé et de la maladie » dispensée par France Terre d'Asile et qui aura lieu en juin 2012.

Une semaine concernant la prévention bucco-dentaire sera organisée en février 2012 par l'équipe éducative afin de sensibiliser les parents et enfants accueillis.

#### - **La participation des usagers**

L'équipe éducative a débuté une réflexion sur la participation et l'expression des usagers qui se poursuivra en 2012. En effet, la loi du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale pose la participation comme l'un des axes de priorité. Nous avons souhaité réfléchir à l'adaptation d'un CVS au sein du Centre d'Hébergement d'Urgence. L'équipe a choisi, en premier lieu, de mettre en place tout au long de l'année des temps repérés pour recueillir la parole de chacun, pour échanger sur la vie à Saint-Antoine ou à l'extérieur. Il s'agit d'une première expérience de création d'une instance de participation des usagers. Ces échanges avec les adultes et les enfants sont à développer.

#### - **Le développement du partenariat**

L'équipe continuera à intervenir de façon régulière aux différentes commissions SIAO, à participer aux commissions FNARS (migrants et hébergement). Avec d'autres partenaires associatifs et institutionnels, elle participera à l'élaboration et la mise en place de projets comme elle l'avait fait en 2011 lors d'un colloque franco-roumain sur l'accompagnement des familles roms en France et en Roumanie, tout en y associant les familles.

- **L'apprentissage de la langue**

Plusieurs familles ont émis le souhait d'apprendre la langue française de façon plus précise. Des familles ont été orientées vers une maison de quartier. Il nous faut repenser avec les familles et d'autres partenaires les modes d'apprentissage et tendre vers une approche plus individualisée.

- **L'accompagnement des adolescents**

Nous proposerons aux adolescents des activités à l'extérieur, favoriserons leur inscription dans un club sportif ou autre, les rencontrerons régulièrement et réfléchissons ensemble à un projet de vacances sportives. L'équipe continuera en 2012 à être force de proposition et à mettre en place des projets innovants.

- **Le projet de relocalisation du centre d'hébergement d'urgence**

Il est actuellement au travail avec la Mairie de Lille, la communauté urbaine de Lille, la préfecture et l'association des sœurs de la Charité. Des rencontres auront lieu en 2012. Ce projet devrait aboutir en 2014.

## 5. ZOOMS

---

### 5.1. ZOOM SUR LA SEMAINE DE LA SCOLARITE

---

Au CHU St Antoine, la scolarisation des enfants est un enjeu important. C'est l'une des priorités de l'équipe. Cependant, nous pouvons constater à différents niveaux les difficultés des familles et de l'équipe vis-à-vis de l'école.

L'hypothèse d'action est alors de pouvoir permettre à l'équipe de se remobiliser autour de la question de la scolarité en partageant avec les familles des moments conviviaux. C'est pour cela que l'équipe s'est mobilisée autour d'un temps fort, répété plusieurs fois au cours de l'année. C'est dans cette dynamique que les « semaines de la scolarité » ont été créées. Aujourd'hui, l'équipe, pour répondre à ces difficultés, organise la troisième semaine de la scolarité.

« Les semaines de la scolarité » sont un moyen de remobiliser l'équipe et les familles autour de l'école dans le but de diminuer le taux d'absentéisme et de renouer le dialogue avec les familles (parents et enfants) sur la question de l'école.

Pour atteindre ces buts, plusieurs objectifs généraux sont alors mis en place :

- redonner une place visible à l'école,
- renouer le dialogue et dédramatiser la question de l'école,
- recueillir la parole des enfants et des parents sur l'école,
- aider les jeunes en individuel dans la réalisation de leurs travaux scolaires,
- donner la possibilité aux jeunes et à leurs familles d'exprimer leurs difficultés à l'école,
- permettre à l'équipe de ne pas se cristalliser sur la question de l'école / éviter la lassitude et l'agacement de l'équipe sur la question de l'école,
- communiquer avec les différentes écoles.

Nous avons pu ainsi observer :

- la présence des enfants le soir lors des temps autour du cahier (il y a eu beaucoup de passages des enfants et quelques parents observaient),
- le taux important de participation des familles lors du petit déjeuner,

- la réponse positive des parents lorsque l'équipe leur propose de les accompagner chercher leurs enfants à l'école (ce qui pouvait être pensé comme une intrusion pour l'équipe s'est avéré être vécu par les familles comme de la reconnaissance).

Les objectifs, pour continuer à travailler autour de la scolarité, soit dans le cadre des semaines de la scolarité et dans le quotidien, sont :

- la pérennisation de l'action,
- travailler le lien Famille/école/équipe,
- axer le travail sur des actions individuelles et collectives.

## 5.2. ZOOM SUR LA MEDIATION CULTURELLE

*NB : Cette partie est commune aux CHU « Saint-Antoine » et « La Sablière ».*

L'accès à la culture peut être suscité dans un premier temps pour donner envie et permettre par la suite le choix, afin de redonner une place à la notion de plaisir.

Les moyens mis en place peuvent être des ateliers à l'intérieur de la structure mais il est plus intéressant d'amener les publics sur l'extérieur dans une démarche d'insertion dans un quartier et de création de lien social. Des résidences d'artistes, des sorties, des participations à des fêtes de quartier sont autant d'occasions de s'ouvrir à de nouveaux partenariats et à des projets innovants.

Ce travail se fait en collaboration avec des équipes éducatives, des médiateurs culturels, des associations d'insertion par la culture et des partenaires culturels, qu'ils soient institutionnels ou associatifs.

Il n'est pas question ici de démontrer que la culture résout tous les maux des personnes en situation de souffrance, mais d'en noter des effets bénéfiques pour les publics et pour chacun des partenaires travaillant dans ce sens.

### **Quelques aspects bénéfiques au niveau des publics :**

- redynamisation,
- reconnaissance sociale,
- outil d'expression,
- valorisation de la personne,
- moyen d'ouverture,
- développement de l'esprit critique,
- reconnaissance des cultures minoritaires,
- relier les personnes,
- recréer du lien social,
- réappropriation de la notion de plaisir,
- favoriser l'expression,
- sans oublier que chacun est porteur de sa culture.

### **Pour les travailleurs sociaux :**

- ⇒ Faire évoluer les échanges et la participation des acteurs culturels et sociaux ; être sur le partage et la convivialité grâce à des temps forts.
- ⇒ Changer le regard porté sur l'individu : il n'est plus perçu comme « déficitaire » mais comme ayant du potentiel.
- ⇒ Ces pratiques permettent de couper de la routine que peut générer le travail et de se retrouver dans d'autres situations avec les publics.

**Pour les artistes et intervenants :**

Le but n'est pas de chercher l'optimisation et la performance artistique mais bien de favoriser l'expression.

Le fait de créer par exemple des résidences artistiques au sein de la structure sociale permet d'échanger, de favoriser des rencontres. Reconnaître différentes cultures peut être une source d'inspiration.

Une salle est mise à disposition des artistes pour qu'ils puissent travailler. Une contrepartie peut être envisagée sur proposition de l'artiste soumise à l'équipe éducative. Cette contrepartie peut être la mise en place d'une sensibilisation à sa pratique artistique, une représentation, des invitations à se rendre à son spectacle.

**Dans la mise en œuvre :**

Une animatrice socioculturelle est présente sur la structure pour amener les publics à sortir de l'hébergement.

Plusieurs sorties se sont organisées durant l'année 2011 dans différentes structures culturelles de quartier comme les Maisons Folies de Moulins et de Wazemmes, la gare St Sauveur, Le Prato, etc.

Les familles ont participé à des fêtes de quartier, comme la fête de la soupe, le carnaval de Wazemmes, Wazemmes l'accordéon, le Bienvenue à Moulins, etc.

L'accès à la culture n'étant pas le seul axe de travail de l'équipe éducative, d'autres sorties sportives et de loisirs sont organisées : vélo, cross, piscine, zoo, etc.

### B.3. CHU « LA SABLIERE » A MONS EN BAROEUL

FICHE DE PRESENTATION DE LA STRUCTURE	
<b>Adresse :</b> 23, avenue de la sablère 59370 MONS EN BARCEUL	Alain Morel : Directeur du Dispositif Hébergement Ludovic Dubus : Chef de Service Educatif
<b>Projet d'établissement</b>	Accueil de familles SDF (Sans Domicile Fixe) orientées par le SIAO (Service Intégré d'Accueil et d'Orientation). Public accueilli en continu, jour et nuit, sans limitation dans la durée du séjour.
<b>Habilitation et public</b>	Hébergement d'Urgence de familles, 30 personnes (Mons en Barœul), soit 120 personnes accueillies avec le CHU « Saint Antoine ».
<b>Obligations officielles</b>	RAS

#### Présentation de l'établissement

Créé en 2009, le site de la Sablière a un statut de CHU. Les familles accueillies doivent ouvrir droit à l'ALT, ce qui signifie qu'elles doivent être régularisées.

L'accompagnement se fait à la fois sur le quotidien et l'administratif, même si les familles sont relativement autonomes. L'accent est mis sur l'insertion par l'emploi et le relogement. Les personnes sont accompagnées par une conseillère en insertion socioprofessionnelle (salariée du CHRS Sara) et pas des institutions comme Pôle emploi.

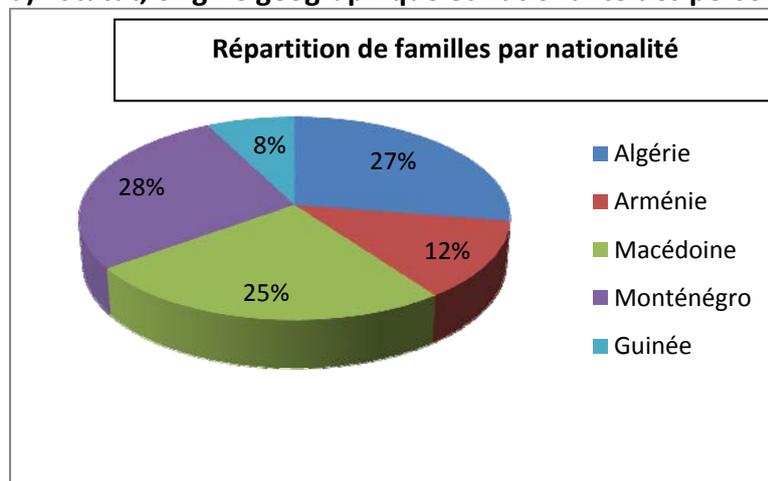
Les personnes, ayant pour la plupart un titre de séjour, ont soit un contrat de travail ou sont proches de l'emploi.

La santé et la scolarité sont aussi des axes de travail prioritaires, ainsi que l'intégration dans le quartier. Des activités ont lieu chaque semaine comme l'aide aux devoirs et « Lis avec moi », avec le soutien de bénévoles du quartier et d'associations.

#### 1. L'ACTIVITE REALISEE

##### 1.1. LE « VOLUME D'ACTIVITE »

#### a) Statut, origine géographique et nationalité des personnes accueillies

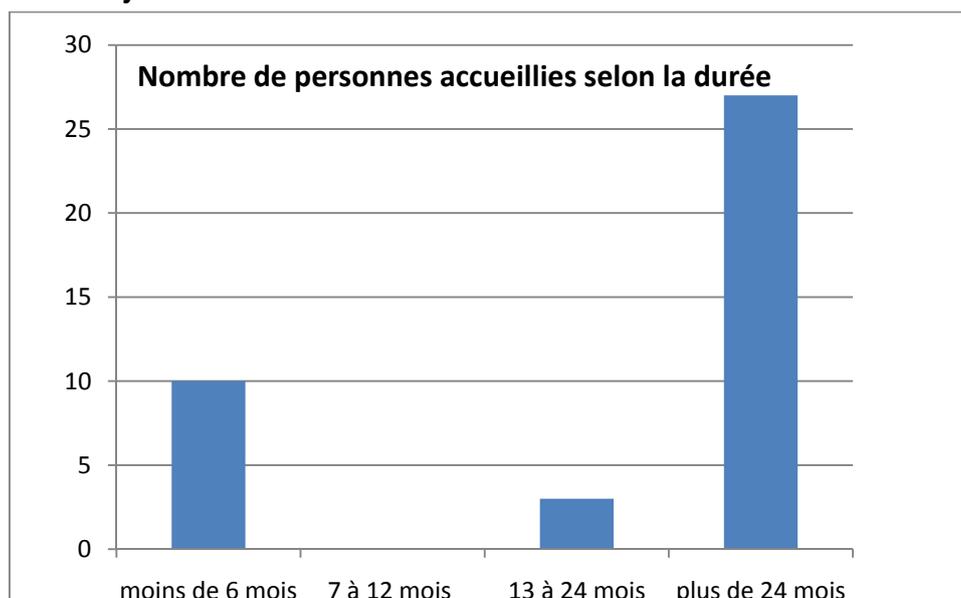


Les familles accueillies au sein du Centre d'Hébergement d'Urgence de Mons en Baroeul sont toutes de nationalité étrangère. Cependant, elles ont chacune un statut en France qui leur permet d'accéder à plus de droits, par exemple au travail. Pour la plupart, elles disposent de ressources (salaires, revenu de solidarité active).

### b) Les différentes compositions familiales accueillies

En 2011, 8 familles ont été accueillies à Mons, soit 40 personnes (dont 25 enfants). La majorité des familles sont composées d'un couple et de plusieurs enfants (de 2 à 4 enfants).

### c) La durée de séjour des familles accueillies



Nous constatons une durée de séjour longue. Cela s'explique par la situation du marché de l'emploi et le peu de propositions en matière de logement. Les familles doivent attendre durant une longue période une proposition de logement, surtout lorsqu'elles disposent de ressources insuffisantes.

En 2011, deux familles ont quitté Mons en Baroeul, l'une ayant accédé à un Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale, l'autre à un logement dans le parc public.

### d) La scolarité des enfants accueillis

Tous les enfants en âge d'être scolarisés fréquentent régulièrement l'école, soit 21 enfants sur 25. Les enfants non scolarisés ont moins de trois ans.

Concernant les nouveaux arrivants, l'accès à l'école est facilité par le fait qu'il n'existe pas de dispositif particulier. Les familles peuvent donc solliciter directement les écoles pour l'inscription de leurs enfants.

## 1.2. LES RESSOURCES HUMAINES

Ces données correspondent aux deux CHU (CHU St Antoine et CHU La Sablière).

Nombre de salariés	17 personnes, soit 16 ETP. Embauche d'une salariée en remplacement d'un arrêt maladie.
Qualifications	7 éducateurs spécialisés, 1 assistante de service sociale, 1 animatrice socioculturelle, 4 surveillants de nuit, 1 agent d'entretien, 1 psychologue, 1 chef de service, 1 directeur
Accueil de stagiaires	2 éducatrices spécialisées en formation ont été accueillies en 2010. Une volontaire service civique nous a rejoint en septembre 2010.
Formations 2011	Elles ont concerné plusieurs thèmes, notamment autour de la sécurité du travail, de la prévention des risques psychosociaux, de la régulation non-violente des conflits, des aspects juridiques quant à l'accueil des migrants et de la médiation auprès des publics roms. 10 salariés ont pu ainsi accéder à ces formations. D'autres ont participé à des colloques, des séminaires autour de la santé et de la participation des usagers.

## 1.3. LA DEMARCHE D'ÉVALUATION INTERNE

*Cf. partie 1.4 du rapport d'activité précédent (CHU « Saint-Antoine » à Lille). Cette partie, qui se situe en page 77, concerne les deux CHU.*

## 2. UN COMPARATIF AVEC LES REFERENCES INITIALES

*Cf. partie 2 du rapport d'activité précédent (CHU « Saint-Antoine » à Lille). Cette partie, qui se situe en page 77, concerne les deux CHU.*

## 3. UN COMPARATIF AVEC L'ANNEE PRECEDENTE

*Cf. partie 3 du rapport d'activité précédent (CHU « Saint-Antoine » à Lille). Cette partie, qui se situe en page 78, concerne les deux CHU.*

## 4. LES MESURES DE REEQUILIBRAGE A METTRE EN PLACE : « PERSPECTIVES 2012 »

Plusieurs projets, actuellement en cours, seront mis en place en 2012. *Cf. partie 4 du rapport d'activité précédent (CHU « Saint-Antoine » à Lille). Cette partie, qui se situe en page 78, concerne les deux CHU.*

## 5. ZOOMS

*Cf. partie 5.2. du rapport d'activité précédent (CHU « Saint-Antoine » à Lille). Le « Zoom sur la médiation culturelle », qui se situe en page 80, concerne les deux CHU.*

## B.4. LAEP MAISON ARC-EN-CIEL DE LILLE

FICHE DE PRESENTATION DE LA STRUCTURE	
<b>Adresse :</b> 16, Boulevard de Metz 59000 LILLE	Monsieur Alain MOREL, Directeur Madame Claire LETOMBE, Coordinatrice
<b>Projet d'établissement</b>	<p><b>La Maison Arc-en-ciel est un Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP).</b> Il ne s'agit ni d'une garderie, ni d'un lieu de soin mais bien d'un espace ouvert, libre d'accès et gratuit, anonyme.</p> <p>C'est un lieu accueillant où père, mère ou toute personne ayant un lien responsable avec l'enfant peut venir librement, sans rendez-vous. L'enfant (âgé de 0 à 6 ans) y est nommé, accueilli comme un sujet en devenir et peut y rencontrer d'autres enfants et d'autres adultes. L'accueil est ainsi le principe fondateur, dans une période de construction psychique essentielle pour l'enfant et est également un temps de remaniement psychique pour les parents et tous les adultes qui forment son entourage.</p> <p>La Maison Arc-en-ciel est solidement ancrée dans le quartier, sur le chemin de la médiathèque et du centre de la petite enfance. Sa position sur un pignon d'immeuble aide à la repérer.</p> <p><b>Les objectifs / mots clés : prévention, socialisation, psychanalyse</b> « Faire communiquer parents et enfants, bien avant qu'il n'y ait un symptôme fixé » (Dolto, 1987). De façon générale, les équipes qui travaillent dans cette perspective de prévention primaire en appui sur la psychanalyse formulent quelques objectifs communs :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- donner à l'enfant dès sa naissance le statut de sujet que l'on écoute et à qui on parle, plutôt que de ne voir en lui qu'un objet de soins, d'évaluation, voire de contrôle social,</li> <li>- préparer l'enfant au passage entre la vie au sein de sa famille à la vie sociale de groupe qui sera la sienne lorsqu'il ira à la garderie ou à l'école,</li> <li>- permettre aux parents de sortir de leur isolement et de la relation en tête-à-tête avec leur enfant et de trouver des interlocuteurs préoccupés par les mêmes questions qu'eux, dans des conditions propices à contenir leurs angoisses.</li> </ul> <p>Ces objectifs définissent une pratique préventive. Celle des lieux d'accueil, comme toute pratique préventive au sens large, ne vise donc ni des problèmes spécifiques, ni des groupes identifiés. La place est laissée aux objectifs (nécessairement multiples et peu souvent formulés de façon claire) que poursuivent les parents et les enfants qui la fréquentent et qui sont reçus sans aucune discrimination.</p> <p><b>En conclusion :</b> Il s'agit d'offrir des conditions qui permettent à l'enfant d'être lui-même avec d'autres, de trouver ses façons personnelles de résoudre des conflits et d'avoir du plaisir à être en communication avec d'autres, mais sans se confondre avec eux. A cela coexiste également l'enjeu de soutenir les parents dans l'exercice de leur fonction parentale, de la fertiliser.</p> <p>En valorisant les compétences et l'épanouissement des personnes</p>

	accueillies, en diminuant l'isolement familial, l'absence de solidarité et le risque de maltraitance, le lieu d'accueil crée un lien entre personnes d'horizons et de cultures différentes. Il favorise l'égalité des chances, l'équité en matière d'éducation et la prévention des situations propices à la maltraitance ou la carences de soins. Nous mesurons régulièrement les effets de l'accueil en matière de prévention contre l'échec scolaire, la délinquance et les troubles psychopathologiques graves.
<b>Habilitation et public</b>	La Maison Arc-en-ciel de Lomme accueille les enfants de 0 à 6 ans et le parent, le (ou les) adulte(s) qui l'accompagne(nt).
<b>Obligations officielles</b>	Tous les après-midi de 14h à 16h30 Fermeture en Août.

## 1. L'ACTIVITE REALISEE

### 1.1. LE « VOLUME D'ACTIVITE »

La Maison Arc-en-ciel de Lille a été ouverte 212 après midi en 2011 (Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi, y compris pendant les vacances scolaires. De 14 heures à 17 heures). Elle a accueilli 1383 enfants et 1020 parents et accompagnants. Soit 6,52 enfants ; 11,33 parents et enfants en moyenne par séance

### 1.2. LES ELEMENTS FINANCIERS

Subventions CAF – Conseil Général – Ville de Lille

### 1.3. LES RESSOURCES HUMAINES

Nombre de salariés	11 accueillants (dont la coordinatrice)
Qualifications	Educatrice spécialisée, psychologue, orthophoniste, formatrice
Accueil de stagiaires	Pas de stagiaire en 2011
Formations 2011	Pas encore de formation spécifique

### 1.4. LA DEMARCHE D'EVALUATION INTERNE. UN COMPARATIF AVEC L'ANNÉE PRECEDENTE

La Maison Arc-en-ciel ne rentre pas dans le cadre de la loi 2002-2 pour ce qui est des évaluations internes et externes.

## 2. LES MESURES DE REEQUILIBRAGE A METTRE EN PLACE : « PERSPECTIVES 2012 »

La perspective de 2012 est surtout évaluative. L'objectif est de veiller à ce que la proposition d'accueil que représente le LAEP Maison Arc-en-ciel réponde aux besoins des enfants et de leurs parents, aux attentes des partenaires.

L'accueil unique suffit-il ?

La localisation géographique est-elle opportune ?

Les effets sont-ils perceptibles ? Par qui ?

### 3. ZOOMS

---

#### 3.1. ZOOM SUR LES LIENS ENTRE LES DEUX MAISONS ARC-EN-CIEL

---

L'ouverture de la maison Arc-en-ciel dans le centre de la Petite Enfance Suzanne Lacore à Lomme en septembre 2011 témoigne de notre capacité et de notre motivation à faire évoluer ce dispositif de prévention. Un travail de mise en commun et d'élaboration des expériences vécues avec les enfants, et avec ceux qui les amènent chez nous, un travail d'accueil des nouveaux accueillants, de séparation lors des départs, d'interrogation des règles et mouvements divers a servi de « cadre contenant » pour muter et préserver une identité, garder la capacité créative à transformer et diriger ensemble l'identité du projet. Une partie de l'équipe a été détachée pour assurer les accueils à Lomme, le projet reste porté, élaboré et évalué par toute l'équipe.

#### 3.2. ZOOM SUR L'UTILITE DE LA MAISON-ARC-EN-CIEL

---

L'augmentation de la fréquentation constatée en 2009 et en 2010 se confirme en 2011. La fréquentation est stable, avec pics d'affluence record : jusque 9 enfants par accueil. Des familles « mélangées » dont la perte de repères éducatifs est souvent très importante. Elles sont parfois accompagnées d'une professionnelle (beaucoup de TISF). L'aide apportée par ces travailleurs sociaux pour la venue à Arc-en-ciel est notable. Il est en effet bien compliqué pour les familles très en difficultés de venir seule à la maison Arc-en-ciel. La question de la place de ces accompagnants a été régulièrement travaillée. Viennent aussi des mamans isolées du quartier, parfois d'une autre commune. La mixité d'appartenance sociale est plus importante. Mamans déracinées, souvent d'origine maghrébine, issues d'un milieu rural ou citadin, ayant parfois un niveau d'études qui leur permettrait d'espérer une insertion professionnelle, mamans en perte de repères et d'appui et qui ont lu, sur internet. Enfin, l'âge des enfants présente une amplitude plus importante avec la présence de bébés accompagnés de mamans en souffrance pendant la période périnatale. Notre action en période périnatale se confirme.

## B.5. LAEP MAISON ARC-EN-CIEL DE LOMME

FICHE DE PRESENTATION DE LA STRUCTURE	
<b>Adresse :</b> Maison de la Petite Enfance Suzanne LACORE, 780, avenue de Dunkerque 59160 LOMME	Monsieur Alain MOREL - Directeur Madame Claire LETOMBE - Coordinatrice Madame Emeline CORDENIER - Médiatrice
<b>Projet d'établissement</b>	Il est identique à celui de la Maison Arc-en-ciel de Lomme (voir page 85).
<b>Habilitation et public</b>	La Maison Arc-en-ciel de Lomme accueille les enfants de 0 à 6 ans et le parent, le (ou les) adulte(s) qui l'accompagne(nt).
<b>Obligations officielles</b>	Tous les jeudis matin de 9h à 11h30, à l'exception de la semaine entre Noël et Nouvel An et du mois d'Août.

### 1. L'ACTIVITE REALISEE

#### 1.1. LE « VOLUME D'ACTIVITE »

La Maison Arc-en-ciel de Lomme a ouvert ses portes pour la première fois le 6 Octobre 2011.

L'équipe a assuré en tout 12 accueils d'Octobre à Décembre.

Avec l'ouverture du LAEP de Lomme a été créé le poste de médiatrice.

A raison de 2H par semaine, la médiatrice est amenée à :

- représenter le LAEP et rencontrer les partenaires de la ville et les collègues du site,
- participer aux réunions de concertation, aux commissions des acteurs petite enfance de la ville,
- gérer le lieu, l'intendance, les jeux et jouets, les livres et revues empruntés à la Médiathèque,
- rédiger le rapport d'activité,
- relayer à la coordinatrice et à l'équipe l'ensemble des informations relatives au LAEP de Lomme.

#### 1.2. LES ELEMENTS FINANCIERS

Subventions CAF – Conseil Général – Ville de Lomme

#### 1.3. LES RESSOURCES HUMAINES

Nombre de salariés	5 accueillants dont la coordinatrice et la médiatrice
Qualifications	Educatrice spécialisée et psychologue.
Accueil de stagiaires	Pas encore sur le site de Lomme
Formations 2011	Pas encore de formation spécifique

#### 1.4. LA DEMARCHE D'ÉVALUATION INTERNE

---

La Maison Arc-en-ciel ne rentre pas dans le cadre de la loi 2002-2 pour ce qui est des évaluations internes et externes. La rédaction du rapport d'activité de ce LAEP, dont l'accueil a débuté en septembre 2011, a toutefois permis de mettre en évidence que la fréquentation était déjà importante, avec une moyenne de 4,25 enfants par accueil, et 3,6 accompagnants en moyenne par accueil.

Par ailleurs, les accueillants sont particulièrement attentifs aux retours que font les mamans, les adultes présents, et qui reviennent régulièrement.

L'équipe relève déjà des questionnements récurrents, des situations familiales les plus souvent rencontrées.

Cette appréciation sera formalisée courant 2012 par le biais d'une démarche d'évaluation pointue et rigoureuse à l'intention des personnes accueillies, comme des partenaires.

#### 2. LES MESURES DE REEQUILIBRAGE A METTRE EN PLACE : « PERSPECTIVES 2012 »

---

La perspective de 2012 est surtout évaluative. L'objectif est de veiller à ce que la proposition d'accueil que représente le LAEP Maison Arc-en-ciel réponde aux besoins des enfants et de leurs parents, aux attentes des partenaires. Les quelques questions que nous sommes amenés à nous poser sont les suivantes :

- L'accueil unique suffit-il ?
- La localisation géographique est-elle opportune ?
- Les effets sont-ils perceptibles ? Si oui, par qui ?

#### 3. ZOOM SUR L'OUVERTURE DE LA MAISON ARC-EN-CIEL DE LOMME

---

L'ouverture de la maison Arc-en-ciel dans le centre de la petite enfance Suzanne Lacore à Lomme en septembre 2011 témoigne de notre capacité et de notre motivation à faire évoluer notre dispositif de prévention.

Une partie de l'équipe a été détachée pour assurer les accueils à Lomme. Le projet reste porté, élaboré et évalué par toute l'équipe.

Avec l'ouverture de la Maison Arc-en-ciel de Lomme, un poste de médiatrice a été créé. Il y a en effet un gros travail de communication à mener.

L'équipe du LAEP partage l'occupation de la pièce avec la PMI (Protection Maternelle et Infantile) et le RAMI (Relais d'Assistantes Maternelles Indépendantes). Chacun ayant ses propres règles de fonctionnement, il était primordial d'en échanger, tout comme il reste important de faire le point régulièrement. La médiatrice participe aux réunions de régulation.

Par ailleurs, le LAEP est le seul de la ville. Il est donc essentiel de rencontrer un maximum de partenaires du secteur afin de les informer de ce qu'est un LAEP, sa philosophie d'accueil (gratuité, anonymat, confidentialité), ses objectifs et ambitions. Ce sont les partenaires qui relayeront cette information auprès des familles. Il est donc primordial de prendre le temps de la rencontre, de se présenter, et d'échanger. C'est là encore le rôle de la médiatrice.

Enfin, la médiatrice représente le LAEP aux commissions de la ville et au forum parentalité.

## C. DISPOSITIF LILLE-METROPOLE

Directeur du Dispositif : Jean-Yves BOUREL

### C.1. SISAA DE LILLE

<b>FICHE DE PRESENTATION DE LA STRUCTURE</b>	
<b>Adresse :</b> 199/201, rue Colbert, immeuble Lille, 3ème étage, 59000 LILLE	Jean Yves BOUREL, Directeur Lydie LEROY, Chef de service
<b>Projet d'établissement</b>	Rendre la personne auteur de son projet, valoriser ses compétences et l'aider à prendre sa place dans la vie de la cité. Accompagnement psychosocial des allocataires du RSA pour les Directions territoriales de Lille et Tourcoing Vallée de la Lys. Accompagnement renforcé vers le logement et l'emploi. Action éducative et sociale pour le maintien dans le logement. Favoriser la prise en compte de la santé dans le parcours d'insertion.
<b>Habilitation et public</b>	<p><b>Convention avec le Conseil Général du Nord</b> pour les actions :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Accompagnement psycho-social des allocataires du RSA</li> <li>- Accueil dans le dispositif RSA</li> </ul> <p><u>Public</u> : allocataires du RSA</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Accompagnement socio juridique des familles</li> </ul> <p><u>Public</u> : familles étrangères sans papiers hors communauté urbaine</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- FSL : public en demande de logement</li> </ul> <p><b>Convention avec le PLIE MNO</b> (Plan Local pour l'Insertion à l'Emploi Métropole Nord-Ouest) pour les actions :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- diagnostic,</li> <li>- accompagnement social et personnel,</li> <li>- orientation.</li> </ul> <p><u>Public</u> : demandeur d'emploi</p> <p><b>Convention avec PARTENORD</b> pour l'action :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- accompagnement socioéducatif</li> </ul> <p><u>Public</u> : locataires de PARTENORD</p> <p><b>Convention avec le Conseil Général et la DDCS</b> pour la pension de famille le clos Saint Pierre de Lambersart</p> <p><u>Public</u> : locataires de la maison relais</p> <p><b>Convention avec la ligue contre le cancer</b> pour l'action de prévention</p>

## 1. L'ACTIVITE REALISEE

---

### 1.1. LE « VOLUME D'ACTIVITE »

---

Le nombre total de personnes accompagnées par le SISAA au travers de ses différentes actions est de 988 personnes.

#### 1.1.1. ACCOMPAGNEMENT PSYCHO SOCIAL (CONSEIL GENERAL)

---

Dans le cadre de l'accompagnement psycho social, la famille de l'allocataire (conjoint, enfants, parents, frères et sœurs) est aussi prise en charge mais n'est pas comptabilisée.

Au 31 octobre 2011, le SISAA a suivi 526 personnes dans le cadre d'un accompagnement psycho social lié à des problématiques de santé, de logement, d'accès au droit ainsi qu'un soutien psychologique.

Les personnes orientées étaient majoritairement célibataires souffrant d'isolement, des familles monoparentales avec adolescents ou jeunes adultes. Elles ont souvent une mauvaise estime d'elles-mêmes, ayant abandonné toute démarche et ayant peu de projets. Elles ne s'inscrivent pas dans les actions collectives proposées et sont très éloignées de l'emploi. Elles ne pensent plus à avoir leur place dans la société, ont un sentiment d'inutilité sociale et familiale ou sont désarmées face à toutes les difficultés à gérer.

Beaucoup d'entre elles sont en grande souffrance psychique Elles quittent rarement leur logement et dépassent peu le secteur de leur quartier. Elles ont souvent eu un parcours jalonné de carences affectives, de ruptures familiales et professionnelles.

Les durées moyennes d'accompagnement, par ordre décroissant, sont de :

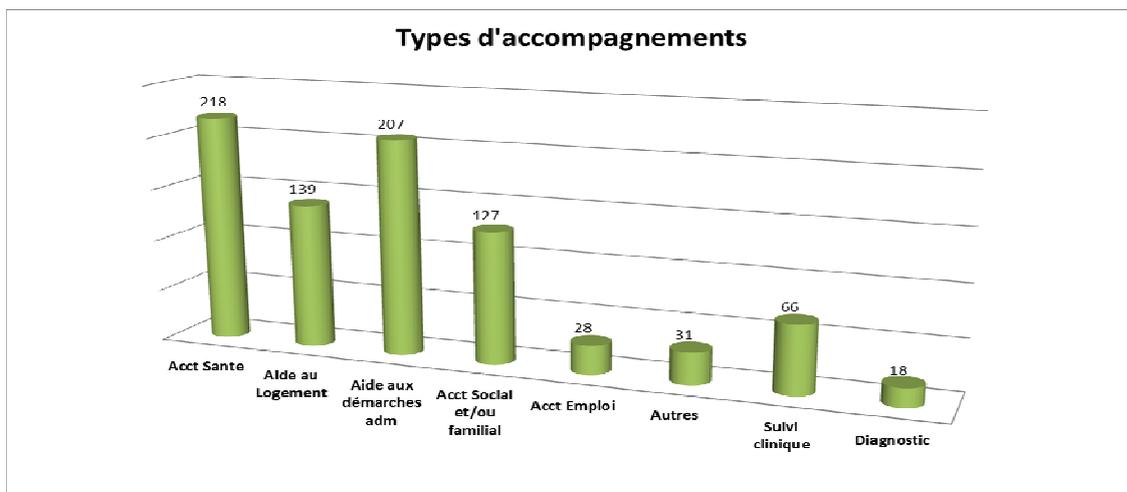
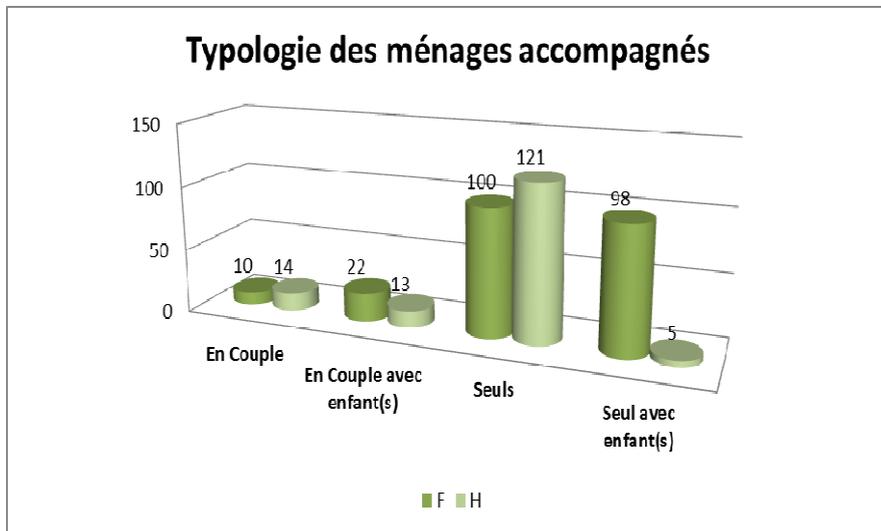
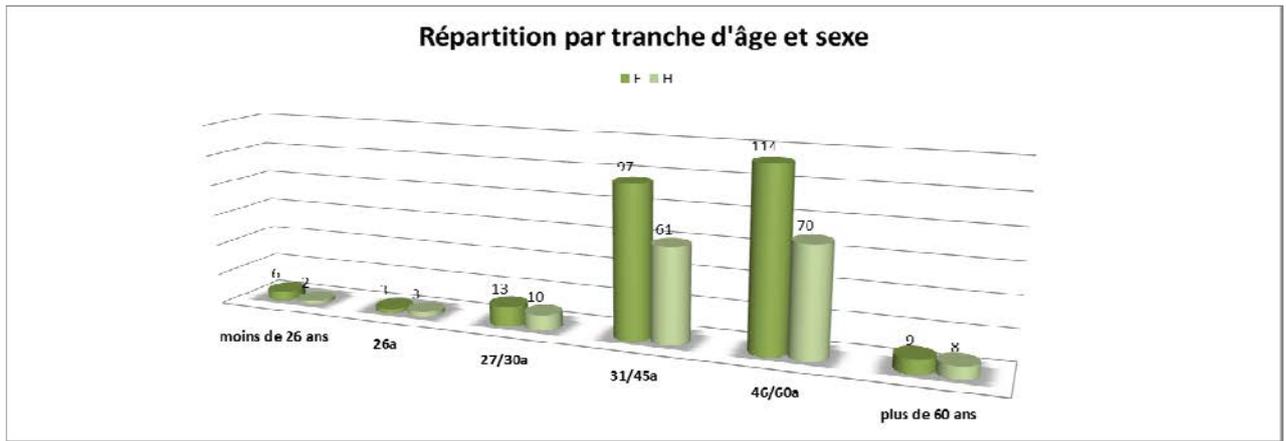
- 34% : 6 à 12 mois,
- 31% : moins de 6 mois (les nouvelles entrées),
- 25% : plus de 24 mois,
- 22% : 12/18 mois,
- 16% : 18/24 mois,

Les principaux objectifs sont de :

- rendre la personne actrice de son projet,
- aborder la notion de bien-être et d'estime de soi,
- réduire la souffrance psychique,
- accéder à la prévention et aux soins,
- favoriser la restauration de liens sociaux.

Les principales difficultés rencontrées :

- la lenteur des démarches administratives,
- la demande de plus en plus de justificatifs,
- la difficulté d'accès aux soins des bénéficiaires de la CMU en médecine libérale,
- les mauvaises conditions de logement, la difficulté d'accès à un logement décent ou adapté, la difficulté de trouver des relais pour les personnes qui obtiennent l'AAH ou les droits à la retraite,
- la difficulté de financer des aides à domicile.



### 1.1.2. ACCUEIL DANS LE DISPOSITIF RSA (CONSEIL GENERAL)

Objectif : prendre contact avec des allocataires du RSA n'ayant répondu à aucune convocation du référent RSA et les orienter vers le référent.

- **Territoire** : territoire des PLES de LILLE, ROUBAIX, TOURCOING
- **Durée de l'action** : août à décembre 2011.
- **Public** : allocataires du RSA n'ayant pas répondu aux convocations des référents RSA, liste fournie par les référents RSA.
  - o 181 allocataires orientés,
  - o 161 allocataires contactés,
  - o 20 ont fait un diagnostic avec le référent,
  - o 23 allocataires s'engagent à rencontrer le référent,
  - o 42 allocataires n'ont répondu à aucun courrier,
  - o 60 allocataires n'habitent plus à l'adresse indiquée,
  - o 3 refusent de rencontrer le référent,
  - o 31 allocataires ont des adresses incomplètes, d'accès impossible ou encore non identifiables,
  - o 1 allocataire est décédé,
  - o 19 allocataires ne sont plus dans le dispositif,
  - o 3 allocataires résident dans des « squats »,
  - o 3 allocataires sont domiciliés et relèvent leurs courriers irrégulièrement,
  - o 1 allocataire doit nous recontacter.

#### Le bilan des rencontres par les éducatrices

Une aide très positive des référents lors des contacts.

La notion de suspicion des personnes sur un contrôle social et leurs représentations du travailleur social sur le quartier (celui qui va placer les enfants, etc.) font que les personnes sont méfiantes, ont un discours construit, veulent se justifier tout de suite pour expliquer leur bonne foi et disent tous aller voir le référent rapidement.

Les éducatrices ont repéré des situations qui nécessitent un accompagnement social mais ne savent pas si les personnes vont contacter le référent et bénéficier d'un suivi.

Le peu de réponses et la répétition du discours sur la présentation du RSA à chaque visite peuvent être sources de démotivation.

Les éducatrices ont pris du temps pour être à l'écoute des personnes qui ont expliqué leur situation et il leur a été difficile de ne donner comme seule réponse d'aller voir le référent.

Elles ont cependant constaté avoir facilité les relations entre les allocataires et les référents.

### 1.1.3. ACCOMPAGNEMENT SOCIAL ET PERSONNEL – ORIENTATION (PLIE MNO)

Proposée par les référents PLIE ou par un opérateur en lien avec le référent, l'action d'accompagnement peut être effective à tous moments, quelle que soit l'étape du parcours dans laquelle se situe la personne : en amont d'une activité, pendant la formation, dans les 6 mois d'une phase d'emploi.

## Objectifs

Lever les freins (mobilité, logement, santé, personnel...) :

- rencontrer, aller à la rencontre des personnes (domicile, lieux de proximité, le cas échéant),
- établir un diagnostic de la situation,
- établir, avec la personne, les priorités à mettre en place,
- rechercher et mettre en œuvre les solutions adaptées,
- orienter vers les partenaires spécialisés (Administratif, santé, logement,...),
- accompagner physiquement les bénéficiaires dans les structures.

Utiliser et développer les outils de diagnostic, d'analyse et de restitution.

A l'issue de l'action, un bilan tripartite (personne bénéficiaire, référent, accompagnant) sera réalisé.

107 personnes accompagnées : 57 entrées et 50 poursuites d'accompagnements éducatifs pour 321 heures en termes d'entretiens individuels, de rendez-vous tripartites et d'accompagnements physiques dans les démarches.

10 personnes bénéficient d'un suivi psychologique, soit 63,5 heures pour un total de 384,5 heures.

A cela s'ajoute un temps de régulation, de soutien dans les pratiques, de conseils et de transmission auprès des prescripteurs qui représente environ 65 heures.

Le public jeune est le plus représenté dans nos effectifs : 75 jeunes sur les 107 personnes orientées.

46 personnes sont orientées faute de logement ou d'hébergement, 34 personnes sont en demande de soutien et 13 personnes sont en difficultés administratives (cela inclut la résolution de problèmes de dettes de téléphonie ou de transport).

Nous constatons un changement de profil des personnes orientées cette année. Les situations alarmantes redoublent en termes de rupture familiale, précarité ou inexistence des ressources.

Nous nous questionnons sur la difficulté à différer face à des situations dites « d'urgence » (jeunes sans ressources et sans hébergement au moment de l'orientation).

Il demeure donc complexe d'orienter vers les psychologues lorsque la demande du jeune relève de « l'immédiateté » et non d'un approfondissement de son histoire et de son parcours.

Une fois la situation « d'urgence » résolue, il est rare d'instaurer une pérennité, qu'elle soit éducative ou de l'ordre du soutien psychologique. Mais cela tend à évoluer sur l'année en cours.

29 jeunes sont en demande d'accompagnement lié au logement et à l'hébergement.

31 jeunes en demande de soutien.

Cela signifie qu'il y a une demande des personnes à être rassurées, soutenues dans leurs choix, leurs capacités à faire. Les demandes de soutien se poursuivront parfois sur un suivi psychologique. Qu'il s'agisse de soutien ou de suivi psychologique, nous accompagnons les personnes dans le souci de donner du sens à leur parcours, à leur histoire.

### **Les sorties positives**

Les sorties sont majoritairement positives : soit avec une solution concrète (régularisation administrative, relogement, hébergement...), soit avec une orientation ou un relais vers un partenaire :

- 9 personnes pour lesquelles le diagnostic a suffi à répondre à la demande
- 20 résolutions de situations
- 15 relais et mises en lien vers des partenaires adaptés

### **Les abandons**

19 jeunes sur 107 ne se sont jamais présentés suite à l'orientation proposée. Cependant, nous constatons que nombre de ces jeunes reviennent vers notre service quelques mois après la demande initiale (évolution de la situation du jeune, meilleure formalisation de l'orientation ou de la mise en lien).

#### 1.1.4. ACCOMPAGNEMENT SOCIO JURIDIQUE DES FAMILLES EN DIFFICULTES (CONSEIL GENERAL)

---

Objectifs :

- Contribuer à l'intégration des publics concernés.
- Etablir un diagnostic sur la situation administrative, juridique et sociale et déterminer des modalités d'accompagnements.
- Proposer un travail d'intégration sociale.
- Constitution des dossiers (AMASE, etc.), démarches auprès des différentes structures sociales, médico-sociales et administratives.
- Démarches liées aux prestations, aux soins, à l'hébergement.
- Travail en partenariat avec le secteur et divers partenaires. Travail important de recherche concernant la situation des migrants et transmission des informations auprès des travailleurs sociaux.
- Accompagnement physique dans les démarches.
- Temps d'échanges et d'informations techniques auprès des travailleurs sociaux,
- Transmissions de nouvelles informations, procédures...

### **Le public accompagné en 2011**

La majorité des familles est originaire du continent africain. Nous notons une diminution des familles provenant de l'Europe de l'Est.

303 rendez-vous, dont 300 pour des familles et 3 pour hommes seuls, qui ont été orientés vers les CHRS Martine Bernard et ABEJ.

#### 1.1.5. FSL (CONSEIL GENERAL)

---

Recherche de logement collectif, information, installation dans le logement, appropriation du logement individuel, maîtrise du loyer et des charges, médiation.

33 familles accompagnées jusqu'au 30 septembre, date de clôture de l'action

### 1.1.6. AES (PARTENORD)

12 locataires accompagnés sur orientation du bailleur. Les motifs sont des difficultés de relation bailleur/locataire pour des problèmes de voisinage, de comportement ou de demande de mutation. Les situations sont très dégradées, l'adhésion des personnes est difficile à obtenir. L'accompagnement nécessite de nombreuses démarches, tant administratives que médicales (demande de protection des majeurs, retour aux soins notamment en psychiatrie).

### 1.1.7. LES ACTIONS SANTE COLLECTIVES (LIGUE CONTRE LE CANCER)

Les actions collectives sont à destination du public accompagné par le SISAA et le public de la Pension de famille de Lambersart.

Les thèmes de prévention santé, accès aux dépistages, hygiène de vie sont abordés lors d'ateliers collectifs, plus propices aux échanges.

Nous avons proposé les actions suivantes.

- 1 randonnée par semaine (parcs naturels aux alentours et visite d'une exposition culturelle) : 5 à 10 personnes en moyenne avec 2 accompagnateurs,
- 1 atelier alimentation par semaine : 12 participants en moyenne,
- 1 atelier socio esthétique tous les 15 jours pour 5 participants par séance.

### 1.2. LES ELEMENTS FINANCIERS

L'ensemble des subventions constituant les produits est de 682 085.11€, pour des charges correspondant à 730 619.38€. Nous constatons donc un différentiel négatif de - 48534.27€.

### 1.3. LES RESSOURCES HUMAINES

Nombre de salariés	18 salariés pour 14.88 ETP. En remplacement d'arrêts maternité, maladie ou action non pérenne, il a été fait appel à des salariés d'autres services du pôle. En juin, embauche d'un chef de service (commun au SISAA et à la Pension de famille de Lambersart) suite au départ du cadre de direction.
Qualifications	Educateurs spécialisés, conseillère en économie sociale et familiale, infirmière, esthéticienne médico-sociale, psychologues, médecin psychiatre, chef de service éducatif.
Accueil de stagiaires	Etudiante assistante sociale en 2 <sup>ème</sup> année.
Formations 2011	<ul style="list-style-type: none"><li>- Médiation familiale,</li><li>- anglais</li><li>- DU psychopathologies,</li><li>- entretien, écoute, aide,</li><li>- gestion non violente des conflits,</li><li>- travail avec les familles non volontaires,</li><li>- repérage et orientation des publics en situation de souffrance psychique,</li><li>- participation aux « Rencontres et Synergies » de la FNARS,</li><li>- formations SST (Sauveteur Secouriste du Travail),</li></ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- connaissance et sensibilisation des missions et du fonctionnement de la MDPH,</li> <li>- formation sur le thème « travail social et prostitution »</li> <li>- logement insalubre et alternatives habitat</li> <li>- territoire</li> <li>- plateforme de coordination et nouvelles organisations de soin</li> <li>- états régionaux de la psychiatrie</li> </ul>
--	--

#### 1.4. LA DEMARCHE D'ÉVALUATION INTERNE

Cependant, le SISAA doit fournir des bilans annuels d'activité aux financeurs et effectuée dans ce cadre une évaluation de l'activité des salariés avec analyse des pratiques et mises en perspectives.

#### 2. UN COMPARATIF AVEC LES REFERENCES INITIALES

Dans la cadre de l'accompagnement psychosocial, le projet fait état d'une prise en charge prévue de 460 allocataires .En comptant les ayants-droits, le service a accompagné 600 personnes.

#### 3. UN COMPARATIF AVEC L'ANNÉE PRECEDENTE

L'activité est sensiblement la même, augmentée par l'action « accueil » dans le dispositif RSA.

Arrêt de l'action FSL en septembre 2011.

Accueil de nouveaux salariés dans l'équipe du SISAA.

#### 4. LES MESURES DE REEQUILIBRAGE A METTRE EN PLACE : « PERSPECTIVES 2012 »

Arrêt de l'action « accueil » dans le dispositif RSA sur le territoire de la DT de Lille, demande de renouvellement sur la DT de Roubaix-Tourcoing vallée de la Lys.

Recherche de financements supplémentaires pour diversifier les actions santé.

Intégration de la dimension accès à la culture dans le parcours d'insertion, en partenariat avec les autres services du PIS.

Mise en place de l'action IGLOO à Lomme, financée par VILOGIA (accès à un logement et inscription dans un parcours professionnel) : diagnostic des situations, participation à la commission d'attribution et accompagnement social et professionnel des familles durant 1 an.

Prise de contacts avec les coordinateurs de la politique de la ville de Lille pour proposer des actions.

Poursuite de la rédaction du nouveau projet de service.

Mise en place d'une nouvelle grille d'indicateurs d'activité commune aux 2 SISAA du pôle.

#### 5. ZOOMS

##### 5.1. ZOOM SUR L'ACCUEIL DANS LE DISPOSITIF RSA

Le Conseil Général du Nord a constaté que la mise en place du RSA, avec un passage pour les allocataires du RMI au RSA, avait engendré une baisse des signatures de CER. De nombreux allocataires ne se sont pas présentés aux réunions collectives d'information, ainsi qu'aux

convocations des référents RSA, pour établir le diagnostic et signer le Contrat d'Engagement Réciproque.

Le défaut de contractualisation peut engendrer une réduction, une suspension du montant du RSA ou une radiation pour l'allocataire.

Le Conseil Général a souhaité donner aux allocataires qui n'ont répondu à aucune convocation l'occasion d'avoir une information personnalisée sur le dispositif RSA, le contrat d'engagement réciproque, de s'exprimer sur leur regard sur le RSA et de faciliter leur rencontre avec le référent RSA.

Le SISAA a proposé une action innovante pour aller à la rencontre de ses allocataires « perdus de vue » en collaboration avec les PLES de Lille et de Roubaix-Tourcoing après avoir mené une réflexion interne sur les implications d'une telle démarche (légitimité du service à mener cette action, risques encourus par l'allocataire s'il ne contractualise pas après notre visite, risque d'engendrer une demande de prise en charge par le SISAA, etc.).

L'équipe du SISAA a décidé de s'engager dans la démarche en tenant compte des avantages apportés à l'allocataire dans le cadre d'une démarche citoyenne : l'information sur le dispositif, les droits et devoirs de l'allocataire, les aides possibles, l'écoute, la possibilité pour des personnes en grande difficultés, isolées, de reprendre contact avec les services sociaux.

A partir d'une liste d'allocataires envoyée, selon les territoires par le PLES, le CCAS ou les référents RSA, le SISAA envoie un courrier fixant une visite à domicile pour présenter le RSA, le CER, écouter la personne sur les motifs de sa non-présentation aux rendez-vous et proposer de faciliter la rencontre avec le référent RSA pour effectuer le diagnostic et la contractualisation.

L'allocataire peut changer la date et le lieu de rendez-vous.

Si la personne est absente à la première visite à domicile, l'éducateur laisse un courrier fixant une deuxième date.

A la deuxième absence, un dernier courrier est laissé au domicile, informant que le SISAA reste à disposition.

Le bilan de cette action est variable selon les territoires, mais la difficulté majeure a été l'accès aux allocataires : adresses erronées, etc.

La majorité des visites se sont soldées par un échec pour ces raisons.

Synthèse de ce que disent les allocataires :

- ne jamais avoir reçu les courriers des référents, ni celui du SISAA pour la visite à domicile,
- avoir eu un référent à l'époque du RMI,
- avoir déménagé et ne pas avoir été contactés par le référent du territoire,
- avoir des contacts avec des travailleurs sociaux de l'UTPAS et donc ne pas avoir besoin de référent RSA,
- le passage automatique du RMI au RSA (ils avaient peu de contacts avec le référent auparavant donc ils ne les ont pas sollicités),
- beaucoup ont un discours pour justifier leur non réponse (ils n'ont jamais reçu de convocation, tout va bien, ils n'ont pas de demande ni de besoin à exprimer au référent),
- certains ont présenté leurs difficultés (ressources, démarches administratives, santé...),
- en ce qui concerne le contrat, aucun ne refuse, ils disent découvrir qu'il faut signer un contrat.

100% disent qu'ils vont aller voir le référent mais refusent d'être accompagnés.

L'action est encore en cours d'évaluation, elle s'est déroulée de août à décembre et nous avons programmé une rencontre avec les responsables des PLES pour faire le point de l'action (nombre de

contractualisations réalisées après les visites à domicile, les motifs d'absences aux convocations, le regard des allocataires sur le dispositif RSA).

Nous avons proposé une reconduction de l'action au PLES de Roubaix-Tourcoing avec quelques modifications :

- envoi des listes par les référents RSA pour éviter au maximum les erreurs d'adresses,
- ne pas s'arrêter de donner les coordonnées du référent pour signer le contrat,
- préparer la rencontre et commencer à évoquer avec l'allocataire ses besoins, son projet qui feront l'objet du contenu du CER.

## 5.2. ZOOM SUR LA PARTICIPATION DES USAGERS A LA VIE CITOYENNE

Le SISAA effectue des accompagnements individuels d'allocataires du RSA. Cependant, l'un des objectifs est de favoriser la citoyenneté.

Dans le cadre des suivis individuels, l'éducateur accompagne l'allocataire dans la connaissance du quartier, les ressources locales, centres sociaux, administrations et les informe de la place qu'ils peuvent y prendre (faire partie d'un conseil d'administration, d'associations de parents d'élèves, de groupes de réflexion au centre social...). Les allocataires sont aussi informés de leur rôle de citoyen (inscription sur les listes électorales).

Une éducatrice fait partie du forum d'insertion et y accompagne des allocataires qui ont été informés de la démarche, de ce qu'ils peuvent y faire par l'éducateur qui les accompagne.

Lors des comités de pilotage des actions accompagnement psychosocial du SISAA, des allocataires étaient présents et ont pris la parole. Ils avaient été invités par l'éducateur qui les accompagne et qui leur avait présenté ce qu'est un comité de pilotage, leur rôle et avait favorisé la prise de parole, qui représentait le plus grand frein à leur présence.

Leur parole a été écoutée attentivement par les membres du comité de pilotage.

Dans le cadre des actions collectives, les participants recherchent les informations sur les manifestations culturelles, font des propositions de randonnée, de visites, et lors de la dernière réunion, ils ont proposé d'agrandir leur groupe à des résidents de Pensions de famille autres que celles de La Sauvegarde, en programmant des randonnées près des Pensions de famille.

De par l'accompagnement individuel, le SISAA a peu de possibilités pour organiser une parole collective mais a prévu en 2012 de recenser, avec les allocataires, leurs principales difficultés (versement du RSA par la CAF, montage des dossiers MDPH) et d'en faire une restitution en fin d'année.

L'équipe du SISAA participe aux réseaux organisés sur le territoire de la communauté urbaine pour y partager des expériences professionnelles, mais aussi pour porter la parole des usagers : réseaux précarité santé mentale, groupe LAMA, réseau santé solidarité Lille, forum de l'insertion, groupes d'appui, groupes de réflexions RSA, commissions thématiques FNARS, équipes pluridisciplinaires...

## 5.3. ZOOM SUR LES ATELIERS SANTE

Ces ateliers se sont inscrits à l'origine dans le Programme Régional d'Accès à la Prévention et aux Soins. Ils permettent d'aborder la santé sous un autre angle que l'entretien et l'accompagnement individuel et leurs objectifs sont :

- de transmettre des messages de prévention sur la santé,
- de parler d'estime de soi,
- que chacun puisse prendre en compte son « capital santé » et l'entretenir,
- d'aller vers le soin et de libérer la parole sur la souffrance psychique.

Ces ateliers sont animés par les membres de l'équipe du SISAA, en collaboration avec les participants.

**Plusieurs types d'ateliers sont proposés :**

**ATELIER 1. La randonnée** : 1h30 à 3h00 de marche dans des parcs, des sentiers lillois ou proches de l'agglomération (Thumeries, parc de la Deûle, forêt de Phalempin), en ville (Sainghin-en-Weppes, Wambrechies, Lille). Au-delà du sentiment de bien-être, de la rupture de l'isolement, les discussions s'engagent autour du souffle, du sommeil, de l'alimentation, du tabac, de l'alcool, des bilans de santé, etc.

**ATELIER 2. L'atelier alimentation** se déroule à la Pension de famille qui dispose d'une cuisine et d'un coin repas. L'atelier suit le principe d'alimentation et des petits budgets : fruits et légumes de saison, l'alimentation équilibrée, les apports nécessaires au corps humain, l'hygiène buccodentaire, le diabète, l'hypertension, le cholestérol.

Après l'atelier alimentation, il est proposé un moment ludique (jeux de société, quizz, etc.).

**ATELIER 3. L'atelier socio esthétique** se déroule chaque semaine pour 5 participants, hommes et femmes. Il y est question d'image de soi, de bien-être, de soins quotidiens et du rapport à l'autre. Ces actions collectives sont complémentaires à l'accompagnement individuel et contribuent à l'expression des participants, à les rendre auteurs des projets, à les réaliser. Ils échangent sur les thèmes de santé abordés, font part de leurs expériences et s'encouragent mutuellement à aller vers le soin.

Pour les professionnels, elles permettent de poser un autre regard sur les allocataires accompagnés, de faire passer des messages sur la santé sans être dans l'injonction individuelle. Ils élargissent leurs compétences professionnelles en termes d'animation de groupe, d'écoute collective et de gestion d'un groupe.

## C.2. ATELIER ET CHANTIER D'INSERTION « ESPAS » A LAMBERSART

FICHE DE PRESENTATION DE LA STRUCTURE	
<b>Adresse :</b> 3 bis route de Verlinghem, 59130 LAMBERSART	Directeur du Dispositif Lille Métropole : Jean-Yves BOUREL Chef de service : Philippe CUISINIER
<b>Projet d'établissement</b>	<p>Le chantier d'insertion « EsPAS » (Espace professionnel d'Accompagnement Social) est un outil d'insertion par l'économie. Il propose à des personnes en difficultés d'insertion une mise au travail dans le cadre d'un emploi à durée déterminée (en emploi aidé). C'est un dispositif qui associe, dans une même démarche, une mise en situation de travail, une action pédagogique et de formation, ainsi qu'un accompagnement individualisé. Il a pour objectif l'insertion sociale et professionnelle de personnes très éloignées de l'emploi, à travers leur mise au travail sur des activités d'utilité sociale.</p> <p>En valorisant la personne et sa réalisation, il constitue une des premières étapes dans son parcours vers la qualification et l'emploi. Le chantier d'insertion fait partie des outils dont le faible seuil d'exigence permet d'accueillir des publics très éloignés du marché de l'emploi, cumulant des difficultés sociales et professionnelles et n'entrant pas forcément dans une catégorie administrative particulière. L'EsPAS ne pose aucune sélection à l'embauche autre que la validité de l'agrément donné par Pôle Emploi dans le cadre de l'Insertion par l'Activité Economique (IAE) et l'application de la règle des trois tiers (obligation d'avoir pour la répartition des publics accueillis : 1/3 d'allocataires du RSA avec signature d'un Contrat d'Engagement Réciproque, 1/3 d'allocataires du RSA avec Projet Personnalisé d'Accès à l'Emploi, et 1/3 d'autres publics).</p> <p>Les Ateliers Chantiers d'Insertion (ACI), développent des activités d'utilité sociale et peuvent, dans ce cadre, commercialiser tout ou partie de leur production dans les limites fixées par la loi. Les ACI peuvent donc produire des biens et des services qui ne sont pas, ou sont insuffisamment, réalisés par d'autres opérateurs locaux. Ils peuvent donc intervenir sur des secteurs traditionnellement occupés par l'entreprise classique.</p> <p>Le chantier d'insertion poursuit un double objectif :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La (re)qualification sociale</li> </ul> <p>Le chantier d'insertion se situe dans une logique sociale. L'organisation de l'activité tient compte des difficultés de la personne. L'accompagnement qui lui est proposé vise à la faire progresser et à la valoriser pour qu'elle (re)trouve toute sa place dans la société en faisant face à tous types de</p>

	<p>difficultés : logement, santé, liens familiaux et sociaux...</p> <p>Le chantier d'insertion vise à redonner confiance à une personne connaissant des difficultés d'insertion sociale et professionnelles, en lui proposant un contrat de travail, une rémunération et la participation à une réalisation concrète et collective.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La (re)qualification professionnelle</li> </ul> <p>L'organisation de l'activité vise également à améliorer la capacité de la personne à occuper un poste de travail. En effet, ces personnes n'accèdent pas à un emploi dans une entreprise du secteur traditionnel et n'ont pas non plus les pré-requis pour occuper un poste permanent dans une Entreprise d'Insertion. L'ACI propose un accompagnement sur le volet social et professionnel, ainsi que des actions de formation, afin de résoudre avec les bénéficiaires une partie des problèmes qui représentent un obstacle à leur accès à l'emploi. L'activité professionnelle et la formation contribuent à détecter les aptitudes de la personne et à lui apporter des compétences.</p> <p>Pour l'exécution de leur contrat de travail, l'Espas a proposé en 2011 les activités suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- l'entretien de locaux,</li> <li>- le second œuvre bâtiment,</li> <li>- le jardin d'animation et de découverte,</li> <li>- l'entretien d'espaces verts,</li> <li>- le conditionnement de bois de chauffage (activité fermée officiellement le 01/09/2011).</li> </ul> <p>Les salariés en insertion signent des contrats de travail de 6 mois (durée hebdomadaire de 26 heures) qui sont renouvelables tous les 6 mois, jusqu'à hauteur de 24 mois (60 mois pour les plus de 50 ans).</p>
<b>Habilitation et public</b>	<p>L'Espas est un Atelier Chantier d'Insertion (ACI) labellisé. En effet :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- il est conventionné par l'Etat (par l'intermédiaire de la DIRECCTE et de la DDCS),</li> <li>- il reçoit chaque année un avis favorable pour 50 postes du Comité Départemental de l'Insertion par l'Activité Economique (cette année, l'avis date du 1<sup>er</sup> février 2011),</li> <li>- il est conventionné par le PLIE de la Métropole Nord-Ouest,</li> <li>- il va signer, pour la période 2012/2014, une nouvelle convention cadre de partenariat avec le CCAS de la ville de Lambersart,</li> <li>- les publics accueillis ont un agrément préalable délivré par Pôle Emploi.</li> </ul>
<b>Obligations officielles</b>	<p>La DDCS nous impose un taux de remplissage de 98 % sur un total maximum de 12 000 journées, ce qui correspond à 11 760 journées</p>

(98 % * 50 salariés * 5 jours * 4 semaines).
--

## 1. L'ACTIVITE REALISEE

---

### 1.1. LE « VOLUME D'ACTIVITE »

---

#### **Les candidatures**

En 2011, les référents de Pôle Emploi et du PLIE Métropole Nord-Ouest nous ont adressé 80 candidatures. Parmi celles-ci :

- 35 candidats intègrent l'EspAS après :
  - o la vérification de l'agrément,
  - o deux entretiens réalisés par la conseillère socioprofessionnelle et l'encadrant technique,
  - o la signature d'un contrat de travail,
- 7 personnes sont sur liste d'attente. Les entretiens ont été positifs et ces personnes attendent qu'une place se libère,
- 18 personnes sont venues aux rendez-vous. Parmi celles-ci, 12 n'ont jamais rempli la totalité des critères administratifs obligatoires et n'ont pas été retenues, et 6 autres personnes n'ont pas été choisies par l'EspAS,
- 20 personnes ne sont jamais venues au 1<sup>er</sup> RDV, malgré des relances par voies postales et téléphoniques.

75 salariés en insertion ont travaillé en 2011 à l'EspAS.

#### **Répartition des salariés en insertion selon les activités**

L'activité qui a accueilli le plus de personnes est celle des espaces verts (33,3 % du total), suivie du jardin d'animation et de l'entretien des locaux. A l'opposé, il n'y a eu que 5 salariés sur l'activité bois du fait de son arrêt en cours d'année.

#### **Typologie des salariés en insertion**

##### ➤ **Sexe des salariés en insertion**

Il y a 82,7 % d'hommes et 17,3 % de femmes (répartition sensiblement équivalente à celle de 2010, avec respectivement 79,7 % et 20,3 %).

Les hommes ont travaillé sur les activités espaces verts, jardin d'animation et bois. Les femmes ont travaillé au niveau des activités suivantes :

- entretien des locaux (8 femmes sur 14 salariés),
- jardin d'animation (5 femmes sur 18 salariés).

##### ➤ **Âge des salariés en insertion**

En 2011, la moyenne d'âge des salariés en insertion est de 38 ans (comme en 2010). Cela est cohérent avec le fait que les deux tiers des personnes appartiennent à la classe d'âge 26-49 ans.

##### ➤ **Lieu de domiciliation des salariés en insertion**

Même si les salariés en insertion n'ont plus l'obligation de résider sur le territoire de la Métropole Nord-Ouest au moment de la signature de leur contrat, la majorité habitent encore dans des communes du territoire MNO (90,7 % contre 89,8 % en 2010).

Ainsi, en octobre 2011, 68 salariés en insertion sur 75 sont domiciliés dans des communes couvertes par le PLIE MNO, plus particulièrement, par ordre décroissant, Lambersart, La Madeleine et Marcq-en-Barœul.

### **Prescripteurs**

Les prescripteurs, par ordre décroissant, sont les CCAS (41 sur 75, soit un peu plus d'un sur deux), suivis de Pôle Emploi (18,7 %), de la Mission Locale (12 %) et de l'Atelier PREFO (9,3 %). Sur les 75 personnes, toutes sauf celles de l'AREAS et du CHU de Mons-en-Barœul sont envoyées par des prescripteurs du PLIE MNO.

### **Contrats et durées d'accompagnement des salariés en insertion**

Les salariés en insertion ont signé un CUI pour pouvoir travailler à l'EsPAS. Ils peuvent le renouveler trois fois (donc présence maximum de 24 mois). Seules les personnes de plus de 50 ans peuvent signer des CUI pour un total de 60 mois. La durée moyenne de présence des personnes depuis leur entrée dans la structure est de 13,4 mois. La répartition par tranches de 6 mois nous renseigne sur le fait qu'une personne sur deux est présente depuis moins d'un an.

A l'EsPAS, la grande majorité des personnes (88 %) ont signé un Contrat Unique d'Insertion (CUI-CAE), les autres (jeunes de moins de 26 ans) ont signé un CAE Passerelle.

### **Formation**

Un peu plus d'une personne sur deux a un niveau V de formation et seulement 5 salariés sur 75 ont un niveau compris entre le bac et le bac + 2.

Par rapport à 2010, on constate une hausse du % de niveau VI (25,3 % contre 30,7 %), résultats compatibles avec l'entrée d'une nouvelle population peu ou pas qualifiée, celles des allocataires du RSA avec CER.

### **Ressources**

85,3 % des personnes avant leur entrée à l'EsPAS sont allocataires des minimas sociaux (84,8 % en 2010), et plus particulièrement du RSA (65,8 % en 2010 et 68,0 % en 2009).

Les personnes qui ne déclarent pas de ressources sont, dans leur grande majorité, des jeunes de moins de 26 ans.

## **1.2. LES ELEMENTS FINANCIERS**

Globalement, l'EsPAS de Lambersart présente un résultat comptable de +28396,56€ (cela englobe les budgets CAVA, SIAE et ANRU).

### 1.3. LES RESSOURCES HUMAINES

Nombre de salariés permanents	8 salariés permanents
Qualifications des salariés permanents	<p><b><u>Qualifications</u></b></p> <p>5 encadrants techniques  1 secrétaire  1 Conseillère d'insertion professionnelle  1 Chef de service</p> <p><b><u>Détails sur chaque type de poste</u></b></p> <p>L'accompagnement des personnes en insertion est assuré pour chaque activité par un professionnel qualifié nommé « encadrant technique ». L'encadrement tient compte des contraintes de la production, favorise l'acquisition de savoir-faire et de savoir-être et assure ou oriente la personne vers un accompagnement social adapté à ses difficultés.</p> <p>A l'EsPAS, chaque salarié bénéficie aussi du concours d'une conseillère socioprofessionnelle afin d'inscrire l'étape ACI dans son projet global d'insertion sociale et professionnelle, dans la continuité du parcours garanti par le référent du PLIE.</p> <p>Pendant toute la durée du contrat, l'accompagnement porte à la fois sur la résolution des difficultés d'insertion sociale (santé, logement, ressources, etc.) et sur la montée en professionnalisation par l'acquisition ou le développement de compétences techniques et la montée en qualification par la formation professionnalisante, voire qualifiante.</p> <p>Cet accompagnement est par ailleurs concerté et articulé avec le référent de parcours, de manière à assurer une cohérence des actions.</p> <p>L'administration de l'opération est assurée par une secrétaire et un comptable à temps partiel.</p> <p>Enfin, l'équipe est animée par un chef de service.</p>
Nombre de salariés en insertion	L'ESPAS est agréé pour 50 postes qui ont accueilli 75 salariés en 2011
Qualification des salariés en insertion	Agent de service
Accueil de stagiaires	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 1 stagiaire BEPA Option JEV du Lycée horticole de Lomme</li> <li>- 1 stagiaire éducateur 2<sup>ème</sup> année</li> <li>- 1 Evaluation en Milieu de Travail</li> <li>- 1 personne en découverte du métier de moniteur d'atelier</li> <li>- 3 adolescents de l'ITEP Lille Métropole et 2 adolescentes des services ARIA en découverte métier et activité</li> <li>- 3 personnes « Gens du voyage » accompagnées par l'Atelier PREFO en découverte métier</li> </ul>

Formations 2011 des salariés permanents	Régulation non violente des conflits (formation non terminée par la salariée concernée pour cause de maladie)
---	---

#### 1.4. LA DEMARCHE D'ÉVALUATION INTERNE

La démarche d'évaluation interne est continue au vu des dépôts de demandes annuelles de financement nécessitant la rédaction de bilans intermédiaires et finaux. Pour autant, la structure n'entre pas dans le cadre de la loi 2002-2 en ce qui concerne l'évaluation interne.

#### 2. UN COMPARATIF AVEC LES REFERENCES INITIALES

La DDCS nous impose un taux de remplissage de 98 % sur un total maximum de 12 000 journées, ce qui correspond à 11 760 journées. En 2011, nous avons réalisé 10 960 journées, soit un taux de 91,3 %. Ainsi, le taux d'occupation de l'année ne correspond pas aux obligations officielles. Il s'explique par le fait qu'aux mois d'avril, mai et juin, les orientations de pôle emploi ont été stoppées. Le service était dans l'impossibilité de recruter. Les prescriptions (et, par conséquent, les recrutements) ont repris en juillet 2011.

#### 3. UN COMPARATIF AVEC L'ANNEE PRECEDENTE

Voir la partie « volume d'activité »

#### 4. LES MESURES DE REEQUILIBRAGE A METTRE EN PLACE : « PERSPECTIVES 2012 »

Concernant l'EsPAS, il s'agit de :

- ⇒ Réécrire le projet de service.
- ⇒ Développer le travail en partenariat avec la Ferme des Vanneaux sur les échanges de pratiques, la création d'outils communs, l'évaluation des salariés en insertion, l'échange de personnel, la réponse commune à des appels d'offre et la mise en place d'un plan de formation commun. Il s'agit de développer une synergie associative autour de la question de l'IAE.
- ⇒ Développer le référentiel/livret de compétences des salariés en insertion afin d'attester l'acquisition des compétences techniques, savoir-faire et savoir-être dispensées au sein de l'EsPAS

En termes d'activité, les perspectives sont les suivantes.

##### **Activités « entretien des locaux » et « second œuvre bâtiment »**

- diversifier la clientèle, en particulier celle qui n'est pas de La Sauvegarde,
- répondre à des appels d'offres communs avec l'ACI de la Ferme des Vanneaux,
- mettre en place des activités de sous-traitance et/ou de cotraitance avec des entreprises d'insertion.

##### **Activité « entretien d'espaces verts et collecte de déchets verts » :**

- optimiser la collecte des déchets :
  - créer un comité d'usagers solidaires,
  - promouvoir l'action par des actions de communication,
  - mettre en place des outils d'évaluation,

- créer de nouveaux services de solidarité et de proximité (ramassage des encombrants par exemple) avec l'aide du comité d'usagers,
- développer des passerelles avec l'entreprise.

#### **Activité « jardin d'animation et de découverte »**

- élargir l'accueil à d'autres populations,
- proposer des animations en direction du parc urbain du Pacot Vandracq,
- développer des nouvelles animations :
  - ruche pédagogique,
  - cueillette de plantes aromatiques,
  - décharge éducative,
- aménagement du site pour assurer ces objectifs :
  - valorisation de la mare,
  - espace d'accueil pour environ 40 personnes : maison à toits et murs végétalisés, sanitaires secs, etc.

## 5. ZOOMS

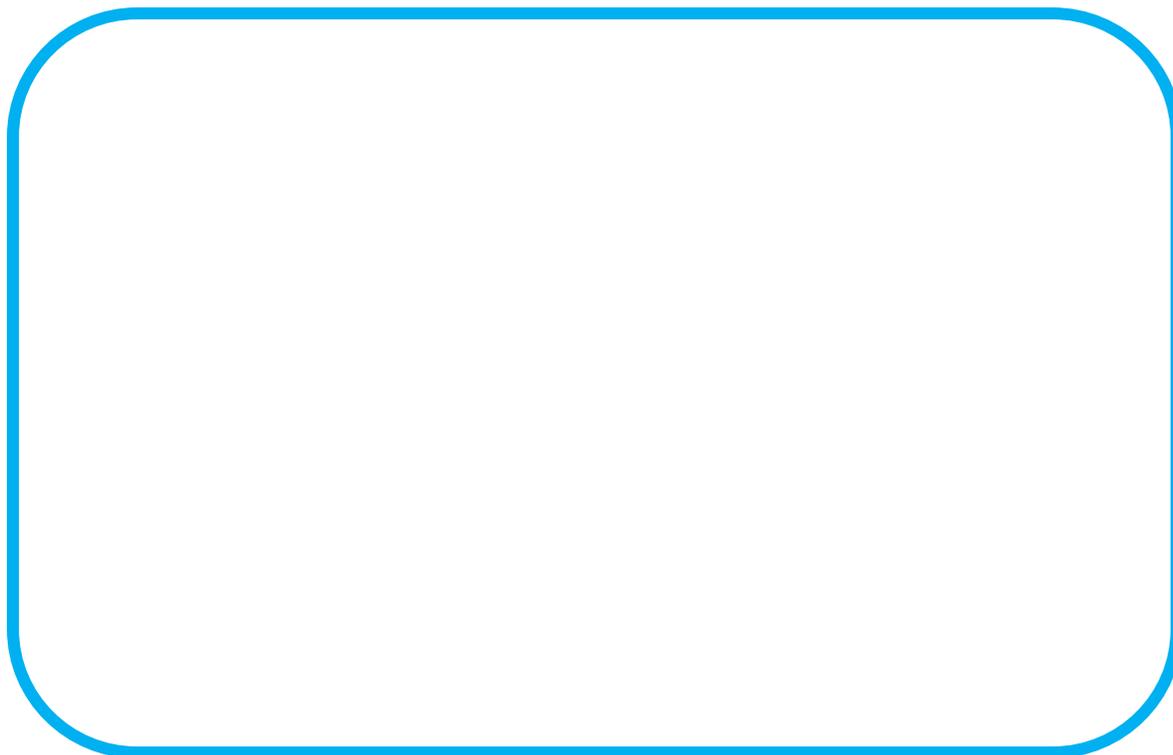
---

### 5.1. ZOOM SUR LE PARTENARIAT AVEC LA VILLE DE LAMBERSART

Une convention cadre de partenariat entre un établissement public, le CCAS de la Ville de Lambersart, et La Sauvegarde du Nord permet l'organisation de deux activités de l'EsPAS « jardin d'animation » et « espaces et déchets verts ».

2011 est l'année du 10<sup>ème</sup> anniversaire de ce projet innovant en termes de développement local : l'instauration d'une convention cadre de partenariat entre un établissement public, le CCAS de la ville de Lambersart, et une association loi 1901, la Sauvegarde du Nord, au service d'un projet solidaire (la remise à l'emploi de personnes en difficulté) et de proximité (service pour les lambersartois).

Le schéma organisationnel de la convention présenté ci-dessous est le suivant.



- Il y a trois activités support (ovoïdes cerclés de bleu) pour les salariés en insertion, à savoir :
  - le jardin d’animation et le Clos-Saint-Pierre : les élèves des écoles et centres aérés de Lambersart découvrent des activités de jardinage, ainsi que la faune et la flore,
  - les espaces verts : les salariés en insertion entretiennent des espaces verts publics et privés d’organismes divers et de particuliers de Lambersart,
  - les déchets verts : l’ESPAS collecte des déchets végétaux auprès d’habitants de Lambersart. A leur demande, nous leur vendons des sacs biodégradables qui sont collectés par nos soins. Pour les gros volumes, nous mettons à disposition des particuliers des remorques. Les déchets sont ensuite portés en déchetterie pour être recyclés en compost.
- Ces trois activités proposent des services de proximité dans une ville solidaire qui permettent de travailler les savoir-faire et les savoir-être afin d’optimiser la professionnalisation et l’inclusion des salariés (texte en noir),
- Le travail sera réalisé dans le respect des écosystèmes, du patrimoine vert, de la biodiversité et en respectant les principes/concepts de développement durable, d’écocitoyenneté, d’égalité écologique et d’éducation à l’environnement.

Une nouvelle convention triennale 2012/2014 est applicable à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2012.

## 5.2. ZOOM SUR LES NOUVEAUX LOCAUX DE L’ESPAS

L’année 2011 a été marquée par un événement majeur : le déménagement du site historique de l’EsPAS qui était situé à Marquette-lez-Lille vers celui de Lambersart situé au 3 bis rue de Verlinghem. Avant l’occupation des locaux lambersartois, les personnels ont participé à la démolition et à la rénovation du site. Ainsi, à partir du lundi 24 janvier 2011 jusqu’au jeudi 3 février, une vingtaine de salariés en insertion ont détruit l’intérieur des bâtiments existants pour les transformer en un

immense plateau vide dans lequel sont intervenus des entreprises de second œuvre. En termes de valorisation horaire, 1 100 heures ont été nécessaires pour ces travaux. Dans un deuxième temps, à partir du jeudi 12 mai et jusqu'à début septembre, l'équipe bâtiment (une dizaine de personnes) a réalisé les travaux de peinture et de finition pour un total de 1 880 heures.

Nous disposons donc à l'heure actuelle d'un bâtiment rénové, bien adapté à l'exercice de nos activités, proche du jardin d'animation et permettant à nos salariés de travailler dans les meilleures conditions possibles.

### 5.3. ZOOM SUR UNE NOUVELLE MISSION POUR L'ESPAS

Le pôle inclusion sociale a, en janvier 2011, répondu à un appel à projet rédigé par Partenord dans le cadre de la rénovation urbaine dans le quartier « Pottenerie » à Roubaix. C'est l'EsPAS de Lambersart qui est devenu le porteur du projet à compter d'avril 2011.

Pour mener cette action, un éducateur spécialisé et la conseillère d'insertion professionnelle (30 % de son temps) ont été positionnés. Ces professionnels ont pour mission d'accompagner 135 ménages (90 logements en réhabilitation lourde et 45 logements concernés par une mutation de logement dans le cadre de la démolition de leurs entrées).

Cet accompagnement a trois axes principaux.

#### - **Insertion professionnelle**

La prestation d'accompagnement a pour objectif d'amener le locataire à retrouver une activité professionnelle correspondant à ses capacités et à la réalité du marché du travail via la construction ou la validation d'un projet professionnel. Cette prestation s'adresse à toute personne identifiée par Partenord comme pouvant bénéficier d'un accompagnement afin de mener ses démarches personnelles dans un objectif de retour à l'emploi. La prescription de la prestation relève d'une décision de Partenord avec l'accord du locataire.

#### - **Accompagner dans le relogement**

Avec l'ensemble des acteurs concernés par la recherche des solutions de logement adaptées, nous prenons en compte les difficultés et spécificités de chaque famille (cellule relogement, inter bailleurs, etc.). Nous travaillons à la recherche de solutions de relogement pour l'ensemble des familles concernées par les démolitions, en tenant compte de leurs souhaits, de leur capacité en termes de taux d'effort, de leurs caractéristiques, ainsi que des éventuelles difficultés repérées. Le cas échéant, nos discussions et le bilan nous amèneront à expliquer et négocier un projet de logement mieux adapté à la situation sociale de la famille.

#### - **Accompagnement dans la réhabilitation**

Par les accompagnements, nous veillons à l'information des locataires, par l'intermédiaire du groupement de conception-réalisation, sur la nature et le déroulement des travaux (informations techniques, calendrier des interventions). En cas de conflits ou d'incompréhensions qui pourraient naître, nous assurons la gestion et le pilotage des actions correctives permettant à chacun de s'exprimer et de réguler la situation. Nous prenons en compte les problèmes soulevés par les locataires jusqu'à leur résolution. Ainsi, l'accompagnement social individuel des familles est mis en œuvre jusqu'à la résolution des difficultés repérées, ou jusque la mise en place du processus

permettant cette résolution. Les problématiques repérées sont le plus souvent liées à la santé, l'endettement, les formalités administratives ainsi qu'à l'insertion professionnelle (premier axe). Les prescriptions d'accompagnement se font par Partenord. Néanmoins, à compter de septembre 2011, les « diagnostics avant prescription » ont été réalisés en partenariat entre les professionnels de l'EsPAS et la chargée de secteur de Partenord. Les partenariats avec les structures et services de l'environnement sont fructueux et apportent à la population une plus-value non négligeable. Les accompagnements se font tant en individuel qu'en collectif, même si en 2011 c'est le travail en individuel qui a été privilégié afin de se faire connaître des habitants et d'expliquer notre action. En 2012, l'accent sera mis sur le travail collectif autour des thèmes suivants :

- appropriation des nouveaux équipements en lien avec le groupement de conception-réalisation,
- information et sensibilisation aux économies de charges,
- information et sensibilisation aux économies d'énergie et aux éco-gestes en lien avec le groupement de conception-réalisation,
- droits et devoirs des locataires,
- mobilisation des locataires autour de projets communs visant à redynamiser le quartier ou à apporter des solutions de proximité aux besoins repérés durant la mission (associations, services déconcentrés de l'Etat ou des collectivités locales, commerces, équipements sportifs, culturels, etc.).

Cette nouvelle mission pour l'EsPAS a fait découvrir de nouvelles postures professionnelles pour un Atelier et Chantier d'Insertion. Elle sera évaluée en fin de mission, c'est-à-dire fin 2012.

### C.3. CHRS AGORA À ROUBAIX

FICHE DE PRESENTATION DE LA STRUCTURE	
<b>Adresse :</b> 92, rue du collège, 59100 ROUBAIX	BOUREL Jean-Yves, Directeur dispositif Lille Métropole BRANDT Matthieu, Chef de service éducatif
<b>Projet d'établissement</b>	Le CHRS AGORA, habilité pour 40 places, accueille et accompagne toute population adulte en difficulté d'insertion sociale, présentant ou ayant présenté des troubles psychiques et bénéficiant de soins psychiatriques. Nous accompagnons prioritairement des personnes originaires de Lille, Roubaix, Tourcoing, la Vallée de la Lys et environs, ce qui permet aux personnes, tout en étant accompagnées, de rester en contact avec les intervenants médicaux et sociaux antérieurs.
<b>Habilitation et public</b>	Le CHRS Agora a été créé le 9 février 1982 par arrêté préfectoral pour accueillir 26 anciens malades mentaux. Le 2 octobre 1997, le C.H.R.S. a été autorisé à augmenter sa capacité d'accueil de 26 à 30 places. L'arrêté modificatif du 29 juin 2007 (dans le cadre du PARSA - Plan d'Action Renforcé pour les Sans Abris) autorise La Sauvegarde du Nord à étendre sa capacité d'accueil de 10 places pour couples avec ou sans enfant, femmes et hommes seuls handicapés psychiques.
<b>Obligations officielles</b>	Le taux d'occupation doit être de 98%. Le CHRS est un internat ouvert 365J/an.

## 1. L'ACTIVITE REALISEE

### 1.1. LE « VOLUME D'ACTIVITE »

Le taux d'occupation en 2011 est de 95,46%.

### 1.2. LES ELEMENTS FINANCIERS

Le CHRS présente un résultat comptable excédentaire de 1 897,41 € pour l'année 2011. Le groupe 1 est en dépassement de 20 847,65 €, le groupe 2 est non atteint de 17 113,46 €, et le groupe 3 est en dépassement de 1991,18€. Le dépassement de ce dernier groupe est compensé par un produit, sur le compte 777, à hauteur de 11 153,21 €. Le dépassement du groupe 3 est donc à relativiser.

### 1.3. LES RESSOURCES HUMAINES

---

Nombre de salariés	<p>14 Salariés pour 11,2 ETP</p> <p>En juin, embauche d'une éducatrice spécialisée (CDI) en remplacement d'une salariée. Augmentation du temps de travail d'une monitrice éducatrice en CDI (à temps plein depuis mai). Depuis mars, CDD à mi-temps pour un agent de service intérieur.</p> <p>En mai, un surveillant de nuit a été embauché en CDI à temps plein, en remplacement d'un salarié occupant le même poste.</p> <p>Mise à disposition d'une salariée pour un autre service du dispositif, remplacée par un éducateur d'un autre pôle pendant 6 mois.</p> <p>Une éducatrice spécialisée en mi-temps thérapeutique depuis plusieurs années travaille à temps plein depuis début décembre.</p> <p>En Juin, un chef de service a été embauché (Chef de service commun au CHRS Agora et à la Pension de famille de Roubaix) suite au départ du cadre de direction en charge du CHRS Agora et de la Pension de famille de Roubaix.</p>
Qualifications	Educateurs spécialisés, Moniteurs Educateurs, Veilleurs de nuits, Agents de service intérieur, Chef de service éducatif
Accueil de stagiaires	2 stagiaires éducateurs spécialisés.
Formations 2011	BRANDT - prévention des risques psychosociaux, SARELS- prévention des risques psychosociaux, RODRIGUES- régulation non violente des conflits, ACHANI- régulation non violente des conflits, MAKUSA- régulation non violente des conflits, RAISON – bilan de compétences, RAISON+AZZI+BOUMLID+MEBARKI+COURCOL+MAKUSA : formation SST (Sauveteur Secouriste du Travail)

### 1.4. LA DEMARCHE D'ÉVALUATION INTERNE

---

Démarré fin 2009, le rapport a été achevé fin décembre 2011. La démarche a permis à l'équipe de mieux saisir les items sur lesquels elle pouvait s'appuyer pour affiner les éléments de sa pratique.

## 2. UN COMPARATIF AVEC LES REFERENCES INITIALES

---

Les années précédentes, le taux d'occupation était atteint.

En milieu d'année 2011, un épisode complexe à gérer pour l'équipe et les résidents concernés a bloqué quelque peu le développement régulier de ce taux. En effet, un semi-collectif qui hébergeait cinq résidents, dans le quartier du « Pile » à Roubaix, a été vandalisé par des habitants du quartier. Cet incident a eu des répercussions négatives d'un point de vue psychique pour les résidents, mais aussi d'un point de vue organisationnel. Les cinq résidents en question ont été hébergés en urgence dans des appartements loués pour le service, en regroupé ou en diffus. Ainsi, des avancées de parcours de résidents ont été bloquées, il n'a pas été possible d'accueillir de nouveaux résidents pendant quasiment trois mois.

D'autre part, deux hébergements (un T3 et un studio) ont été en travaux (chacun pendant deux mois) pendant le dernier trimestre 2011, après le départ des occupants. Ceci a aussi perturbé le mouvement des résidents à l'interne du parc d'hébergements d'Agora, et l'arrivée dans le regroupé de nouveaux résidents.

### 3. UN COMPARATIF AVEC L'ANNEE PRECEDENTE

---

En 2010 le taux d'occupation était de 99,99%.

### 4. LES MESURES DE REEQUILIBRAGE A METTRE EN PLACE : « PERSPECTIVES 2012 »

---

#### **Retravailler le projet de service :**

Le projet de service du CHRS date de fin 2006, aussi les axes de travail inscrits doivent être questionnés à nouveau.

A travers des groupes de travail dans l'équipe en lien avec une conseillère pédagogique du pôle inclusion sociale et l'équipe de direction du CHRS, nous analyserons et remettrons en lien avec les pratiques à développer par l'équipe éducative les actions suivantes : les actions partenariales, entre autres les services psychiatriques, l'accès à la culture, les parcours d'accès au logement, la gestion du parc d'hébergement, la typologie du public accompagné et l'axe parentalité.

#### **La signature de conventions avec les secteurs psychiatriques :**

En 2011, la convention avec les secteurs G23 et G24 a été travaillée. Elle sera signée début 2012. De ce fait, le CHRS sera conventionné avec quatre secteurs psychiatriques. Afin de contractualiser avec davantage de services qui sont quotidiennement en lien avec l'équipe, nous allons mettre l'accent sur la formalisation de conventions avec tous les secteurs psychiatriques avec lesquels nous travaillons.

#### **Réduire le nombre d'hébergements inappropriés :**

Une convention cadre lie le CHRS Agora et Partenord Habitat, sur le secteur de Roubaix, pour la mise en location de cinq hébergements. Une convention cadre, cette fois entre le CHRS et Lille Métropole Habitat (LMH), a été signée en fin d'année 2011 et va permettre aux résidents d'Agora d'être hébergés dans des logements de taille convenable et dans des conditions décentes.

Il s'avère en effet que le parc de logements loués par le CHRS Agora dans le privé, n'est pas entretenu de façon satisfaisante. Les propriétaires privés avec qui le CHRS est en lien ne se montrent pas soucieux du bien-être des locataires, et laissent trainer certains travaux à effectuer, ou n'évaluent pas comme il se doit le degré de décence d'un logement.

Afin de remédier à cet écart d'appréciation et afin de proposer des hébergements adaptés à la typologie du public accueilli, nous ferons en sorte de réduire le nombre de logements loués dans le privé, d'arrêter, au minimum, la location de deux appartements, et de favoriser les conventions avec les bailleurs publics.

## 5. ZOOM SUR L'ACCES A LA CULTURE

---

En 2011, un éducateur spécialisé nouvellement embauché dans l'équipe a eu en charge le développement de l'axe culturel dans la structure. Les résidents étaient en demande de sorties culturelles régulières, et l'équipe cherchait à proposer une action continue, diversifiée et enrichissante. Un comité loisirs fut ainsi créé, afin de recueillir les demandes et besoins des résidents. Celui-ci, composé de volontaires, s'est réuni régulièrement, en présence ou non de l'éducateur référent.

Un partenariat avec l'association « cultures du cœur » fut développé à partir de juin, ce qui permis aux résidents de bénéficier de sorties gratuites au théâtre, au cinéma, dans des événements sportifs, etc. Un travail de communication autour de propositions de sorties culturelles à l'ensemble des résidents, par le biais d'un affichage dans les parties communes du CHRS, et d'un blog permettant d'être informé à distance, se sont révélés utiles, mais ces sources n'étaient pas assez régulièrement mises à jour. Des résidents se sont associés aux employés de « cultures du cœur » en s'investissant dans un « comité d'engagés », destiné aux usagers.

Cette dynamique du comité loisir est à mettre en lien aussi avec un groupe « journal », se réunissant tous les deux mois, afin de rédiger des articles qui paraissent dans le journal trimestriel relatant les événements des structures du Pôle inclusion sociale.

D'autre part, l'année a été marquée par la réalisation d'une fresque murale dans l'enceinte du jardin du CHRS. Animé par une plasticienne et encadré par une éducatrice de l'équipe, ce chantier convivial et coloré a été mis au point en mai et s'est déroulé en juin, afin d'être terminé et valorisé lors de la fête de l'été réalisée à Agora le 24 juin, en présence du Président et du Directeur Général de La Sauvegarde du Nord, mais aussi du Directeur du Pôle inclusion sociale et de celui du Dispositif Lille Métropole.

Cette fresque, réalisée conjointement par les résidents volontaires et les membres de l'équipe éducative, représente tous ceux qui marquent au quotidien la vie du CHRS, à travers des silhouettes humaines, dans des postures différentes et grâce à des couleurs vives.

Cette fresque a fait l'objet de la couverture du journal de l'association en décembre, figure sur la carte de vœux 2012 de l'association, est présentée sur la page d'accueil du site internet de l'association, et ravit tous les visiteurs du CHRS, curieux d'admirer une telle œuvre artistique !

## C.4. PENSION DE FAMILLE « LE CLOS ST PIERRE » DE LAMBERSART (ANCIENNEMENT « MAISON RELAIS »)

<b>FICHE DE PRESENTATION DE LA STRUCTURE</b>	
<b>Adresse :</b> 3-0 résidence du Parc St Pierre, rue de Verlinghem 59130 LAMBERSART	Jean-Yves BOUREL, Directeur Lydie LEROY, Chef de service
<b>Projet d'établissement</b>	L'objectif de la Pension de famille est de répondre aux difficultés rencontrées par certaines personnes à trouver un équilibre minimum dans un logement autonome du fait de leur isolement social, affectif, psychologique, ou encore lié à des problèmes de santé. Ces personnes sont fragilisées ou vulnérables face à des problèmes de santé, des difficultés d'intégration sociale.
<b>Habilitation et public</b>	La Pension de famille s'adresse à des personnes qui manifestent le désir de vivre en logement autonome, mais qui ressentent la nécessité d'un accompagnement de proximité entre hommes, femmes, chômeurs, bénéficiaires du RMI, bénéficiaires de l'Allocation Adulte Handicapé, personnes isolées et de plus de 40 ans (en référence à la circulaire relative à la mise en œuvre du programme 2005 « Maisons relais – Pensions de familles, de l'action 2 du programme « politiques en faveur de l'inclusion sociale »). Les personnes doivent répondre aux critères d'éligibilité définis par le plan départemental.
<b>Obligations officielles</b>	OUVERT 365J/ an.

### 1. L'ACTIVITE REALISEE

#### 1.1. LE « VOLUME D'ACTIVITE »

La Pension de famille accueille 16 locataires : 10 hommes et 6 femmes de plus de 40 ans. En 2011, il y a eu 2 nouvelles entrées.

#### Les personnes accueillies

Nous notons :

- une altération très rapide de l'état de santé des locataires qui nécessite un « accompagnement santé » spécifique,
- une cohabitation pas toujours aisée en raison de troubles du voisinage dus à des consommations excessives de boissons alcoolisées ou de pathologies mentales,
- des résidents qui sont en majorité en souffrance psychique,
- des tensions régulières, mais une solidarité certaine lors de difficultés relevées par le voisinage.

#### En termes d'activité et de revenus

Six locataires sont bénéficiaires du RSA, dont une personne qui perçoit le « RSA activité », deux personnes perçoivent l'ASSEDIC dont un complément invalidité, un locataire est retraité, trois perçoivent l'allocation adulte handicapé et deux ont une pension d'invalidité.

Sept locataires bénéficient d'une protection juridique de majeurs.

Trois locataires sont sans relations familiales ni amicales.

Sept locataires sont assidus aux animations collectives, trois ont des activités à l'extérieur.

### **En termes de logement**

Les personnes ont investi leur logement en y ajoutant des meubles et des rideaux, cependant les faibles ressources sont un frein à un meilleur aménagement.

Deux sont en difficulté d'entretien du logement, les hôtes de la Pension de famille y font des visites régulières pour apporter des conseils. Si l'entretien ne s'améliore pas, nous conseillerons l'intervention d'une aide extérieure.

Auprès de l'ensemble des locataires, les hôtes font de l'aide à la décoration, du conseil d'aménagement, de la confection de rideaux, etc. Elles ont un regard attentif sur l'entretien du logement en vue d'une sortie de la Pension de famille et de l'appropriation d'un nouveau logement.

Il faut avoir une attention particulière aux animaux domestiques (garde durant une hospitalisation).

### **Les locataires et la santé**

Tous ont une couverture sociale. « L'accompagnement santé » constitue une grande partie de l'activité des hôtes de la Pension de famille.

Des visites à domicile régulières sont nécessaires pour vérifier l'état de santé des locataires, pour prendre des nouvelles et pour demander s'ils prennent leurs traitements médicaux

Les hôtes sont régulièrement interpellées par les résidents qui viennent faire part de leur inquiétude sur l'état de santé du voisin.

Les accompagnements sont divers : accès aux droits, prises de rendez-vous médicaux, accompagnement chez les spécialistes, examens radiologiques, bilans de santé, suivis des rendez-vous, préparation à l'hospitalisation.

Les hôtes sont à l'écoute du résident avant le rendez-vous médical pour le rassurer.

Dans le cadre de la prévention santé et des soins quotidiens, la Pension de famille utilise l'outil « KIT SANTE » de la FNARS. Il s'agit de produits de première intention pour l'hygiène quotidienne et l'estime de soi qui viennent à l'appui des ateliers collectifs.

### **Démarches administratives**

Les hôtes de la Pension de famille accompagnent aussi les démarches administratives. Quelques exemples : explications sur les courriers reçus, aide à la régularisation des factures et des loyers, aide au pointage informatique de Pôle Emploi, CAF.

### **Les Animations collectives**

- atelier alimentation chaque mardi,
- atelier esthétique tous les 15 jours,
- randonnées une fois par mois,
- jardinage selon la saison,
- décoration des espaces verts communs,
- bricolage (les cabanes pour ranger les outils),

- sorties (cueillettes de fruits, mer, expositions culturelles),
- anniversaires, fête de Noël, Fête des voisins,
- films en salle de détente, jeux de société l'après-midi.

Depuis septembre 2011, une jeune en service civique a pour mission l'accès à la culture auprès des locataires des maisons relais de Lambersart et de Roubaix

### **Les Partenariats**

Le partenariat extérieur est essentiel dans l'accompagnement des locataires.

Quelques exemples : infirmière du SPS, professionnels de santé, référents RSA, CMP, Vilogia, FLS, participation au « groupe de réflexion addictologie » à l'hôpital St Vincent, au réseau précarité santé mentale, etc.

Des contacts ont été pris avec l'association VISA (Vivre l'Insertion Sans Alcool) pour que des permanences hebdomadaires soient mises en place en 2012 au sein de la Pension de famille.

Pour une locataire âgée de plus de 70 ans, nous avons fait appel au CLIC (Comités Locaux d'Information et de Concertation) du territoire afin d'évaluer les possibilités de maintien à domicile.

### **1.2. LES ELEMENTS FINANCIERS**

Le résultat comptable de la Pension de famille, pour l'année 2011, est excédentaire de 12 141,98 €. Il est proposé que cet excédent soit affecté à des fonds dédiés qui serviront :

- à effectuer des travaux d'amélioration des logements,
- à créer un jardin paysager et un potager,
- à combler d'éventuels impayés de loyer ou des vacances de logements.

### **1.3. LES RESSOURCES HUMAINES**

Nombre de salariés	2 ETP Il est à noter qu'un salarié a quitté ses fonctions en mai 2012 pour rejoindre un autre service. En juin, un Chef de service a été embauché (Chef de service commun au SISAA de Lille et à la Pension de famille) suite au départ du cadre de direction en charge du SISAA et de la Pension de famille
Qualifications	Educatrice spécialisée, conseillère en économie sociale et familiale, socio esthéticienne.
Accueil de stagiaires	Educateur spécialisé, conseillère en économie sociale et familiale. Une personne en service civique travaille à la Pension de famille à mi-temps depuis octobre 2011.
Formations 2011	DU santé publique, master 2 formation d'adultes

### **1.4. LA DEMARCHE D'ÉVALUATION INTERNE**

Il n'y a pas de démarche d'évaluation interne à la Pension de famille qui n'entre pas dans le cadre de la loi 2002-2. Cependant, le mode de subvention de ce service oblige à fournir des bilans et évaluations à nos financeurs. De plus, des comités de suivi et de pilotage sont organisés deux fois par

an avec nos partenaires et ceux-ci ont pour fonction de vérifier l'adéquation entre besoins des locataires et offre de service de la structure.

Les hôtes de la Pension de famille participent à un groupe de réflexion commun aux Pensions de famille du Pôle Inclusion Sociale.

Elles participent au groupe de travail régional « hôtes de Pensions de famille » de la FNARS.

Ces deux instances permettent des échanges et des questionnements sur les pratiques professionnelles qui participent à une forme d'évaluation interne lors des réunions de service.

Lors de la synthèse annuelle avec chaque locataire et les travailleurs sociaux qui les accompagnent, nous interrogeons le locataire sur sa satisfaction envers les services de la Pension de famille ainsi que sur les améliorations souhaitées.

## 2. UN COMPARATIF AVEC LES REFERENCES INITIALES

Accueil de 16 locataires.

Des travaux de remise en état et d'amélioration ont été réalisés et ont neutralisé l'occupation des appartements vides en début d'année.

## 3. UN COMPARATIF AVEC L'ANNEE PRECEDENTE

En 2010, il y a eu quatre décès parmi les locataires. Un logement a dû rester vacant plusieurs mois en raison de la succession. Les nouvelles entrées ont eu lieu en mars et mai, le délai est dû à l'instruction des candidatures et au temps d'emménagement.

## 4. LES MESURES DE REEQUILIBRAGE A METTRE EN PLACE : « PERSPECTIVES 2012 »

Lors de synthèses individuelles, il a été abordé les projets des locataires. Ainsi, trois locataires qui ont une activité salariée ont déposé des demandes de logement chez des bailleurs sociaux. En 2012, les hôtes de la Pension de famille vont les accompagner vers une démarche d'insertion dans le logement de droit commun.

Pour les autres locataires encore trop fragiles pour accéder au logement « courant », l'accompagnement restera accès sur la santé et l'appropriation de leur logement.

En termes d'amélioration de l'environnement, il est prévu l'aménagement d'une parcelle de terrain en friche en jardins d'agrément et en un potager.

En 2012, l'accent sera sur l'amélioration du cadre de vie des locataires (peintures intérieures par exemple). Cependant, il nous faudra veiller à l'entretien que le bailleur doit réaliser (fuites de la toiture, usure des serrures par exemple).

## 5. ZOOM SUR LE TRAVAIL DE REFLEXION DES HÔTES DES PENSIONS DE FAMILLE

Depuis l'ouverture des Pensions de famille, nous constatons que le public est plus en difficulté qu'il n'avait été prévu, et les hôtes se trouvent souvent démunies face à la maladie chronique, à la maladie grave, à la fin de vie et au décès des locataires dont ils sont proches.

Il convient aussi de se questionner sur l'évolution de la mission des hôtes, sur les formations complémentaires à envisager, ou encore sur les partenariats à développer et les appuis nécessaires.

Le Pôle Inclusion Sociale a organisé des rencontres régulières des hôtes des trois Pensions de famille animées par la conseillère pédagogique du pôle. Ces rencontres ont pour objet des échanges sur leurs pratiques.

La FNARS anime un groupe de travail régional des hôtes de maisons relais qui sert aussi d'appui aux pratiques et au vécu des hôtes. En 2011, ce groupe a travaillé sur l'information du citoyen (inscription sur liste électorale), sur les textes sur « le logement d'abord » et sur le sujet (le plus préoccupant) de l'accompagnement en fin de vie.

## C.5. PENSION DE FAMILLE « LE PHOENIX » A ROUBAIX (ANCIENNEMENT « MAISON RELAIS »)

FICHE DE PRESENTATION DE LA STRUCTURE	
<b>Adresse :</b> 56, rue du Curoir 59100 ROUBAIX	BOUREL Jean-Yves, Directeur dispositif Lille Métropole BRANDT Matthieu, Chef de service éducatif
<b>Projet d'établissement</b>	La Pension de famille, habilitée pour 13 places, accueille et soutient des adultes âgés de 40 ans au minimum, qui sont en difficulté d'insertion sociale et professionnelle, et qui ont eu un parcours de vie chaotique. Nous accompagnons prioritairement des personnes originaires de Lille, Roubaix, Tourcoing, Vallée de la Lys et environs.
<b>Habilitation et public</b>	Habilitation Maison relais/Pension de famille. Adultes âgés de 40 ans minimum répondant aux critères du PDALPD.
<b>Obligations officielles</b>	OUVERT 365J/an

### 1. L'ACTIVITE REALISEE

#### 1.1. LE « VOLUME D'ACTIVITE »

La Pension de famille « Le Phoenix » à Roubaix accueille 13 locataires. En 2011, il y a eu deux entrées (février et mars), et aucune sortie. Le taux d'occupation a été de 98,1 %, 4655 journées ayant été réalisées sur les 4745 journées prévues.

#### 1.2. LES ELEMENTS FINANCIERS

Le résultat comptable de la Pension de famille, pour l'année 2011, est excédentaire de 9 917,35 €. Il est proposé que cet excédent soit affecté à des fonds dédiés qui serviront à effectuer des travaux d'amélioration du bâtiment, à combler d'éventuels impayés de loyer ou des vacances de logements.

#### 1.3. LES RESSOURCES HUMAINES

Nombre de salariés	3 salariés En mai, un moniteur éducateur a été embauché à mi-temps suite au départ d'une monitrice éducatrice à mi-temps. En juin, un chef de service a été embauché (chef de service commun au CHRS Agora et à la Pension de famille) suite au départ du cadre de direction en charge d'Agora et de la Pension de famille.
Qualifications	Educatrice spécialisée, Moniteur Educateur, Chef de service éducatif commun avec le CHRS Agora.
Accueil de stagiaires	Une personne en service civique travaille à la Pension de famille à mi-temps depuis octobre.
Formations 2011	Aucune

#### 1.4. LA DEMARCHE D'ÉVALUATION INTERNE

---

Il n'y a pas de démarche d'évaluation interne à la Pension de famille qui n'entre pas dans le cadre de la loi 2002-2. Cependant le mode de subvention de ce service oblige à fournir des bilans et évaluations à nos financeurs. De plus, des comités de suivi et pilotage sont organisés deux fois par an avec nos partenaires et ceux-ci ont pour fonction de vérifier l'adéquation entre besoins des locataires et offre de service de la structure.

#### 2. UN COMPARATIF AVEC LES REFERENCES INITIALES

---

Le taux d'occupation de 98 % a été atteint. Des travaux de remise en état et d'amélioration ont été réalisés et ont neutralisé l'occupation d'un appartement durant un mois, et d'autre durant deux mois.

#### 3. UN COMPARATIF AVEC L'ANNEE PRECEDENTE

---

En 2010, le taux était de 92% du fait de l'inoccupation d'un appartement pendant toute l'année suite à une interdiction judiciaire (mise sous scellé de cet appartement). Après avoir été autorisé à rouvrir le 20 janvier, l'appartement 13, situé au rez-de-chaussée, a été occupé de nouveau le 3 février 2011, par le locataire de l'appartement 12, situé au 2<sup>ème</sup> étage.

D'ailleurs cette année, la Pension de famille « Le Phoenix » a accueilli deux nouveaux locataires.

L'appartement 2, libre depuis le 1<sup>er</sup> décembre 2010, a été de nouveau occupé le 1<sup>er</sup> février 2011, après avoir bénéficié de travaux de remise en état et d'embellissement. La précédente locataire a en effet trouvé un logement à louer dans le parc privé, a quitté la structure rapidement, sans se préoccuper de l'état de son appartement. De ce fait, le locataire de l'appartement 11 a déménagé à l'appartement 2. Un nouveau locataire est arrivé le 3 février à l'appartement 11, et une autre le 1<sup>er</sup> mars à l'appartement 12.

#### 4. LES MESURES DE REEQUILIBRAGE A METTRE EN PLACE : « PERSPECTIVES 2012 »

---

##### **Axe santé**

L'ensemble des locataires présente des troubles psychiques, avérés ou non, des difficultés à gérer une hygiène de vie quotidienne, à envisager un mieux-être, à sortir de dépendances toxicologiques, concernant l'alcool surtout. A partir de ces constats, l'équipe de la Pension de famille a souhaité développer un projet axé sur la gestion de la santé des locataires.

Elle a donc rédigé un projet, afin d'envisager un atelier spécifique sur la santé, et a répondu à un appel à projet de la FNARS autour de « kits santé ». Ces kits, destinés à fournir un nécessaire de soins quotidiens aux locataires participant à l'atelier santé, ont été obtenus en septembre 2011.

Depuis cette date, un hôte de la Pension de famille travaille en lien étroit avec une chargée de mission de la FNARS pour mettre au point les étapes de réalisation de cet atelier santé. Des partenariats, des interventions de spécialistes sont envisagés. En 2012, l'atelier démarrera et sera couplé avec une réflexion affinée sur le sujet, afin de maintenir une réelle dynamique pour l'ensemble de la maison relais.

### **Préparation de la transformation de la maison relais en résidence accueil**

Lors d'une rencontre avec la DDCS en 2011, il a été acté que la Pension de famille de Roubaix deviendrait une résidence accueil progressivement, pour avoir cette dénomination définitivement en 2013.

En 2012, il faut impérativement anticiper cette transformation. Un rapprochement avec les partenaires opérationnels de la Pension de famille est indispensable. L'appellation « résidence accueil » sous-entend une contractualisation de la structure avec un SAVS (Service d'Accompagnement à la Vie Sociale).

### **Accès à la culture**

Des temps de convivialité ont été proposés en cours d'année, suite à des épisodes houleux entre locataires au début de l'année 2011. A travers des temps d'échanges repérés de façon hebdomadaire, les hôtes de la Pension de famille ont cherché à recréer du lien entre les locataires. Il est apparu alors qu'il fallait innover, imaginer des actions culturelles, pour permettre aux locataires de sortir des tracas du quotidien et prendre un peu de recul sur leur situation et leurs difficultés.

En lien avec l'équipe d'AGORA, l'équipe de la Pension de famille de Roubaix a contractualisé un accord avec l'association « cultures du cœur », en milieu d'année. Cette convention a permis aux hôtes de la Pension de famille de proposer des sorties culturelles gratuites dans des lieux jusque-là inconnus des locataires. Ce travail axé sur l'accès à la culture a du sens, mais s'est révélé complexe à mettre en œuvre, car il a fallu faire face aux résistances, à l'isolement des personnes concernées.

En octobre, une personne en service civique nous a rejoints. Cette personne travaille à mi-temps à la Pension de famille de Lambersart et à mi-temps à la Pension de famille de Roubaix et a pour objectif de favoriser cette ouverture culturelle. Ce challenge à développer progressivement sera l'un des axes du travail mené à la Pension de famille en 2012.

## **5. ZOOMS**

---

### **5.1. ZOOM SUR LA MISE EN PLACE D'UN CONSEIL DE LOCATAIRES**

Depuis l'ouverture de la Pension de famille, l'équipe de travailleurs sociaux intervenant dans les locaux a le souci d'organiser un « Conseil de Concertation ».

Les locataires souhaitent et réclament des réunions rassemblant tous les locataires. Cependant, en 2011, au vu des difficultés de voisinage engendrées par un locataire en difficulté relationnelle, l'équipe a privilégié des temps conviviaux (de type repas collectifs, accueils café, goûters...) afin de ne pas générer des conflits.

En 2011, l'investissement des locataires dans les lieux collectifs a été plus important :

- La clé du salon est confiée aux locataires afin qu'ils puissent se retrouver dans un lieu commun sans devoir attendre la présence de l'équipe d'hôtes.
- La salle conviviale (cuisine et salle à manger) est à la disposition des locataires qui le désirent, afin qu'ils puissent recevoir en dehors de leur studio très exigü.

En 2012, une fois que la vie commune des locataires sera durablement sereine et propice à des échanges constructifs, l'équipe de professionnels prévoit de mettre en place un conseil de locataires. Celui-ci pourrait se réunir régulièrement, pourquoi pas tous les deux mois.

Il permettra de formaliser une parole des locataires, de travailler sur un développement de la citoyenneté, et d'amener des personnes souvent en manque de reconnaissance, à prendre des responsabilités au sein d'un petit collectif.

## 5.2. ZOOM SUR UN DOSSIER DE DEMANDE DE LOGEMENT

---

En 2011, une locataire a effectué les démarches nécessaires pour obtenir la location d'un logement « courant » dans le parc public. Son dossier a été travaillé avec les hôtes de la Pension de famille, et a reçu un avis favorable par la commission DALO, au cours du 4<sup>ème</sup> trimestre 2011. Depuis cette période, elle est en contact avec un bailleur public, qui doit lui proposer un logement dans son parc immobilier. Sa sortie du dispositif « Pension de famille » est prévue en 2012.

### III. PÔLE MEDICO-SOCIAL



#### SOMMAIRE DU PÔLE MEDICO-SOCIAL

<b>PÔLE MEDICO-SOCIAL.....</b>	<b>124</b>
PREAMBULE.....	125
A. DISPOSITIF DES ITEP .....	127
A.1. Dispositif ITEP « Didier Motte » à Tressin .....	127
A.2. Dispositif ITEP de Lambersart (Institut Fernand Deligny).....	134
A.3. Dispositif ITEP « DIRE » de Roubaix.....	142
A.4. Dispositif ITEP Flandre à Armentières .....	152
A.5. Dispositif ITEP Métropole à La Madeleine .....	160
A.6. Dispositif ITEP du Douaisis à Sin le Noble.....	168
B. DISPOSITIF PETITE ENFANCE .....	173
B.1. IME Lino Ventura à Lille.....	173
B.2. Espace Lebovici (SESSAD, CAMSP et Unité Mère-Enfant) à Lille.....	175
B.3. Placement Familial Spécialisé à Lille ( Institut Fernand Deligny).....	181
C. DISPOSITIF CMPP .....	182
C.1. Espace Claude Chassagny à Lille.....	182
C.2. CMPP Alfred Binet à Lille .....	190

Le pôle médico-social est constitué :

- D'un dispositif des ITEP composé des structures suivantes :
  - le dispositif ITEP « Didier Motte » de TRESSIN,
  - le dispositif ITEP de LAMBERSART,
  - le dispositif ITEP « DIRE » de ROUBAIX,
  - le dispositif ITEP « FLANDRE »,
  - le dispositif ITEP « METROPOLE ».
- D'un dispositif CMPP composé des structures suivantes :
  - le CMPP Alfred BINET,
  - l'espace Claude CHASSAGNY.
- De deux structures relevant de la petite enfance (« Dispositif Petite Enfance ») :
  - l'espace Serge LEBOVICI,
  - l'IME Lino VENTURA.

L'un des points clés de la constitution de ce pôle est la signature du Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens entre l'association et l'Agence Régionale de Santé début 2010. Véritable feuille de route, les objectifs à atteindre y sont définis et inscrits dans un timing semestriel.

Ainsi pour le dispositif des ITEP, l'année 2011 peut se résumer aux points suivants :

- ✓ La deuxième année permet une véritable entrée dans le projet dont le fil rouge est le parcours du jeune.
- ✓ Chaque « dispositif ITEP » est maintenant doté du modèle qui fait la force du dispositif des ITEP dans ses modalités d'accueil : un internat de semaine, un semi-internat et un SESSAD.
- ✓ Les objectifs 2011 atteints sont :
  - la création du SESSAD de TRESSIN,
  - la fermeture de la seconde partie du semi-internat de TRESSIN des plus de 12 ans implanté à Phalempin. De ce fait, par ricochet, il nous faut mentionner l'ouverture du semi-internat de Flandre et l'ouverture anticipée du semi-internat de l'ITEP du Douaisis à Sin le Noble.
- ✓ Les objectifs 2011 retardés sont :
  - le dossier immobilier Flandre (permis de construire non déposé)
  - le dossier immobilier dispositif ITEP du Douaisis (permis de construire non déposé),
  - la fermeture de la structure de Marcq avec un passage à 7 jeunes en semi-autonomie.
- ✓ Les points de faiblesse restent :
  - le repérage très tardif de nos nouvelles organisations par la MDPH qui, par ricochet, impacte sur l'activité,
  - le découpage des tranches d'âge mis en tension avec une approche liée au territoire et avec la rupture de l'accompagnement pour des jeunes présentant des « pathologies du lien »,
  - le rodage de la notion de dispositif qui n'est appropriée en cette année que par les cadres des structures.

- ✓ Les avancées :
  - travail avec les inspections ASH (Adaptation scolaire et Scolarisation des élèves Handicapés) Education Nationale pour le repérage des besoins des dispositifs ITEP,
  - l'implantation sur le Douaisis avec le démarrage de l'activité et le repérage des acteurs locaux, notamment l'Education Nationale.

Sur le pôle en globalité :

- ✓ L'année 2011 a été marquée essentiellement pour le directeur du pôle par la mise en place des instances représentatives du personnel, avec notamment la dénonciation des élections du comité d'entreprise et des délégués du personnel au tribunal et la remise en place de ces élections professionnelles pour le PMS.
- ✓ Les objectifs inscrits dans le CPOM mis en œuvre :
  - la mise en place du dispositif CMPP,
  - le dépôt du permis de construire pour « Tournebride ».
- ✓ Les objectifs inscrits mais suspendus :
  - le centre de gestion dispositif CMPP,
  - le centre de gestion Petite Enfance,
  - la mise en place du Dispositif Petite Enfance.
- ✓ Le dispositif CMPP est en place et prend sa vitesse de croisière avec le binôme Myriam PARENT et Marc VINCENT
- ✓ Le dispositif Petite Enfance n'a pas de véritable ossature, ni de projet commun. L'articulation entre l'Espace Lebovici et l'IME Lino Ventura ne s'est donc pas opérée.
- ✓ Néanmoins, des réunions des cadres du PMS ont pu se mettre en place trimestriellement sur le PMS pour les cadres hiérarchiques.

**David Donnez,**  
**Pôle Médico-Social**

## A. DISPOSITIF DES ITEP

Directeur du Dispositif : David DONNEZ

### A.1. DISPOSITIF ITEP « DIDIER MOTTE » A TRESSIN

FICHE DE PRESENTATION DE LA STRUCTURE	
<b>Adresse :</b> 12, rue du Maréchal Leclerc 59152 TRESSIN	Pascal BOUTIGNON, Directeur
<b>Projet d'établissement</b>	Quel que soit leur régime d'accueil (en internat de semaine ou en semi-internat à domicile), l'accompagnement des enfants s'appuie sur 3 axes de travail : thérapeutique, éducatif et pédagogique. Ces axes sont formalisés, en lien et en accord avec la famille, dans le Projet Personnalisé d'Accompagnement (PPA) et dans le Projet Personnalisé de Scolarisation (PPS). Une équipe interdisciplinaire de thérapeutes, d'éducateurs et de pédagogues accompagnent les enfants accueillis et se coordonnent autour de ce travail.
<b>Habilitation et public</b>	Enfants âgés de 6 à 12 ans « qui présentent des difficultés psychologiques dont l'expression, notamment l'intensité des troubles du comportement, perturbe gravement la socialisation et l'accès aux apprentissages [...] » (art. 1, décret 2005-11 du 6 janvier 2005). Habilitation pour 22 places d'internat (garçons), 14 places semi-internat (garçons), 21 places SESSAD (mixte).
<b>Obligations officielles</b>	Internat : 250 jours ; semi-internat : 210 jours ; SESSAD : 140 actes.

## 1. L'ACTIVITE REALISEE

### 1.1. LE « VOLUME D'ACTIVITE »

**Réalisé, en effectif et en nombre de jours (les cases grisées correspondent à l'Institut « Didier Motte » de Tressin selon l'accord du CPOM)**

2011	INTERNATS				SEMI INTERNATS			SESSAD
	Maison 1	Maison 2	Maison Houplin	Douai	Semi - 12 ans	Semi + 12 ans	Douai	
EFFECTIF	11	11	8	6	14	5	4	21
REALISE	11	11			14			8
OUVERTURE	250 jours	250 jours	250 jours	250 jours	210 jours	210 jours	210 jours	140 actes
TOTAL ACTIVITES	2750 jours	2750 jours	2000 jours	1500 jours	2940 jours	1050 jours	840 jours	2940 actes

Lors de l'année 2011, l'ITEP Didier Motte a finalisé les objectifs du tableau cible.

- ▶ En transférant les activités menées avec les plus de 12 ans :
  - Fermeture du semi-internat pour les enfants de plus de 12 ans à Phalempin et transmission des situations aux ITEP de plus de 12 ans (Métropole et Flandre).
  - Fermeture de l'accueil de l'internat des plus de 12 ans à la maison d'Houplin au 1<sup>er</sup> septembre (excepté 2 situations qui ont été accompagnées jusqu'au 31 décembre).
- ▶ En préparant l'ouverture de l'ITEP du Douaisis :
  - Ouverture de l'internat moins de 12 ans du Douaisis (situé dans la maison d'Houplin, 8 places).
  - Ouverture du semi-internat de Douai (situé à Sin le Noble, 4 places).
- ▶ En préparant l'ouverture du SESSAD :
  - Ouverture du SESSAD Didier Motte au 1<sup>er</sup> septembre avec une montée en charge progressive pour atteindre l'objectif de 21 enfants au 31 décembre.

**Activité réelle par mois (en gris figurent les habilitations du site de Tressin)**

OBJECTIF	TRESSIN						DOUAI	
	M1	M2	Houplin	SI -12 ans	SI +12 ans	Ses	Int	SI
Septembre			Fermeture du service + 12		Fermeture du service + 12	Ouverture du service -12	Ouverture du service -12	Ouverture du service -12
<b>OBJECTIF</b>	2338	2338	0	2646	623	1110	1700	0
<b>REALISE</b>	2574	2441	1095	2492	387	361	606	98
<b>Ecart</b>	+ 237	+ 104	+ 1095	-154	- 236	-749	-1094	98

L'objectif des journées est atteint pour les 2 internats, compte-tenu d'un taux d'occupation de 85 %. Ces derniers réalisent un écart positif cumulé de 341 journées. Pour les semi-internes, l'écart est de 5% par rapport à l'objectif à atteindre. Il est important de noter, d'une part, la difficulté de recevoir des demandes d'admission et d'autre part le faible taux de changement de régime en interne. Pour le SESSAD, l'objectif n'est pas atteint au 31 décembre (8 admissions sur 21 places). Les demandes d'admission commencent à arriver en fin d'année. Au 31 décembre, 11 situations sont en cours d'admission.

**Tableau des entrées et sorties en 2011**

Age	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	Total
<b>Nombre à l'entrée</b>	1	2	6	5	5	6		1								26
<b>Nombre à la sortie</b>							5	2	3	6	2				1	19

Excepté les 5 situations sorties à l'âge de 12 ans, 14 situations de 13 à 20 ans sont sorties du dispositif du fait des fermetures et/ou des passations de service vers les deux ITEP pour les enfants de plus de 12 ans, ce qui représente 75 % des sorties avec un âge moyen de sortie à 15 ans.

Les 26 entrées n'indiquent pas un sureffectif, mais valorisent, d'une part, la montée en charge du SESSAD et, d'autre part, l'ouverture de l'ITEP de Douai. Habituellement, nous constatons un renouvellement de 15% par an des situations, mais cette donnée n'est pas analysable pour cette année.

### Tableau de la moyenne d'âge à l'entrée et à la sortie par service

	Age moyen à l'entrée	Age moyen à la sortie
Internat 1	(2 entrées) 9 ans	(1 sortie) 15.5 ans
Internat 2	(1 entrée) 7.5 ans	(1 sortie) 11.5 ans
Internat Houplin	(1 entrée) 13 ans	(5 sorties) 14.5 ans
Semi-internat – 12 ans	(6 entrées) 10.5 ans	(6 sorties) 12 ans
Semi-internat + 12 ans (Phalempin)		(5 sorties) 15.5 ans
Internat ITEP du Douaisis	(5 entrées) 10 ans	(1 sortie) 15.5 ans
semi-internat ITEP du Douaisis	(3 entrées) 10 ans	
SESSAD	(8 entrées) 8.5 ans	

Nous constatons, comme pour le tableau précédent, que l'essentiel des sorties est centré autour des 15 ans sur les services d'Houplin et de Phalempin, et l'essentiel des entrées correspond à celles du Douaisis et du SESSAD de Tressin.

### Mesures Judiciaires par service

	Sans suivi	ASE	AEMO	TOTAL
Internat	11	16	10	37
Semi internat	14	7	6	27
SESSAD	6	2	0	8
TOTAL	31	25	16	<b>72</b>

Nous considérons, dans cette analyse, l'ensemble des situations sur l'ITEP « Didier Motte » sur 2011 (72 situations). Nous constatons une baisse d'environ 10 % par rapport aux années précédentes, soit 57 % de situations ayant des mesures judiciaires (dont les 2/3 sont des enfants qui sont suivis en internat). 2 situations de SESSAD ont un suivi judiciaire, ce qui correspond au projet expérimental de suivi de 7 situations sur 21 relevant d'une mesure judiciaire.

### Scolarité par service

	Interne	Externe	Partagée	TOTAL
Internat	20	8	9	37
Semi internat	12	3	12	27
SESSAD	0	8	0	8
TOTAL	32	19	21	<b>72</b>

Sur les 64 situations venant des internats et des semi-internats, qui constituent les accueils de jour, nous constatons que 83 % des enfants (53 enfants sur 64 au total) ont une scolarité interne et

partagée. Par définition, les enfants du SESSAD ont une scolarité externe, ce qui vient atténuer les chiffres globaux de la répartition des enfants selon leur type de scolarité. Néanmoins, ce chiffre passe à 75 % (53 enfants sur 72 au total).

### Notifications MDPH

	Internats	Semi internat	SESSAD	TOTAL
Total des notifications en 2011	9	5	19	33
Procédure en cours au 31/12	5	1	11	17
En attente de place	2	0	0	2
Admissions effectives au 31/12	1	4	8	13
Classement sans suite au 31/12	1	0	0	1

Sans compter les notifications du dispositif du Douaisis, nous observons une baisse significative du nombre de notifications MDPH qui nous parviennent (33). Dans les années précédentes, elles étaient de l'ordre de 80 à 100 demandes pour un établissement de 71 places. De plus, les 19 notifications qui concernent le SESSAD sont le fruit d'un travail de communication intense envers les partenaires : écoles, ASE, CMP, etc., ainsi que de la transmission de certaines situations en interne du Pôle Médico-social (SESSAD de l'IFD et CASMP Lebovici).

### 1.2. LES ELEMENTS FINANCIERS

---

A compter du premier janvier 2010, un Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens a été conclu avec l'ARS pour les établissements et services relevant du secteur enfance handicapée.

Ce contrat définit les objectifs à atteindre à 5 ans et les moyens financiers alloués sous forme d'enveloppes reconductibles (dotation globalisée).

Pour 2011, les moyens octroyés sur le dispositif ITEP s'élève à 4 064 970.44 € pour l'ITEP de Tressin et son nouveau SESSAD.

### 1.3. LES RESSOURCES HUMAINES

---

Nombre de salariés	61 Salariés (51,35 ETP)
Qualifications	- 26 éducateurs spécialisés, - 4 surveillants de nuit, - 2 maîtresses de maison, - 10 personnels médical et paramédical, - 15 personnels services généraux et administratifs (dont 3 au CDG), - 4 personnels cadres.
Accueil de stagiaires	1 ES, 1 psychologue
Formations 2011	33 personnes concernées

#### 1.4. LA DEMARCHE D'EVALUATION INTERNE

---

Le rapport d'évaluation interne a été déposé à la Direction Générale en 2009 après un travail sous forme participative. En effet, le rapport d'évaluation interne repose sur l'analyse des Projets Personnalisés d'Accompagnement (PPA), tant du point de vue quantitatif que qualitatif. La partie qualitative a été réalisée à partir d'une enquête menée auprès de quatre groupes de personnes : les enfants, les familles, les professionnels de l'établissement et les partenaires. Les préconisations issues de ce premier rapport d'évaluation font l'objet d'un groupe de travail mis en place depuis octobre 2011.

##### **Objectifs d'amélioration :**

- améliorer la prise en charge et la qualité du travail réalisé autour du PPA,
- affiner la notion de projet afin qu'elle soit mieux partagée (lien projet d'établissement/projet de service/projet individuel),
- formaliser et communiquer sur les processus et procédures,
- améliorer l'organisation, notamment la temporalité.

##### **Actions à mener :**

- retour des enquêtes par groupe enquêté afin de vérifier la cohérence des objectifs d'amélioration retenus et des moyens à mettre en place pour atteindre ces objectifs,
- diffusion du document, communication avec support informatique,
- constitution d'un comité de pilotage pour la poursuite de l'évaluation et processus d'intégration de l'évaluation interne,
- clarification du processus et des procédures qui concernent le PPA.

## 2. UN COMPARATIF AVEC LES REFERENCES INITIALES

---

La comparaison avec les références initiales est rendue complexe voire inopérante puisque l'ITEP « Didier Motte » a, pour la deuxième année successive, réalisé plusieurs transformations afin de finaliser sa mutation : un établissement mono-site, d'une taille conséquente certes, mais à dimension humaine ; se dotant d'un service complémentaire, le SESSAD.

En septembre 2011, tandis que nous fermions l'internat d'Houplin et le semi-internat de Phalempin dévolus aux enfants de plus de 12 ans, nous avons ouvert les services des internats d'Houplin et semi-internat de Sin le Noble préfigurant le futur ITEP du Douaisis et, sur le site de Tressin, un SESSAD mixte de 21 places pour enfants âgés de 6 à 12 ans.

## 3. UN COMPARATIF AVEC L'ANNEE PRECEDENTE

---

L'année 2011 est difficilement comparable avec celle de 2010, étant donné les changements intervenus au sein de l'institution : fermeture des sites d'Houplin et de Phalempin ainsi que l'ouverture du SESSAD.

#### 4. LES MESURES DE REEQUILIBRAGE A METTRE EN PLACE : « PERSPECTIVES 2012 »

---

Les mesures de rééquilibrage découlent des options et des moyens mis en place depuis juin 2011. En effet, pour réussir une transition aussi conséquente, il est crucial d'agir sur trois ressorts principaux.

##### **A l'interne de l'ITEP Didier Motte**

Il nous faut maintenir le processus d'admission avec une bonne réactivité : un délai d'admission correct (un mois entre le premier rendez-vous et l'admissibilité) et la constitution raisonnable d'une liste d'attente (un délai maximum d'un semestre entre l'admissibilité et l'entrée effective dans l'établissement).

##### **Entre les dispositifs ITEP de l'association**

Il convient de faciliter une fluidité dans les parcours des jeunes accueillis afin que les passages d'un ITEP à l'autre se déroulent aisément.

##### **En externe, en étant bien identifiés par les principaux partenaires :**

- La MDPH, qui n'a intégré qu'en novembre le SESSAD dans ses listes diffusées aux parents. Il faudra, là-aussi, communiquer sur l'image d'ensemble du dispositif ITEP de Tressin. Nous agissons au plan des points-relais.
- L'ASE, le sanitaire, les consultations, les partenaires locaux pour lesquels plusieurs opérations de communication ont été faites notamment pour le SESSAD.
- L'Education Nationale, qui reste notre priorité avec les inspections, les enseignants référents et les écoles, dans le but de réussir les inclusions et de mettre en place une classe externalisée.

## A.2. DISPOSITIF ITEP DE LAMBERSART (INSTITUT FERNAND DELIGNY)

FICHE DE PRESENTATION DE LA STRUCTURE	
<b>Adresse :</b> 287, avenue de l'Hippodrome, BP 50051, 59130 LAMBERSART Cedex	DUFOUR Dorothee, Directrice IFD Julie DEHAGUE, Chef de service de l'internat Stéphane MOUNEY, Chef de service du semi-internat Hélène BOUILLARD, Chef de service du SESSAD
<b>Projet d'établissement</b>	Projet d'établissement de l'IFD établi en janvier 2009
<b>Habilitation et public</b>	Habilitation ITEP : accueil d'enfants présentant des difficultés psychologiques dont l'expression et l'intensité des troubles du comportement perturbent gravement la socialisation et l'accès aux apprentissages. CPOM du 1 janvier 2010.
<b>Obligations officielles</b>	<u>Internat :</u> 8 places 6 à 12 ans. Ouverture 250 jours par an ; taux d'activité 85%. <u>Semi-internat :</u> 19 places 6 à 12 ans. Ouverture 180 jours par an ; taux d'activité 90%. <u>SESSAD :</u> 12 places 5 à 14 ans, 14 places 5 à 14 ans à compter du 1 <sup>er</sup> septembre 2011. Ouverture 44 semaines par an. <u>PFS :</u> 3 places MDPH 0 à 21 ans. Taux d'activité 95%.

### 1. L'ACTIVITE REALISEE

#### 1.1. LE « VOLUME D'ACTIVITE »

L'ITEP de Lambersart a accueilli globalement 55 enfants en 2011, et a réalisé 8 382 journées d'accompagnement pour un objectif global de 7 308 journées, soit un excédent de 1 074 journées. Toutefois, ce résultat globalement positif masque des disparités importantes selon les services.

##### A- L'Internat

L'internat ITEP Fernand Deligny a réalisé 1 747 journées sur l'année 2011 (pour 1 700 prévues), soit un excédent de journées de 47 jours.

Toutefois, suite à la sortie de 4 enfants sur 8 au mois de juillet, la remontée des effectifs a été difficile. Fin décembre, il était de 6 enfants.

##### B- Le semi-internat

2 844 journées ont été réalisées (pour un objectif de 3 078), soit un déficit de 234 jours.

##### C- Le SESSAD

2 696 actes ont été réalisés (pour un objectif de 1 600), soit un excédent de 1 096 actes.

#### **D- Le PFS**

Il s'agit de 3 places réservées à des enfants avec une orientation MDPH au sein du PFS « Entr'actes » de l'IFD.

Pour ces 3 places occupées, la réalisation d'activité est de 1 095 journées (pour un objectif de 930), soit un excédent de 165 journées.

### 1.2. LES ELEMENTS FINANCIERS

---

Dotation 2011 arrêtée par l'ARS : 1 177 176,00€.

### 1.3. LES RESSOURCES HUMAINES

---

Nombre de salariés	23,82 ETP et 3 Assistantes familiales 11 embauches : 6 CDI - 5 CDD de remplacement
Accueil de stagiaires	3 stagiaires éducatifs 1 stagiaire assistante social
Formations 2011	Aucune formation

### 1.4. LA DEMARCHE D'EVALUATION INTERNE

---

L'année 2011 a permis de poser la démarche de l'évaluation interne au sein de l'Institut Fernand Deligny et de mettre au travail les équipes autour de la question de l'individualisation de la prise en charge et de la participation de la famille dans cette prise en charge.

L'animation de ce travail a été menée par Julien FICHAUX, étudiant-stagiaire ILIS en master 1.

La méthodologie employée lors de la démarche d'évaluation interne est commune à l'ensemble des services de l'institut Fernand Deligny.

Le référentiel d'évaluation interne a été créé à partir d'un questionnaire basé sur les étapes de la prise en charge : l'admission, le projet personnalisé (élaboration, mise en œuvre et évaluation) et l'orientation. Sur chacune de ces étapes, une réflexion concernant l'individualisation de la prise en charge et la participation de la famille a été mise en place.

En plus du référentiel d'évaluation interne, une grille de recueil de données a été créée, reprenant les mêmes critères que le référentiel. Cette grille a servi comme outil interne à la démarche et a été remplie avant la séance d'évaluation, par le chef de service, en consultant le dossier des enfants.

Les documents consultés lors de l'évaluation interne sont :

- un projet personnalisé vierge.
- un livret d'accueil.
- un contrat de séjour ou Document Individuel de Prise en Charge.

Les résultats de l'évaluation interne.

#### **A- Sur l'internat**

Voici la liste des actions d'améliorations mises en évidence par le groupe de travail chargé de l'évaluation interne :

- Formaliser la commission d'admission.
- Terminer la rédaction du livret d'accueil.
- Revoir le délai entre la rédaction du projet personnalisé d'accompagnement et sa présentation aux familles.
- Mener une réflexion concernant la trame du PPA à destination des professionnels.
- Mettre à disposition des professionnels, un double du PPA remis aux familles.
- Elaboration d'un écrit reprenant les conclusions du PPA à destination des professionnels.
- Réflexion pour remettre à l'ordre du jour une supervision/reprise sur l'accompagnement des familles.

#### **B- Sur le semi-internat**

Voici la liste des actions d'améliorations mises en évidence par le groupe de travail lors de l'évaluation interne :

- Apporter les changements à la démarche de préadmission (modification de la durée de la période d'observation, association systématique de la directrice pédagogique, formaliser la commission d'admission, établir une grille d'observation du jeune).
- Mettre en place un rituel d'accueil du jeune.
- Formaliser le planning d'activité et de prise en charge à destination des professionnels du service.
- Réflexion à mener pour améliorer l'adhésion des familles à la prise en charge dès la rentrée scolaire.
- Rechercher des plaquettes d'information sur les structures susceptibles d'accueillir les jeunes du service.
- Réflexion à mener concernant l'association systématique des professionnels lors de la démarche d'orientation.

#### **C- Sur le SESSAD**

Voici la liste des actions d'améliorations mises en évidence lors de l'évaluation interne :

- Revoir le délai d'élaboration du planning individualisé (prendre plus de temps pour réaliser les évaluations et pour élaborer le planning).
- Terminer l'élaboration du nouveau livret d'accueil.
- Mettre en place des supports d'activités parents-enfants différents (sorties entre parents et enfants au parc, au musée, ...).
- Réflexion à mener concernant la mise en place de rencontres avec les parents et les enseignants référents.

#### **D- Sur le PFS**

Voici la liste des actions d'améliorations du service mises en évidence par l'évaluation interne :

- Mise en place d'une réflexion concernant le travail sur la famille et l'entourage de l'enfant durant la période d'admission.
- Retravailler le contenu du DIPC (retravailler la présentation des objectifs de prise en charge et les modalités de participation financière des familles).
- Réflexion à mener sur les modalités d'association et de présentation du projet individualisé au jeune et à ses parents ou au responsable légal.
- Réflexion à mener concernant l'organisation et les supports utilisés lors des rencontres avec présence de tiers (visites médiatisées).

## 2. COMPARATIF AVEC LES REFERENCES INITIALES

---

Il est à noter que le fonctionnement de la MDPH pèse lourdement sur la capacité des établissements à réagir rapidement.

En effet, les établissements ne sont plus destinataires des notifications MDPH et les familles reçoivent une notification avec une liste d'établissements pas toujours exacte.

Par ailleurs, les propositions de la MDPH ne correspondent pas forcément à la demande des familles (indication « internat » au niveau de la MDPH, demande « d'accueil de jour ou SESSAD » pour les familles).

### A- L'Internat

Bien qu'étant en excédent de journées, l'ITEP a connu une année particulière puisqu'il y a eu 4 sorties entre fin juin et fin août, ce qui correspond à la moitié de l'effectif.

Sur ces 4 sorties, 2 correspondaient à des fins de prises en charge prévues et programmées par le service, les 2 autres sont arrivées plus rapidement que ce qui avait été projeté.

Face à ces 4 disponibilités simultanées, l'institution a étudié l'admission de 14 enfants pour lesquels une notification MDPH avait été prononcée pour un internat et pour lequel nous avons été contactés par la famille.

Seules 2 situations ont abouti à un accueil en 2011, 1 tout début 2012, et 4 préadmissions sont encore en cours (février 2012).

10 n'ont pas abouti :

- 2 concernaient des enfants de plus de 12 ans,
- 1 situation avec contre-indication du psychiatre,
- 3 situations ayant été orientées sur un autre établissement du dispositif,
- 1 situation ayant évolué positivement, et qui n'a plus de nécessité d'être prise en charge en internat,
- 1 situation sur liste d'attente, dont le dossier est en cours de réalisation,
- 2 demandes non maintenues.

### B- Le semi-internat

L'année 2011 a été une année d'orientation pour plus de la moitié de l'effectif (10 enfants). En effet, sur 19 enfants, 8 ont quitté l'institut en juillet, et 2 autres entre septembre et octobre.

Durant le premier semestre, il y a eu très peu de notifications MDPH, ce qui n'a pas permis d'anticiper les départs.

11 réadmissions ont été réalisées durant l'année, dont 6 entre novembre et décembre.

5 accueils ont été réalisés entre septembre et décembre, et 4 en janvier 2012.

### C- Le SESSAD

2011 a également été une année de renouvellement important de l'effectif suite au départ de 10 enfants.

Le SESSAD étant bien repéré sur le territoire, la demande d'accueil est constante, elle a permis de renouveler l'effectif et de faire face à l'augmentation de capacité (de 12 à 14 enfants) même si l'effectif n'était qu'à 13 enfants au 31 décembre.

#### D- **Le PFS**

Les 3 places MDPH sont occupées par des enfants accueillis depuis plusieurs années. Il n'y a pas eu de mouvement. Par ailleurs, ces enfants n'ont pas de retour en famille et ont été pris en charge 365 jours chacun par le PFS, ce qui explique le léger sureffectif (taux d'occupation fixé à 95%).

Un comparatif avec l'année précédente : l'année 2011 a un différentiel moins conséquent que celui de 2010, mais le contexte est lui aussi différent.

### **3. LES MESURES DE REEQUILIBRAGE A METTRE EN PLACE : « PERSPECTIVES 2012 »**

---

Il est nécessaire de pouvoir se constituer une liste d'attente, et pour cela il nous faut poursuivre les procédures d'admissions tout au long de l'année.

Cela implique une amélioration des relations avec la MDPH.

Par ailleurs, il est apparu que les CMP et CMPP alentours orientaient parfois vers l'ITEP des enfants ne correspondant pas au cahier des charges d'un ITEP.

Un effort de communication sera mis en place : diffusion d'une plaquette d'information auprès des services susceptibles d'orienter les familles et rencontres avec les psychiatres des CMP et CMPP.

L'utilisation du serveur ITEP (dont la liste des demandes est adressée à l'un ou l'autre des ITEP du dispositif) gagnerait à être optimisée.

### **4. ZOOMS**

---

#### **4.1. ZOOM SUR L'INTERNAT**

##### **La formation**

Durant cette année, l'effort de formation a été important. En effet sur un effectif de 11 personnes, 6 ont participé à des temps de formation (qualifiante ou sous forme de conférence) :

- un moniteur éducateur a validé en juin sa formation d'éducateur spécialisé,
- le chef de service a entamé la formation CAFERUIS,
- un surveillant de nuit a démarré en septembre la formation d'éducateur spécialisé,
- le psychologue et une éducatrice ont participé à une formation avec Lis avec moi en lien avec le projet « veillée contée »,
- deux éducatrices ont participé à la journée sur le thème de « penser la souffrance » organisée par les PFS,
- une éducatrice a participé à un temps de formation avec l'équipe médico-psy sur le thème « les enfantines » (les comptines),
- une éducatrice a participé à la conférence organisée par la pédopsychiatrie du secteur sur les évolutions de la cellule familiale.

En juin 2011, une demi-journée de travail s'est mise en place entre l'équipe du semi-internat et l'internat. L'objectif était de permettre à ces deux équipes de se rencontrer afin de faire un état des lieux des besoins de chacun au regard des fonctionnements, pour articuler au mieux la prise en charge des enfants, améliorer la communication et les outils de communication.

Depuis septembre 2011, la réunion clinique se fait en présence de tous les représentants des trois axes (thérapeutique, éducatif et pédagogique), ce qui améliore la cohérence de l'accompagnement.

Deux ateliers sont proposés aux enfants en co-animation :

- l'atelier « veillée contée » animé par le psychologue et une éducatrice,
- l'atelier « bien-être » animé par l'infirmière et une éducatrice. Cet atelier se fait en transversalité pour les filles de l'Internat ITEP et l'internat MECS.

Le départ en formation du chef de service a été l'occasion de travailler autrement la place de chacun dans l'équipe avec des missions spécifiques partagées, ainsi :

- une éducatrice est repérée sur les procédures d'admissions (1<sup>er</sup> entretien avec la famille en binôme avec le psychologue), participation à la commission d'admission et élaboration d'un écrit suite au premier entretien,
- une éducatrice organise la plaquette des vacances et les courriers aux familles,
- une éducatrice gère une avance financière régie pour le service,
- un éducateur prend en relais les situations d'orientations (contacts avec les partenaires, MDPH), le même éducateur a une vigilance sur les besoins d'interventions des véhicules du service.
- à tour de rôle, un membre de l'équipe anime un temps de réunion clinique ou organisationnel. L'ordre du jour est préparé en amont avec le chef de service.

### **Le travail avec les familles**

En juillet 2011, l'équipe a souhaité que la fête de fin d'année se fasse avec les enfants et leurs familles. C'est ainsi qu'un pique-nique au centre « Adapt-Equit » de Bailleul a été organisé sur une journée, avec comme support des chevaux. Cela a été organisé grâce au concours de toute l'équipe éducative, de l'infirmière et de la psychomotricienne. Cette journée a permis aux familles de rencontrer autrement les professionnels, mais également d'être un moment de partage avec leurs enfants.

## **4.2. ZOOM SUR LE SEMI INTERNAT**

L'année scolaire 2010-2011 a été la première année complète de fonctionnement en semi-internat ITEP avec séparation des publics ASE-ITEP et constitution d'une équipe spécifique.

Seul changement en 2011 : l'arrivée d'une nouvelle psychomotricienne.

### **Projet :**

Un intervenant extérieur, pour une durée globale de 15 heures, intervient en soutien pour l'écriture sur l'actualisation du projet (enjeux théoriques et pratiques de construction d'outils).

Cette intervention a débuté au dernier trimestre 2011 et se poursuivra en 2012.

### **Evolution du public accueilli :**

Il est constaté à travers les nombreuses préadmissions et admissions que le semi-internat est sollicité pour :

- des enfants en grande majorité suivis par l'ASE,
- des enfants ayant des retards scolaires de plus en plus conséquents (3 à 5 ans pour des enfants de 8 à 10 ans),
- des enfants ayant des problèmes psychopathologiques plus lourds qu'auparavant.

Cela amène un travail autour de la dimension sociale et familiale conséquent avec les familles et les autres partenaires. Cela amène également à devoir penser des prises en charge thérapeutiques de plus en plus fréquentes.

### **Activités :**

En 2011, le semi-internat a élargi son partenariat avec les écoles du quartier.

Cela permet de travailler l'inclusion scolaire partielle pour certains enfants (4 enfants sont concernés).

Par ailleurs, un enfant du semi-internat est scolarisé depuis la rentrée de septembre 2011, sur certains temps, dans la classe intégrée de l'IFD.

Le semi-internat a mis l'accent également pour les autres activités, sur une ouverture vers l'extérieur.

- pour des activités régulières avec d'autres associations : poney, escalade, jardinage,
- pour des projets spécifiques : participation aux « fenêtres qui parlent » avec l'association Canteleu, participation à l'appel de la Croix Rouge pour une action pour le Japon suite au tremblement de terre, participation au « 4L trophy », « projet Eco + », projet en cours en lien avec Christian Voltz (auteur de livres pour enfants) et construction de personnages en matériaux de récupération.

4 mini-camps ont été réalisés par l'un des groupes suivants : Senones (Vosges), Anor (Avesnois), Bailleul (Nord), Audinghen (Pas de Calais).

## **4.3. ZOOM SUR LE SESSAD**

---

### **Ressources humaines**

L'année 2011 a vu le renouvellement des postes d'éducatrice et de psychomotricienne, ainsi que la création d'un poste éducatif afin d'accompagner l'augmentation de la capacité d'accueil de 12 à 14 enfants. Ces changements, en parallèle avec la montée en charge, avec les nouveaux professionnels sans expérience spécifique en SESSAD ITEP, ont provoqué une interrogation et une modification des actions de travail.

Les intentions de travail de l'équipe interdisciplinaire du SESSAD ITEP de Lambersart restent l'implication forte des familles pour construire la prise en charge de leur enfant et la déclinaison d'interventions tant individuelles qu'en groupes, auprès des jeunes accueillis ou des familles.

L'équipe s'associe à la réflexion du travail en concertation et collaboration au sein de l'ITEP de l'IFD.

Nous expérimentons actuellement la participation de jeunes pris en charge dans les trois services de l'ITEP à un groupe thérapeutique de psychodrame, co-animé par deux des trois psychologues du dispositif.

## **4.4. ZOOM SUR L'ITEP DE L'IFD**

---

L'ITEP est traversé par 2 mouvements :

### **1- La recherche d'une meilleure articulation avec le dispositif ITEP de la Sauvegarde**

L'arrivée d'une nouvelle direction à la tête de l'IFD a permis la participation active de celle-ci aux conseils de direction du dispositif des ITEP.

Par ailleurs :

- ⇒ Les chefs de service participent aux réunions thématiques de travail (horaires, surveillants de nuit, etc.). Les outils communs sont encore pour certains en construction, leur montée en

puissance devrait permettre un rapprochement plus important en 2012. Ils participent aussi aux réunions de l'ensemble des cadres du pôle.

- ⇒ La secrétaire de direction de l'IFD participe aux réunions « interface » du dispositif concernant les indicateurs d'activité.
- ⇒ Les gestionnaires du dispositif des ITEP et du « Dispositif Enfance » sont en relation régulière pour l'élaboration et le suivi budgétaire.

## **2- La création d'une synergie de dispositif au sein de l'ITEP**

Cette dynamique s'est mise à l'œuvre durant l'année 2011, tant au niveau :

- des enfants accueillis (passage d'enfants d'un service à un autre, accompagnement expérimental d'enfants par des professionnels de services différents),
- des professionnels (réunions entre toute l'équipe du semi-internat et l'équipe de l'internat, co-animation de groupes thérapeutiques).

Cette dynamique va se poursuivre et se renforcer en 2012, notamment à partir de 2 jours de formation spécifique à l'ITEP de l'IFD sur la question : « qu'est ce qui fait dispositif à l'ITEP de l'IFD ? » avec Serge HEUZE, les 5 et 6 juin 2012.

### A.3. DISPOSITIF ITEP « DIRE » DE ROUBAIX

<b>FICHE DE PRESENTATION DE LA STRUCTURE</b>	
<b>Adresse :</b> Ecole Edgar Quinet-Paul Bert, 46, rue Delespaul 59100 ROUBAIX	Daniel LEGRAND, Directeur
<b>Projet d'établissement</b>	<p>Le Dispositif ITEP « DIRE » de Roubaix est un établissement médico-social relevant de la loi du 30 juin 1975, rénovée par la loi n° 2002-2 du 2 janvier 2002. L'orientation du public accueilli répond exclusivement aux décisions d'orientation de la MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées). Le décret du 6 janvier 2005 relatif aux ITEP ainsi que la circulaire du 14 mai 2007 indiquent les contours de nos accompagnements. Ainsi, l'articulation impulsée est contenue dans les textes : « l'ITEP accueille des enfants, adolescents ou de jeunes adultes qui présentent des difficultés psychologiques dont l'expression, notamment l'intensité des troubles du comportement, perturbe gravement la socialisation et l'accès aux apprentissages ».</p> <p>L'établissement accueille 40 enfants, âgés de 6 à 12 ans. Ces enfants présentent des difficultés psychologiques et relationnelles, des difficultés d'apprentissage scolaire et parfois des troubles de comportement.</p> <p>Chaque service offre un accompagnement qui permet à chaque enfant de bénéficier d'un projet personnalisé élaboré avec lui, sa famille et l'équipe de professionnels. Ce projet personnalisé évolutif et singulier comporte trois dimensions. La dimension Thérapeutique, Educative et pédagogique.</p> <p>Le travail avec les familles constitue un point important du travail entrepris auprès de l'enfant. Les trois axes que sont le thérapeutique, l'éducatif et scolaire convergent vers un mieux-être de chaque jeune et de sa famille. C'est pourquoi chaque personne accueillie a une prise en charge particulière.</p> <p>L'accompagnement tente d'apporter un diagnostic et d'élaborer un projet individualisé afin de travailler à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- un mieux-être de l'enfant et de sa famille,</li> <li>- une réconciliation avec les apprentissages et l'école,</li> <li>- un accompagnement vers un retour en mode scolaire ordinaire ou des modalités de prise en charge spécialisée.</li> </ul>
<b>Habilitation et public</b>	Jusqu'à septembre 2010, le dispositif avait un agrément SESSAD pour l'accompagnement de 25 situations de 6 à 12 ans, filles et garçons. Il accueillait 15 enfants en semi-internat et effectuait 10 suivis en ambulatoire sur l'ensemble des écoles primaires de Roubaix. La structure comptabilisait son activité en actes, pour les

	<p>25 prises en charge.</p> <p>L'autorisation de transformation par l'ARS est en date du 23 décembre 2010, pour une capacité globale de 40 places comprenant un ITEP de 25 places, dont 10 en internat, 15 en semi internat, et un SESSAD de 15 places.</p>
<b>Obligations officielles</b>	<p>L'établissement ITEP accueille des enfants de 6 à 12 ans (mixte pour le SESSAD et le semi-internat) sur le territoire de Roubaix, et est composé d'un SESSAD pour 15 accompagnements (nombre d'actes par an : 140 actes à multiplier par 15 enfants), un semi-internat pour 15 prises en charge (210 jours d'ouvertures), un internat pour l'accueil de 10 enfants (internat situé à HEM pour 250 jours d'ouvertures).</p>

## 1. L'ACTIVITE REALISEE

### 1.1. LE « VOLUME D'ACTIVITE »

Nombre de jeunes accueillis : 31 situations accompagnées en septembre 2011 pour atteindre 33 à la fin du mois de décembre, sur 40 dans notre agrément de 6 à 12 ans.

L'effectif de l'internat est de 8 accueils sur 10, le semi-internat accompagne 10 enfants sur 15 et le SESSAD prend en charge 15 suivis sur 15 également.

### 1.2. LES ELEMENTS FINANCIERS

Sur la partie financière de l'établissement pour 2011, l'enveloppe versée par l'ARS est d'un montant de 1 341 968 €.

### 1.3. LES RESSOURCES HUMAINES

Nombre de salariés	28 salariés 23,06 ETP
Qualifications	13 Educateurs spécialisés, 3 psychologues, 2 médecins psychiatres, 1 infirmier, 2 surveillants de nuit, 1 maîtresse de maison, 1 homme d'entretien, 2 chefs de service, 1 secrétaire, 1 directeur.
Accueil de stagiaires	<p>Un éducateur du semi-internat en formation (Educateur Spécialisé), stage long sur le service. Fin de formation juin 2011, diplômé éducateur spécialisé en juin 2011.</p> <p>Un stagiaire Educateur Spécialisé en stage long de mai 2010 à avril 2011 en semi internat.</p> <p>Un stagiaire Educateur Spécialisé en stage long de mai 2010 à avril 2011 en SESSAD.</p> <p>Un stagiaire Educateur Spécialisé en stage long de sept 2011 à avril 2012 en semi internat.</p> <p>Un stagiaire Educateur Spécialisé en stage long de sept 2011 à avril 2012 en SESSAD.</p>

Formations 2011	<p>Deux salariés sur le service de l'internat ont bénéficié de formations individuelles : une formation autour de la prise en charge des troubles du comportement, la seconde sur les fonctions de chef de service.</p> <p>Pour l'équipe de SESSAD, une formation sur le thème « les SESSAD de demain » a été effectuée dans le cadre de l'évolution de la structure et de son nouvel agrément pour ce service.</p> <p>Pour l'ensemble des salariés, une formation collective sur « les ITEP au sens de la réglementation » débutée fin 2010, a été reconduite sur l'année 2011.</p> <p>L'établissement a aussi proposé deux séances de travail collectif pour l'ensemble des salariés, autour du rapport de l'ANESM ; <i>La bientraitance : définition et repères pour la mise en œuvre</i>. Cela dans le but d'une inscription des recommandations de bonnes pratiques professionnelles dans notre projet d'établissement et projet de service...</p> <p>Deux temps de travail, également collectifs, sur le sujet « les écrits professionnels » ainsi que la reprise de l'ensemble de nos outils issus de la loi 2002-02.</p>
-----------------	--

#### 1.4. LA DEMARCHE D'ÉVALUATION INTERNE

La démarche d'évaluation interne s'est mise en place fin 2011. En effet, l'établissement a eu son habilitation fin 2010 (l'ITEP a été auparavant successivement rattaché à plusieurs établissements). C'est pourquoi nous ne sommes qu'au début de la démarche d'évaluation.

Finalisation de l'évaluation interne fin avril 2012, mise en place du calendrier des préconisations sur les améliorations.

#### 2. UN COMPARATIF AVEC LES REFERENCES INITIALES

Les références initiales du dispositif DIRE (CROSS de 1996 puis dernier CROSMS de 1999) à fin décembre 2010 étaient celles d'un SESSAD pour l'accompagnement de 25 situations. Sa particularité était d'accueillir 15 enfants en journée sur une unité d'enseignement et d'accompagner 10 enfants scolarisés sur les écoles de Roubaix en SESSAD.

Aujourd'hui et depuis décembre 2010, notre habilitation nous permet d'accueillir en internat de semaine 10 enfants de 6 à 12 ans, en semi-internat avec une unité d'enseignement 15 enfants de 6 à 12 ans et d'accompagner 15 enfants de 6 à 12 ans par le SESSAD. Par ailleurs, les locaux de ce service ont été différenciés de celui de l'accueil des enfants en semi internat.

L'établissement, par convention avec l'Education Nationale, a deux postes de professeurs des écoles. Un poste spécialisé sur l'unité d'enseignement puis un second sur le SESSAD en cours de spécialisation par rapport à l'année précédente.

#### 3. UN COMPARATIF AVEC L'ANNEE PRECEDENTE

L'activité réalisée sur la base du nombre de femmes accueillies et accompagnées pour l'année 2011 se décline de la manière suivante

<b>PLACES 2011</b>	ROUBAIX		
	Hem	SI	Ses
janvier	10	15	15
février	10	15	15
mars	10	15	15
avril	10	15	15
mai	10	15	15
juin	10	15	15
juillet	10	15	15
août	10	15	15
septembre	10	15	15
octobre	10	15	15
novembre	10	15	15
décembre	10	15	15

<b>REALISE</b>	ROUBAIX		
	Hem	SI	Ses
janvier	10	11	10
février	11	11	11
mars	11	10	13
avril	11	10	12
mai	11	10	14
juin	11	10	15
juillet	12	11	11
août	10	10	9
septembre	10	10	11
octobre	7	10	13
novembre	7	9	13
décembre	8	10	15

<b>ECART</b>	ROUBAIX		
	Hem	SI	Ses
janvier	0	-4	-5
février	1	-4	-4
mars	1	-5	-2
avril	1	-5	-3
mai	1	-5	-1
juin	1	-5	0
juillet	2	-4	-4
août	0	-5	-6
septembre	0	-5	-4
octobre	-3	-5	-2
novembre	-3	-6	-2
décembre	-2	-5	0

SYNTHESE	ROUBAIX		
	Hem	SI	Ses
Objectif moyen en places	10,0	15,0	15,0
Réalisé moyen en places	9,9	10,2	12,3
Ecart moyen en places	-0,1	-4,8	-2,8

## SUIVI ACTIVITE EN JOURNEES 2011

	ROUBAIX					
	Internat		SI		Sessad	
	prévu	réalisé	prévu	réalisé	prévu	réalisé
Janvier	221	227	284	208	189	107
Février	179	191	243	191	162	102
Mars	196	231	257	188	176	109
Avril	153	179	203	136	135	95
Mai	213	249	297	211	203	140
Juin	213	237	257	190	176	111
Juillet	162	188	95	28	176	83
Août	17	18	0	0	0	0
Septembre	221	172	284	195	176	96
Octobre	196	123	270	136	176	136
Novembre	204	128	270	166	176	133
Décembre	153	91	216	92	149	119
	<b>2 125</b>	<b>2 034</b>	<b>2 673</b>	<b>1 741</b>	<b>1 890</b>	<b>1 231</b>
<b>OBJECTIF</b>	<b>2 125</b>		<b>2 673</b>		<b>1 890</b>	
<b>REALISE</b>	<b>2 034</b>		<b>1 741</b>		<b>1 231</b>	
<b>ECART</b>	<b>-91</b>		<b>-932</b>		<b>-659</b>	

La convention CPOM prévoit un taux d'occupation de 85 % sur l'internat ; l'activité réalisée est proche des 96 %.

Sur le semi-internat, la convention prévoit un taux d'occupation de 90% : nous aurions dû réaliser 2673 journées et nous en faisons 1741 journées, soit un écart d'environ 932 journées.

Enfin, sur le SESSAD, le taux est également de 90% dans la convention, soit 1890 actes à réaliser. Nous effectuons 1231 actes, soit un écart de 659 actes.

### Explicatif

#### ➤ Pour l'accueil en internat de semaine

3 prises en charge se sont effectuées en accueil modulé sur l'année, de septembre à décembre 2011. Même si les accueils atteignent parfois le nombre de 11 ou 12 enfants alors que notre capacité est de 11 chambres dont une en PMR, cela s'explique aussi de par les orientations en cours et le chevauchement d'admission sur le même mois.

Ce n'est que par notre engagement auprès des parents et partenaires des écoles, lors de la réalisation des PPA sur deux situations, que nous avons pu assurer la continuité de notre accompagnement. Cela a permis à deux jeunes de retourner à leur domicile et de pouvoir être en attente de notification pour des relais par un SESSAD.

A propos des orientations : sur l'année 2011, 2 jeunes sont retournés en famille et ont repris une scolarité proche du domicile, 2 jeunes ont poursuivi leur parcours sur d'autres dispositifs ados, 1 jeune dans un dispositif pour adolescent de notre association, 1 second sur une structure de type MECS dans le but de favoriser le maintien sur le même établissement scolaire (collège).

De fin octobre à décembre 2011, nous n'avons reçu que très peu de notifications d'enfants dans une localisation proche de notre implantation. Par contre, il y a beaucoup de demandes de la part des UTPAS des régions de Valenciennes, Denain et Cambrai, pour des enfants déjà scolarisés.

Dans l'étude et la mise en place de ces accueils, il a fallu effectuer les demandes d'affectation dans les écoles limitrophes, cela afin de prétendre mettre en place l'accompagnement de ces enfants par l'internat de semaine de notre ITEP. Nous faisons cela en gardant à l'esprit plusieurs points de vigilance :

- il faut avoir le souci de veiller à ne pas rompre avec le parcours scolaire,
- il ne faut pas oublier qu'un changement de lieu de scolarisation, suivi d'un changement de lieu d'hébergement, et le tout accompagné de situations familiales souvent complexes favorisent et renforcent l'instabilité, l'angoisse des enfants ; d'autant plus si le changement n'est pas au préalable travaillé, préparé et discuté avec l'enfant.

Ce contexte qui tend à favoriser la bienveillance des enfants que nous avons à accompagner, vient ici évidemment, heurter le principe comptable dont nous avons également à répondre.

#### ➤ **Pour le service du SESSAD**

Il faut noter une absence totale de notification de juin à septembre 2011. Nous avons été sollicités sur le mois de septembre pour accompagner des situations pour la région de Lomme et Lille. Il s'agissait de demandes que nous avons renvoyées sur les dispositifs à proximité.

Ce n'est qu'à partir du mois d'octobre, puis de novembre, que nous avons pu travailler l'accompagnement autour des demandes de notifications. En décembre 2011, notre capacité d'accompagnement a été atteinte. Trois situations sont actuellement en attentes de prise en charge. Notons que deux demandes, qui ont été traitées sur la fin d'année 2011, ne correspondaient plus aux demandes initiales de prise en charge par un SESSAD. En effet, l'origine de ces demandes avait changé ou évolué en l'espace d'un an pour la première (délai de traitement) ou de deux ans pour la seconde (délai avant le retour de notification MDPH).

#### ➤ **Pour le service de semi-internat**

Le semi-internat accompagne des enfants essentiellement issus du territoire des écoles primaires de Roubaix, ce qui laisse la possibilité et la mise en place d'un travail d'inclusion scolaire avec les écoles de quartier.

Le service accueille également en journée des situations d'enfant qui sont inscrits partiellement dans une école ou qui sont en rupture scolaire à partir de l'internat.

Actuellement, deux situations en scolarité partagée provenant de l'internat ont des temps d'accueil en semi-internat, ainsi qu'une situation en rupture avec l'école (prise en charge de journée sur les temps scolaires).

Ces trois prises en charge issues des enfants accueillis en internat de semaine ne sont pas comptabilisées sur les temps dédiés par l'accueil en journée par le semi internat. Il s'agit de situations de parcours scolaires sur des temps partiels ou encore en ruptures scolaires liées à un comportement inadapté, ce qui correspond bien à la particularité des enfants que nous accompagnons.

Les orientations et sorties se produisent, en règle générale, en fin d'année scolaire sur le cycle des programmations avec l'Education Nationale, ou encore en fonction des places disponibles quand il s'agit d'orientations en milieu spécialisé.

Pour l'année 2011, nous avons effectué 18 admissions ainsi que 20 orientations qui se traduisent en termes de sorties (dont 7 situations sur un parcours au sein du dispositif des ITEP de La Sauvegarde du Nord).

Notre démarche d'admission n'excède pas, en règle générale, les quinze jours. Cela peut aller jusqu'à un mois en fonction de la tenue des rendez-vous avec les parents et/ou les partenaires. Nous avons été destinataires de trois demandes sur le mois de novembre :

- deux se sont concrétisées en décembre,
- un reste en attente car les parents n'ont pas honorés le dernier rendez-vous.

Sur le mois de décembre, il y a une seule nouvelle demande que nous sommes amenés à traiter sur janvier 2012.

- **Autre remarque** : l'ouverture de ce service doit s'effectuer sur la base de l'agrément, c'est-à-dire 210 jours sur l'année. Or, il manque 23 jours d'ouverture qui sont liés au fonctionnement du service. Cela est dû à la modulation au « DIRE » de 39 heures hebdomadaires. Seul un fonctionnement sur une base de 35 heures permet un calendrier à 210 jours d'ouverture. En l'état, il manque 23 jours de fonctionnement sur une base d'accueil de 15 enfants et cela représente 345 jours qui viennent s'ajouter aux difficultés citées ci-avant.

Sur la question des modulations et dans la réflexion et la projection sur ce que sera l'ITEP de demain, la modulation de type II semble la plus appropriée, même si nous sommes conscients que nous devons prendre en compte les 11 jours fériés. Cependant, cette réflexion sur nos nouvelles orientations a besoin d'être mise en parallèle avec les nouvelles considérations sur la « pénibilité au travail » qui considère la modulation de type II comme telle.

#### 4. LES MESURES DE REEQUILIBRAGE A METTRE EN PLACE : « PERSPECTIVES 2012 »

##### Mesure de l'activité à septembre 2011:

**Nombres de jeunes accueillis** : 31 situations accompagnées en septembre 2011 pour atteindre 33 à fin décembre sur 40 dans notre agrément de 6 à 12 ans.

**Objectif** : non atteint en totalité. L'effectif de l'internat est de 8 accueils sur 10, le semi-internat accompagne 10 enfants sur 15 et le SESSAD prend en charge 15 suivis sur 15 également.

**Explicatif** : Cela est essentiellement lié à l'absence de notifications MDPH entre juin et septembre 2011, ou encore à des demandes devant être orientées vers d'autres dispositifs.

Nous comptabilisons 7 places disponibles sur notre dispositif, 5 places en semi-Internat et 2 places pour l'internat de semaine.

Sur le mois de décembre, 6 demandes nous ont été adressées via les UTPAS, pour des prises en charge d'internat. 3 admissions ont été travaillées et réalisées sur fin décembre, les rentrées seront effectives sur le mois de janvier 2012.

Pour le SESSAD, trois demandes sont en attentes. Celles-ci ne devraient pas excéder deux mois en fonction des prévisions de sortie ou encore en fonction des prévisions de fin de prise en charge en accord avec les parents.

Notre établissement est en mesure de retrouver son équilibre en termes d'accueil fin janvier et début février 2012.

### **Priorités 2012**

Finalisation de l'évaluation interne et mise en place du calendrier des préconisations sur les améliorations à apporter, afin d'aborder l'évaluation externe avec beaucoup de justesse.

Mise en place du document de sécurité avec travail de coopération et suivi par le référent EvRP.

## **5. ZOOMS**

---

### **5.1. ZOOM SUR UNE APPROCHE ET UNE DEMARCHE MANAGERIALE**

---

Approche et démarche managériale sur ce que sera « l'ITEP de demain » dans un processus de fonctionnement en équipe unique. Cela nous renvoie, dès 2012, à la question sur les négociations des modulations horaires, non plus par service mais sur un ensemble par rapport à l'établissement.

### **5.2. ZOOM SUR LA PREVENTION VILLE DE ROUBAIX (DRE)**

---

L'équipe du DRE (Dispositif de Réussite Educative) se compose de :

- 3 x 0,75 ETP et 1 ETP psychologue,
- 1 ETP éducateur spécialisé,
- 1 ETP éducateur spécialisé sur la prestation ville.

Pour l'année 2011, le maintien ainsi que le développement des activités sur le DRE a été opérant.

### **Accompagnement Psychologique à destination des enfants et adolescents et de leurs familles**

Il s'agit des enfants accompagnés par les équipes du DRE qui ont été repérés par les professionnels de l'Education Nationale (enseignants, psychologues scolaires, médecins scolaires, infirmières ou assistantes sociales scolaires) et de leurs parents. Ces enfants ont entre 2 et 16 ans, sont scolarisés dans l'un des 6 secteurs « ambition réussite » de la ville, ou dans l'un des 2 collèges et 5 écoles privées qui sont entrés dans le DRE de Roubaix. Ils ont été repérés pour différentes problématiques :

- des problèmes de comportements (perturbateur, inhibé...),
- des problèmes de santé (vision, audition, troubles langagiers, obésité, troubles psychologiques...),
- des difficultés quant à la relation avec la famille (absence de relation famille/école) ou difficultés éducatives au sein de la famille (dues à des problèmes de santé des parents, à la taille de la famille, à l'absence de l'un des parents, à la dynamique familiale, etc.),
- des difficultés scolaires ou d'intégration scolaire.

Il y eu la mise en place, sur le DRE, de deux postes (1 ETP psychologue et 1 ETP éducateur) pour le nouveau projet sur le décrochage scolaire en juin 2011.

## **Contexte**

Dans le cadre du Dispositif de Réussite Educative, des actions sont mises en place en fonction des besoins repérés. Ici, afin de prévenir du décrochage scolaire, une action de « prévention du décrochage scolaire avant l'entrée au collège par un accompagnement psycho-éducatif renforcé » est menée sur le territoire roubaisien. Cet accompagnement s'effectue auprès d'enfants de CM2 par un binôme éducateur spécialisé/psychologue.

Nous avons également la confirmation de la reconduite pour 2012 de l'action « 1<sup>ère</sup> rentrée en école maternelle », qui se déroulera à la rentrée de septembre avec une coordination qui se met en place dès le mois de juin. Cette action a pour objectifs :

- l'accompagnement des parents lors de la première rentrée scolaire de leur(s) enfant(s) pour :
  - permettre à l'enfant de réussir sa première intégration scolaire,
  - favoriser la séparation parents/enfants lors de la première rentrée scolaire,
  - rassurer les parents sur la prise en charge de leurs enfants,
- l'accompagnement des enfants atypiques sur le territoire de Roubaix sur les temps périscolaires,
- le renouvellement ainsi que le maintien sur la prestation ville à hauteur d'un ETP. Cet accompagnement consiste à la mise à disposition d'un éducateur spécialisé sur le service « accueil loisirs » de la ville sur les temps périscolaires et extrascolaires, afin de venir en étayage aux équipes d'encadrements, sur les situations d'enfants ayant un comportement difficile.

Nous sommes sur une reconduite de l'ensemble des actions, avec un engagement 2012-2013 par notre partenaire, la ville de Roubaix, et la sollicitation pour la mise en place d'ateliers éducatifs sur 2012.

Le budget pour la prévention sur l'associatif en 2011 a été de 291 248 euros.

### **5.3. ZOOM SUR LA PARTIE FONCIERE**

Comme l'année précédente, le déménagement à l'école Ferdinand BUISSON du «DIRE» avec la ville de Roubaix reste en attente, l'activité se poursuit actuellement dans les locaux de l'école Quinet-Paul Bert pour le semi-internat et le SESSAD. Après un état des lieux effectué fin 2011 avec un représentant de la ville, deux conventions pour l'occupation des locaux pour le 46 et 48 de la rue DELESPAUL devraient être mises en place lors du premier trimestre 2012. A l'heure actuelle, le fonctionnement de l'ITEP de Roubaix s'effectue dans les locaux de l'école. Les conventions pourraient, sur 2012-2013, nous obliger à prendre en charge certains fluides de consommation, inexistantes jusqu'à présent.

L'internat de Hem attaché en septembre 2010 dans la constitution de l'ITEP est dans une certaine mesure éloigné des deux autres services. Cet éloignement ne rend pas propice l'accompagnement des enfants sur le champ thérapeutique. En effet, les rendez-vous doivent s'effectuer sur le site de Roubaix et nécessitent donc beaucoup d'accompagnement en transport. L'implantation architecturale actuelle n'envisage aucun espace pouvant servir de lieu de consultation.

L'internat a un coût de location assez élevé. Des frais en fluides (gaz et électricité) conséquents viennent s'ajouter aux coûts d'entretiens constants que nécessitent le bâtiment.

#### 5.4. ZOOM SUR LES OPPORTUNITES

---

Le dispositif de Roubaix a la particularité d'avoir, pour son semi-internat, et notamment pour les enfants qu'il accueille du territoire de Roubaix et qui y résident, les transports « taxis » pris en charge par le Conseil Général. De plus, ce service bénéficie d'une convention avec la ville pour la restauration scolaire ; la restauration étant prise en charge par les parents.

Les conventions scolaires avec l'inspection ASH nous permettent de mettre en place de l'inclusion scolaire sans devoir en effectuer la demande auprès de la MDPH.

Malgré les différents changements (l'inspecteur pour l'Education Nationale ainsi que la Directrice des Politiques et Prospectives sur la ville), nous avons su garder et maintenir le comité de pilotage de l'établissement. Cette instance nous permet d'être en lien direct avec nos partenaires et d'orienter notre activité et notre développement au plus près des réalités et des demandes.

Pour plus de lisibilité auprès de notre tutelle sur les orientations impulsées par le comité de pilotage, l'Agence Régionale de Santé est invitée à participer à ces rencontres qui se déroulent trois fois par an. C'est autour des constats et suggestions faits lors de ces réunions que se décident les projets et les orientations pour l'établissement, sur la base de notre agrément.

#### A.4. DISPOSITIF ITEP FLANDRE A ARMENTIERES

FICHE DE PRESENTATION DE LA STRUCTURE	
<b>Adresse :</b> 52, rue Jean Jaurès 59280 ARMENTIERES	Jocelyn Van Den Hende, Directeur
<b>Projet d'établissement</b>	<p>Le dispositif ITEP Flandre accueille des adolescents de 12 à 16 ans, présentant des troubles psychologiques qui entraînent un processus handicapant.</p> <p>Les services du dispositif offrent une prise en charge qui permet à chaque jeune de bénéficier d'un Projet Personnalisé d'Accompagnement (PPA) élaboré avec lui, sa famille et l'équipe de professionnels. Ce Projet Personnalisé d'Accompagnement évolutif et singulier comporte trois dimensions : thérapeutique, éducative et pédagogique.</p> <p>Le travail avec les familles constitue un point important du travail entrepris auprès de l'adolescent. Les trois axes précités convergent vers un mieux-être de chaque jeune et de sa famille.</p>
<b>Habilitation et public</b>	<p>Le dispositif ITEP Flandre accueille des adolescents âgés de 12 à 16 ans, jusqu'à 20 ans pour le SESSAD, affectés de troubles psychologiques avérés qui perturbent leur scolarisation, les relations familiales et la vie sociale. Ils sont orientés par La Maison Départementale des Personnes Handicapées du Nord (MDPH).</p> <p><b>L'internat</b> : 12 jeunes de 12 à 16 ans, de sexe masculin.</p> <p><b>Le Semi-Internat</b> : 5 jeunes de 12 à 16 ans, de sexe masculin.</p> <p><b>Le Service d'Education Spéciale et de Soins à Domicile (SESSAD) :</b> 21 adolescents et adolescentes, de 12 à 20 ans.</p>
<b>Obligations officielles</b>	<p><b>L'internat</b> : 250 journées d'ouverture par an, soit une activité de 2550 journées pour 2011.</p> <p><b>Le Semi-internat</b> : 210 journées d'ouverture.</p> <p><b>Le SESSAD</b> : 140 actes par an et par jeune, soit une activité de 2646 actes pour 2011.</p> <p>Le taux d'occupation est de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 85 % pour l'internat,</li> <li>- 90 % pour le SESSAD et le semi-internat</li> </ul>

## 1. L'ACTIVITE REALISEE

### 1.1. LE « VOLUME D'ACTIVITE »

#### - VOLUME D'ACTIVITES EN PLACES

2011	FLANDRE		
SERVICES	INTERNAT	SEMI INT	SESSAD
OBJECTIF MOYEN	12	0	21
REALISE MOYEN	10.8	1	16.8
ECART MOYEN	-1.2	+1.0	-4.2

#### - VOLUME D'ACTIVITES EN JOURNEES / ACTES

2011	FLANDRE		
SERVICES	INTERNAT	SEMI INT	SESSAD
OBJECTIF	2550	0	2646
REALISE	2224	131	2701
ECART	-326	+131	+55

#### - ADMISSIONS REALISEES SUR L'ANNEE 2011

2011	FLANDRE		
SERVICES	INTERNAT	SEMI INT	SESSAD
ADMISSION SUITE AU TRAITEMENT NOTIFICATION MDPH	3	2	4
ADMISSION « INTERNE DISPOSITIF DES ITEP »	6	1	3
ADMISSION SUITE A CHANGEMENT DE PARCOURS DE L'ADOLESCENT SUR LE MEME SITE	1	1	0
<b>TOTAL DES ADMISSIONS *</b>	<b>9</b>	<b>3</b>	<b>7</b>
DELAI MOYEN ADMISSION	4.3	5.2	4.4

\* Le changement de parcours d'un adolescent sur le même site n'entre pas dans la comptabilisation des admissions. Il permet uniquement de rendre compte des flux sur le service concerné et sur le dispositif ITEP Flandre.

(EN MOIS)			
<b>- SORTIES REALISEES SUR L'ANNEE 2011</b>			
2011	FLANDRE		
SERVICES	INTERNAT	SEMI INT	SESSAD
SORTIE (fin de PEC, réorientation, etc....)	8	1	7
<i>SORTIE SUITE A CHANGEMENT DE PARCOURS DE L'ADOLESCENT SUR LE MEME SITE</i>	1	0	1
<b>TOTAL DES SORTIES **</b>	<b>8</b>	<b>1</b>	<b>7</b>

\*\* Le changement de parcours d'un adolescent sur le même site n'entre pas dans la comptabilisation des sorties. Il permet uniquement de rendre compte des flux sur le service concerné et sur le dispositif ITEP Flandre.

\*\*\* Concernant la durée moyenne de la prise en charge, elle concerne le parcours complet de l'adolescent dans le dispositif ITEP et ce n'est pas seulement la durée dans le service où il a terminé sa prise en charge.

DUREE MOYENNE DE LA PRISE CHARGE *** (EN MOIS)	21	12	29
--	----	----	----

En 2011, **47 usagers** ont été pris en charge sur le dispositif ITEP Flandre. La moyenne d'âge sur le dispositif ITEP est de 14.46 ans, répartie ainsi :

- 14.27 ans sur l'internat,
- 13.75 ans sur le semi-internat,
- 15.38 ans sur le SESSAD,

Il est à noter qu'une seule adolescente a été accueillie sur le SESSAD, qui est pourtant un service mixte.

**- NOMBRE D'USAGERS SCOLARISES AU 31/12/2011**

2011	FLANDRE		
SERVICES	INTERNAT	SEMI INT	SESSAD
A L'INTERNE	7	2	2
A L'EXTERNE	2	1	3
EN SCOLARITE PARTAGEE	2	1	6

- **ETUDE DES NOTIFICATIONS MDPH SUR L'ANNEE 2011**

TOTAL DES NOTIFICATIONS TRAITEES SUR L'ANNEE 2011	98
DONT	
PROCEDURE EN COURS AU 31/12/2011	24
ADMISSIONS AU 31/12/2011	9
CLASSEMENT SANS SUITE AU 31/12/2011	65

Les notifications MDPH classées sans suite se répartissent en plusieurs catégories :

- 52.3 % sont des relances d'anciennes notifications (sans retour ou avec retour négatif),
- 30.8 % sont classés après le 1<sup>er</sup> rendez-vous avec le cadre de direction : pas de retour du feuillet-réponse, admission dans un autre établissement, réorientation,
- 9.2 % sont des contre-indications thérapeutiques,
- 6.2 % correspondent à un refus du jeune et/ou de la famille de poursuivre l'admission,
- 1.5 % autre (décès de l'adolescent).

## 1.2. LES ELEMENTS FINANCIERS

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2010, un Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM) a été conclu avec l'ARS pour les établissements et services relevant du secteur médico-social. Ce contrat définit les objectifs à atteindre à 5 ans et les moyens financiers alloués sous forme d'enveloppes reconductibles (dotation globalisée).

Néanmoins, la comptabilité, au regard de l'habilitation ARS, reste commune au dispositif ITEP Flandre et Métropole sur les internats, semi-internats et SESSAD.

Pour l'année 2011, le budget s'élève à :

Répartition par services	2011
SESSAD (Flandre et Métropole)	764 021 €
SEMI INTERNATS – INTERNATS (Flandre et Métropole)	2 535 794 €
STEM	324 204 €

## 1.3. LES RESSOURCES HUMAINES

La convention CPOM définit précisément, sur la base d'un « schéma cible », les moyens humains alloués pour chaque territoire en lien avec les objectifs fixés. Les ETP Flandre sont à la hauteur de 32,22.

## 1.4. LA DEMARCHE D'EVALUATION INTERNE

La démarche d'évaluation interne initiée en 2009 sur l'ITEP d'Armentières se poursuit.

Chaque année, les objectifs généraux définis dans le projet d'établissement de 2009 se déclinent en objectifs opérationnels. Ceux-ci font l'objet d'une évaluation en fin d'année, annexée au projet d'établissement.

L'entrée dans le CPOM n'a pas modifié fondamentalement cette démarche, seul le timing initial a été bousculé.

En effet, les objectifs restent d'actualité et prennent sens et importance dans la notion du parcours du jeune : ils impliquent le dispositif dans cette progression de pratiques relatives à la bientraitance, au respect des droits des usagers et de leur famille, à la mise en conformité.

La prochaine évaluation interne de 2015 tiendra compte de ces évaluations intermédiaires, des objectifs définis chaque année au regard du nouveau mode d'accompagnement et de la nouvelle organisation. L'évaluation externe est prévue pour 2017.

## 2. UN COMPARATIF AVEC LES REFERENCES INITIALES

### **Nombre de jeunes accueillis : objectifs atteints ou non**

- Pour l'internat, l'habilitation est de 12 places. Nous avons accueilli 10.8 jeunes en moyenne sur l'année 2011.
- Pour le semi internat, l'habilitation est de 5 places. Nous avons accueilli 3 jeunes en moyenne sur l'année 2011.
- Pour le SESSAD, l'habilitation est de 21 places. Nous avons accueilli 16.8 jeunes en moyenne sur l'année 2011.

### **Explicatifs de l'écart**

#### ➤ **L'Internat de semaine**

Le taux d'occupation a été difficile à maintenir durant les deux premiers trimestres. Plusieurs facteurs expliquent cela :

- cela est dû à la complexité des situations présentes et à la nécessité de travailler des réorientations en cours de prise en charge,
- la nouvelle procédure de traitement des notifications par la MDPH (envoi directement aux familles) nous a demandé la mise en place d'une nouvelle procédure d'étude des notifications entraînant un retard dans les admissions possibles. A cela vient s'ajouter un certain nombre de notifications dont le tableau clinique n'était pas en adéquation avec notre offre de service ou qui n'ont pas abouti du fait du manque d'adhésion des adolescents concernés et/ou de leur famille.

De plus, l'activité a été réduite durant le premier semestre de l'année. Plusieurs situations de prise en charge ont pris fin prématurément :

- un jeune, pour qui une mesure de protection a été mise en place, suite à des suspicions d'agression à caractère sexuel. Celui-ci n'étant plus en capacité de reprendre sa place, même après que les auteurs présumés soient sortis des effectifs ;
- un jeune, pour qui un psychiatre privé près du domicile familial (Dunkerquois), a prescrit un maintien au domicile suite à un épisode dépressif. Une réorientation a donc été travaillée sur le secteur d'habitation ;
- un jeune pour qui, suite au décès de sa grand-mère (qui bénéficiait d'une délégation de l'autorité parentale), a déménagé dans la région où réside sa mère ;
- un jeune que nous avons réorienté en semi-autonomie à l'ITEP Métropole, suite aux difficultés qu'il avait à cohabiter avec des adolescents plus jeunes ;
- enfin, un autre jeune qui a été réorienté vers l'ITEP de Liévin (62) suite à son placement en famille d'accueil dans ce secteur.

La période des camps d'été a vu également un déficit par rapport au prévisionnel. Pour l'un d'entre eux, la famille a mis fin à la prise en charge juste avant le départ du premier camp. Pour un autre, un séjour s'est organisé par les services de l'ASE aux mêmes dates.

Nous nous sommes alors attachés à atteindre notre taux d'occupation pour septembre 2011. Le dernier trimestre a vu une recrudescence de notre activité avec douze prises en charge sur douze possibles. Cependant, cinq des douze adolescents accueillis sont à l'approche des 16 ans. Pour ceux-là, le travail de réorientation est d'emblée introduit dans leur Projet Personnalisé d'Accompagnement, en lien avec le dispositif ITEP Métropole.

➤ **Le Semi-Internat**

La mise en place de l'activité a démarré en septembre 2011. La montée en charge s'est donc faite au fur et à mesure de l'étude des notifications pour atteindre l'objectif de cinq prises en charge sur cinq possibles à la rentrée de janvier 2012.

➤ **Le SESSAD**

Le volume d'activité de l'année 2011 est, cette année, encore inférieur à l'objectif qui nous est fixé puisque nous constatons un écart négatif de 4,2 places. Ce résultat reste en lien avec la montée en charge sur Flandre qui se réalise très progressivement. Le nombre important de sorties durant l'année (le tiers de notre capacité officielle) est également un facteur. Concrètement, 50 % de notre effectif accueilli est venu accentuer ce constat :

- deux adolescents ont bénéficié d'une orientation vers d'autres services du dispositif des ITEP,
- un jeune a atteint l'âge maximum d'accueil,
- quatre ont souhaité mettre fin à leur prise en charge, dont trois en accord avec le service.

Un gros travail partenarial a été mené tout au long de l'année pour présenter le service et faire part de nos possibilités d'accueil. Ce travail commence à porter ses fruits (nous avons reçu plusieurs notifications de décision en toute fin d'année), mais le temps moyen de constitution de demandes d'orientation ne peut pas permettre un effet rapide.

Du côté du chiffrage du volume d'activités, nous sommes au-delà de l'objectif qui nous est demandé en termes d'actes. Le rythme est intense, certaines situations sont préoccupantes et mobilisent beaucoup l'équipe. Certaines de nos prises en charge atteignent les limites des objectifs de travail en SESSAD.

### **3. UN COMPARATIF AVEC L'ANNEE PRECEDENTE**

---

Il n'est pas possible d'établir un comparatif avec l'année précédente, dans la mesure où les données recueillies ne sont pas identiques.

### **4. MESURES DE REEQUILIBRAGE A METTRE EN PLACE : « PERSPECTIVES 2012 »**

---

Après la mise en place du protocole d'admission, une diminution du temps d'instruction est nécessaire.

Poursuite de la mise en place d'un plateau technique d'accueil pour la prise en charge de jour pour les internes et les semi-internes, avec la constitution de références communes, et d'un travail ensemble par le plateau d'accueil de jour avec des activités éducatives périscolaires, une intégration en scolarisation partagée plus anticipée, et une équipe thérapeutique plus installée.

Nous avons mené, et menons encore en 2012, un gros travail de communication et de partenariat qui a été profitable et devrait se concrétiser plus encore dans les mois à venir compte-tenu des délais moyens de mise en place des dossiers MDPH.

Pour autant, il est nécessaire de renforcer notre partenariat et notre communication sur la zone Flandre intérieure. En effet, les demandes de prise en charge commencent à nous parvenir, ce qui va nécessiter, vu la distance, de repenser notre base géographique.

## 5. ZOOMS

---

### 5.1. ZOOM SUR NOS OFFRES DE SERVICE

---

La dotation des trois offres de service permet au dispositif une réactivité et une adaptabilité accrue, la dimension de parcours du jeune est ainsi favorisée, plus fluide, et la notion de PPA est ainsi renforcée.

Nos offres d'accompagnement et l'âge qui est concerné sont aussi des atouts du dispositif, le transfert des services d'adolescents du dispositif de l'ITEP de Tressin nous cible comme partenaire privilégié.

Notre implantation et notre travail partenarial avec les collèges du secteur sont des atouts privilégiés dans le cas de conventionnement et de scolarité partagée.

Le travail mené avec le dispositif ITEP Métropole sur la notion de parcours a amené ces deux dispositifs à écrire des protocoles quant au partenariat et aux passages possibles. Ceci renforce la notion de parcours et une projection plus lisible en termes de projet pour les adolescents pris en charge.

### 5.2. ZOOM SUR LE CLIMAT SOCIAL

---

L'année 2010 a été marquée sur l'ITEP Flandre par une enquête du cabinet ISAST, initiative du CHSCT. Les résultats de cette enquête ont amené, de la part de l'employeur, un plan d'action en 2011 pour retravailler les objectifs du CPOM avec les équipes.

Après la mise en place du plan d'action ISAST, le climat social s'apaise, les relations avec les IRP sont plus fluides et moins dans la « défiance ».

Les temps de travail mis en place dans le plan d'action ont permis de recentrer et de repréciser le travail en ITEP. La mise en perspective du prochain CPOM et du travail en dispositifs vient questionner les projets d'établissement et de service. Cette phase de travail s'appuiera sur l'évaluation interne.

### 5.3. ZOOM SUR LE SESSAD FLANDRE

---

Bien que le SESSAD Flandre ne soit pas encore à effectif plein, nous sommes convaincus, au regard des besoins constatés sur le terrain, que cette implantation est adéquate.

Cependant, l'installation excentrée du service sur la ville d'Armentières nécessite de nombreuses organisations et contraintes matérielles.

La mise en place d'un local, plus au centre de notre territoire d'intervention, serait profitable et limiterait grandement la quantité des déplacements (jusqu'à 300 kilomètres par jour) pour les éducateurs spécialisés qui assurent les différentes conduites des jeunes et qui se doivent d'être réactifs en cas de besoin tant auprès des parents que des différents partenaires.

Nous souhaiterions pouvoir recentrer une part de l'activité sur la ville d'Hazebrouck plus favorablement située pour la partie Flandre intérieure.

## A.5. DISPOSITIF ITEP METROPOLE A LA MADELEINE

<b>FICHE DE PRESENTATION DE LA STRUCTURE</b>	
<b>Adresse :</b> 4, rue Delesalle, ZAC du Pré Catelan 59110 LA MADELEINE	Directrice : Christine Barras
<b>Projet d'établissement</b>	<p>L'ITEP Métropole accueille des adolescents et des jeunes adultes de 16 à 20 ans, à partir de 12 ans pour le SESSAD et le STEM accueille des adolescents et des jeunes adultes présentant des troubles psychologiques entraînant un processus handicapant.</p> <p>Dans les différents services, le jeune est considéré avant tout comme un futur adulte qui se mobilise sur son projet d'avenir en fonction de ses propres difficultés et possibilités. Les équipes pluridisciplinaires mettent en œuvre un projet personnalisé avec le jeune et ses parents, à partir de trois axes de travail thérapeutique, éducatif et pédagogique et/ou professionnel. L'accompagnement vise à casser ce processus handicapant et à mener le jeune vers un mieux-être qui lui permet de s'insérer de nouveau dans les dispositifs de droit commun.</p>
<b>Habilitation et public</b>	<p>Les services du dispositif ITEP Métropole accueillent des adolescents et des jeunes adultes de 16 à 20 ans, à partir de 12 ans pour le SESSAD, orientés par la Maison Départementale des Personnes Handicapées du Nord (MDPH).</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <u>Le Service Semi-Autonomie (SA)</u> : 4 jeunes de 16 à 20 ans, de sexe masculin,</li> <li>- <u>le Service Autonomie (Aut)</u>: 4 jeunes adultes de 18 à 20 ans, de sexe masculin,</li> <li>- <u>le Service Semi-Internat (SI)</u> : 7 jeunes de 16 à 20 ans, de sexe masculin,</li> <li>- <u>le Service d'Education Spéciale et de Soins à Domicile (SESSAD)</u> : 14 adolescents et adolescentes, de 12 à 20 ans,</li> <li>- <u>le STEM</u> : 4 jeunes de 12 à 20 ans.</li> </ul>
<b>Obligations officielles</b>	<p><u>Le SA</u> : 310 journées d'ouverture par an, soit une activité de 1054 journées pour 2011.</p> <p><u>L' Aut</u> : 365 journées d'ouverture par an, soit une activité de 1241 journées pour 2011.</p> <p><u>Le SI</u> : 210 journées d'ouverture, soit une activité de 1323 journées pour 2011.</p> <p><u>Le SESSAD</u> : 140 actes par an et par jeune, soit une activité de 1764 actes pour 2011.</p> <p><u>Le STEM</u> : 250 journées d'ouverture, soit une activité de 850 journées pour 2011.</p> <p>Le taux d'occupation est de 85 % pour l'internat, et de 90 % pour le SESSAD et le semi-internat.</p>

## 1. L'ACTIVITE REALISEE

### 1.1. LE « VOLUME D'ACTIVITE »

#### - VOLUME D'ACTIVITES EN PLACES

2011	METROPOLE				
SERVICES	SEMI AUTO	AUTO	SEMI INT	SESSAD	STEM
OBJECTIF MOYEN	4	4	7	14	4
REALISE MOYEN	3.9	3.5	6.3	13.3	4.4
ECART MOYEN	-0.1	-0.5	-0.7	-0.7	+0.4

#### - VOLUME D'ACTIVITES EN JOURNEES / ACTES

2011	METROPOLE				
SERVICES	SEMI AUTO	AUTO	SEMI INT	SESSAD	STEM
OBJECTIF	1054	1241	1323	1764	850
REALISE	1181	1146	1253	1838	1096
ECART	127	-95	-70	74	246

#### - ADMISSIONS REALISEES SUR L'ANNEE 2011

2011	METROPOLE				
SERVICES	SEMI AUTO	AUTO	SEMI INT	SESSAD	STEM
ADMISSION SUITE AU TRAITEMENT NOTIFICATION MDPH	1	0	1	2	0
ADMISSION « INTERNE DISPOSITIF DES ITEP »	1	1	1	6	2
ADMISSION SUITE A CHANGEMENT DE PARCOURS DE L'ADOLESCENT SUR LE MEME SITE	0	2	1	0	1
<b>TOTAL DES ADMISSIONS *</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>8</b>	<b>2</b>
DELAI MOYEN ADMISSION (EN MOIS)	4.0	3.5	1.8	4.4	1.5

#### - SORTIES REALISEES SUR L'ANNEE 2011

2011	METROPOLE				
SERVICES	SEMI	AUTO	SEMI	SESSAD	STEM

	AUTO		INT		
SORTIE (fin de PEC, réorientation, etc....)	1	4	2	4	4
<i>SORTIE SUITE A CHANGEMENT DE PARCOURS DE L'ADOLESCENT SUR LE MEME SITE</i>	1	0	1	2	0
<b>TOTAL DES SORTIES **</b>	<b>1</b>	<b>4</b>	<b>2</b>	<b>4</b>	<b>4</b>
DUREE MOYENNE DE LA PRISE CHARGE*** (EN MOIS)	73	31	10.5	31	30.5

En 2011, **39 usagers** ont été pris en charge sur le dispositif ITEP Métropole et **8 sur le STEM**. La moyenne d'âge sur le dispositif ITEP est de 16.12 ans répartie ainsi :

- 17.43 ans sur l'internat (le service autonomie accueillant les 18-20 ans),

\*\* Le changement de parcours d'un adolescent sur le même site n'entre pas dans la comptabilisation des sorties. Il permet uniquement de rendre compte des flux sur le service concerné et sur le dispositif ITEP Métropole.

\*\*\* Concernant la durée moyenne de la prise en charge, elle concerne le parcours complet de l'adolescent dans le dispositif ITEP et ce n'est pas seulement la durée dans le service où il a terminé sa prise en charge.

- 16.86 ans sur le semi-internat,
- 14.93 ans sur le SESSAD,
- 15.25 ans sur le STEM.

Il est à noter qu'aucune fille n'a été accueillie sur le SESSAD.

- **NOMBRE D'USAGERS SCOLARISES AU 31/12/2011**

\* Le changement de parcours d'un adolescent sur le même site n'entre pas dans la comptabilisation des sorties. Il permet uniquement de rendre compte des flux sur le service concerné et sur le dispositif ITEP Métropole.

2011	METROPOLE				
SERVICES	SEMI AUTO	AUTO	SEMI INT	SESSAD	STEM
A L'INTERNE	0	0	7	0	0
A L'EXTERNE	0	0	0	7	1
EN SCOLARITE PARTAGEE	0	0	0	7	1

- **ETUDE DES NOTIFICATIONS MDPH SUR L'ANNEE 2011**

TOTAL DES NOTIFICATIONS TRAITEES SUR L'ANNEE 2011	50
DONT	
PROCEDURE EN COURS AU 31/12/2011	15
ADMISSIONS AU 31/12/2011	4
CLASSEMENT SANS SUITE AU 31/12/2011	31

Les notifications MDPH classées sans suite se répartissent en plusieurs catégories :

- 64.5 % sont des relances d'anciennes notifications : sans retour ou avec retour négatif,
- 19.4 % sont classées après le 1<sup>er</sup> rendez-vous avec le cadre de direction (pas de retour du feuillet-réponse, admission dans un autre établissement, réorientation, etc.),
- 12.9 % sont des contre-indications thérapeutiques,
- 3.2 % correspondent à un refus du jeune et/ou de la famille de poursuivre l'admission.

### 1.2. LES ELEMENTS FINANCIERS

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2010, un Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM) a été conclu avec l'ARS pour les établissements et services relevant du secteur médico-social. Ce contrat définit les objectifs à atteindre à 5 ans et les moyens financiers alloués sous forme d'enveloppes reconductibles (dotation globalisée).

Néanmoins, la comptabilité au regard de l'habilitation ARS reste commune au dispositif ITEP Flandre et Métropole sur les internats, semi-internats et SESSAD.

Pour l'année 2011, le budget s'élève à :

Répartition par services	2011
SESSAD (Flandre et Métropole)	764 021 €
SEMI INTERNATS – INTERNATS (Flandre et Métropole)	2 535 794 €
STEM	324 204 €

### 1.3. LES RESSOURCES HUMAINES

La convention CPOM définit précisément sur la base d'un « schéma cible » les moyens humains alloués pour chaque territoire en lien avec les objectifs fixés.

L'année 2011 a permis de poursuivre les embauches sur le dispositif ITEP Métropole, avec un total de 20, 28 ETP pour 21,80 ETP sur le schéma cible.

## 1.4. LA DEMARCHE D'ÉVALUATION INTERNE

---

La démarche d'évaluation interne initiée en 2009 sur l'ITEP d'Armentières se poursuit.

Chaque année, les objectifs généraux définis dans le projet d'établissement de 2009 se déclinent en objectifs opérationnels. Ceux-ci font l'objet d'une évaluation en fin d'année, annexée au projet d'établissement.

L'entrée dans le CPOM n'a pas modifié fondamentalement cette démarche, seul le timing initial a été bousculé.

En effet, les objectifs restent d'actualité et prennent sens et importance dans la notion du parcours du jeune : ils impliquent le dispositif dans cette progression de pratiques relatives à la bientraitance, au respect des droits des usagers et de leur famille, à la mise en conformité.

La prochaine évaluation interne de 2015 tiendra compte de ces évaluations intermédiaires, des objectifs définis chaque année au regard du nouveau mode d'accompagnement et de la nouvelle organisation. L'évaluation externe est prévue pour 2017.

## 2. UN COMPARATIF AVEC LES REFERENCES INITIALES

---

### **VOLUME D'ACTIVITES EN PLACES**

#### **SESSAD**

Le volume d'activité 2011 du SESSAD est très légèrement inférieur à l'objectif qui nous est fixé puisque nous constatons un écart de - 0,7. Cette variation s'explique par un démarrage de l'année avec une place vacante, puis l'écart correspond essentiellement au décalage entre les sorties ou les passages (internes au SESSAD ou entre les services) et les entrées. De plus, le départ d'un des deux éducateurs du service et son remplacement nous a amenés à procéder à des redistributions de prises en charge à l'interne qui ont sensiblement bouleversé l'organisation du service.

#### **SEMI-AUTONOMIE ET SEMI-INTERNAT**

L'écart d'activité pour ces services correspond au décalage entre le départ d'un jeune et l'arrivée d'un autre jeune. Les admissions restent aléatoires pour cette tranche d'âge où les projets des jeunes changent parfois très vite.

#### **AUTONOMIE**

On retrouve un déficit structurel sur ce service. Même si l'accueil a été de 4 jeunes en début d'année, le peu de jeunes sur la semi-autonomie ne permet pas de garantir suffisamment de passage sur l'autonomie, spécifique à la fin de parcours en ITEP.

#### **STEM**

Le volume d'activité est supérieur dans ce service. En effet, le STEM a terminé les anciennes prises en charge du SERVAL tout en répondant aux demandes internes au dispositif des ITEP concernant des jeunes dont la situation complexe nécessite une autre forme d'accompagnement.

On retrouve l'écart structurel sur l'Autonomie lié au problème de la capacité d'accueil de la semi-autonomie. Celle-ci étant de 4 jeunes pour des raisons de conformité, elle limite les accueils possibles sur les studios dans la mesure où le service autonomie est la dernière étape du parcours ITEP.

Les écarts les plus importants se situent sur le SI et le SESSAD. Cette situation est due à la difficulté de faire avancer certaines admissions sans avoir de liste d'attente. Les notifications MDPH arrivent de nouveau de manière plus conséquente depuis novembre 2011.

### **VOLUME D'ACTIVITES EN JOURNEES/ACTES**

On enregistre un volume d'activité important tant sur le SESSAD que sur la semi-autonomie et le STEM. Le dépassement des objectifs correspondent :

- **sur le STEM**, à l'accompagnement des jeunes issus du SERVAL sur plus de 250 jours (fin des lieux d'accueil),
- et **sur le SESSAD**, au fait que certaines situations préoccupantes ont nécessité une grande mobilisation de l'équipe.

**Pour l'autonomie**, le déficit de journées est à mettre en corrélation avec le déficit de jeunes sur ce service.

**Pour le semi-internat**, le passage à la majorité de 2 jeunes a provoqué un moment de latence dans leur engagement à poursuivre leur accompagnement. Des accueils modulés ont été mis en place.

### **ADMISSIONS REALISEES SUR L'ANNEE 2011**

Les admissions sur l'ensemble des services sont marquées par un taux important d'admissions venant à l'interne du dispositif des ITEP ou du même site. Ceci s'explique par le fait que :

- le SESSAD Métropole est le seul SESSAD accueillant les plus de 12 ans sur la métropole alors que celle-ci compte 3 SESSAD de moins de 12 ans (TRESSIN, LAMBERSART, ROUBAIX) : 75% des admissions du SESSAD sont en interne du dispositif des ITEP. Il est à noter, cette année encore, l'absence de demandes pour des filles.
- le site métropole accueille des grands adolescents. Il se situe donc sur une dynamique de fin de parcours du jeune. Les passages d'un service à un autre s'effectuent en fonction de l'autonomie du jeune avec des modes d'accompagnement appropriés à celle-ci. C'est le cas du service autonomie qui n'enregistre aucune admission extérieure.

Les délais moyens des admissions sont parfois amplifiés par les hésitations de certains jeunes et de leurs parents. Sur le SESSAD, plusieurs admissions se sont prolongées pour cause de rendez-vous non honorés par les familles.

### **SORTIES REALISEES SUR L'ANNEE 2011**

Les sorties du site Métropole sont plus marquées :

- **sur le SESSAD**, qui est le service accueillant le plus de jeunes (42 % des effectifs sont sortis en 2011),
- **sur le service autonomie**, dont l'accompagnement ne peut excéder 2 ans (18-20 ans), ni aller au-delà de 20 ans,
- **sur le STEM**, qui a finalisé les fins de prise en charge du SERVAL (2 sur l'année),
- **sur le semi-internat**, où le passage à la majorité questionne à nouveau chez les jeunes la poursuite de leur accompagnement.

Les durées moyennes des accompagnements ne sont pas significatives de la réalité dans la mesure où elles tiennent compte du parcours global du jeune dans le dispositif, excepté sur le SESSAD où la durée moyenne reste fidèle à l'année dernière (un peu moins de 3 ans).

### **NOMBRE D'USAGERS SCOLARISES AU 31/12/2011**

**Sur les services accueillant les plus de 16 ans**, le taux de scolarisation extérieure est très peu élevé. En effet, les difficultés des jeunes accueillis sont marquées par des échecs, des rejets scolaires ancrés depuis de nombreuses années. L'accent est donc mis sur une dynamique préprofessionnelle, tout en essayant de maintenir à l'interne une remédiation scolaire nécessaire pour aborder une formation type CFA ou une remise à niveau à partir des dispositifs de droit commun.

### **Sur le SESSAD**

A la date du 31 décembre 2011, sur les 14 jeunes présents sur l'effectif, tous bénéficient d'une scolarité. Sept d'entre eux bénéficient d'une scolarité externe à temps plein ; les sept autres profitent d'une scolarité partagée au sein du SESSAD. A l'exception des deux jeunes qui sont scolarisés en Belgique, mais pour lesquels nous sommes en lien avec les établissements scolaires, tous bénéficient de PPS.

### **Sur le STEM**

Les deux jeunes de moins de 16 ans accueillis bénéficient d'une scolarité extérieure, dont une en Belgique.

### **ETUDE DES NOTIFICATIONS MDPH SUR L'ANNEE 2011**

Il est à noter que le nombre important de notifications traitées dans l'année correspond aux anciennes notifications de l'ITEP d'Armentières, transmises encore à l'époque par la MDPH et mises en attente au regard de la liste d'attente. En fonction de l'âge des jeunes, nous avons relancé ces orientations soit sur l'ITEP Métropole pour les plus de 15 ans, soit sur l'ITEP Flandre pour les moins de 15 ans.

### **3. UN COMPARATIF AVEC L'ANNEE PRECEDENTE**

Il n'est pas possible d'établir un comparatif avec l'année précédente, dans la mesure où les données recueillies ne sont pas identiques.

### **4. LES MESURES DE REEQUILIBRAGE A METTRE EN PLACE : « PERSPECTIVES 2012 »**

Il est nécessaire de mettre en place une meilleure anticipation des admissions au regard des notifications MDPH qui nous arrivent de nouveau : réduire le temps de préadmission, anticiper les sorties (même si avec les jeunes majeurs, la rupture d'accompagnement à leur majorité est toujours possible).

Le déficit structurel de l'autonomie, même s'il n'est que d'une place, va devoir se régler par des mesures nouvelles. Un rapprochement du STEM et de l'autonomie permettrait un travail en fonction des besoins des jeunes accueillis, et d'équilibrer l'activité sur un ensemble des deux services.

De même, la montée en effectifs de la semi-autonomie prévue dans le CPOM en 2011 n'a pas pu se mettre en place, face à l'impossibilité de trouver des locaux adaptés au mode d'accompagnement de ce service. En effet, le projet, même réorganisé de 7 studios sur un même niveau avec un bureau pour les éducateurs, est un projet trop exigü pour l'ensemble des bailleurs que nous avons interpellés. Si cette recherche se poursuit, il nous faut néanmoins réfléchir et mettre en place d'autres modes d'accompagnement, afin d'accueillir les 7 jeunes prévus.

## 5. ZOOMS

---

### 5.1. ZOOM SUR LE TRAVAIL DE PARTENARIAT

---

Les jeunes de 16 à 20 ans accueillis sur l'ITEP Métropole sont pour leur majorité en échec et rupture scolaire. Les tentatives de mobilisation sur un projet professionnel par des mises en situation de travail par des stages ne suffisent pas, soit à re-scolariser, soit à permettre l'accès aux centres d'apprentissage.

Des ouvertures sont recherchées actuellement, tant avec l'Education Nationale vers les lycées professionnels que vers les coopérations avec les missions locales et les CFA. D'autre part, un certain nombre de jeunes accueillis relèvent d'une reconnaissance de travailleur handicapé : nous cherchons à préparer ces jeunes en amont des 20 ans aux différentes possibilités de travail dans ce cadre.

De même, les accompagnements complexes sur le STEM (accueillant des jeunes pour qui le collectif n'est plus possible) nous amènent à développer les partenariats avec l'ASE, le secteur sanitaire, la PJJ... afin d'être force de propositions dans le parcours de ces jeunes.

### 5.2. ZOOM SUR LE PLAN D'ACTION 2011 EN LIEN A L'ENQUETE ISAST

---

L'année 2010 a été marquée sur l'ITEP Métropole par une enquête par le cabinet ISAST initiée par le CHSCT. Les résultats de cette enquête ont amené l'employeur à un plan d'action en 2011 pour retravailler avec les équipes les objectifs du CPOM. Ce travail a mobilisé un certain nombre de professionnels et de temps de réunions qui ont permis de clarifier le travail.

D'autres projets, comme les objectifs généraux du projet d'établissement, ont été mis de côté. Il est donc nécessaire pour 2012 de réactiver significativement ces objectifs qui seront en lien avec l'évaluation interne du dispositif.

### 5.3. ZOOM SUR LES EQUIPES

---

On constate sur l'année 2011 une forme de stabilité sur le dispositif après la création de plusieurs services en 2010 (semi-internat, STEM, autonomie). Les équipes pluridisciplinaires ont pu être finalisées avec l'embauche d'un psychiatre et d'une psychologue pour 4 des 5 services.

Néanmoins, certains services comme le SESSAD et le Semi-internat ont été marqués par des changements au niveau des professionnels qui viennent bousculer la répartition des prises en charge sur le SESSAD et par une cohésion d'équipe à reconstruire pour le semi-internat.

### 5.4. ZOOM SUR LA NOTION DE PARCOURS DU JEUNE

---

La notion de parcours du jeune a réellement été mise en action durant cette année. Elle a entraîné un nombre important de passage de jeunes d'un dispositif à un autre, surtout entre le dispositif Flandre et Métropole.

Les changements de service à l'interne du dispositif participent également de cette dynamique du parcours du jeune.

Une procédure de passage d'un service à un autre service a été travaillée avec le site de Flandre. Il vient garantir un travail de relais des équipes des deux services.

## A.6. DISPOSITIF ITEP DU DOUAISIS A SIN LE NOBLE

<b>FICHE DE PRESENTATION DE LA STRUCTURE</b>	
<b>Adresse :</b> Ecole Paul Langevin, Rue d'Axa, 59450 SIN LE NOBLE	LEGRAND Daniel, Directeur
<b>Projet d'établissement</b>	<p>Le Dispositif ITEP du Douaisis (Institut Thérapeutique Educatif et Pédagogique) est un établissement médico-social a été créé à partir du redéploiement négocié dans le CPOM de 2010. Son ouverture est prévue en septembre 2013 sur le Douaisis dans la zone éco-quartier de Sin le Noble. La volonté associative de cette implantation sur ce territoire passe par une phase de démarrage d'activité avant 2013, avec :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- l'accueil en internat situé à Houplin Ancoisne</li> <li>- un semi-internat doté d'une unité d'enseignement localisée dans l'école Langevin à Sin le Noble.</li> </ul> <p>Cette mise en place est en conformité avec la loi du 30 juin 1975, renouvelée par la Loi n° 2002-2 du 2 janvier 2002. L'orientation du public accueilli répond ici exclusivement aux décisions d'orientation de la MDPH. Le décret du 6 janvier 2005 relatif aux ITEP ainsi que la circulaire du 14 mai 2007 indiquent les contours de nos accompagnements. Ainsi, l'articulation impulsée est contenue dans les textes : « l'ITEP accueille des enfants, adolescents ou de jeunes adultes qui présentent des difficultés psychologiques dont l'expression, notamment l'intensité des troubles du comportement, perturbe gravement la socialisation et l'accès aux apprentissages ».</p> <p>L'établissement accueille aujourd'hui 10 enfants en classe, partagés avec les écoles de ce territoire et plus particulièrement avec l'école « d'origine ». A terme en 2013, 38 enfants y seront accompagnés, âgés de 6 à 12 ans pour les services d'internat et de semi-internat, et de 6 à 16 pour son SESSAD. Ces enfants présentent des difficultés psychologiques et relationnelles, des difficultés d'apprentissage scolaire et parfois des troubles du comportement.</p> <p>Actuellement, deux services offrent un accompagnement permettant à chaque enfant de bénéficier d'un Projet Personnalisé élaboré avec lui, sa famille et l'équipe de professionnels. Ce Projet Personnalisé évolutif et singulier comporte trois dimensions (thérapeutique, éducative et scolaire).</p> <p>Le travail avec les familles constituait un point important du travail entrepris auprès de l'enfant. Les trois axes convergent vers un mieux-être de chaque jeune et de sa famille. C'est pourquoi chaque personne accueillie a une prise en charge particulière.</p> <p>L'accompagnement tente d'apporter un diagnostic et d'élaborer un projet individualisé afin de travailler à :</p>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- un mieux-être de l'enfant et de sa famille,</li> <li>- une réconciliation avec les apprentissages et l'école,</li> <li>- un accompagnement vers un retour en mode scolaire ordinaire ou des modalités de prise en charge spécialisée.</li> </ul>
<b>Habilitation et public</b>	<p>Accompagnement de 10 situations de 6 à 12 ans (mixte pour le semi-internat et garçons pour l'internat) en septembre 2011, avec un agrément ITEP.</p> <p>L'autorisation de transformation par l'ARS est en date du 23 décembre 2010, pour une capacité globale de 38 places comprenant pour l'établissement ITEP 10 places en internat et 14 en semi-internat, ainsi qu'un SESSAD de 14 places.</p>
<b>Obligations officielles</b>	Internat : 250 jours (taux d'occupation fixé à 85 %), semi-internat : 210 jours (taux d'occupation fixé à 90 %).

## 1. L'ACTIVITE REALISEE

### 1.1. LE « VOLUME D'ACTIVITE »

2011	INTERNAT	SEMI INTERNAT
<b>EFFECTIF</b>	6	4
<b>REALISE</b>	7	3
<b>OUVERTURE</b>	250 jours	210 jours
<b>TOTAL ACTIVITES</b>	1500 jours	840 jours

#### Réalisé, en effectif et en nombre de jours

L'effectif correspond à l'objectif d'accueillir 10 enfants. Dans la mise en œuvre de ces deux services, il s'agissait également de passer à des prises en charge de jeunes adolescents sur l'année 2011 vers un accueil d'enfants âgés de 6 à 12 ans.

#### Tableau des entrées et sorties en 2011

Age	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	Total
<b>Nombre à l'entrée</b>			1	1	3	1	2									<b>8</b>
<b>Nombre à la sortie</b>											1					<b>1</b>

Le démarrage du dispositif sur le Douaisis s'est mis en place progressivement à partir de septembre 2011, ce qui a permis de prendre en compte nos nouvelles orientations en termes de changement dans les âges des jeunes à accompagner.

La sortie correspond à l'orientation d'un des jeunes adolescents qui était en attente d'être orienté vers un IME.

### Tableau de la moyenne d'âge à l'entrée et à la sortie par service

	Age moyen à l'entrée	Age moyen à la sortie
Internat ITEP du Douaisis	(5 entrées) 10 ans	(1 sortie) 15.5 ans
semi-internat ITEP du Douaisis	(3 entrées) 10 ans	

Cela correspond à nos nouvelles orientations pour l'accompagnement d'enfants âgés de 6 à 12 ans.

### Mesures judiciaires par service

	Sans suivi	ASE	AEMO	TOTAL
Internat	3	1	3	7
Semi internat	1	2	0	3
<b>TOTAL</b>	<b>4</b>	<b>3</b>	<b>3</b>	<b>10</b>

### Scolarité par service

	Interne	Externe	Partagée	TOTAL
Internat	2	1	4	7
Semi internat	0	0	3	3
<b>TOTAL</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>7</b>	<b>10</b>

Les deux personnes en scolarité interne sont 2 adolescents en attente d'une admission en IME. L'externe est un enfant scolarisé en 6<sup>ème</sup> au collège. 7 personnes sont en scolarité partagée, car les nouveaux accompagnements pour les enfants accueillis dans le dispositif font que depuis septembre, les personnes sont inscrites dans leurs écoles de référence dans le cadre d'une classe partagée.

### Notifications MDPH

	Internats	Semi internat	TOTAL
Total des notifications en 2011	7	3	10
Procédure en cours au 31/12	0	1	1
En attente de place	0	0	0
Admissions effectives au 31/12	5	3	8
Classement sans suites au 31/12	2	1	3

Les notifications qui n'ont pas eu de suite en termes d'admission sur le dispositif actuel, correspondent à une demande dont l'âge de l'enfant était supérieur à 12 ans, ainsi qu'à deux demandes sans scolarisation. Sachant que le projet de lancement pour l'activité est articulé en étroite collaboration avec l'Education Nationale, il prévoit que les accompagnements puissent

s'effectuer en classe partagée avec une inscription dans l'école d'appartenance sur la base d'un mi-temps.

## 1.2. LES RESSOURCES HUMAINES

---

Nombre de salariés	19 salariés, 11,55 ETP
Qualifications	9 éducateurs spécialisés, 1 psychologue, 1 médecin psychiatre, 1 infirmier, 2 surveillants de nuit, 1 maitresse de maison, 1 homme d'entretien (mutualisation ITEP Tressin 0,10 ETP), 1 chef de service, 1 secrétaire (mutualisation ITEP Tressin 0,10 ETP), 1 directeur.
Accueil de stagiaires	Non
Formations 2011	Non

## 1.3. LA DEMARCHE D'EVALUATION INTERNE

---

L'habilitation de l'ITEP du Douaisis est en date du 1/09/2011, en lien avec le CPOM du 01/01/2010. Le rapport d'évaluation interne doit être rendu au plus tard au 1<sup>er</sup> janvier 2015 pour une évaluation externe en 2017. Notre démarche d'évaluation interne débutera à partir de l'installation de l'ITEP du Douaisis prévue en septembre 2013

## 2. UN COMPARATIF AVEC LES REFERENCES INITIALES

---

Il n'est pas possible d'effectuer un comparatif avec les références initiales, puisque qu'il s'agit d'une création d'établissement dans le cadre du CPOM de notre dispositif.

## 3. ZOOM SUR L'UNITE D'ENSEIGNEMENT SPECIALISE DE L'ECOLE LANGEVIN (OU LA CLASSE ITEP)

---

L'unité d'enseignement de l'ITEP est située au sein de l'école Langevin de Sin le Noble. Cette école est pourvue de 4 classes qui vont de la petite section de maternelle au CM2.

### **Le public accueilli**

Les élèves présentent de manière assez homogène certaines caractéristiques :

- une grande disparité dans leur rapport aux apprentissages,
- une grande insécurité au contact de l'autre,
- un grand besoin de cadre, de rituels pour entrer dans les apprentissages (rapport troublé aux savoirs),
- une tendance à mettre en œuvre des répétitions d'échecs.

### **Son fonctionnement**

L'unité d'enseignement a pour objectif d'accueillir 10 élèves âgés de 6 à 12 ans (mixtes) sur du temps partiel. En effet, les élèves inscrits dans cette classe sont en scolarité partagée avec leur école d'origine respective qui se situe dans le Douaisis.

L'élève bénéficie donc d'une pédagogie adaptée au sein d'un groupe restreint lui permettant de se réconcilier avec l'école et les apprentissages où il a souvent été mis en échec. L'enseignante travaille en lien avec une équipe éducative qui permet également à l'enfant de travailler son rapport à la loi, à l'autorité mais aussi à la frustration sans se situer d'emblée dans un système de sanction ou d'exclusion (schéma que ces enfants, dans leur grande majorité, tentent de reproduire). L'élève est

également accueilli toutes les semaines en suivi avec la psychologue du service, afin d'aider à mettre des mots sur ses difficultés, à se construire (ou se reconstruire).

### **Les compétences travaillées en classe**

Les compétences transversales et disciplinaires à acquérir aux cycles 1, 2 et 3 (elles sont le plus souvent décortiquées afin d'être présentées aux élèves et de mettre en valeur les progrès même les plus sensibles, notamment au niveau de la transversalité et du comportement). Elles servent de progression « générale » mais aussi de base au projet individuel de chaque élève.

Le travail en ITEP demande une adaptabilité importante au niveau de la pédagogie.

C'est l'emprunt et la combinaison de divers outils pédagogiques appartenant à différents courants pédagogiques, adaptés à la situation du groupe de la classe, qui peut permettre une réconciliation avec les apprentissages, soutenue par l'interdisciplinarité de l'équipe professionnelle.

## B. DISPOSITIF PETITE ENFANCE

### B.1. IME LINO VENTURA A LILLE

FICHE DE PRESENTATION DE LA STRUCTURE	
<b>Adresse :</b> 86, rue des Meuniers 59000 LILLE	86 rue des Meuniers 59000 Lille Directeur : Denis Van Lancker
<b>Projet d'établissement</b>	Accueil et soin de 39 enfants de moins de 6 ans en situation de handicap : annexes XXIV, XXIV bis et XXIV ter. 210 jours d'ouverture par an.
<b>Habilitation et public</b>	Accueil de jour et internat de semaine.

#### 1. L'ACTIVITE REALISEE

##### 1.1. LE « VOLUME D'ACTIVITE »

6311 journées en accueil de jour, 651 journées en internat de semaine.

##### 1.2. LES ELEMENTS FINANCIERS

L'exercice 2011 se solde par un résultat positif, ce qui est peu significatif au vu des écarts entre l'activité prévue et celle réalisée. Résultat comptable positif de 363 591 € qui, tenant compte de la reprise du résultat N-2 et de la reprise de la provision pour congés payés, explique un résultat administratif net de 443 134 €.

##### 1.3. LES RESSOURCES HUMAINES

Nombre de salariés	58 salariés pour 48,75 ETP
Qualifications	Liste non exhaustive des qualifications : <ul style="list-style-type: none"><li>- direction : 4 salariés,</li><li>- administration : 4 salariés,</li><li>- médical : 5 infirmières DE, 2 médecins spécialistes,</li><li>- éducatif : 11 AMP et auxiliaires de puériculture, 8 ES et EJE.</li></ul>
Accueil de stagiaires	<ul style="list-style-type: none"><li>- Master : 5,</li><li>- CAFERUIS : 1,</li><li>- éducateur spécialisé : 8, Educateur jeunes enfants : 12,</li><li>- moniteur éducateur : 1,</li><li>- infirmières : 11, kinésithérapeute : 6,</li><li>- orthophoniste : 3,</li><li>- ergothérapeute : 1,</li><li>- musicothérapeute : 1,</li><li>- psychomotricien : 1,</li><li>- psychologue : 1,</li><li>- assistante sociale : 1,</li></ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- auxiliaire de puériculture : 3,</li> <li>- aide médico-psychologique : 3,</li> <li>- découverte : 4.</li> </ul>
Formations 2011	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Formation collective : portage,</li> <li>- formation collective : prise en compte de la douleur,</li> <li>- formation collective : gestion du stress.</li> </ul>

#### 1.4. LA DEMARCHE D'EVALUATION INTERNE

---

Le premier rapport est finalisé, évalué au 31/12/2011.

Plan d'action 2012 :

- revisiter les outils de communication et les outils de la loi du 02/01/2002,
- constituer un groupe d'amélioration du quotidien.

#### 2. UN COMPARATIF AVEC LES REFERENCES INITIALES

---

Écart constaté entre l'autorisation (23 places d'hébergement) et la pratique de l'accueil dans l'établissement (4 internes pour 38 externes). Attente d'autorisation de l'ARS pour l'élaboration d'un nouveau projet d'établissement.

#### 3. UN COMPARATIF AVEC L'ANNEE PRECEDENTE

---

Confirmation de la tendance constatée dès 2009 en ce qui concerne l'accueil en internat.

#### 4. LES MESURES DE REEQUILIBRAGE A METTRE EN PLACE : « PERSPECTIVES 2012 »

---

Obtenir l'autorisation de faire évoluer le projet d'établissement et le projet architectural « Tournebride » déposé en décembre 2011.

#### 5. ZOOM SUR UNE CONVENTION PARTENARIALE AVEC L'ANAJI

---

Rédaction d'une convention partenariale avec l'ANAJI :

- développer nos expertises quant au handicap et au polyhandicap,
- concevoir des formations communes pour les personnels,
- favoriser la mobilité des personnels,
- mises en commun de moyens (balnéothérapie).

## B.2. ESPACE LBOVICI (SESSAD, CAMSP ET UNITE MERE-ENFANT) A LILLE

FICHE DE PRESENTATION DE LA STRUCTURE	
<p><b>Adresses :</b>  <b>Antenne de Lille :</b>            199/201, rue Colbert,            Immeuble Rochefort,            59000 LILLE  <b>Antenne de Croix :</b>            165, rue Kleber            59170 CROIX</p>	<p>Dr Rosa MASCARO' – Médecin Directeur</p>
<p><b>Projet d'établissement</b></p>	<p><b><u>CAMSP Alfred Binet</u></b>            Le CAMSP Alfred Binet est un Centre d'Action Médico-sociale Précoce polyvalent, à spécificité pédopsychiatrique. Il a pour mission le dépistage, l'évaluation diagnostique et le traitement des psychopathologies précoces, de déficits sensoriels et /ou moteurs. Il exerce des actions préventives spécialisées, des rééducations et des approches thérapeutiques diverses.            Il est agréé pour la prise en charge d'enfants de 0 à 6 ans mais se trouve particulièrement spécialisé dans l'évaluation et le soin précoce aux très jeunes enfants de 0 à 3 ans.            La prise en charge est globale, elle concerne l'enfant, ses parents, le lien parents-enfants et l'environnement socio-familial.            Elle a pour objectif une meilleure autonomie physique et psychique de l'enfant ainsi que son adaptation sociale et éducative dans son milieu naturel.            Les diverses actions thérapeutiques sont menées en accord et avec la participation des parents par une équipe pluridisciplinaire et sont coordonnées par le médecin responsable de la prise en charge.            Les interventions ont lieu dans les locaux du CAMSP ou dans les lieux de vie de l'enfant (maternité, domicile, crèche, école...).            Le CAMSP travaille en étroite liaison avec les divers professionnels de la petite enfance et de l'enfance : services hospitaliers, inter-secteurs de pédopsychiatrie, PMI, CMPP, crèches, garderies, écoles.</p> <p><b><u>SESSAD Serge Lebovici</u></b>            Le SESSAD Serge Lebovici, créé en mai 2007, est un service d'intervention à domicile à spécificité pédopsychiatrique qui propose une prise en charge spécialisée avec soins précoces aux jeunes enfants qui lui sont adressés par la Maison Départementale du Nord (MDPH). Il travaille en collaboration étroite avec le CAMSP Alfred Binet de l'Espace Lebovici. C'est un établissement médico-social dont l'équipe est pluridisciplinaire.            Les enfants présentent une psychopathologie et/ou des handicaps (troubles psychiques, de l'attachement, du développement et/ou du comportement) nécessitant des interventions de diverses natures : psychothérapeutiques, psychologiques, rééducatives, psychopédagogiques, éducatives, sociales...            Il est agréé pour la prise en charge d'enfants de 0 à 8 ans mais se trouve tout particulièrement spécialisé dans le soin précoce et intensif aux très jeunes enfants de 0 à 4 ou 5 ans. La prise en charge de l'enfant et de sa famille est globale.</p>

	<p>L'action thérapeutique concerne l'enfant, ses parents, le lien parents-enfants et l'environnement socio-familial. Elle a pour objectif une meilleure autonomie physique de l'enfant ainsi que son adaptation ou intégration sociale et éducative dans son milieu naturel.</p> <p>Les différentes actions thérapeutiques sont menées en accord avec les parents par une équipe pluridisciplinaire et sont coordonnées par le médecin responsable de la prise en charge.</p> <p>Il travaille en liaison étroite avec différents professionnels de la petite enfance et de l'enfance : CAMSP, inter-secteurs de pédopsychiatrie, services hospitaliers, PMI, CMPP, crèches, écoles...</p> <p><b><u>Unité Bébé-Parents Myriam David</u></b></p> <p>L'unité Myriam David est une proposition particulière et innovante à l'intention des bébés et de leurs parents.</p> <p>Elle vise à mettre en place un soin intensif focalisé sur l'enfant « réel » dans la quotidienneté des soins, avec un accompagnement proche des parents dans le cadre d'une approche psychodynamique. Par cette intervention précoce et intensive, nous espérons prévenir, mobiliser les interactions structurées sur un mode pathologique et traiter les perturbations psychiques déjà installées afin de permettre à l'enfant de reprendre son développement ou de réduire l'envahissement de la pathologie.</p> <p>Les bébés accueillis bénéficient d'une prise en charge intensive à domicile et à l'Unité. Ils sont adressés par les services de périnatalité, les maternités, les PMI, le CAMSP, etc.</p> <p>Les indications concernent des jeunes enfants qui présentent un retard du développement mettant en péril la construction psychique de l'enfant et son développement harmonieux.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Perturbations chez l'enfant : atteinte précoce et grave des capacités relationnelles, troubles du contact précoce, signes évocateurs d'une dépression chez le bébé, signes autistiques, dysharmonies de développement, troubles graves de l'attachement et de la construction psychique, symptomatologie somatique en apparence banale mais impliquant des hospitalisations à répétition, symptomatologie psychosomatique « classique », conduites alimentaires déviantes (anorexie primaire, mérycismes), certaines insomnies graves précoces, cassure de la courbe staturo-pondéral, troubles neurologiques et psychiques, etc.</li> <li>- Troubles de la parentalité et perturbations des interactions, marqués par le mauvais ajustement des partenaires. Ils sont à la source d'une souffrance importante chez l'enfant comme chez les parents et de l'installation d'une psychopathologie invalidante pour l'enfant.</li> </ul> <p>Il est nécessaire d'intervenir très précocement, si possible dès les premières années de la vie de l'enfant. Il s'agit d'une période extrêmement réceptive à l'impact environnemental au cours de laquelle existe aussi un grand potentiel de changement, ce qui légitime les interventions préventives et thérapeutiques.</p>
<b>Habilitation et public</b>	<p><b><u>CAMSP Alfred Binet</u></b></p> <p>Enfants accueillis entre 0 et 6 ans (annexe XXXII bis).</p> <p>Habilitation : 3 000 actes.</p>

	<p><b><u>SESSAD Serge Lebovici</u></b>          Enfants accueillis entre 0 et 8 ans (annexe XXIV).          Habilitation : 14 places.</p> <p><b><u>Unité Bébé-Parents Myriam David</u></b>          Enfants accueillis entre 0 et 3 ans.          Habilitation : 6 places</p>
--	---

## 1. L'ACTIVITE REALISEE

---

### 1.1. LE « VOLUME D'ACTIVITE »

---

#### **CAMSP Alfred Binet**

##### ➤ **Nombre d'actes**

En 2011, 3 777 actes ont été réalisés pour 3 000 actes accordés (soit + 25.90 %). Sur Lille, 3 080 actes (soit 82 % de l'activité totale) ont été réalisés contre 697 actes à l'antenne de Croix (ce qui représente 18 % de l'activité totale du CAMSP).

##### ➤ **Typologie de la population accueillie**

La population est répartie en 57.20 % de garçons et 42.80 % de filles.

48.77 % des enfants ont entre 0 et 4 ans, et 51.23 % ont plus de 4 ans.

38,98 % des enfants reçus sur Lille habitent dans la ville, 51.69 % habitent à moins de 20 kms. Sur l'antenne de Croix, 95.91 % des enfants habitent la commune de Croix, les autres enfants habitent à moins de 20 kms.

##### ➤ **Nombre d'enfants accompagnés**

Sur les 2 lieux, 285 enfants ont bénéficié de soins. Il y a eu 144 entrées (121 à Lille et 23 à Croix) et 87 sorties (77 à Lille et 10 à Croix).

##### ➤ **Durée moyenne de prise en charge et sorties**

La durée moyenne d'une prise en charge est de 0.83 an.

Concernant les sorties, 27.58 % sont des interruptions de suivi, 34.48 % sont des réorientations vers d'autres services (CMPP, CMP, Institutions spécialisées, SESSAD, etc.), 0.08 % sont des premières consultations sans suite, 37.86 % sont des fins de prise en charge.

#### **SESSAD Serge Lebovici**

##### ➤ **Nombre d'enfants accompagnés et nombre d'actes**

14 enfants ont été accueillis pour l'année 2011 pour 14 places accordées.

1 553 actes ont été réalisés.

##### ➤ **Typologie de la population accueillie**

La population est répartie en 92.85 % de garçons et 7.15 % de filles.

14.29 % des enfants accueillis ont entre 0 et 3 ans, 35.71 % ont entre 3 et 6 ans et 50 % ont entre 6 et 8 ans.

Concernant leur lieu d'habitation, 50 % des enfants habitent Lille, 35.71 % habitent à moins de 10 kms et 14.29 % habitent à plus de 20 kms.

##### ➤ **Durée moyenne de prise en charge et sorties**

Sur l'année, il y a eu 5 entrées et 6 sorties.

La durée moyenne de la prise en charge est de 3.25 ans.

Concernant les sorties, 16.67 % sont des interruptions de suivi et 83.33 % sont des réorientations vers d'autres services (autres SESSAD ou institutions spécialisées).

### Unité Bébé-Parents Myriam David

#### ➤ Nombre d'enfants accompagnés et nombre d'actes

11 enfants ont été accueillis en 2011 pour 6 places accordées.

1 542 actes ont été réalisés.

#### ➤ Typologie de la population accueillie

La population est répartie en 45.45 % de filles et 54.55 % de garçons. Tous les enfants accueillis ont moins de 3 ans. Concernant leur lieu d'habitation, 63.64 % des enfants habitent Lille ou ses environs et 36.36 % habitent à plus de 10 kms.

#### ➤ Durée moyenne de prise en charge et sorties

Sur l'année, il y a eu 6 entrées et 6 sorties.

La durée moyenne de prise en charge est de 9.31 mois.

Concernant les sorties, il y a eu 2 interruptions et 4 réorientations vers le CAMSP.

## 1.2. LES ELEMENTS FINANCIERS

---

### CAMSP Alfred Binet

Le montant des recettes est de 469 588.67 €

Le montant des dépenses est de 545 872.69 €

### SESSAD Serge Lebovici et unité Bébé-Parents Myriam David

Budgétairement, l'Unité est intégrée au SESSAD.

Le montant des recettes est de 566 739.66 €

Le montant des dépenses est de 544 950.88 €

## 1.3. LES RESSOURCES HUMAINES

---

Nombre de salariés	L'Espace LEBOVICI comprend 22 salariés pour 14.49 ETP au 31/12/11. Au cours de l'année, il y a eu l'embauche de 3 personnes en CDI ainsi que de 2 personnes en CDD (remplacement maternité). Il y a eu également 3 sorties, 1 licenciement, 1 départ à la retraite et 1 fin de CDD.
Qualifications	L'équipe se compose de : <ul style="list-style-type: none"><li>- personnel de Direction (médecin directeur) : 1,</li><li>- personnel administratif (secrétaires, secrétaire administrative) : 4,</li><li>- personnel éducatif (assistante sociale, Educateurs Jeunes Enfants) : 2,</li><li>- personnel soins (pédopsychiatres, psychologues, orthophonistes, psychomotriciens, auxiliaire de puéricultrice, infirmière psychologue) : 14,</li><li>- contrats aidés (chauffeur-agent d'entretien) : 1.</li></ul>
Accueil de stagiaires	L'Espace Lebovici a accueilli 4 stagiaires en Master de psychologie.
Formations 2011	En 2011, il y a eu 3 formations collectives organisées (dont une spécifique aux psychomotriciens) et 1 formation individuelle. Il y a eu également 4 demi-journées de supervision dispensées aux différents services.

#### 1.4. LA DEMARCHE D'EVALUATION INTERNE

---

La démarche d'évaluation interne pour l'ensemble de la structure est en cours. Elle a débuté fin 2011 par le biais d'un questionnaire de satisfaction remis aux familles ou aux personnes en charge des enfants accueillis dans les 3 structures de l'Espace LEBOVICI. La fin de la démarche est prévue pour fin juin 2012.

Le rapport d'évaluation interne doit être transmis aux autorités de contrôle et de tarification pour avant mars 2014.

## 2. UN COMPARATIF AVEC LES REFERENCES INITIALES

---

### **CAMSP Alfred Binet**

Le CAMSP est habilité pour 3 000 actes, 3 777 actes ont été réalisés.

### **SESSAD Serge Lebovici**

Il est habilité pour 14 places. Au 31 décembre 2011, 8 enfants étaient accueillis.

### **Unité Bébé-Parents Myriam David**

Elle est habilitée pour 6 places. Au 31 décembre 2011, 5 enfants étaient accueillis.

## 3. UN COMPARATIF AVEC L'ANNEE PRECEDENTE

---

### **CAMSP Alfred Binet**

Concernant l'antenne de Lille, l'activité était de 3 519 actes en 2010 contre 3 777 actes en 2011, soit + 7.33 %.

L'absentéisme est en baisse (-8.48%).

Concernant l'antenne de Croix, l'activité reste stable à 697 actes (692 actes en 2010).

L'absentéisme est en hausse (+15.02%).

### **SESSAD Serge Lebovici**

Sur 2011, 14 enfants ont été accueillis dans le cadre du SESSAD pour 1 533 actes réalisés (soit une baisse de 19.40%). Au 31 décembre 2011, il y avait 8 enfants en file active pour 14 places disponibles. Cette baisse d'activité est à mettre en lien avec la difficulté d'obtenir des notifications de la MDPH pour des enfants sur liste d'attente.

### **Unité Bébé-Parents Myriam David**

Concernant l'Unité, 11 enfants (contre 15 en 2010) ont été accueillis sur l'année pour 1 542 actes réalisés. Au 31 Décembre, 5 enfants étaient accueillis dans le cadre de cette structure.

## 4. LES MESURES DE REEQUILIBRAGE A METTRE EN PLACE : « PERSPECTIVES 2012 »

---

### **CAMSP Alfred Binet**

Actuellement, le CAMSP est agréé pour 3 000 actes. Une demande d'extension d'agrément doit être faite prochainement afin de pouvoir passer à 5 000 actes.

Cette extension devrait nous permettre de répondre à la demande et de mettre en place de nouveaux projets, avec nos partenaires, qui s'adaptent aux besoins du territoire.

### **Unité Bébé-Parents Myriam David**

L'Unité Myriam David a été agréé pour une capacité de 6 enfants dans le cadre du SESSAD Lebovici. En raison du jeune âge des enfants accueillis, l'ARS nous a donné son accord pour que cette structure, malgré l'agrément SESSAD, fonctionne cliniquement comme un CAMSP. Cela nous a permis d'accueillir rapidement des enfants qui avaient besoin de soins intenses et urgents sans passer par la MDPH et de pallier aussi le manque de moyens du CAMSP, qui était confronté à une liste d'attente importante.

C'est pour cette raison que certains actes effectués par les professionnels de l'Unité Myriam David ont été comptabilisés en tant qu'actes CAMSP (-935).

Cette situation porte préjudice au fonctionnement de l'Unité qui, dans ce contexte, ne peut pas faire face aux demandes qui lui sont actuellement adressées.

L'unité a besoin de la totalité du temps qui lui est attribué pour répondre à ses missions (bébés en situation de détresse ayant besoin d'une prise en charge intense).

Par ailleurs, le CAMSP devrait prochainement être agréé pour 5 000 séances en 2012 (CPOM). Il nous apparaît donc nécessaire de régulariser la situation de telle sorte que chaque structure fonctionne avec les moyens qui lui sont propres.

### B.3. PLACEMENT FAMILIAL SPECIALISE A LILLE – INSTITUT FERNAND DELIGNY

Merci de se référer à la page 204 de ce rapport d'activité (partie « A.1. Institut Fernand Deligny ») pour le rapport de ce service.

En effet, même si le Placement Familial Spécialisé (PFS) est partie intégrante du Pôle Médico-social à hauteur de 3 places MDPH, il constitue l'un des services de l'Institut Fernand Deligny du pôle Protection de l'Enfance à hauteur de 25 places ASE et Justice. Pour plus de cohérence, le PFS de l'Institut Fernand Deligny sera donc présenté dans sa globalité dans le pôle Protection de l'Enfance.

## C. DISPOSITIF CMPP

Directeur du Dispositif : Marc VINCENT

### C.1. ESPACE CLAUDE CHASSAGNY A LILLE

FICHE DE PRESENTATION DE LA STRUCTURE	
<b>Adresse :</b> 301, rue Pierre Legrand 59000 LILLE	Dr Marc VINCENT, Médecin Directeur
<b>Projet d'établissement</b>	A côté de ses fonctions de dépistages, de diagnostics et de soins dédiés au CMPP, l'Espace Claude Chassagny offre une prise en charge pluridisciplinaire spécifique aux adolescents avec la présence d'ateliers et de médiations diversifiées (créativité et pédagogie).
<b>Habilitation et public</b>	L'Espace Claude Chassagny est un CMPP qui s'adresse aux adolescents et jeunes adultes de 12 à 20 ans qui sont en échec scolaire et/ou d'apprentissage.
<b>Obligations officielles</b>	L'activité annuelle dont nous avons à rendre compte pour l'Espace Claude Chassagny est de 1 600 forfaits traitements et de 240 forfaits admissions. 1 forfait correspond à 1 semaine de présence par jeune.

#### 1. L'ACTIVITE REALISEE

##### 1.1. LE « VOLUME D'ACTIVITE »

L'accueil des adolescents à l'Espace Claude Chassagny est organisé sous le mode d'entrées et de sorties permanentes (de 50 à 60 adolescents).

La population qui fréquente l'Espace Claude Chassagny se compose donc à la fois d'adolescents inscrits en contrat, mais aussi de jeunes en situation progressive d'admission dans le dispositif.

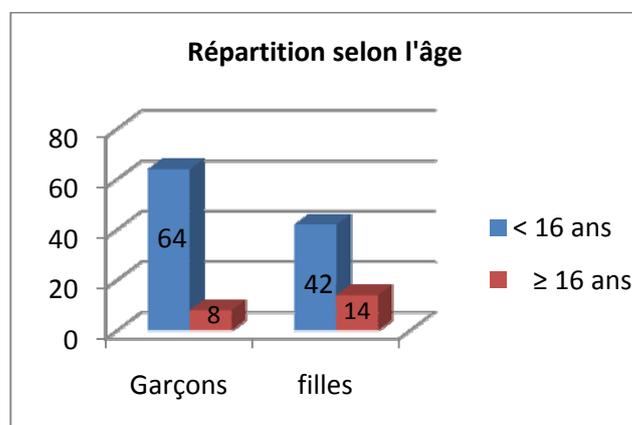
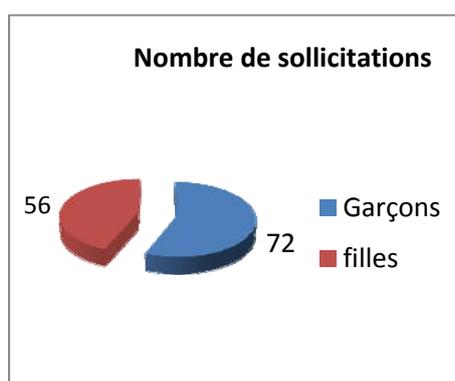
En 2011, nous avons réalisé 1 762 forfaits traitements et 305 forfaits admissions, soit un taux d'activité de 112,33%.

Nous verrons, dans un premier temps, les profils des 128 jeunes qui ont demandé à entrer à l'Espace Claude Chassagny, ainsi que les réponses qui leur ont été apportées. Ensuite, nous verrons les situations de sortie.

### 1.1.1. LES 128 SOLLICITATIONS

#### Nombre de sollicitations en 2011

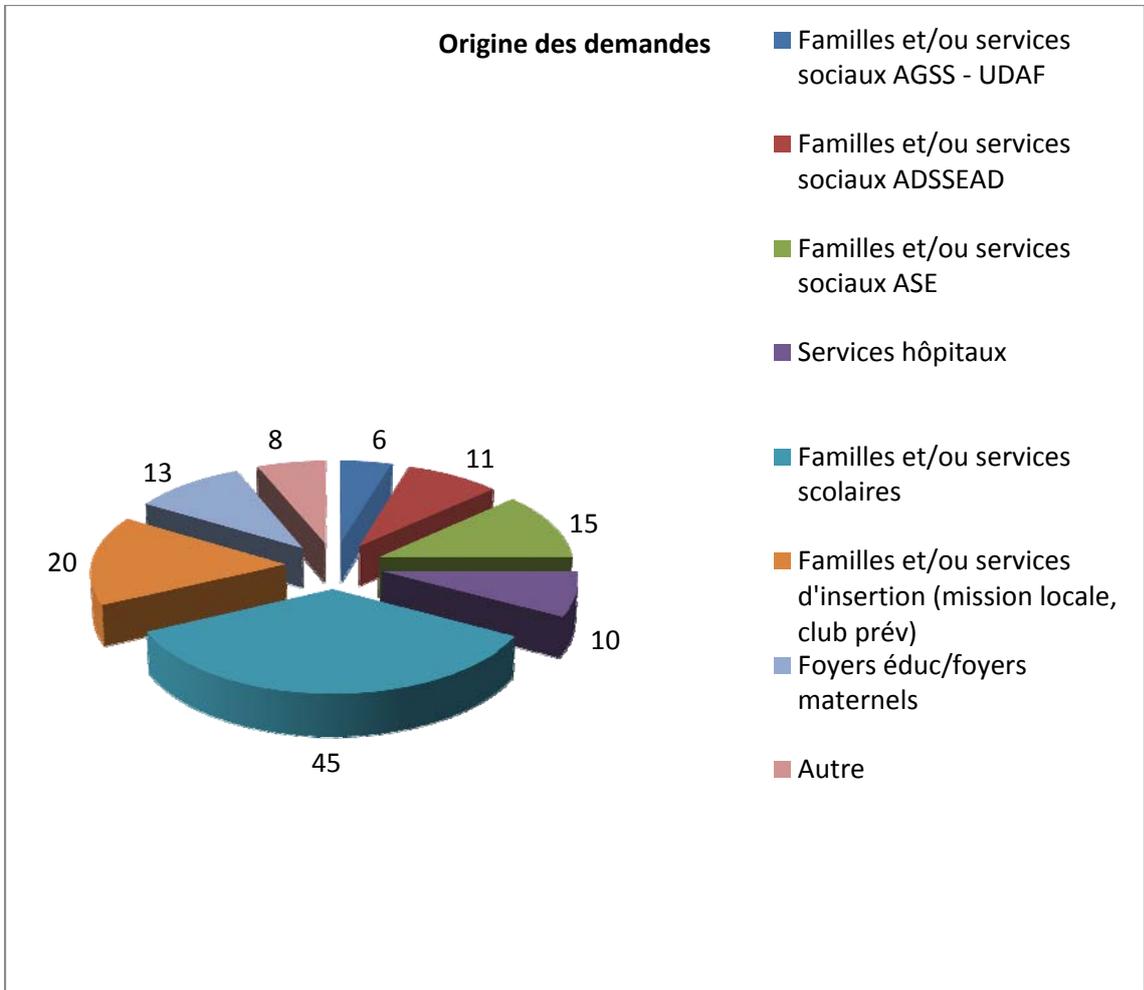
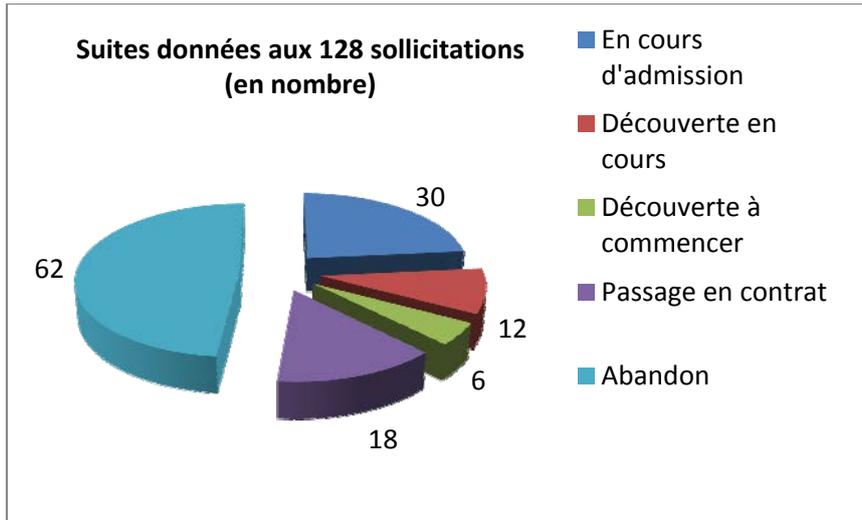
	Nombre	Répartition selon l'âge		Répartition selon leur scolarité			
		< 16 ans	> 16 ans	scolarisés		déscolarisés	
				< 16 ans	> 16 ans	< 16 ans	> 16 ans
Garçons	72	64	8	64	4	2	2
filles	56	42	14	41	6	1	8
Total	128	106	22	105	10	3	10

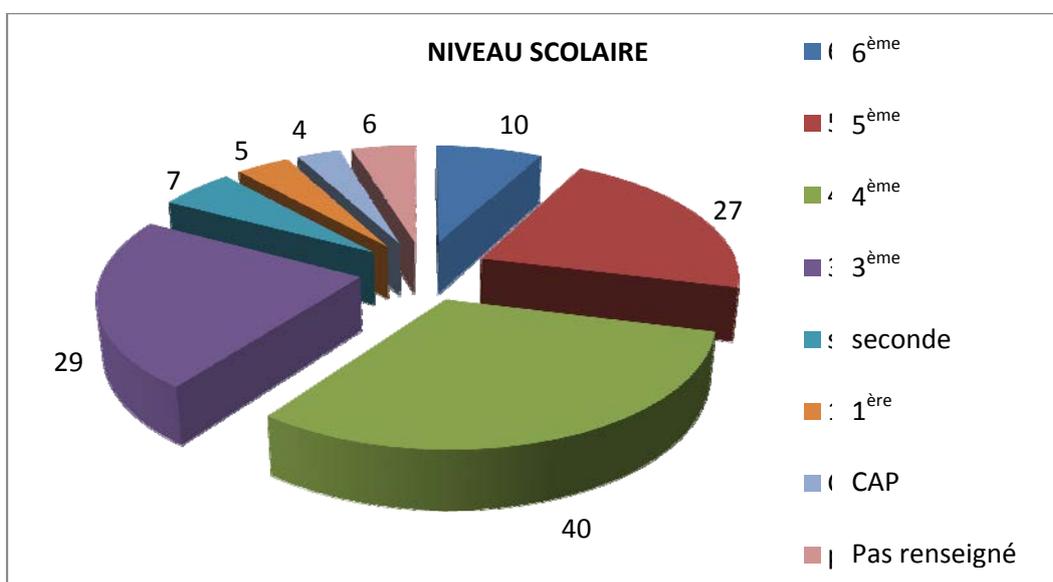
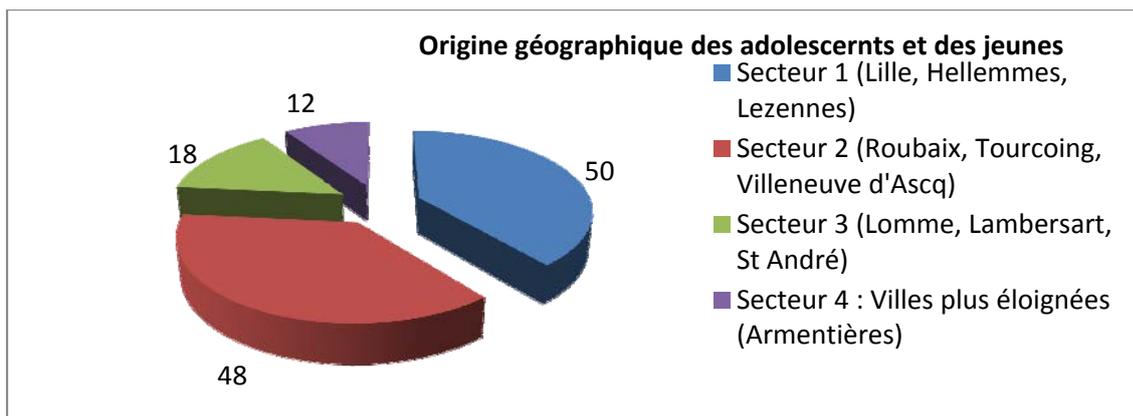


#### Les suites données aux 128 sollicitations au 31/12/ 2011

- 30 en cours d'admission (23%),
- 12 découvertes sont en cours (9 %),
- 6 découvertes à commencer (4%),
- 18 sont passés en contrats (14 %),
- 62 abandons (48%) :
  - o 11 personnes ne sont pas venues à leur 1<sup>er</sup> rendez-vous (18 %),
  - o 10 personnes ne sont pas venues au 2<sup>ème</sup> rendez-vous (16 %),
  - o 10 personnes (16 %) ont été réorientées de la manière suivante :
    - o 5 en CMP,
    - o 1 en hôpital de jour,
    - o 1 en IM Professionnel,
    - o 1 en préformation avec une recommandation de mise à distance,
    - o 1 au Tremplin,
    - o 1 relevait d'un ITEP,
  - o 8 découvertes ont été suspendues (13 %),
  - o 23 personnes se sont adressées à d'autres dispositifs. Parmi ces personnes, 9 manifestent une franche hostilité, et pour 14 d'entre elles nous pouvons parler d'une orientation inadéquate (37%).

Le graphique suivant représente cette répartition.





### 1.1.2. LES PERSONNES SORTIES EN 2011

Le nombre de jeunes accueillis au cours de 2011 en entrées/sorties permanentes est de 64, soit 41 garçons et 23 filles.

Le nombre d'adolescents sortis est de 21 (5 filles et 16 garçons).

- 12 adolescents ont repris et/ou poursuivent une scolarité ordinaire (dont 1 en filiarisation, 2 à Mistral Gagnant, 1 chez les « Compagnons du devoir »),
- 8 jeunes sont orientés en mission locale, dont 1 qui a changé de région pour rejoindre l'un de ses parents,
- 1 en fin de parcours.

### 1.2. LES ELEMENTS FINANCIERS

L'Espace Claude Chassagny est inscrit depuis 2010, et ce pour une durée de 5 ans, dans le Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM) signé entre la Sauvegarde du Nord et l'ARS.

La réorganisation proposée dans ce cadre a été de créer un dispositif CMPP, constitué du CMPP Binet et du CMPP Chassagny.

L'espace Chassagny est financé en dotation globale pour son secteur réglementé et par des subventions pour son secteur associatif.

Compte-tenu du passage à la dotation globale, l'excédent d'activité n'engendre plus d'impact financier et ne peut donc plus compenser les impasses budgétaires.

Secteur règlementé :

Montant de la dotation globale : 679 101 €. Le résultat 2011 est déficitaire de 4 221,49 €.

Secteur associatif :

Le montant des subventions est de 105 625 €. Le résultat est déficitaire de 30 300,31 €.

1.3. LES RESSOURCES HUMAINES

---

Nombre de salariés	20 salariés, soit 12,21 ETP Embauche d'une comptable (0,5 ETP) Embauche d'un agent d'entretien (0,5 ETP) Augmentation du temps de travail d'un éducateur (0,5 ETP)
Qualifications	Médecin Directeur 0,13 ETP Secrétaire 1 ETP Comptable 0,50 ETP Conseiller pédagogique 0,75 ETP Educateurs/animateurs 5,83 ETP Assistant social 0,50 ETP Médecin psychiatre 0,40 ETP Psychologue 0,50 ETP Orthophoniste 0,60 ETP Psychomotriciennes 1 ETP Agent d'entretien 0,5 ETP Agent de service intérieur 0,5 ETP
Accueil de stagiaires	4 stagiaires en psychomotricité 1 stagiaire assistante sociale 1 stagiaire en orthophonie (2 semaines) 1 stagiaire en bien-être (1 semaine)
Formations 2011	- Formation collective « Le travail clinique en CMPP avec les adolescents et leurs parents » - 1 salariée en CIF (CAP « Art du Bijou ») - 2 salariées en DIF (« affirmation de soi » et « écrire pour la jeunesse »)

1.4. LA DEMARCHE D'ÉVALUATION INTERNE

---

La mise en place de la démarche d'évaluation interne au sein du CMPP Claude Chassagny se réfère à l'obligation énoncée dans la loi du 2 janvier 2002. Elle se conjugue en s'inspirant de la spécificité de notre approche dans le respect du droit des usagers et des exigences déontologiques qui prévalent dans la nature des prises en charges proposées. Elle a été mise en place en 2008. Il s'agira de la soumettre à l'épreuve des évolutions récentes dans la restructuration de l'équipe.

L'ensemble du projet de l'Espace Claude Chassagny est conçu dans la configuration d'une « évaluation dynamique » qui, *in fine*, vise à mettre en œuvre des dispositifs souples de changement des procédures, des modes de communication et d'information et des relations entre les différents partenaires en les associant dès la conception du projet d'accompagnement. Dès que le jeune est inscrit dans le projet, il s'engage dans un processus qui fonctionne comme un cercle vertueux. Cette notion de cercle vertueux amène à mettre en œuvre une culture de l'évaluation, qui au-delà d'une recherche de plus-value, doit permettre de fluidifier la démarche clinique et de favoriser l'avènement du sujet, créant par conséquent des dispositions favorables à la prévention de la « mauvaise traïtance ».

Le protocole d'évaluation choisi vise donc à mesurer et à mettre à l'épreuve les éléments constitutifs du projet d'établissement. Ainsi, fondamentaux du projet, accompagnement de l'utilisateur, environnement et partenariat, droit des usagers, dossier personnalisé, management des ressources du dispositif, gestion administrative et financière vont être passés au crible pour en déduire les points forts et les points faibles dans le but d'envisager des évolutions.

Par ailleurs, le CMPP Chassagny entrant dans le cadre d'un CPOM signé en avril 2010, il conviendra désormais pour nous de respecter l'article 2 du décret 2010-1319 du 3 novembre 2010 (communication des résultats de l'évaluation interne lors de la révision du contrat).

Le référentiel retenu pour la généralisation du travail réalisé à l'Espace Claude Chassagny est issu de celui qui est expérimenté depuis quelques années. Il comprend 5 champs de compétences réparties en 22 domaines, référencés par 111 critères (indicateurs).

## 2. UN COMPARATIF AVEC LES REFERENCES INITIALES

---

L'activité dont nous devons rendre compte est de 1 600 forfaits traitements et de 240 forfaits admissions. En 2011, nous avons réalisé 1 762 forfaits traitement et 305 forfaits admissions, soit un taux d'activité de 112,33%.

## 3. UN COMPARATIF AVEC L'ANNEE PRECEDENTE

---

L'année 2010 avait été la continuité de ce qui a été engagé sur 2009 suite à la restructuration mise en place. En 2011, cette continuité se densifie : nous pouvons dire que l'Espace Claude Chassagny a trouvé sa vitesse de croisière.

### Evolution sur les deux dernières années

La tendance à l'abaissement de l'âge moyen des demandes se confirme, de plus nous constatons aussi une difficulté à établir des contrats de plus de 10 heures par semaine.

		Nombre	Répartition selon l'âge		Répartition selon leur scolarité			
					scolarisés		déscolarisés	
			< 16 ans	≥ 16 ans	< 16 ans	≥ 16 ans	< 16 ans	≥ 16 ans
2010	Garçons	84	77	7	78	2	0	4
	Filles	33	27	6	28	4	0	1
	<b>Total</b>	<b>117</b>	<b>104</b>	<b>13</b>	<b>106</b>	<b>6</b>	<b>0</b>	<b>5</b>
2011	Garçons	72	64	8	64	4	2	2
	Filles	56	42	14	41	6	1	8
	<b>Total</b>	<b>128</b>	<b>106</b>	<b>22</b>	<b>105</b>	<b>10</b>	<b>3</b>	<b>10</b>

### Evolution des populations

La tendance observée depuis 2009 se confirme : l'accueil de populations de plus en plus jeunes, avec des adolescents de moins de 16 ans qui sont inscrits en milieu scolaire mais qui ne fréquentent que peu, voire plus du tout, l'établissement scolaire.

L'évolution des populations, des troubles et des difficultés renforce la légitimité de la partie soin.

## 4. LES MESURES DE REEQUILIBRAGE A METTRE EN PLACE : « PERSPECTIVES 2012 »

L'Espace Claude Chassagny participe à la prévention de la déscolarisation ; la coopération avec les lycées et les collèges se poursuit. Les diverses manifestations des décrochages scolaires nous obligent encore et toujours à un approfondissement de la réflexion. Pour approfondir cette réflexion et nous doter de moyens de compréhension et d'élaboration adéquats aux problématiques adolescentes, nous avons mis en place des formations collectives sur la psychopathologie de l'adolescence. Durant l'année 2010 la formation a été apportée par le Collège International de L'Adolescence (Paris VII, Université Descartes), avec notamment le Professeur Annie Birraux et le Professeur agrégé Florent Houssier, Professeur de psychopathologie. En 2011, l'apport du Docteur Michel Vincent est complémentaire de cette approche qui se poursuit.

L'organisation d'un événement qui met en perspective le travail réalisé à l'Espace Chassagny sous le thème « traces, traits, portraits » sera un moment phare en 2012.

## 5. ZOOMS

### 5.1. ZOOM SUR LE FINANCEMENT DE L'ESPACE

Malgré la réorganisation en 2009 du CMPP Claude Chassagny qui s'était traduite par une diminution globale des moyens affectés, le dispositif reste très fragile.

Les financements restent aléatoires sur le secteur associatif. La convention triennale avec le Conseil Général d'un montant de 100 000 € par an se termine fin 2012. Elle sera à renégocier lors du deuxième semestre 2012.

## 5.2. ZOOM SUR UN PROJET DE L'ESPACE CLAUDE CHASSAGNY

---

L'Espace Claude Chassagny est désormais reconnu comme un lieu d'écoute, d'accueil, d'accompagnement et d'orientation s'adressant à des adolescents souffrant de difficultés psychiques qui contrarient leurs énergies et leur désir d'apprendre. Dans cette configuration, il est fondé de parler « d'un travail de reliance et de remédiation ». Il est admis que l'expérience acquise est prototypique.

Si, jusqu'à présent, l'accent a été mis dans divers domaines (réconciliation avec le corps ; développement de l'estime de soi ; travail sur la représentation de soi et sur des ateliers artistiques : théâtre, arts plastiques, bande dessinée, calligraphie, musique, création de textes, etc.), ces ateliers sont articulés aux ateliers pédagogiques d'une part, et d'autre part à l'orthophonie (l'ortho-chiffre) et la psychomotricité.

La dynamique impulsée en 2009 se précise, le travail d'expertise s'affine. L'objectif du projet d'utiliser la clinique comme vecteur transversal trouve sa puissance d'effectuation dans une lecture mieux affirmée qui met en lumière nombre d'enjeux pour être à même de saisir la portée des difficultés singulières.

La diversité des médiations constitue toujours un atout important et correspond à la nécessité de s'adapter aux besoins des adolescents et d'individualiser au maximum les prises en charge à travers une palette d'activités qui reste suffisamment large.

## C.2. CMPP ALFRED BINET À LILLE

FICHE DE PRESENTATION DE LA STRUCTURE	
<b>Adresse :</b> 76, boulevard Vauban 59000 LILLE  <b>Consultations décentralisées à :</b> FACHES-THUMESNIL (286 rue Kléber) CROIX (165 rue Kléber) MONS EN BAROEUL (14 Mail Albert Samain)	Dr Marc VINCENT Médecin Directeur
<b>Projet d'établissement</b>	Le projet d'établissement se fonde sur un diagnostic des profils et des besoins des usagers, ainsi que sur leurs évolutions. Il répond aux exigences règlementaires. Le projet fait référence pour les équipes et les partenaires.
<b>Habilitation et public</b>	Le Centre Alfred Binet est un Centre Médico-Psycho-Pédagogique, de diagnostic et de cure ambulatoire répondant aux exigences fixées par l'annexe XXXII (décret du 18 février 1963). Il est habilité à recevoir des enfants de 0 à 18 ans (extension à 20 ans dans certains cas).
<b>Obligations officielles</b>	L'activité annuelle dont nous avons à rendre compte pour le Centre Alfred Binet est de 10 000 actes.

### 1. L'ACTIVITE REALISEE

#### 1.1. LE « VOLUME D'ACTIVITE »

Concernant l'activité réelle, le CMPP Alfred Binet est agréé pour réaliser 10 000 séances sans distinction de leur nature (dépistage ou traitement) et sans distinction des lieux de consultation.

Cependant, il nous paraît important et intéressant de communiquer un certain nombre de statistiques qui traduisent l'activité sur 2 types d'analyse :

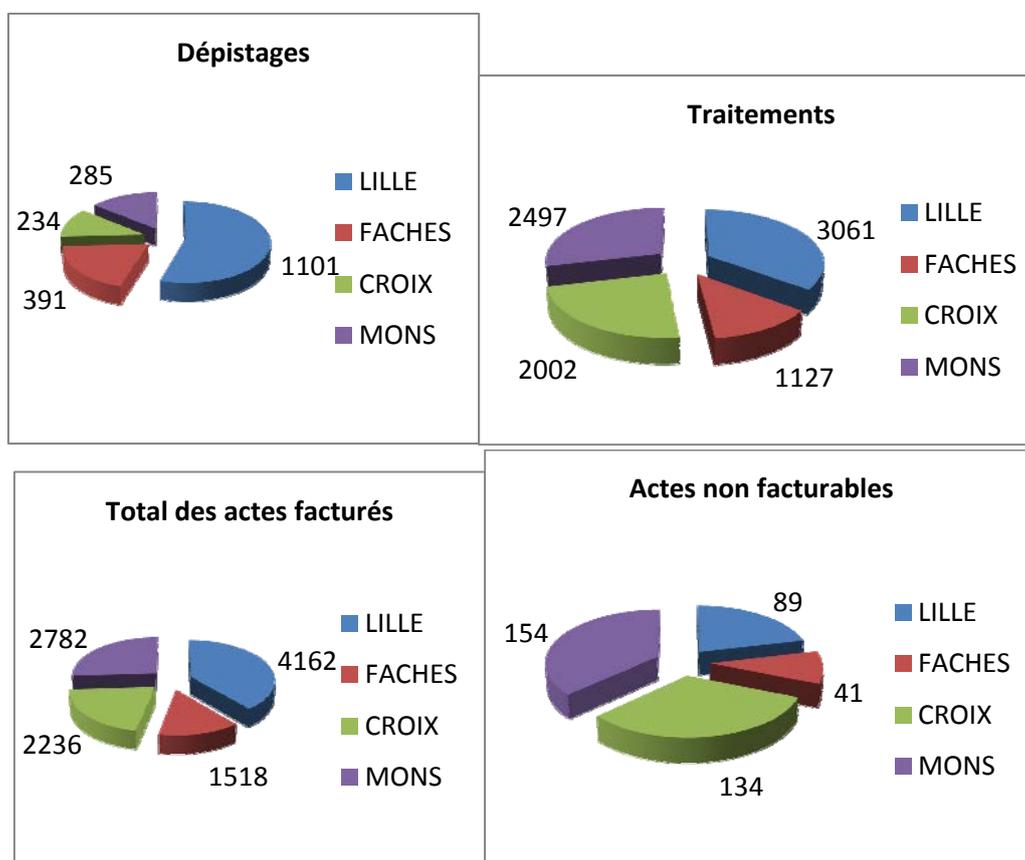
- une analyse au regard des actes cliniques dispensés avec une répartition par lieu de consultation et par type d'intervention,
- une analyse au regard du public accueilli avec :
  - o le nombre de patients suivis dans l'année,
  - o le nombre de patients entrés et sortis dans l'année,
  - o une répartition de l'effectif par sexe,
  - o une répartition de l'effectif par tranche d'âge,
  - o une répartition de l'effectif par type de suivi.

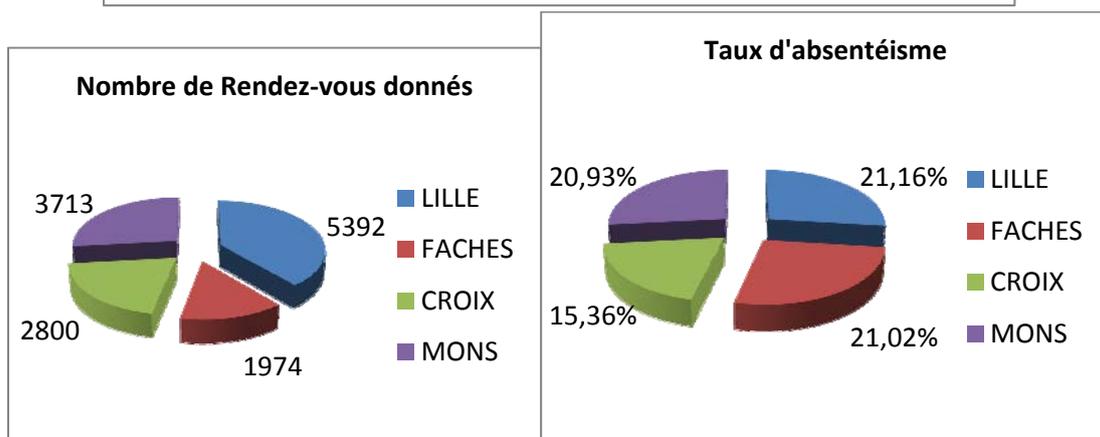
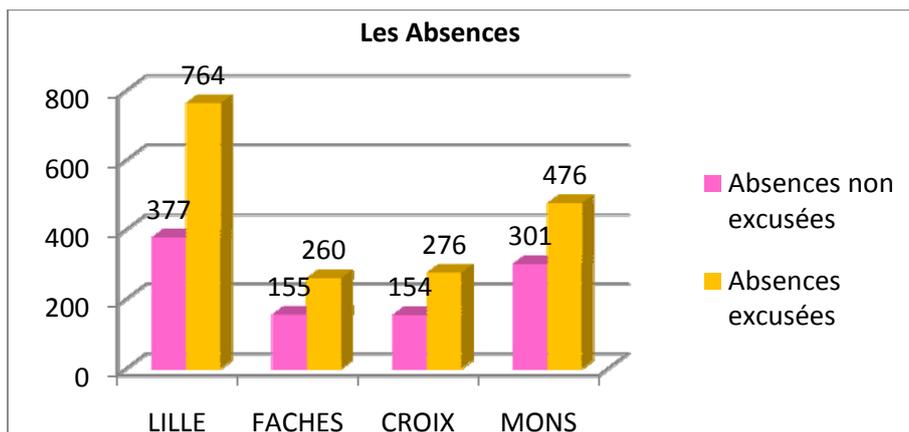
### 1.1.1. ANALYSE DE L'ACTIVITE AU REGARD DES ACTES CLINIQUES DISPENSES

Les statistiques présentées ci-dessous seront analysées par la suite.

#### Répartition par lieu de consultation

	Lille	Faches	Croix	Mons	Total
Dépistages	1101	391	234	285	2011
Traitements	3061	1127	2002	2497	8687
<b>Total des actes facturés</b>	<b>4162</b>	<b>1518</b>	<b>2236</b>	<b>2782</b>	<b>10698</b>
Actes non facturables	89	41	134	154	418
Absences non excusées	377	155	154	301	987
Absences excusées	764	260	276	476	1776
<b>Nombre de rendez-vous donnés</b>	<b>5392</b>	<b>1974</b>	<b>2800</b>	<b>3713</b>	<b>13879</b>
<b>Taux d'absentéisme</b>	<b>21,16%</b>	<b>21,02%</b>	<b>15,36%</b>	<b>20,93%</b>	<b>19,91%</b>





### Répartition par type d'intervention

	Psychiatrie	Psychologie	Psychomot.	Orthophonie	Psychodrame Individuel	Total
Dépistages	476	1148	207	165	15	2011
Traitements	1205	3557	1957	1917	51	8687
<b>Total des actes facturés</b>	<b>1681</b>	<b>4705</b>	<b>2164</b>	<b>2082</b>	<b>66</b>	<b>10698</b>
Actes non facturables	66	97	181	74	0	418
Absences non excusées	183	393	140	268	3	987
Absences excusées	243	749	394	373	17	1776
<b>Nombre de Rendez-vous donnés</b>	<b>2173</b>	<b>5944</b>	<b>2879</b>	<b>2797</b>	<b>86</b>	<b>13879</b>
<b>Taux d'absentéisme</b>	<b>19,60%</b>	<b>19,21%</b>	<b>18,55%</b>	<b>22,92%</b>	<b>23,26%</b>	<b>19,91%</b>

En faisant la lecture de ces statistiques, nous porterons plus particulièrement notre attention sur 3 points :

**1<sup>er</sup> point**

Des résultats positifs sur l'ensemble des lieux de consultation, mais il faut souligner la particularité des lieux de consultations décentralisés.

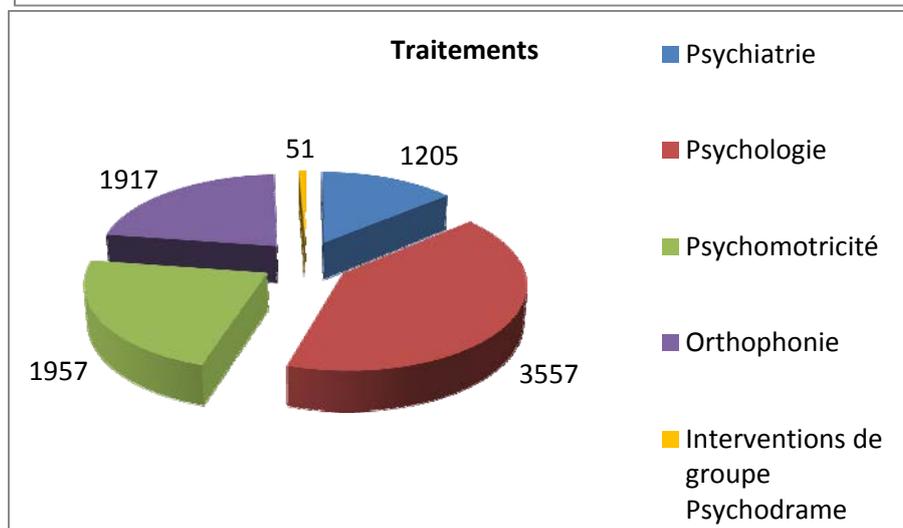
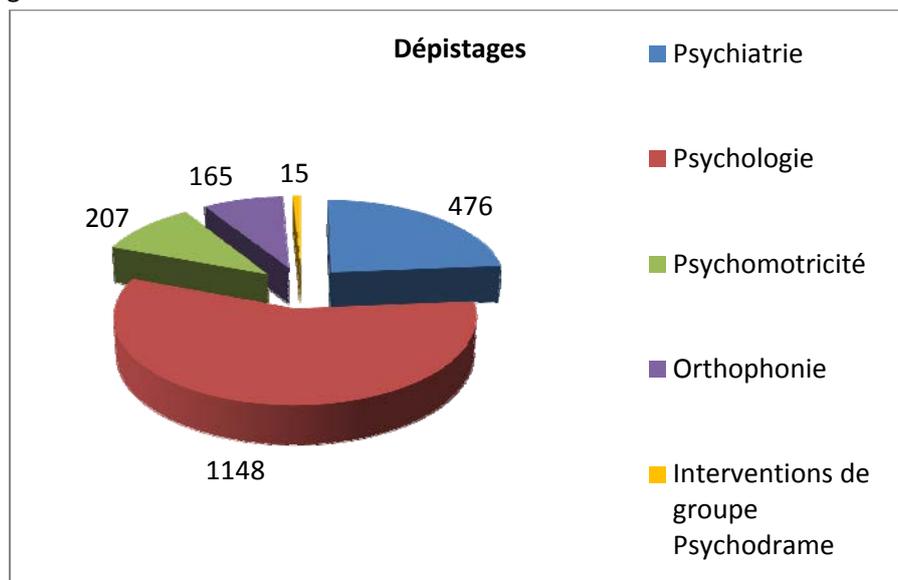
Les consultations de Croix et de Faches-Thumesnil partagent, avec d'autres projets, des locaux qui sont mis à leur disposition par les villes. Ce contexte empêche une certaine souplesse de fonctionnement, notamment dans la gestion du temps. En revanche, la consultation de Mons-en-Barœul bénéficie de ses propres locaux et la souplesse de fonctionnement de l'équipe en place permet d'adapter l'offre de rendez-vous aux aléas d'un public en difficulté.

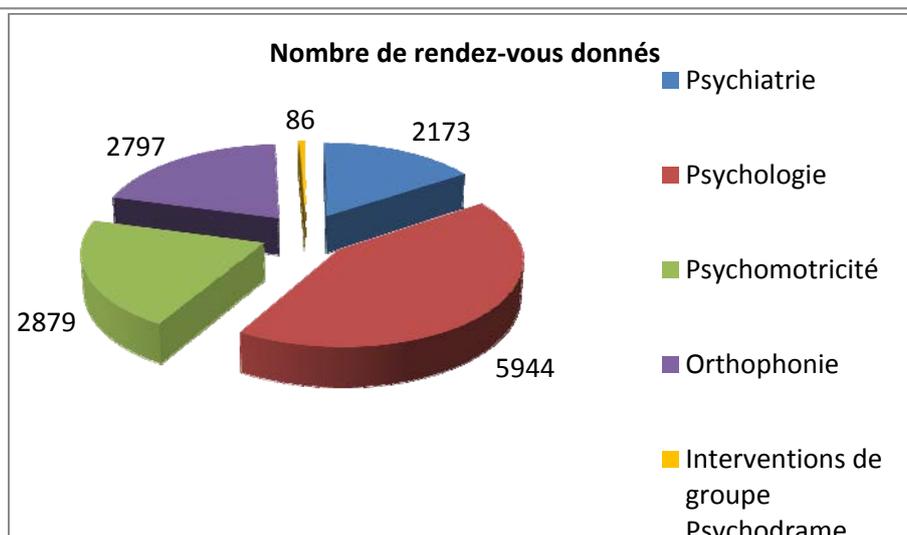
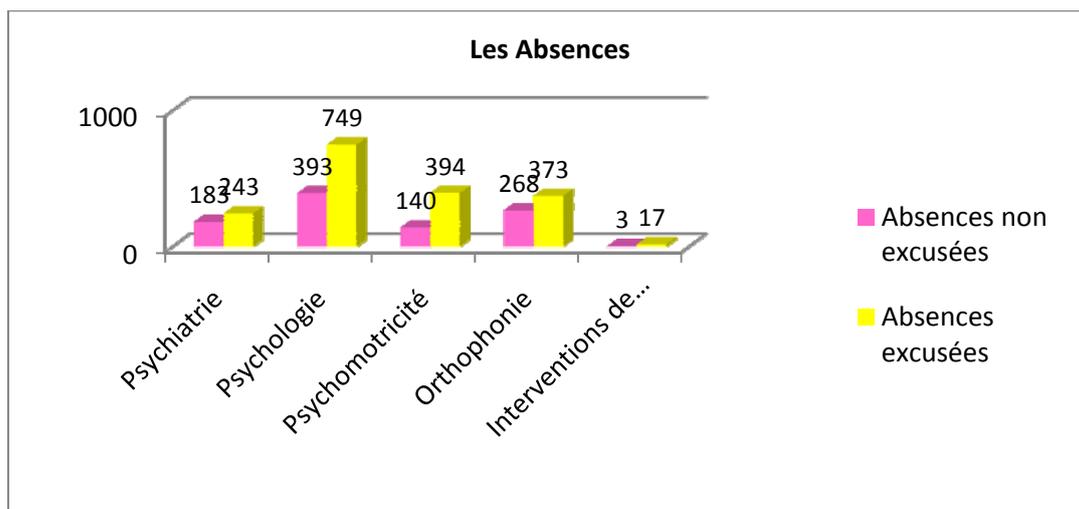
**2<sup>ème</sup> point**

Nous remarquerons un taux d'absentéisme toujours en baisse. Le travail mené et les procédures mises en place pour l'accueil des rendez-vous portent leurs fruits.

**3<sup>ème</sup> point**

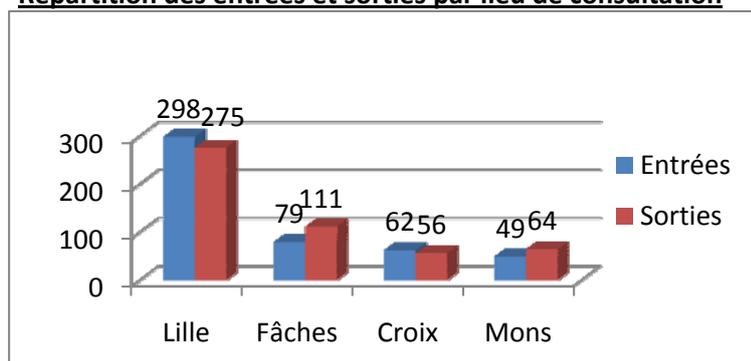
Sur la répartition par type d'intervention, nous noterons la confirmation du psychodrame psychanalytique individuel qui constitue une réelle forme de prise en charge proposée par le Centre Binet. Cette prestation correspond à un réel besoin, c'est en effet une des réponses adaptées à la prise en charge des adolescents.



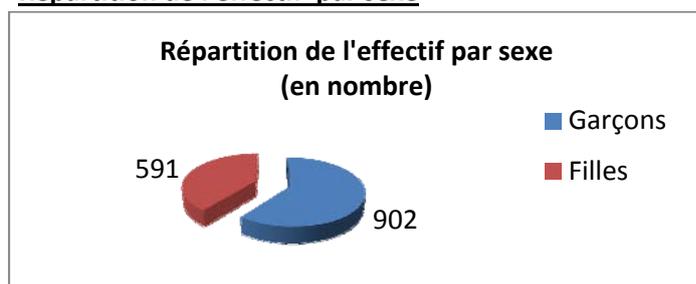


## 1.1.2. ANALYSE DE L'ACTIVITE AU REGARD DU PUBLIC ACCUEILLI

### Répartition des entrées et sorties par lieu de consultation



### Répartition de l'effectif par sexe

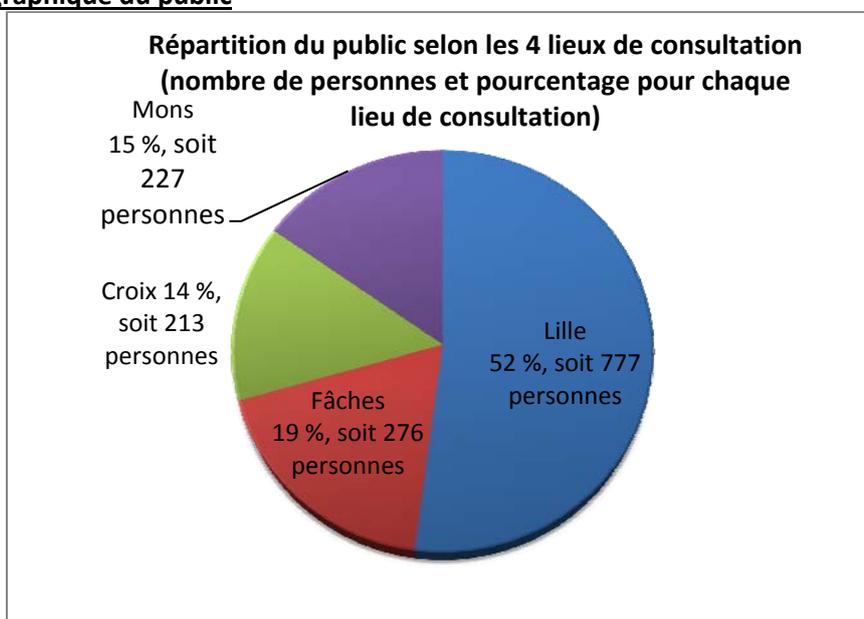


### Répartition de l'effectif par tranche d'âge

Notons que, parmi ces chiffres, il y a 2 enfants pour lesquels nous n'avons aucun renseignement car ils ne sont venus qu'une fois et les renseignements n'ont pas été pris.

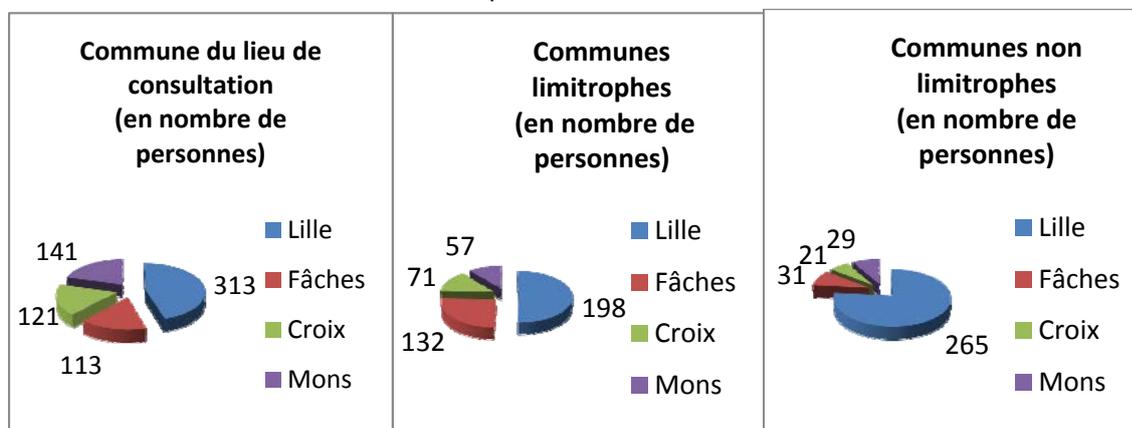
0 - 3 ans	8	0,54%
4 - 6 ans	196	13,15%
7 - 11 ans	757	50,77%
12 - 15 ans	366	24,55%
16 à 18 ans	144	9,66%
19 ans et +	20	1,34%
<b>TOTAL</b>	<b>1491</b>	<b>100,00%</b>

### Origine géographique du public

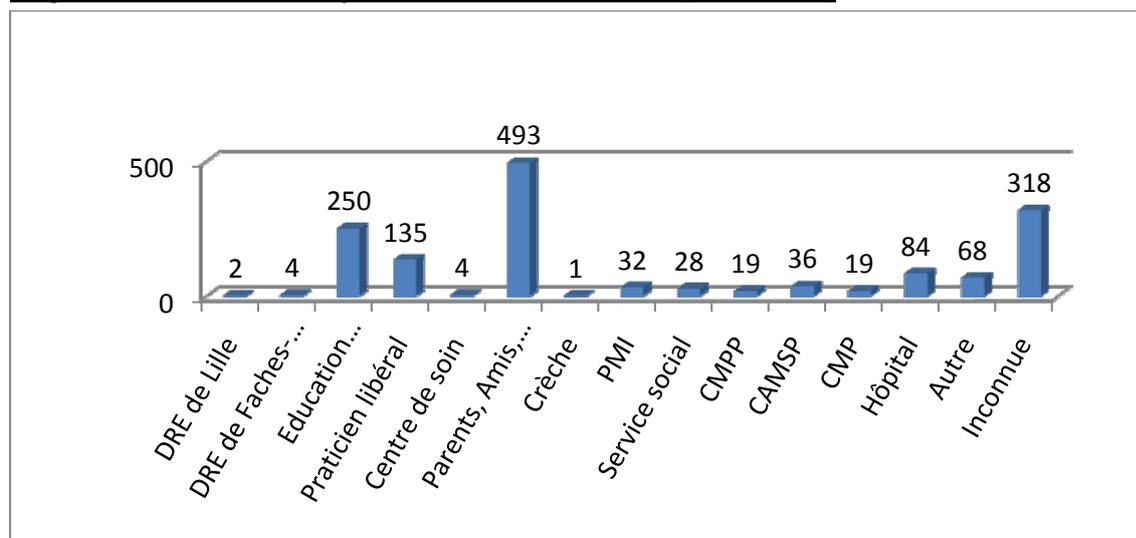


Etudions, pour chaque lieu de consultation, les lieux de résidence du public. Pour chacune des 4 antennes, nous montrerons le nombre de personnes qui habitent :

- dans la commune du lieu de consultation,
- dans des communes limitrophes au lieu de consultation,
- dans des communes non limitrophes au lieu de consultation.



### Origine de l'orientation du patient vers le Centre Binet (en nombre)



### Répartition de l'effectif par type de suivi

	Lille	Faches	Croix	Mons	Total
Dépistages	313	103	54	43	513
Traitements	362	158	138	180	838
Ponctuels*	102	15	21	4	142
<b>Total</b>	<b>777</b>	<b>276</b>	<b>213</b>	<b>227</b>	<b>1493</b>
dont nombre de retours**	87	22	21	27	157

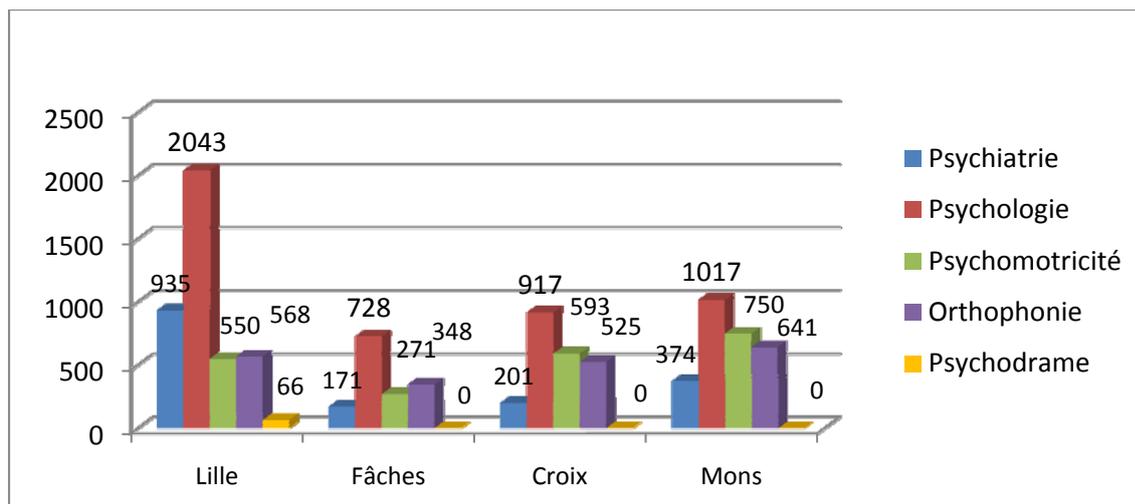
\* « Ponctuel » signifie « venu une seule fois » selon les indicateurs DDCS

\*\* Les retours représentent des patients déjà suivis au CMPP Binet, sortis des effectifs depuis plus d'un an et comptabilisés comme une nouvelle entrée.

Un relevé statistique détaillé est réalisé tout au long de l'année pour nous permettre d'avoir une idée précise du public accueilli au Centre Binet. Cela nous permet de souligner certains éléments :

- ⇒ Confirmation d'une proportion plus importante de patients masculins.
- ⇒ La répartition par tranche d'âge montre que nous accueillons plus de 34 % d'adolescents. Cela conforte le choix fait par la direction de travailler des orientations cliniques adaptées à la prise en charge de cette classe d'âge.
- ⇒ Sur l'origine géographique, on peut souligner la mission des lieux de consultation délocalisés (Croix, Mons, Faches-Thumesnil) qui est en adéquation avec le projet d'origine, à savoir une délocalisation de la prestation clinique pour être dans une logique de proximité, voulue par les villes.
- ⇒ En ce qui concerne « l'origine de l'orientation du patient », même si elle n'est connue que pour 79% des patients accueillis, les proportions sont significatives : environ 33% orientés par « les parents, amis, voisins... », 17% par l'Education Nationale, 9 % par les praticiens libéraux.

### Répartition par type d'intervention et par lieu de consultation



### 1.2. LES ELEMENTS FINANCIERS

Le Centre Alfred Binet est inscrit depuis 2010, et ce pour une durée de 5 ans, dans le Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM) signé entre la Sauvegarde du Nord et l'ARS.

La réorganisation proposée dans ce cadre a été de créer un dispositif CMPP constitué du CMPP Binet et du CMPP Chassagny.

Le Centre Alfred Binet est financé en dotation globale. Son montant pour 2011 est de 1 317 390 €.

Le résultat 2011 du secteur réglementé est excédentaire de 3 566,33 €

Compte-tenu du passage à la dotation globale, l'excédent d'activité n'engendre plus d'impact financier.

### 1.3. LES RESSOURCES HUMAINES

Nombre de salariés	32 salariés, soit 19,40 ETP	
Qualifications	Médecin Directeur	0,20 ETP
	Directrice Administrative	1
	Cadre de Direction	1
	Secrétaires médicales	1,70 ETP
	Secrétaire comptable	0,50 ETP
	Comptable	1 ETP
	Assistant social	0,50 ETP
	Médecins psychiatres	1,89 ETP
	Psychologues	5,18 ETP
	Orthophonistes	2,76 ETP
	Psychomotriciennes	2 ETP
	Agent technique	1 ETP
	Agents de service intérieur	0,67 ETP
Accueil de stagiaires	1 stagiaire en orthophonie (1 semaine) 2 stagiaires en psychomotricité 1 stagiaire assistante sociale 1 stagiaire en psychologie	
Formations 2011	Formation collective « Le travail clinique en CMPP avec les adolescents et	

	leurs parents » 1 salariée en DIF « jeux d'écriture autour des mots »
--	--

#### 1.4. LA DEMARCHE D'EVALUATION INTERNE

La mise en place de la démarche d'évaluation interne au sein du CMPP Alfred Binet se réfère à l'obligation énoncée dans la loi du 2 janvier 2002. Elle se conjugue en s'inspirant de la spécificité de ce type de service dans le respect du droit des usagers et des exigences déontologiques qui prévalent dans la nature des prises en charges proposées. Elle a été mise en place en 2008.

Par ailleurs, le CMPP Alfred Binet entrant dans le cadre d'un CPOM signé, en avril 2010, il conviendra désormais pour nous de respecter l'article 2 du décret 2010-1319 du 3 novembre 2010 (communication des résultats de l'évaluation interne lors de la révision du contrat).

La démarche vise à améliorer les prises en charge et le fonctionnement.

## 2. UN COMPARATIF AVEC LES REFERENCES INITIALES

L'activité annuelle dont nous avons à rendre compte pour le Centre Alfred Binet est de 10 000 actes. En 2011, nous avons réalisé 10 698 actes, soit 698 actes de plus.

## 3. UN COMPARATIF AVEC L'ANNEE PRECEDENTE

En janvier 2008, la sortie d'une période de restructuration (séparation CAMSP/CMPP) permet au CMPP de retrouver l'entièreté de ses moyens en ce qui concerne l'équipe de praticiens, ce qui a permis de recentrer le travail sur l'activité clinique.

Des changements dans l'équipe clinique et de nouvelles procédures d'accueil ont permis d'offrir un plus large potentiel de rendez-vous, et par conséquent d'engendrer un excédent de séances.

Nous noterons, au regard de l'activité réelle, que le CMPP Binet réalise largement son activité.

Pour ce qui concerne la gestion du temps d'intervention de l'équipe clinique, nous avons mis l'accent, depuis quelques années, sur un découpage plus pertinent du temps de travail, à savoir moins de temps « très partiel » (minimum quart temps) et une répartition des ETP sur 2 lieux de consultations au maximum, ce qui a eu pour effet d'accroître le temps de consultations.

Le lissage de l'activité sur l'année en référence au rythme scolaire permet également d'optimiser au maximum notre capacité d'accueil et, de fait, de gérer plus facilement les absences, qu'elles soient liées au personnel ou aux usagers.

Sur un aspect plus qualitatif, nous constatons que les formes de prise en charge proposées au Centre Binet sont toujours pertinentes et en adéquation avec les problématiques des patients.

Les demandes sont toujours en augmentation.

Il faut préciser également que la gestion de la liste d'attente permet d'accueillir les premières demandes dans un délai de 15 jours à 1 mois (1,5 à 2 mois entre décembre et février), ce qui est plutôt positif, les délais habituels en CMPP se situant davantage autour de 6 mois à 1 an. En effet, à la différence de nombreux autres CMPP, le premier rendez-vous proposé lors d'une demande de consultation n'est pas l'exclusivité des médecins du CMPP.

La réunion hebdomadaire de synthèse clinique comprend un temps consacré à l'examen de demandes arrivées au secrétariat durant la semaine et permet de proposer un premier rendez-vous

soit avec un médecin, soit avec un psychologue du centre. C'est dans un second temps qu'un second praticien sera sollicité.

Cette pratique, encadrée et concertée, permet d'abrèger le temps d'attente du premier rendez-vous, et donc de n'avoir qu'une liste d'attente restreinte avec un délai de réponse assez court. Ce parti pris est encore majoré dès lors qu'il s'agit d'une population adolescente.

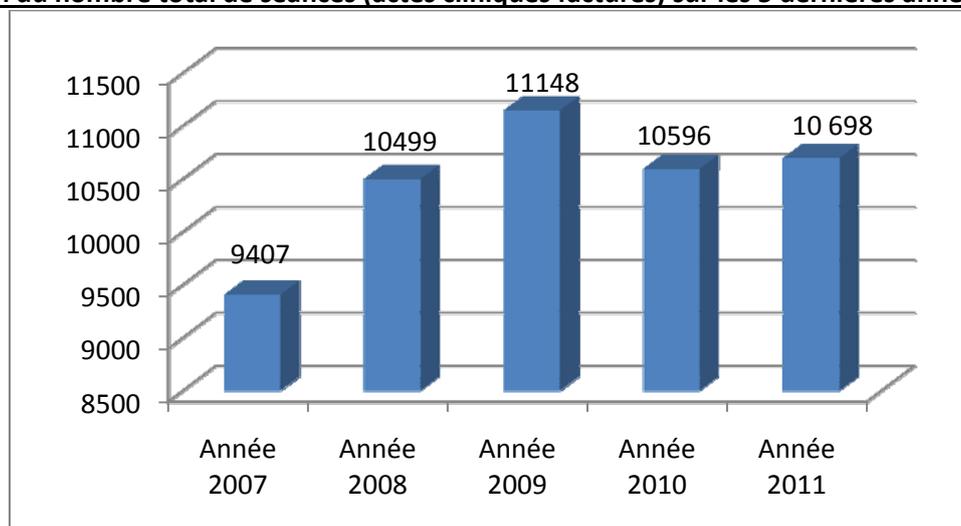
Au cours de ces dernières années, la mise en place des outils de la loi du 2 janvier 2002 (plaquettes, livret d'accueil, DIPC, procédure d'accès au dossier médical, etc.) a contribué à rendre plus lisible la mission du CMPP Binet, et a également apporté une plus grande clarté des formes de prise en charge proposées au public.

Les enquêtes de satisfaction menées en 2008, 2009 et 2011 auprès des usagers de la consultation de Lille en témoignent. La participation croissante à cette enquête a été très importante : 64 % en 2008, 79,50 % en 2009 et 85,34 % en 2011. Les résultats de cette enquête sont très encourageants. Elle devrait être par la suite étendue aux autres lieux de consultation.

L'activité du CMPP est largement réalisée. En effet, nous présentons, cette année encore, un excédent de séances. C'est la continuité de ce qui a été engagé avec le Dispositif de Réussite Educative (DRE) en 2008 et 2009. Le travail effectué ces deux années-là avec les villes de Lille et de Faches Thumesnil a eu indiscutablement un effet positif pour l'activité du CMPP. Il est mieux repéré par rapport à sa mission et est reconnu comme partenaire local.

Depuis 2010, les participations actives aux DRE de Lille et de Faches ont été suspendues par les municipalités faute de moyens.

#### **Evolution du nombre total de séances (actes cliniques facturés) sur les 5 dernières années**



L'excédent de séances trouve son explication, comme nous avons pu l'expliquer précédemment, dans la réorganisation réalisée ces dernières années. Cela nous a permis de relancer l'activité clinique avec un travail et une dynamique d'équipe renforcés par la mise en place d'une formation collective qui a rassemblé l'ensemble des équipes des différents lieux de consultation.

En effet, après une période difficile et la reconstitution d'une équipe (50% de l'effectif a été renouvelé), nous avons fait le choix d'utiliser la formation comme vecteur de travail pour relancer une dynamique institutionnelle :

- dans un premier temps autour de thèmes qui traitent du travail en CMPP et de son organisation. Nous avons également abordé, dans ce cadre, tout ce qui touche à la loi du 2 janvier 2002,

- dans un second temps, nous avons privilégié un contenu clinique. En 2011 nous avons orienté nos choix de formation sur « le travail clinique en CMPP des adolescents et de leurs parents » sous l'égide du Docteur Michel Vincent. Cette formation est la continuité des formations collectives mises en place depuis 2008.

Sur le plan quantitatif, nous pouvons apprécier aujourd'hui les résultats présentés précédemment. Sur le plan qualitatif, nous avons précédemment mentionné l'enquête de satisfaction dont les résultats sont très positifs. Nous avons également fait état de la dynamique de travail qui s'est relancée au sein des équipes et qui apporte une cohérence globale dans l'activité clinique pour répondre à la mission confiée au CMPP.

Nous pouvons donc conclure que, sur cette année 2011 comme sur l'année 2010, l'activité a trouvé un réel équilibre, et que le travail clinique peut y prendre toute sa place.

Des projets sont en cours pour proposer des réponses multiples, toujours plus adaptées à un public dont les problématiques sont en perpétuelle évolution ; en témoigne la mise en place du « psychodrame psychanalytique individuel ».

Sur le fond, ce projet est travaillé depuis plusieurs années. L'Equipe est depuis quelque temps sensibilisée à cette approche clinique. Certains praticiens ont suivi un cursus de formation dans le cadre du plan dans le service de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent de l'hôpital de la Pitié-Salpêtrière.

#### 4. ZOOM SUR LE CPOM

---

Dans le CPOM, il est indiqué pour 2012 l'augmentation de 1 000 actes supplémentaires sur le CMPP Binet pour répondre plus rapidement à la prise en charge clinique des adolescents.



## IV. PÔLE PROTECTION DE L'ENFANCE



### SOMMAIRE DU PÔLE PROTECTION DE L'ENFANCE

<b>PÔLE PROTECTION DE L'ENFANCE.....</b>	<b>202</b>
PREAMBULE.....	203
A. DISPOSITIF ENFANCE.....	204
A.1. Institut Fernand Deligny à Lambersart.....	204
A.1.1. Institut Fernand Deligny - Internats .....	207
A.1.2. Institut Fernand Deligny - Placement familial spécialisé (PFS) « Entr'actes » .....	214
A.1.3. Institut Fernand Deligny - Service d'accompagnement Educatif (SAE) .....	216
A.1.4. Institut Fernand Deligny - Centre d'Accueil de Jour (CAJ) - ASE.....	219
A.1.5. Institut Fernand Deligny - Service d'Accueil à la Famille et à l'Enfant (SAFE) .....	222
A.2. Lis avec moi à Lille .....	224
A.3. La boîte à mots à Lille.....	229
B. DISPOSITIF ADOLESCENCE .....	233
B.1. Maison Des Adolescents à Lille.....	233
B.2. Services ARIA à Lille .....	237
B.3. Centre des apprentissages à Phalempin.....	242
B.4. DIVA (Dispositif du Valenciennois) à Marly .....	247

2011 est la première année de plein exercice du Pôle Protection de l'Enfance.

Le Pôle Protection de l'Enfance, ce sont quatre Maisons d'Enfants à Caractère Social, une Maison des Adolescents et deux actions associatives de prévention et d'accès à la culture, soit sept structures réparties en deux dispositifs, « Enfance » et « Adolescence ».

324 salariés ont accueilli et accompagné en 2011 plus de 8700 enfants et adolescents.

Depuis une dizaine d'années, les lois visant à rénover ce secteur se sont succédé à un rythme soutenu, conduisant au renouvellement des modalités d'intervention au service des enfants et de leurs parents.

La Sauvegarde du Nord a accompagné ces changements sociétaux et les a même parfois précédés en déployant au sein de chacune de ses structures des modalités d'intervention toujours plus proches des besoins des jeunes accueillis : accueil en internat, hébergement disséminé, accueil de jour, accompagnement vers l'insertion, placement familial spécialisé. A chaque fois, le but reste le même : proposer la réponse la plus adaptée qui permet à chacun de se construire et de retrouver sa « boussole interne » pour prendre place dans une histoire collective et singulière qu'il n'a pas choisie, mais dont il est aussi en capacité d'infléchir le cours.

La vie est rarement un long fleuve tranquille. Elle l'est d'autant moins pour les jeunes que nous accueillons, où elle prend davantage les allures d'un torrent chaotique charriant les doutes et les incertitudes. Il nous revient d'en apaiser le cours, sans autres ruptures que celles précédemment vécues, dans un continuum permettant à chacun d'habiter et de revendiquer son *curriculum vitae*.

Cette prophétie partagée tout au long de cette année conforte et engage notre volonté de mettre cette diversité des modalités d'accompagnement au service des itinéraires et de penser notre accueil en termes de cheminement. C'est à cette aune que nous devons aujourd'hui penser nos organisations pour qu'elles soient toujours davantage des dispositifs d'accueil où puissent se marier l'ancrage des repères et la fluidité des parcours.

Cette conception itérative de l'accès à l'autonomie est la pierre angulaire de la construction du Pôle Protection de l'Enfance que les nouvelles formes de contractualisation sont pour nous l'occasion de réaffirmer et de légitimer.

**Didier Wouters,**  
**Directeur du Pôle Protection de l'Enfance**

## A. DISPOSITIF ENFANCE

Directrice du Dispositif : Dorothée DUFOUR

### A.1. INSTITUT FERNAND DELIGNY A LAMBERSART

<b>FICHE DE PRESENTATION DE LA STRUCTURE</b>	
<b>Adresse : 287 avenue de l'hippodrome BP 50051 59831 LAMBERSART Cedex</b>	Dorothée DUFOUR, Directrice
<b>Projet d'établissement</b>	<p>L'IFD est un établissement habilité et conventionné par le Conseil Général, la PJJ, l'ARS, et l'Education Nationale.</p> <p>Il offre des possibilités de prises en charge diversifiées pour des enfants et des adolescents de 5 à 21 ans, inscrits dans des situations familiales difficiles et souffrant de troubles du développement psychique et relationnel.</p> <p>Sa capacité d'accueil est de 166 places : 122 dans le champ de la protection de l'enfance, 44 dans le champ du médico-social ou encore 101 places en hébergement et 65 en accueil de jour ou ambulatoire.</p> <p>Le projet pédagogique de l'IFD a été réécrit en 2009.</p>
<b>Habilitation et public</b>	<p>Il dispose d'une habilitation ASE-MDPH-Justice (civil) et d'une convention avec l'Education Nationale.</p> <p>L'IFD est composé de 11 services d'accueils d'enfants intervenant pour 8 d'entre eux, dans le champ de la protection de l'Enfance, et pour 3 d'entre eux dans le champ du médico-social.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Quatre internats d'une capacité d'accueil de 53 enfants, <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le foyer MECS à Lambersart : 12 lits pour 6 à 12 ans.</li> <li>- Le complexe Sévigné à Lambersart: 16 lits pour 6 à 20 ans.</li> <li>- Le foyer de Roubaix : 10 enfants de 6 à 12 ans.</li> <li>- Le foyer d'Hazebrouck : 14 jeunes de 6 à 20 ans.</li> </ul> </li> <li>❖ Un PFS « entr'actes » 28 places 0 à 20 ans dont 3 avec une habilitation en médico-social.</li> <li>❖ Un service de « chambres en villes » le SAE 12 places pour 17 à 20 ans.</li> <li>❖ Un Centre d'Accueil de Jour : 18 enfants de 6 à 12 ans.</li> <li>❖ Un service d'accompagnement à la parentalité : le SAFE pour 14 enfants de 2 à 12 ans.</li> <li>❖ Un dispositif ITEP composé : <ul style="list-style-type: none"> <li>- D'un internat de 10 lits pour 6 à 12 ans.</li> <li>- D'un semi-internat de 19 places pour 6 à 12 ans.</li> <li>- D'un SESSAD de 14 places pour 5 à 14 ans.</li> </ul> </li> </ul> <p>Par ailleurs, l'IFD bénéficie de services transversaux à plusieurs services :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Une « école d'adaptation » composée d'une directrice et de 8 enseignants. Cette équipe intervient sur le Centre d'Accueil de Jour ASE, le semi-internat ITEP et le SESSAD ITEP.</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Une équipe médico-psychologique est placée sous l'autorité du psychiatre de l'établissement.</li> <li>❖ Une équipe administrative en charge de l'administration, de la gestion et de l'entretien des bâtiments.</li> </ul>
--	---

## 1. RESSOURCES HUMAINES DE L'IFD ET FONCTIONNEMENT

Les données concernant l'ensemble du personnel ci-dessous concernent l'IFD, Pôle Protection de l'Enfance.

Nombre de salariés	108,75 ETP
Qualifications	Cadres : 8,50 ETP Administration-gestion : 6,89 ETP Services généraux : 25,57 ETP Educatif : 61,80 ETP Médico-psy : 5,99 ETP
Accueil de stagiaires	18 stagiaires ont été accueillis : 13 ES ; 1ME ; 2 AS ; 1 psychologue ; 1 master 1
Formations 2011	21 personnes sont parties en formation dont 6 DIF mobilisés. 29 personnes ont bénéficié de formation 1 jour ou colloque (conte, camp, Anmeccs, ANPF).

### Le service médico-psychologique de l'IFD

Des professionnels du champ médico psychologique travaillent tant sur la MECS que sur l'ITEP. C'est l'une des richesses de l'Institut Fernand Deligny.

Cette équipe constitue un service placé sous l'autorité du docteur Fabienne ROGEAU, Psychiatre.

Cette organisation permet de donner une cohérence clinique à l'institution.

La préoccupation de l'équipe se situe dans le champ qualitatif.

La cohérence des indications de prises en charge est recherchée à la fois dans le travail effectué par chaque professionnel du soin avec les équipes dans lesquelles ils interviennent, mais aussi lors des réunions hebdomadaires de l'équipe médico-psychologique.

Celles-ci sont structurées d'une façon telle que s'y retrouvent traités à la fois :

- la dimension institutionnelle.
- l'approche théorique autour, cette année, des pratiques groupales.
- l'intervision autour des situations les plus difficiles d'enfants accueillis.

Le travail consacré aux groupes thérapeutiques est également ouvert aux éducateurs ou enseignants qui pratiquent dans ces groupes pluridisciplinaires et souvent transversaux (services d'un même dispositif ou inter- pôles).

### L'équipe pédagogique

L'école d'adaptation de l'IFD s'apprête à vivre de profonds changements sous la pression des nouvelles politiques de l'Education Nationale.

2011 a vu la nomination au poste d'inspectrice de l'Education Spécialisée pour l'académie de Madame MEFRAIT et la nomination de Madame SIMON, IEN ES pour le secteur de Lambersart.

Leur connaissance du terrain et de l'institut nous permettront d'être rapidement en bon dialogue au cœur des difficultés à traiter.

Annoncées fin 2011, celles-ci seront à travailler sur 2012 :

- négociation de la future Unité d'Enseignement Spécialisée (UES) qui vient remplacer la convention associative.
- réécriture et signature de la convention avec l'école Louise de Bettignies pour la classe intégrée.
- suppression annoncée d'un poste d'enseignant sur le CAJ ASE.

## 2. L'IFD EN 2011

---

2011 a été :

- ⇒ L'année de la mise en place de la nouvelle organisation de l'association.
- ⇒ L'année de la création du pôle Protection de l'Enfance et du dispositif Enfance, rapprochant l'IFD de « Lis avec moi » et de la Boîte à Mots.
- ⇒ L'année de l'arrivée d'une nouvelle directrice et d'une nouvelle gestionnaire.
- ⇒ L'année de la fin des travaux de rénovation de l'institut.
- ⇒ Une année d'apaisement des conflits sociaux et de la reprise du dialogue avec les IRP.
- ⇒ La première année de fonctionnement de l'ITEP au sein du dispositif ITEP de l'association.
- ⇒ L'année de finalisation de la première évaluation interne.
- ⇒ L'année de clarification des budgets et de préparation du centre de gestion.
- ⇒ L'année d'affirmation des cadres et des équipes, dans la pertinence des projets mis en œuvre.

Tous ces changements viennent préparer les étapes à venir.

## 3. PLUS DE DETAILS SUR L'IFD –L'ACTIVITE POUR CHAQUE TYPE D'ETABLISSEMENTS

---

Pour plus de lisibilité de l'activité de l'établissement, nous présenterons l'activité en plusieurs parties.

L'activité des services relevant de la Protection de l'enfance sera présentée budget par budget. En effet, chacun d'entre eux a une habilitation spécifique. Nous présenterons les services dans l'ordre qui suit.

- A.1.1. Internats,
- A.1.2. PFS,
- A.1.3. SAE,
- A.1.4. CAJ ASE,
- A.1.5. SAFE.

L'activité des trois services de l'ITEP de l'IFD sera présentée dans le cadre du Dispositif ITEP de l'association, lui-même situé au sein du Pôle Médico-social (voir page 131).

L'activité de l'école, du service médico-psy et de l'équipe administrative sera intégrée dans le zoom de l'IFD.

## A.1.1. INSTITUT FERNAND DELIGNY - INTERNATS

FICHE DE PRESENTATION DE LA STRUCTURE	
<b>Adresse : 287, avenue de l'hippodrome BP 50051 59831 LAMBERSART Cedex</b>	Dorothee DUFOUR, Directrice. Les internats de l'IFD sont au nombre de 4. 1- L'internat MECS situé 287, avenue de l'hippodrome à Lambersart. Chef de service : Véronique SULFOURT. 2- Le Complexe Sévigné situé 33, rue de la Carnoy à Lambersart. Chef de service : Colette TAMHOUA. 3- Le Foyer Pédagogique situé 250, rue de Lille à ROUBAIX. Chef de service : Emmanuelle PINCK. 4- Le foyer des Flandres situé 35, route de Borre à HAZEBROUCK. Chef de Service : Marc NORMAND.
<b>Habilitation et public</b>	Les internats ont une habilitation ASE et PJJ, article 375 pour un public de 5 à 21 ans. Toutefois les foyers ont chacun leur spécificité : <ul style="list-style-type: none"><li>- Internat MECS : 12 enfants de 6 à 12 ans en mixité,</li><li>- Complexe sévigné : 17 jeunes de 6 à 21 ans en mixité,</li><li>- Foyer de Roubaix : 10 enfants de 5 à 12 ans en mixité,</li><li>- Foyer des Flandres : 16 jeunes de 6 à 21 ans garçons.</li></ul>
<b>Obligations légales</b>	Nombre de journées à réaliser : 18 765. Taux d'activité fixé à 97 %.

### 1. L'ACTIVITE REALISEE

#### 1.1. LE « VOLUME D'ACTIVITE »

19 327 journées ont été réalisées en 2011, soit un taux d'occupation de 99,99 %.

#### 1.2. LES ELEMENTS FINANCIERS

Le budget prévisionnel arrêté par le Conseil Général pour les internats en 2011 s'élève à 3 715 400,00 €.

#### 1.3. LA DEMARCHE D'EVALUATION INTERNE

L'année 2011 a permis de poser la démarche de l'évaluation interne au sein de l'Institut Fernand Deligny et de mettre au travail les équipes autour de la thématique suivante : individualisation de la prise en charge et participation de la famille dans cette prise en charge.

#### Les résultats de l'évaluation interne

##### ➤ Sur l'Internat MECS

Actions d'amélioration mises en évidence par le groupe de travail lors de la démarche d'évaluation interne :

- ⇒ Réflexion à mener pour associer systématiquement un éducateur lors de chaque rencontre avec le jeune, dès l'admission. Cela implique le fait de réfléchir, au préalable, au choix du professionnel référent du jeune.

- ⇒ Revoir l'élaboration du projet individualisé. Mettre en place un délai de 3 mois pour la rédaction du premier projet individualisé, être plus rigoureux dans le délai des écrits.
- ⇒ Réflexion à mener concernant la mise en place d'activités/d'actions collectives entre les familles et le service, sans faire un groupe de parole pour les parents (qui n'est pas prévu dans le projet de service).
- ⇒ Réflexion à mettre en place pour mieux anticiper et préparer l'orientation. Préparer des entretiens avec le jeune et sa famille pour aborder l'étape d'orientation.

➤ **Sur le complexe Sévigné**

Actions d'amélioration mises en évidence par le groupe de travail lors de la démarche d'évaluation interne :

- ⇒ Mettre en place le Document Individualisé de Prise en Charge (DIPC) au service de semi-autonomie.
- ⇒ Revoir la forme du projet individualisé (élaborer un outil commun à l'équipe et insister sur la distinction entre objectifs de travail et moyens mis en œuvre).
- ⇒ Revoir la méthodologie d'élaboration du projet individualisé (la place du référent, l'animation des réunions de synthèse).
- ⇒ Inscrire dans le dernier projet individualisé les modalités de sortie du jeune (les préconisations des professionnels concernant l'orientation de l'enfant).

➤ **Sur le Foyer de Roubaix**

Actions d'amélioration mises en évidence par le groupe de travail lors de l'évaluation interne :

- ⇒ Réflexion à mener sur la semaine de préadmission (anticiper et mieux préparer ce temps, réflexion à mener sur la durée de la préadmission).
- ⇒ Revoir dans le projet individualisé, les supports d'interventions et rendre lisibles les moyens mis en place.
- ⇒ Réflexion à mener sur l'organisation des temps de réunion de synthèse.
- ⇒ Elaboration d'un planning d'activité et de prise en charge pour chaque jeune.
- ⇒ Elaboration d'un trombinoscope présentant l'ensemble des professionnels du service.
- ⇒ Réflexion à mener concernant la mise en place d'ateliers parents-enfants.
- ⇒ Formaliser et planifier les rencontres avec les familles, création d'un planning des rencontres familiales.

➤ **Sur le foyer des Flandres**

Actions d'amélioration mises en évidence par le groupe de travail lors de l'évaluation interne :

- ⇒ Elaborer le livret d'accueil.
- ⇒ Revoir le DIPC (les objectifs de prise en charge et les conditions de participation financière).
- ⇒ Créer un outil « projet personnalisé ».

## 2. UN COMPARATIF AVEC LES REFERENCES INITIALES

**Internat MECS de Lambersart** : 12 lits pour 6 à 12 ans.

3 813 journées ont été réalisées, soit un taux d'occupation de 89,68 %.

Il s'agit d'enfants aux carences multiples, majoritairement déjà placés, le lieu d'accueil souhaitant une réorientation compte tenu des symptômes présentés. Ils sont accueillis pour une longue durée, sans beaucoup de possibilités de découcher en famille.

13 enfants ont été pris en charge sur l'année, soit 3 sorties et 3 entrées, le taux de rotation est de 0,25.

Les séjours sont de longue durée. Sur les 3 enfants sortis en 2011 : un avait une durée de séjour d'un an et 8 mois, un de 4 ans et 2 mois, un de 5 ans et un mois. La durée moyenne de séjour pour les enfants encore accueillis est de 3 ans et 7 mois.

Si 61% des enfants accueillis durant l'année ont 11 ans et plus, les enfants accueillis ont entre 6 et 8 ans à l'admission.

Le placement judiciaire reste majoritaire : 77 % contre 13 % d'accueils provisoires.

Les enfants sont tous scolarisés à l'extérieur du foyer dans sept écoles différentes, ce qui, compte-tenu de leur âge, implique une forte mobilisation des professionnels.

Les retours en famille réguliers sont peu nombreux (30 %).

50% des enfants ne bénéficient d'aucun découcher en famille.

De ce fait, une politique de recherche de familles de parrainage et de séjours à la ferme a été mise en place.

### **Complexe Sévigné**

6 622 journées ont été réalisées, soit un taux d'occupation de 110,09%.

32 jeunes ont été accueillis au cours de l'année, 13 sont sortis, 13 sont entrés, soit un taux de rotation de 0,76.

L'âge des jeunes accueillis varie de 10 à 19 ans.

Du fait de la possibilité d'un accueil en semi-autonomie, la demande adolescente est forte : 11 des 13 jeunes accueillis cette année ont 15 ans et plus.

53 % des jeunes accueillis durant l'année ont 17 ans et plus.

Les mesures de protection judiciaire à l'accueil représentent 59 %, les accueils provisoires 31%.

75 % des jeunes sont scolarisés, 12,5 % en apprentissage ou stage de formation, 6,25 % sans activité.

Seuls 18,75 % des jeunes ont des retours réguliers dans leurs familles, pour 53 %, ces retours en famille sont inexistantes.

Les durées de séjour peuvent être brèves (6 sorties ont une durée de séjour inférieure à 1 an), mais aussi très longues (3 sorties ont une durée de séjour supérieure de 2 à 3 ans, 2 séjours de 3 à 4 ans, et 1 séjour de plus de 4 ans).

Cette situation s'explique par le fait que ce foyer a développé des modalités d'accompagnement, souples et modulées.

Ainsi, outre l'accueil collectif et l'accueil en semi-autonomie, certains jeunes aux liens familiaux distendus et ne trouvant plus leur place en collectif sont suivis en lieux de vie selon un protocole validé par la Direction Enfance Famille.

L'objectif est d'éviter les ruptures de prise en charge et de permettre au jeune d'effectuer un parcours où il pourra expérimenter différentes formes d'accueils selon sa demande ou ses besoins, tout en continuant à être suivi par l'équipe en laquelle il a investi et qui l'encourage dans son évolution. 4 jeunes ont été suivis en lieux de vie.

### **Le foyer de ROUBAIX**

3 440 journées ont été réalisées, soit 97,5 % de taux d'occupation.

13 jeunes ont été accueillis sur l'année, soit 2 sorties et 3 entrées. Le taux de rotation est de 0,3.

L'âge des jeunes accueillis s'échelonne entre 5 et 13 ans, avec 61 % de 5 à 9 ans.

Les placements judiciaires représentent 77 % des accueils, les Accueils Provisoires 23 %.

Le profil des enfants accueillis est similaire à celui du foyer MECS situé à Lambersart.

Toutefois, les enfants accueillis au foyer de Roubaix viennent majoritairement du territoire. Tous les enfants sont scolarisés à l'extérieur de l'établissement, dans sept écoles et collèges différents.

30 % ont des retours réguliers en famille, 70 % n'en ont aucun.

Compte tenu de la lourdeur des situations familiales, le foyer s'est engagé ces dernières années dans un travail de visites médiatisées avec les parents.

Les durées de séjour sont longues : 1 sortie au bout de 13 mois, 1 autre à 5 ans et 4 mois.

### **Le foyer des Flandres**

5 452 journées ont été réalisées, soit un taux d'occupation de 110,01 %.

24 jeunes ont été accueillis sur l'année, soit 8 sorties et 8 entrées. Le taux de rotation est de 0,57.

Les jeunes accueillis ont entre 11 et 20 ans.

Le foyer accueille en collectif et en semi-autonomie, ce qui explique le nombre important de jeunes adolescents : 41,6 % ont 17 ans et plus.

Le foyer est utilisé comme foyer de proximité, la grande majorité des jeunes accueillis arrivent de Flandres Maritimes.

Sur l'ensemble de la structure, le *turnover* cette année a été important : huit jeunes ont quitté la structure (quatre pour des retours en famille, un pour une orientation en famille d'accueil après un accueil modulé, un sur décision du juge, est parti en CEF, un autre a été orienté vers un établissement avec formation professionnelle interne, un autre a intégré un lieu de vie où il avait vécu pendant ses vacances). La durée moyenne de séjour pour ces jeunes était de 26 mois. Pour 4 d'entre eux, la durée de séjour était comprise entre 1 et 2 ans, pour 4 autres, entre 2 et 3 ans ; l'âge moyen étant de 14 ans et 3 mois.

Neuf jeunes ont fait leur entrée dans le service, leur fardeau est lourd au point de vue maltraitance.

Tous les jeunes sont inscrits dans les collèges de la ville ou des villes avoisinantes, l'un d'entre eux est scolarisé dans un IEM avec une prise en charge médicale importante, car il souffre d'une maladie orpheline. Si tous les enfants sont scolarisés, les niveaux sont hétérogènes, allant du CREPS à la SEGPA en passant par la 6ème avec de forts retards scolaires. Seuls quatre enfants ont une scolarité dite « normale ». Hormis les rencontres avec l'IEM, nous avons aussi mis en place une collaboration avec le SESSAD d'Armentières.

Compte tenu de l'âge des jeunes accueillis, la dimension de l'insertion professionnelle est forte : un jeune a obtenu un CAP boulangerie, un autre a obtenu un BAC Pro en restauration. Tous les jeunes sont rentrés en septembre en scolarité : CAP 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> année (pâtisserie, polyvalence et entretiens des locaux, maintenance) ou en scolarité ordinaire (1<sup>ère</sup> année de BAC pro MEI, terminale comptabilité, terminale scientifique). Enfin, un jeune est en recherche d'un travail en restauration et effectue des essais.

### **3. UN COMPARATIF AVEC L'ANNEE PRECEDENTE**

L'année 2011 a été un peu moins bonne en termes d'activité que l'année 2010, tout en restant excédentaire.

Au niveau du foyer d'Hazebrouck, l'année 2011 est dans la droite ligne des années précédentes avec un fort taux d'activité. Celui-ci s'explique par une montée en charge du secteur de la semi-autonomie à la demande de la DT d'Hazebrouck.

#### 4. LES MESURES DE REEQUILIBRAGE A METTRE EN PLACE : « PERSPECTIVES 2012 »

---

L'offre de places des 4 foyers de l'IFD paraît pertinente, ceux-ci étant ancrés sur les territoires où ils sont installés.

#### 5. ZOOMS

---

##### 5.1. ZOOM SUR L'INTERNAT MECS

---

L'accent a été mis en 2011 sur :

- 1- le travail mené avec les familles, notamment autour des visites médiatisées par le biais des supports suivants :
  - participation à la santé,
  - participation à une journée parents-enfants au centre équestre,
  - moments de partage autour d'une activité « arts plastiques »,
  - association de suivi scolaire,
  - participation à un atelier « cuisine ».
- 2- La mise en place de supports à visée éducative, voire thérapeutique, avec les enfants :
  - activité équitation avec participation des enfants au championnat de France Sport Adapté,
  - atelier « arts plastiques »,
  - atelier « cuisine », avec un travail autour de l'hygiène alimentaire.
- 3- Le travail de réseau et de partenariat avec :
  - les services de l'Aide Sociale à l'Enfance, les magistrats,
  - les écoles,
  - les clubs sportifs de la ville,
  - les associations culturelles,
  - « La Boite à mots ».

L'objectif est d'éviter au maximum l'institutionnalisation des prises en charge et de permettre aux enfants de bénéficier des services sociaux, sportifs, culturels de la commune en lien avec les enfants non bénéficiaires d'une mesure de protection.

##### 5.2. ZOOM SUR LE COMPLEXE SEVIGNE

---

En 2011, des outils ont été développés pour favoriser l'accompagnement des jeunes et le travail éducatif :

- la mise en place des crédits loisirs a permis l'ouverture à une culture plus vaste pour les jeunes,
- les camps d'été ont permis aux jeunes de rompre avec la routine et les habitudes prises durant l'année écoulée, et d'avoir plus d'ouverture sur l'extérieur,
- l'assemblée générale pour les jeunes s'est véritablement imposée comme un espace de libre expression et de discussion.

Au niveau de l'équipe : le groupe d'analyse des pratiques encadré par Yann BOGOPOLSKI a offert un espace de parole et un éclairage sur des situations souvent délicates. Ce travail de supervision s'organise en une demi-journée par quinzaine. C'est un outil nécessaire au regard d'une pratique qui

s'articule sur l'idée de compétences croisées. L'intérêt est de mettre au travail des situations vécues. Ce travail met l'enfant au centre des préoccupations et permet d'inscrire le professionnel dans une recherche permanente de contenance et d'approche à plusieurs voix. Ainsi, il s'agit d'adapter l'accompagnement de l'enfant à sa situation, et non l'inverse.

### 5.3. ZOOM SUR LE FOYER DE ROUBAIX

---

Le foyer de Roubaix est repéré pour accueillir de très jeunes enfants ayant connu déjà un ou plusieurs placements avant leur arrivée, et donc autant de ruptures du lien d'attachement. La tendance se confirme au niveau des deux enfants accueillis en 2011 (âgés de 5 ans, ils viennent l'un d'un établissement, l'autre d'une famille d'accueil).

Les problématiques des parents sont toujours très lourdes, avec de plus en plus de troubles psychiatriques avérés. Les UT de Roubaix confirment être de plus en plus confrontées à cette problématique, ce qui n'est pas sans interpellation de l'équipe éducative sur la spécificité de ces accompagnements et le besoin d'un soutien en termes de formation.

Les prises en charge sont complexes, car les problématiques ne relèvent pas uniquement du champ socio-éducatif mais aussi du champ thérapeutique, médical et de l'éducation spécialisée ou adaptée. De ce fait, les orientations des enfants ayant atteint l'âge de 12 ans et qui ne relèvent pas toujours d'une MECS classique sont difficiles, voire impossibles. En effet, bien souvent, le jeune, sur un plan intellectuel ou psychoaffectif, ne peut trouver sa place dans un foyer accueillant des adolescents. Il est trop fragile pour intégrer une telle structure au sein de laquelle les rapports de force entre adolescents sont monnaie courante.

Depuis fin 2011, tous les postes éducatifs sont en CDI, ce qui a eu pour effet de sécuriser l'équipe. Cela semble amener une nouvelle dynamique de travail.

Deux réflexions émergent au regard de l'évolution des situations :

- ⇒ Quelles orientations pour les jeunes de 12 ans ?  
Pourquoi ne pas, dans certains cas, proposer de continuer l'accompagnement du jeune au-delà de cet âge, sans limite dans le temps.
- ⇒ Que se passe-t-il en amont du placement ?  
Pourrions-nous intervenir avant et limiter les placements antérieurs ? Quels modes de prise en charge pourrions-nous penser pour de très jeunes enfants avec ou sans leur(s) parent(s), dans le but de ne pas rompre systématiquement le lien d'attachement ?

### 5.4. ZOOM SUR LE FOYER DES FLANDRES

---

L'équipe éducative est stable, elle accueille chaque année des stagiaires d'écoles, ce qui lui donne l'occasion de revisiter son projet.

L'année 2011 a été l'année d'expérimentation de l'accueil des mineurs étrangers isolés, non sans appréhension de l'équipe éducative. Sur sept nouveaux accueils, trois concernaient des MEI. Cette nouvelle expérience s'est révélée enrichissante sur le plan du partage des cultures et du travail d'intégration.

Le travail avec les familles se poursuit, les référents du foyer vont à leur rencontre et organisent des rendez-vous au domicile avec le psychologue. Ce travail nécessaire nous permet de comprendre l'histoire de chacun, nous donne des pistes d'action et permet le plus souvent possible d'associer les familles à ce moment de prise en charge, ce qui nous permet aussi de mettre en place au bout d'un temps des accueils modulés. Sur le foyer, la moitié de l'effectif n'a, à ce jour, pas d'ailleurs. Depuis

deux ans, au regard de ce constat, notre souci étant que ces jeunes ne restent pas 24h/24h dans nos murs, nous avons établi des liens avec l'association de parrainage et trois jeunes actuellement bénéficient de cet accueil. Ceci leur ouvre d'autres perspectives.

Pour l'été 2011, l'équipe avait décidé de changer la formule des camps (deux fois quinze jours répartis sur les deux mois) au profit d'un camp de trois semaines. Les expériences antérieures en faisaient craindre la longueur, mais le temps, aux dires des jeunes et de l'encadrement, a passé très vite, chacun a pu profiter d'un environnement de choix et les rapports avec les accueillants ont été très chaleureux. Comme à l'habitude, l'équipe et les jeunes présents durant l'été ont travaillé à la restauration des lieux : peintures, entretien des espaces verts, réparations diverses et création d'une terrasse devant les studios ; évitant ainsi au schiste rouge de pénétrer dans les studios ou, lors de pluies, de salir inutilement ceux-ci.

Le souci de l'équipe est de maintenir les lieux dans un état accueillant et chaleureux, et parfois de panser les blessures de l'année écoulée. Quels que soient les statuts, chacun y participe et les jeunes ont d'autant plus de respect que cela leur parle directement.

**A.1.2. INSTITUT FERNAND DELIGNY - PLACEMENT FAMILIAL SPECIALISE (PFS)  
« ENTR'ACTES »**

<b>FICHE DE PRESENTATION DE LA STRUCTURE</b>	
<b>Adresse :</b> <b>82, rue de Cambrai</b> <b>59000 LILLE</b>	Dorothée DUFOUR, Directrice Christian DEHASPE, Chef de service
<b>Projet d'établissement</b>	Prévenir les situations de carences lourdes, les syndromes d'abandon hypothéquant l'avenir d'un enfant ou d'un jeune, en accueillant l'enfant au sein d'une famille d'accueil et en offrant aux parents naturels une écoute et un accompagnement tout au long de l'accueil.
<b>Habilitation et public</b>	Habilitations ASE et Justice pour 25 places et MDPH pour 3 places, pour enfants de 0 à 20 ans en date du 12 avril 1994.
<b>Obligations légales</b>	Nombre de journées à réaliser 9125 journées Taux d'activité fixé à 100%

## 1. L'ACTIVITE REALISEE

### 1.1. LE « VOLUME D'ACTIVITE »

9 201 Journées ont été réalisées en 2011, soit un taux d'occupation de 100,08 %.

### 1.2. LES ELEMENTS FINANCIERS

Le budget prévisionnel 2011 arrêté par le Conseil Général s'élève à 1 255 165,00€.

### 1.3. LA DEMARCHE D'EVALUATION INTERNE

Voici la liste des actions d'amélioration du service mises en évidence par l'évaluation interne réalisée en 2011 :

- ⇒ Le groupe de travail met en évidence le besoin de mettre en place une réflexion concernant le travail sur la famille et l'entourage de l'enfant durant la période d'admission.
- ⇒ Retravailler le contenu du DIPC (retravailler la présentation des objectifs de prise en charge et les modalités de participation financière des familles).
- ⇒ Réflexion à mener sur les modalités d'association et de présentation du projet individualisé au jeune et à ses parents ou au responsable légal.
- ⇒ Réflexion à mener concernant l'organisation et les supports utilisés lors des rencontres avec présence de tiers (visites médiatisées).

## 2. UN COMPARATIF AVEC LES REFERENCES INITIALES

Le taux d'activité est conforme à la demande.

Le turn-over est très faible : 0,16.

De par leurs spécificités, les enfants sont accueillis pour de nombreuses années. La durée de séjour des 2 enfants sortis du service en 2011 était de 10 ans et 6 mois pour l'un, et de 14 ans et 1 mois pour l'autre. Ceux-ci sont sortis pour cause de majorité et vivent en logement autonome.

Les 4 enfants accueillis en 2011 avaient, pour 3 d'entre eux, entre 3 et 6 ans, et le dernier était dans la tranche d'âge 11 et 14 ans.

Les situations sont lourdes, tant au point de vue du contexte familial, de la relation parents enfants, et de l'enfant lui-même.

13 enfants sur 28 (soit près de la moitié) sont en scolarité adaptée ou fréquentent l'enseignement spécialisé (IME, ITEP).

La sollicitation du service reste très forte : 29 demandes en 2011, dont 21 ont été refusées par manque de places.

Les placements judiciaires sont très majoritaires (24, dont 1 seul placement direct).

Les autres statuts sont la DAP (Délégation de l'Autorité Parentale) et « pupilles ».

### 3. ZOOMS

---

#### 3.1. ZOOM SUR LA REPRISE DU PFS PAR SON NOUVEAU CHEF DE SERVICE ET SUR L'EQUIPE

---

2011 a été la première année entière avec son nouveau Chef de Service : Christian DEHASPE.

Le pari n'était pas gagné dans la mesure où :

- 1- Il succédait à Vincent RAMON, qui animait ce service depuis plus de 15 années.
- 2- L'année 2010 avait été secouée par un important conflit avec une famille d'accueil, conflit qui avait largement dépassé le cadre du PFS et mis en cause la compétence de l'équipe technique par les représentants du personnel de l'IFD de l'époque.

Ce conflit a été conclu par une transaction avec le DRH au début de l'année 2011.

Afin de permettre la reprise des relations de travail au sein du service (chef de service, équipe technique et familles d'accueil), un travail avec un intervenant extérieur (le GRAPE) a été mené tout au long de l'année.

Ce travail a permis de réinterroger le rôle et la place de chacun dans un service au travail complexe, où le statut et la place des familles d'accueil évoluent règlementairement vers une plus grande professionnalisation.

Il semble important de mettre en avant la qualité des professionnels qui composent l'équipe technique. Motivation, engagement, honnêteté, capacité d'interpeller et de se laisser interpellé sont autant de qualités humaines et professionnelles qui ont permis de dépasser la crise et de réinstaurer de nouvelles relations de travail.

#### 3.2. ZOOM SUR LA FORMATION

---

Devant la complexité et la lourdeur des situations accueillies, l'équipe, dans son ensemble, est demandeuse de formations pour étayer sa pratique.

Les moyens du budget de formation ne permettent toutefois pas de répondre à cette demande.

Nous avons donc, avec les moyens du bord, mis en place des formations internes en sollicitant les forces vives du service et de l'association.

C'est ainsi qu'une formation « adolescence et addictions » est programmée en février 2012.

Un groupe d'échanges sera également mis sur pied, non plus animé par un intervenant extérieur (le GRAPE) mais par des professionnels du service. Un premier thème sera : « le corps, l'estime de soi, la vie affective, la sexualité ». Pour ce faire, le service s'est adjoint la collaboration de l'infirmière de l'IFD.

### A.1.3. INSTITUT FERNAND DELIGNY - SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT EDUCATIF (SAE)

FICHE DE PRESENTATION DE LA STRUCTURE	
<b>Adresse :</b> 29, rue d'Isly 59000 LILLE	Dorothee DUFOUR, Directrice Marc NORMAND, Chef de service
<b>Projet d'établissement</b>	Le Service d'Accompagnement Educatif accueille des jeunes de 17 à 21 ans en chambres en ville, en vue de travailler avec eux l'accès à l'autonomie. La démarche du service consiste à responsabiliser le jeune adulte, partant de ce qu'il est en capacité de formuler, de demander comme aide et/ou soutien en fonction de son projet.
<b>Habilitation et public</b>	Habilitation préfectorale au titre de l'art. 375 du 16 octobre 2009. 12 places en accueils disséminés pour des jeunes de 17 à 21 ans.
<b>Obligations légales</b>	Nombre de journées à réaliser : 4380. Taux d'activité fixé à 100%.

## 1. L'ACTIVITE REALISEE

### 1.1. LE « VOLUME D'ACTIVITE »

4 654 Journées ont été réalisées en 2011 soit un taux d'occupation de 106,26 %.

### 1.2. LES ELEMENTS FINANCIERS

Le budget prévisionnel 2011 arrêté par le Conseil Général s'élève à 409 590,00 €.

### 1.3. LA DEMARCHE D'EVALUATION INTERNE

Voici l'unique action d'amélioration du service mis en évidence par l'évaluation interne réalisée en 2011 : réflexion à mettre en place sur l'accompagnement et le suivi des jeunes lors de la sortie du service.

## 2. UN COMPARATIF AVEC LES REFERENCES INITIALES

Le SAE est un service très sollicité par les travailleurs sociaux. Les délais d'attente sont de plusieurs mois.

La durée de séjour est longue, notamment au vu de l'âge des jeunes accueillis. Pour les 5 jeunes sortis en 2011, celle-ci était :

- de 5 mois pour 1 jeune,
- de 13 mois pour 1 jeune,
- et de plus de 2 ans, pour 3 jeunes.

Du fait de ces 5 sorties en 2011, le taux de rotation est fort (0,58) mais ne représente pas la tendance habituelle.

8 jeunes (tous majeurs) ont été accueillis dans l'année.

### 3. ZOOMS

---

#### 3.1. ZOOM SUR L'ÉQUIPE DU SAE

---

Cette année aura été marquée par divers changements au niveau de la composition de l'équipe d'intervenants :

- départ de Chantal Cauwel,
- arrivée de Chantal Sompila venant du SDJ et de formation juriste.

De fait, la question s'est posée par rapport à la compétence requise pour exercer l'accompagnement des jeunes accueillis au sein du service. Chantal a, de ce fait, bénéficié d'une formation à l'entretien d'aide. Par ailleurs, plutôt que de parler de « référent » des jeunes, nous avons pris la décision de parler « d'accompagnant », englobant ainsi la diversité des formations initiales.

#### 3.2. ZOOM SUR LA REALITE DU TERRAIN AUPRES DES JEUNES

---

L'activité proprement dite a fonctionné à plein avec un sureffectif nécessaire, pour répondre à 100% de taux d'occupation. En effet nous ne pouvons prévoir s'il y aura hospitalisation ou non (ou d'autre cas) qui viendrait impacter les journées de présences.

Le service est reconnu pour le sérieux de la prise en charge et nous avons toujours une liste d'attente. Les jeunes que nous accueillons ont pour caractéristique, le plus souvent, de ne plus supporter la collectivité ; leur demande initiale est souvent d'accéder à un studio, même si nous leur faisons valoir que nous sommes avant tout un service d'accompagnement éducatif. L'admission permet de les mettre en chemin pour réaliser leur projet de vie et les rendre acteurs de ce projet. Les deux entretiens hebdomadaires obligatoires leur permettent progressivement de s'approprier une démarche nouvelle pour eux : penser pour moi, construire ma propre identité, assumer mon passé en y travaillant pour pouvoir me projeter dans l'avenir et bien souvent dépasser mes conduites d'échecs, ma place « d'objet » et ainsi devenir sujet de mon devenir.

Nous n'avons, pour notre part, aucun projet de défini, si ce n'est celui d'accompagner et nous ne cessons de répéter que nous ne sommes pas là pour juger. La confiance se gagne petit à petit, elle permet les transferts et contre transferts, si nécessaires à l'éclosion de ces jeunes. Ce qui caractérise le service et surprend les jeunes au début est l'absence de contrôles. Il n'y a pas non plus de budget organisé par avance, cela serait contraire à notre vision de l'accompagnement, nous travaillons plutôt sur la relation du jeune avec l'argent et sur son organisation budgétaire personnelle. Le seul contrôle mis en place est un état des lieux de l'appartement mis à disposition que nous effectuons tous les trois mois. Sa réalisation est faite par une autre personne que l'accompagnant pour différencier les rôles et ne pas nuire au travail de l'accompagnant.

Des bilans intermédiaires sont réalisés toutes les cinq à six semaines par le jeune en présence du référent social et de l'accompagnant, ceux-ci font l'objet d'un écrit transmis au référent.

L'intervention du chef de service est prévue lors du renouvellement de la prise en charge ou lors des bilans de fin de prise en charge. Il est aussi sollicité pour recadrer une prise en charge par un rappel à l'ordre concernant parfois le rappel des deux entretiens obligatoires, ou par rapport à une utilisation particulière de l'appartement. Ces recadrages doivent avoir une visée positive permettant aux jeunes d'exprimer éventuellement un mal-être, dont le dysfonctionnement en est la résultante.

### 3.3. ZOOM SUR L'ACTUALISATION DU PROJET DE SERVICE DU SAE

---

Cette année, nous avons remis en chantier la réécriture du projet de service pour l'actualiser et souligner différentes façons d'accompagner qui ne peuvent être exhaustives. En effet, il nous est arrivé d'accompagner des jeunes là où ils avaient choisi de vivre, quittant momentanément le studio qui leur était dédié. Nous avons expérimenté et mis en place d'autres modes d'entretiens pour des jeunes ne supportant pas forcément l'entretien en face-à-face.

De fait, selon le parcours de chacun, leur travail portera sur :

- ⇒ L'estime d'eux-mêmes.
- ⇒ Assumer son passé et le dépasser.
- ⇒ Savoir se projeter.
- ⇒ Reconnaître ses désirs.
- ⇒ Se réaliser.
- ⇒ Savoir se faire plaisir.
- ⇒ Etre acteur de son devenir.
- ⇒ Savoir prendre des décisions pour soi, etc.

Les jeunes décident de leur sortie, bien souvent une fois qu'ils ont intégré un appartement personnel, qu'ils ont un travail fixe ou en intérim, et/ou qu'ils ont réalisé un parcours de professionnalisation qui leur correspond. Cependant, nous avons été confrontés à des départs de futures jeunes mamans, que nous avons accompagnées pendant toute leur grossesse, faute parfois de places en maisons maternelles où car elles-mêmes ne voulaient pas intégrer ce genre de collectivité ou n'acceptaient pas le couple. Pour nous, il nous est opposé la notion d'agrément, mais cela est frustrant quant au travail accompli avec ces jeunes. Il en va parfois de même avec les jeunes pour qui le seuil des vingt et un ans est atteint, une fin de prise en charge parfois bien compliquée s'ensuit.

#### A.1.4. INSTITUT FERNAND DELIGNY - CENTRE D'ACCUEIL DE JOUR (CAJ) - ASE

FICHE DE PRESENTATION DE LA STRUCTURE	
<b>Adresse : 287 avenue de l'hippodrome 59831 LAMBERSART CEDEX</b>	Dorothee DUFOUR, Directrice Benedicte BAILLON, Chef de Service
<b>Projet d'établissement</b>	Le CAJ accueille des enfants qui commencent à manifester un certain mal-être dans le circuit scolaire ordinaire, se traduisant par des difficultés comportementales. Une évaluation fine des difficultés et de leurs origines permet d'accompagner au mieux l'enfant et sa famille vers une prise en charge adaptée.
<b>Habilitation et public</b>	Habilitation préfectorale (accueil au titre de l'article 375) du 16 octobre 2009. 18 places pour enfants de 6 à 12 ans.
<b>Obligations légales</b>	Nombre de journées à réaliser 3132 journées Taux d'activité fixé à 100%

### 1. L'ACTIVITE REALISEE

#### 1.1. LE « VOLUME D'ACTIVITE »

2 867 journées ont été réalisées en 2011, soit un taux d'occupation de 91,5 %.

#### 1.2. LES ELEMENTS FINANCIERS

Le budget prévisionnel 2011 arrêté par le Conseil Général s'élève à 602 539,00 €.

#### 1.3. LA DEMARCHE D'EVALUATION INTERNE

Voici la liste des actions d'amélioration mises en évidence lors de la démarche d'évaluation interne réalisée en 2011.

- ⇒ Réflexion à mener concernant le projet individualisé (forme du projet individualisé et modalités de présentation au jeune et à la famille).
- ⇒ Mettre en place des actions plus collectives associant les enfants et les familles.
- ⇒ Réflexion à mettre en place concernant le suivi des jeunes après l'orientation (garder le contact quelques mois après l'orientation).
- ⇒ Mettre en place un entretien de fin de prise en charge avec le jeune et ses parents afin de faire le bilan de la prise en charge.

### 2. UN COMPARATIF AVEC LES REFERENCES INITIALES

Le CAJ a été en sous-effectif en 2011.

Cet état de fait est lié au nouveau découpage de l'activité de jour spécifiant, d'une part, l'accueil des enfants relevant d'ITEP, de l'autre ceux relevant de l'ASE.

Si, pour l'orientation ITEP, les voies sont repérées avec la notification MDPH, pour le nouveau centre de jour ASE, l'offre de service est nouvelle et méconnue pour de si jeunes enfants.

De ce fait, les 4 sorties d'enfants de l'année n'ont pas toutes été compensées en fin d'année malgré les 13 demandes parvenues au service.

Un certain nombre de demandes n'a pu aboutir du fait :

- de situations tellement dégradées sur le plan global qu'elles ne relevaient plus du service,
- de demandes concernant des enfants trop âgés (10 ans et demi et plus),
- de demandes avec un « diagnostic » déjà posé et pour lesquelles l'accueil au CAJ ASE est donné, à défaut de place en ITEP.

### 3. LES MESURES DE REEQUILIBRAGE A METTRE EN PLACE : « PERSPECTIVES 2012 »

---

Ce service est le seul dans le Nord à proposer un espace d'évaluation et d'orientation avec scolarité adaptée, pour des enfants repérés par les services sociaux en grande inadaptation scolaire, pour des enfants d'âge primaire. De l'avis de tous les utilisateurs, sa pertinence n'est pas remise en cause.

Une invitation des UTPAS et services d'AEMO de l'agglomération lilloise a été faite en 2011, trois ont répondu.

2012 mettra l'accent sur les CMP, CMPP et enseignants référents afin qu'ils nous connaissent et puissent nous saisir ou saisir l'UTPAS lorsqu'une situation d'enfant est repérée.

### 4. ZOOMS

---

#### 4.1. ZOOM SUR DES NOUVEAUX LOCAUX

---

Le CAJ a intégré, à la rentrée de l'année scolaire 2010-2011, ses nouveaux locaux avec un accueil réservé aux situations d'enfants dans le cadre de l'ASE.

#### 4.2. ZOOM SUR LE PROJET DE SERVICE DU CAJ ET DES ATELIERS

---

Un important travail d'élaboration du projet de service, à raison d'une réunion de 2h30 par mois, réunissant l'ensemble de l'équipe du CAJ ASE, a impulsé une réelle dynamique d'équipe.

L'ensemble de l'équipe a contribué à la 2ème journée régionale « atelier conte » le 17 mai 2011, avec, le 3 juin, une reprise des échanges autour de cette journée, et une mise en perspective pour l'année 2011-2012.

Cela a permis la mise en place de plusieurs groupes en co-animation, en direction des enfants :

- « contes », animé par l'orthophoniste, la psychologue et une éducatrice,
- « phonologie », animé par l'orthophoniste et une enseignante,
- « musique », animé par un enseignant et l'orthophoniste,
- « si j'étais... », groupe d'expression animé par l'infirmière et la psychomotricienne,
- « sensations », corps et langage, animé par la psychomotricienne et l'orthophoniste.

Cela a également permis la mise en place de plusieurs groupes de parents :

- « groupe santé », animé par l'assistante sociale et l'infirmière, réunissant quelques parents autour de différents thèmes de santé,
- « groupe bien-être », animé par l'infirmière, la psychologue et l'assistante sociale, autour de différents supports d'activités manuelles (mosaïque, art floral...).

D'autre part, une priorité a été donnée à la mobilisation des familles par le biais de multiples temps de convivialités :

- une petite cérémonie des vœux,
- la présentation d'un spectacle « contes et musiques » par les enfants du service à leurs parents,

- fête de fin d'année au club hippique de Frelinghien, avec rétrospective de l'ensemble des projets mis en place sur l'année scolaire : voltige, contes, musique, etc.,
- partage du spectacle « La fabrique pouëtique » de la compagnie « Toytoy »

#### 4.3. ZOOM SUR DES QUESTIONS AUTOUR DE LA SCOLARISATION

---

Le service a accueilli, en 2011, deux enfants en les maintenant à temps partiel dans leur école d'origine. Ces projets d'intégration demandent un gros investissement de l'équipe mais restent très positifs.

La classe externalisée à l'école « Louise de Bettignies » de Lambersart est un outil très intéressant pour les enfants du service. La convention est en cours de réflexion et de réécriture.

Constat est fait qu'il sera préférable, autant que faire se peut, de maintenir dès son accueil l'enfant dans le milieu ordinaire, même à *minima* afin de favoriser et de faciliter le retour progressif si nécessaire.

C'est dans ce contexte que le projet de retrait d'un poste d'enseignant, sur le Centre d'Accueil de Jour, à la rentrée de septembre 2012, a été énoncé par l'Inspectrice Education Nationale.

Si ce mouvement de retrait des postes des MECS devait se poursuivre, il remettrait en cause l'avenir du service.

## A.1.5. INSTITUT FERNAND DELIGNY - SERVICE D'ACCUEIL A LA FAMILLE ET A L'ENFANT (SAFE)

FICHE DE PRESENTATION DE LA STRUCTURE	
<b>Adresse :</b> 287 avenue de l'hippodrome BP 50051 59831 LAMBERSART Cedex	Dorothée DUFOUR Directrice Fabienne ROGEAU chef de service
<b>Projet d'établissement</b>	Le SAFE est un dispositif de soutien éducatif à l'enfant et à sa famille. Son action s'appuie sur des accueils séquentiels de jour pour l'enfant et sur des rencontres fréquentes avec les parents. Enfants de 2 à 12 ans.
<b>Habilitation et public</b>	Agrément provisoire de septembre 2009.
<b>Obligations légales</b>	Budget global pour l'accueil de 14 enfants. Taux d'occupation 92,00 %, sans référence à des journées.

### 1. L'ACTIVITE REALISEE

#### 1.1. LE « VOLUME D'ACTIVITE »

20 enfants ont été accueillis au cours de l'année, 7 sont sortis du service et 10 sont entrés (soit un taux de rotation de 0,71 par place et un taux moyen de 12,66 enfants suivis par mois).

1 532 actes ont été réalisés.

#### 1.2. LES ELEMENTS FINANCIERS

Le budget prévisionnel 2011 arrêté par le Conseil Général s'élève à 356 748,00 €.

#### 1.3. LA DEMARCHE D'EVALUATION INTERNE

Voici la liste des actions d'amélioration mises en évidence par le groupe de travail chargé de l'évaluation interne réalisée en 2011 :

- ⇒ Faire signer le contrat de séjour aux parents.
- ⇒ Mettre en place un groupe de parole pour les parents.
- ⇒ Mettre en place un temps de fin de prise en charge avec le jeune, ses parents et les professionnels du service.
- ⇒ Réflexion à mener afin de garder contact avec le jeune et sa famille quelques mois après sa sortie.

### 2. UN COMPARATIF AVEC LES REFERENCES INITIALES

La répartition des enfants accompagnés en fonction de leur âge est la suivante : 25% de 4 à 6 ans ; 40% de 10 ans et plus.

Cette proportion se retrouve au niveau des enfants accueillis dans l'année.

Les motifs d'admission sont :

- pour 40%, des carences éducatives,
- pour 35 %, des troubles du comportement chez l'enfant,
- pour 10 %, des difficultés liées à des conduites addictives chez les parents,

- pour 10 %, des difficultés liées à la santé mentale d'un parent,
- pour 5 %, de la maltraitance physique ou psychologique.

Les durées des prises en charge varient. Pour les 10 enfants sortis en 2011, 43 % avaient de 6 à 12 mois d'accompagnement ; 29 % de 13 à 18 mois ; 29 % plus de 18 mois.

### 3. ZOOM SUR LE SAFE

---

L'année 2011 a été émaillée de nombreux changements dans l'équipe du SAFE.

- ⇒ Renouvellement des deux postes éducatifs, du poste d'orthophoniste et de la psychomotricienne. Cela s'est déroulé sur un délai assez court (quelques mois). Ces mouvements, qui auraient pu déstabiliser fortement le service, ont pu être acceptés par les familles qui, même si elles ont exprimé leur émotion, ont pu continuer à investir le travail entrepris, du fait de la philosophie du projet qui n'était pas tributaire des personnes mais du sens de l'accompagnement.
- ⇒ Mise en place du travail d'évaluation interne qui, compte-tenu des questions évaluatives choisies, trouvait un écho particulièrement fort dans le projet du service.
- ⇒ Audit sur les procédures comptables, qui s'est déroulé de façon satisfaisante.
- ⇒ Rencontre avec les UTPAS et CMP du secteur pour présenter le service, ce qui a stimulé les demandes et clarifié les indications et les procédures d'admission.

## A.2. LIS AVEC MOI A LILLE

<b>FICHE DE PRESENTATION DE LA STRUCTURE</b>	
<b>Adresse :</b> Immeuble Lille 199/201, rue Colbert 59000 LILLE	Directrice : Isabelle SAGNET
<b>Projet d'établissement</b>	<p>Initié en 1988 par une enquête menée par Juliette Campagne sur la place du livre dans les lieux d'accueil de la petite enfance, « Lis avec moi » mène des projets de lecture à voix haute avec de nombreuses structures du Nord-Pas de Calais pour proposer des lectures aux enfants et à leurs familles, et rapprocher enfants et adultes de l'écrit.</p> <p>« Lis avec moi » est une action culturelle qui vise à :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- éveiller les enfants aux livres et aux histoires par des lectures à voix haute d'albums,</li><li>- transmettre le goût des livres aux enfants et adultes les plus éloignés de l'écrit,</li><li>- accorder la priorité aux tout-petits et à leurs familles.</li></ul>
<b>Habilitation et public</b>	<p>« Lis avec moi » va à la rencontre de publics très variés :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- les petits de 0 à 6 ans à qui nous lisons des histoires en petits groupes ou individuellement, en toute liberté, en respectant leur rythme et la fugacité de leur attention,</li><li>- les enfants plus grands et les adolescents qui ont des difficultés face à l'écrit,</li><li>- les parents, que nous invitons à venir écouter des histoires avec leurs enfants et à lire eux aussi s'ils le souhaitent, car il est essentiel qu'il y ait une cohérence entre les propositions faites à l'enfant et celles de son milieu familial,</li><li>- les adultes éloignés du livre ou en difficulté avec la lecture (adultes en centres de formation, personnes âgées, personnes handicapées, détenus...),</li><li>- les professionnels et les bénévoles désireux de s'investir et de se former.</li></ul>
<b>Obligations officielles</b>	<p>Il n'y a pas d'obligations liées à une habilitation, mais des engagements conventionnels avec les partenaires et financeurs, dans le respect de la philosophie du projet.</p> <p>Nous constatons une reconnaissance de « Lis avec moi » auprès des financeurs et des partenaires institutionnels, au niveau régional et national : les financeurs, l'Agence Nationale de Lutte contre l'Illettrisme, l'Education Nationale.</p>

### 1. L'ACTIVITE REALISEE

#### 1.1. LE « VOLUME D'ACTIVITE »

«Lis avec moi» travaille en lien avec des communes et structures pour les aider à élaborer des actions d'éveil avec le livre, notamment dans des quartiers en difficulté et dans des zones rurales, et pour organiser des animations de lecture à voix haute.

En 2011, « Lis avec moi » a travaillé avec 113 communes et communautés de communes, et 258 structures, sur l'ensemble du territoire du Nord-Pas de Calais. Les partenariats se construisent lors de réunions de mise en place et de suivi, et les lecteurs interviennent de manière ponctuelle dans les lieux concernés, selon les besoins repérés. Les structures partenaires sont très diverses : bibliothèques (municipales et départementales), PMI, crèches, halte-garderies, écoles maternelles et élémentaires, écoles spécialisées, collèges, lycées, accueils périscolaires, foyers d'accueil et d'hébergement, associations caritatives, hôpitaux, pelouses des immeubles, plages du Pas de Calais, maisons d'arrêt...

Des temps publics d'échanges et de formation sont organisés dans la région pour le réseau de « Lis avec moi », auxquels ont participé en 2011 entre 20 et 80 personnes selon les lieux : en partenariat avec des bibliothèques et des librairies, 12 comités de lecture (présentation de nouveautés), 1 groupe de travail sur les albums sans texte, 1 conférence sur « être adolescent ».

« Lis avec moi » est intervenu dans 28 réunions publiques (conférences, colloques, salons du livre ou de la petite enfance, forums, etc.), a diffusé des supports d'information et de sensibilisation (film « l'échappée » et publication « L'album, une littérature pour tous les publics », réalisés en 2010 ; film « des parents, des enfants, des livres » et exposition « Lis avec moi », réalisés en 2008), a publié des articles et des plaquettes, et a participé à des émissions de radio.

« Lis avec moi » a effectué des interventions en dehors de la région Nord-Pas de Calais : 8 journées et demie de formation, 2 interventions dans le cadre de colloques, en France et en Belgique.

Par ailleurs, « Lis avec moi » est fondateur et membre actif du réseau national « Quand les livres relie » (agence nationale des pratiques culturelles autour de la littérature jeunesse) : participation au Conseil d'administration, co-organisation de 4 journées de rencontres et co-animation de 2 journées à Toulouse et Tours, participation à un groupe de recherche sur la langue du récit conduit par Patrick Ben Soussan, pédopsychiatre, et participation à 2 publications du réseau aux éditions Erès.

## 1.2. LES ELEMENTS FINANCIERS

Budget de fonctionnement de 449.800 euros en 2011.

« Lis avec moi » bénéficie de soutiens politiques et financiers importants, qui maintiennent leur engagement malgré les restrictions budgétaires actuelles : la DRAC, le Conseil Régional, les Conseils Généraux du Nord et du Pas de Calais.

Les prestations de services (animations sur le terrain, conférences, formations), correspondent à plus du tiers du budget.

Des financements spécifiques (organismes publics ou mécénat) nous permettent de développer certains projets.

## 1.3. LES RESSOURCES HUMAINES

Nombre de salariés	13 salariés (soit 7 ETP), 32 bénévoles, et 3 intervenants ponctuels qui animent des formations sur la lecture à voix haute.
Qualifications	Lecteurs-formateurs
Accueil de stagiaires	« Lis avec moi » accueille occasionnellement des stagiaires de formation initiale (bibliothécaires, éducateurs, puéricultrices, animateurs...), mais il n'y a pas eu de stage en 2011.
Formations 2011	Les actions de lecture touchent bien souvent des publics fragiles,

	<p>enfants et adultes qui ont besoin d'une attention particulière et d'une régularité dans les interventions. Afin qu'elles s'inscrivent dans la durée, il est souhaitable que les lectures initiées par des lecteurs professionnels soient reprises par une grande diversité de relais, des adultes désireux de se former et d'utiliser la lecture à voix haute : professionnels, parents, bénévoles. Ils sont associés aux animations pour se former sur le terrain. Ils participent également à des stages : 52 journées de stage dans l'ensemble de la région (dont 1 journée pour le personnel de l'IFD de la Sauvegarde du Nord), et interventions au sein de 8 écoles de formation initiale.</p> <p>Par ailleurs, l'équipe de salariés a bénéficié d'une formation collective sur « Lire à voix haute avec des adolescents » et a participé aux rencontres sur la littérature d'enfance organisées par le réseau national « Quand les livres relient ».</p> <p>5 salariés ont bénéficié de stages dans le cadre des DIF.</p> <p>6 journées de formation et un accompagnement sur le terrain ont été organisés pour les lecteurs bénévoles.</p>
--	---

#### 1.4. LA DEMARCHE D'ÉVALUATION INTERNE

N'étant pas un établissement habilité, nous ne sommes pas soumis à une obligation d'évaluation interne. Toutefois, depuis sa création, « Lis avec moi » mène chaque année une évaluation annuelle, afin de rendre compte de l'utilisation des moyens et d'améliorer les façons de faire, en croisant en permanence expérience et théorie. L'évaluation est basée sur les bilans des lecteurs et des partenaires, les réunions d'équipe et les entretiens annuels.

Nous constatons la diversité de plus en plus grande des publics rencontrés avec les lectures, depuis la petite enfance jusqu'aux personnes âgées. En 2011, l'évaluation a porté particulièrement sur les lectures à voix haute avec des adolescents, dans la continuité d'un colloque organisé en mars.

#### 2. UN COMPARATIF AVEC LES REFERENCES INITIALES

Les objectifs de « Lis avec moi » restent les mêmes depuis la naissance du projet, avec un élargissement des publics rencontrés et une évolution des pratiques qui découle de ces rencontres. Le travail avec des adolescents, en particulier des collégiens, se développe depuis plus de 18 ans et s'enrichit d'année en année, avec un élargissement des publics que les adolescents vont rencontrer pour partager des lectures : personnes âgées, personnes handicapées...

#### 3. UN COMPARATIF AVEC L'ANNEE PRECEDENTE

L'activité de 2011 a été aussi dense qu'en 2010. En termes quantitatifs, les demandes ne tarissent pas, à la hauteur des énormes besoins sociaux et culturels de la région.

#### 4. LES MESURES DE REEQUILIBRAGE A METTRE EN PLACE : « PERSPECTIVES 2012 »

En 2012, il est prévu la poursuite et le développement de « Lis avec moi » dans l'ensemble du territoire régional, selon 4 axes :

- une priorité toujours affirmée pour les tout-petits et les parents,
- le développement du travail auprès d'adolescents "en délicatesse" avec la lecture,
- la poursuite du travail auprès de publics "spécifiques", comme les détenus,

- un renforcement des partenariats entre structures (notamment bibliothèques et structures « petite enfance ») sur un même territoire, en particulier dans les secteurs ruraux ou isolés.

## 5. ZOOMS

---

### 5.1. ZOOM SUR LE DEPART EN RETRAITE DE JULIETTE CAMPAGNE

---

L'année 2011 a été marquée par le départ en retraite de Juliette Campagne, dignement fêté avec la Sauvegarde du Nord, l'équipe de lecteurs salariés et bénévoles et les partenaires régionaux et nationaux.

Juliette a fondé l'action « Lis avec moi » en 1988, après avoir mené une enquête sur la place du livre dans les lieux de la petite enfance de la région. Cette enquête montrait que dans la région, nous trouvions peu de livres en crèche, en garderie ou en maternelle, aucun livre en PMI, et que la lecture à voix haute avait encore peu d'adeptes. A partir de ce constat et de l'intérêt de professionnels et d'élus, Juliette a élaboré un projet d'éveil du tout-petit par le livre, porté par La Sauvegarde du Nord, alors soucieuse de créer des actions de prévention en faveur de la petite enfance et du lien entre parents et enfants.

Juliette a développé « Lis avec moi » avec le souci permanent de la transmission et des liens entre théorie et pratique, en défendant l'importance de l'accès pour tous aux histoires, à l'imaginaire, au langage poétique, à une littérature de qualité.

Elle reste engagée bénévolement aux côtés de l'équipe.

### 3.4. ZOOM SUR LES COLLEGIENS, PASSEURS D'HISTOIRES

---

Nous avons découvert avec étonnement et émerveillement toutes ces années combien la littérature dite « de jeunesse » pouvait rencontrer tous les publics, grâce à la force des thèmes, sans aucun doute, mais aussi grâce à la beauté de certains albums, à la poésie des textes, au raffinement et à la complexité des illustrations.

« Lis avec moi » a travaillé en 2011 avec 18 collèges et 1 lycée professionnel.

Dans un premier temps nous proposons des lectures à voix haute d'albums à des élèves qui n'aiment pas les livres et encore moins lire, au risque de provoquer une gêne voire des ricanements (« ce sont des livres pour les bébés! »), mais le fait de leur proposer de façon vivante des textes compréhensibles sans être simplistes favorise leur écoute, leur attention, d'autant qu'on les invite à interroger le texte, l'image, et tout ce qui fait sens dans l'album. Nous leur proposons aussi de lire à des enfants de maternelle. Cela suppose une préparation avec un travail sur la voix, le rythme et la musicalité du texte, pour qu'ils se libèrent d'un annoncement qui est souvent leur manière de lire, et qu'ils s'engagent davantage dans l'interprétation. Parfois, les élèves vont lire aussi à d'autres : à l'école primaire, en IME, auprès de personnes âgées...

Au collège de Sallaumines, une véritable relation s'est instaurée entre résidents d'un foyer et élèves de SEGPA, les personnes âgées donnant des conseils, expliquant des mots, les aidant dans la lecture. Adolescents et « anciens » vont lire ensemble à des petits de maternelle et ont enregistré en 2011 un CD de « lectures à deux voix ».

Nous avons organisé en mars 2011 un colloque de 2 journées, à Arras et à Lille, en partenariat avec l'Education Nationale, sur le thème « Les collégiens, passeurs d'histoires », afin de rendre compte de la richesse de ces projets avec des adolescents, notamment des collégiens en difficulté scolaire. 180 personnes ont participé à ces journées : documentalistes, enseignants, éducateurs, bibliothécaires, animateurs, bénévoles. Une publication est prévue en 2012 suite à ce colloque, au cours duquel sont

intervenues de nombreux lecteurs et partenaires, ainsi que Michèle Petit, anthropologue, et Serge Boimare, psychopédagogue.

### 3.5. ZOOM SUR LA LECTURE DANS LES CONSULTATIONS DE PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE (PMI)

---

En 2011, nous avons travaillé avec une cinquantaine de PMI. Les demandes sont fortes de la part des équipes de PMI, avec une forte progression dans le Pas de Calais, et le souhait de poursuivre et de renforcer les lectures dans ces lieux.

Le travail avec les parents est une ligne directrice de « Lis avec moi ». L'objectif est d'introduire des livres là où ils ne sont pas ou là où ils sont peu présents. Il est des mots comme "parentalité" et "intergénération" qui nous paraissent difficiles à apprivoiser. Mais la richesse des pratiques avec le livre (entre autres bien sûr) donne à ces mots une vie, une épaisseur, une densité qui nous aident à nous les approprier.

Les PMI sont un lieu privilégié pour rencontrer des parents très éloignés des livres avec l'aide des bébés, qui, par leur intérêt et leur sensibilité très précoce aux histoires et aux chansons, surprennent et suscitent l'admiration des adultes présents. Ecoute, capacité à choisir très tôt les livres, mémoire des histoires, les compétences des tout-petits sidèrent et émeuvent les adultes. La qualité des albums, la beauté des images et la magie de la langue du récit provoquent un engouement des enfants mais aussi des adultes.

Malheureusement, nous avons peu de relais professionnels et la présence de bénévoles en PMI reste précaire, ce qui nous amène à réintervenir régulièrement dans les consultations les plus fréquentées. Dans certains lieux, le personnel de la PMI nous sollicite pour les aider à animer des accueils parents-enfants. A Hénin Beaumont, nous avons commencé en 2011 des lectures dans le cadre de visites médiatisées.

### A.3. LA BOITE A MOTS A LILLE

FICHE DE PRESENTATION DE LA STRUCTURE	
<b>Adresse :</b> 201, rue Colbert 3 <sup>ème</sup> étage, entrée Lille, 59000 LILLE.	Directrice : Isabelle Sagnet.
<b>Projet d'établissement</b>	- Mettre en place des ateliers d'écriture et de lecture avec des enfants dans différentes structures pour favoriser l'expression écrite et prévenir des violences. - Construire un partenariat efficace avec les professionnels des lieux éducatifs accueillant la Boîte à Mots. - Mobiliser la société civile en permettant une relation épistolaire entre des enfants et des adultes bénévoles.
<b>Habilitation et public</b>	Les publics concernés par la Boîte à Mots sont les enfants et adolescents des écoles, collèges, lycées, maisons de quartier, centres sociaux, terrains des gens du voyage, Maisons d'enfants à caractère social, foyers d'accueil d'urgence. Une convention d'intervention est signée avec l'Education Nationale. Une convention de partenariat est signée avec le conseil Général du Nord, pour l'action de veille contre les maltraitances.
<b>Obligations officielles</b>	Pas d'obligations liées à une habilitation. Engagements conventionnels avec les partenaires et financeurs, dans le respect de la philosophie de la Boîte à mots.

#### 1. L'ACTIVITE REALISEE

##### 1.1. LE « VOLUME D'ACTIVITE »

En 2011, 631 enfants ont été concernés par la Boîte à mots, 1189 courriers ont été adressés aux 56 bénévoles qui leur ont adressé 1189 réponses. Cela représente un volume de 2.539 heures de bénévolat.

La Boîte à mots intervient sur 20 lieux.

##### **A Tourcoing :**

- 2 écoles primaires (Camus et Claudel),
- 1 centre social : le centre social des Phalempins.

##### **A Lille :**

- 2 collèges (Wazemmes et Franklin),
- 2 terrains des gens du voyage : Lille Bargues et Lille Hellemmes,
- 2 écoles primaires (« Quinet Rollin » et « Duruy »),
- 1 foyer d'accueil d'urgence (Foyer Saint-Antoine de l'ARAS),
- 1 Maison de quartier (Maison de quartier de Wazemmes).

##### **A Wattrelos :**

- 3 centres sociaux (« Laboureur », « Avenir » et « Mousserie »),
- 1 maison de quartier : « Maison pour tous » de la Martinoire.

##### **A Roubaix :**

- 1 Collège (Samain).

##### **A Seclin :**

- 1 terrain des gens du voyage,
- 1 lycée (« lycée professionnel des Hauts de Flandres »).

#### A Lambersart :

- 1 Maison d'enfants à caractère social (Institut Fernand Deligny) .

#### A Saint Nicolas lez Arras :

- 1 centre social.

### 1.2. LES ELEMENTS FINANCIERS

---

Budget de fonctionnement de 115.700 euros en 2011.

### 1.3. LES RESSOURCES HUMAINES

---

Nombre de salariés	4 Salariés, soit 2,75 ETP 56 bénévoles
Qualifications	Animatrices ayant pour fonctions : « factrices, écrivains publics d'enfants »
Accueil de stagiaires	Aucun cette année, mais nous pouvons accueillir des étudiants éducateurs spécialisés ou animateurs socio-éducatifs.
Formations 2011	Aucune pour les salariés. Une formation a été organisée par les professionnels de la Boîte à Mots pour les bénévoles, autour des violences à l'école. Les formateurs étaient Michel Libert, pédopsychiatre, et l'Institut de formation IFMAN.

### 1.4. LA DEMARCHE D'ÉVALUATION INTERNE

---

N'étant pas un établissement habilité, nous ne sommes pas soumis à une obligation d'évaluation interne. Toutefois, en fin d'année scolaire, tous les ans, les professionnels de la Boîte à Mots s'interrogent sur leur pratique et évaluent les effets de l'action avec les partenaires, les enfants et adolescents et les bénévoles. En 2011, l'évaluation portait sur les ateliers de lecture, au cours desquels les lettres de réponse des adultes bénévoles sont remises aux enfants. La question évaluative était « comment la lecture des lettres de la Boîte à mots est-elle un outil complémentaire de l'apprentissage de la lecture ? ».

Cette évaluation nous conforte et nous pousse à rechercher encore davantage une exigence pédagogique rigoureuse et bienveillante, afin de faire des ateliers de lecture de vrais moments d'apprentissage de la compréhension des lettres. Les facteurs doivent s'assurer tout au long de la lecture que l'enfant comprend, se pose des questions, renforce son lexique, et est capable de s'exprimer sur le texte de la lettre. Ceci afin que l'enfant se sente réellement le destinataire et que cette lettre puisse lui apporter une véritable satisfaction à ses besoins.

C'est ainsi que les facteurs pourront favoriser leur lutte contre le décrochage scolaire et contre l'illettrisme, en apportant aux enfants l'appétence pour les apprentissages, et plus particulièrement la lecture et l'écriture.

## 2. UN COMPARATIF AVEC L'ANNEE PRECEDENTE

---

Tous les ans, la question évaluative est différente. En 2010, elle portait sur la Boîte à Mots et la citoyenneté. Il nous apparaît donc difficile de faire un comparatif qualitatif. Toutefois nous pouvons comparer les données quantitatives, et il n'y a pas de différence significative.

### 3. LES MESURES DE REEQUILIBRAGE A METTRE EN PLACE : « PERSPECTIVES 2012 »

---

Perspectives pour l'année 2012 : poursuite et développement de la Boîte à mots auprès des enfants et des adolescents, avec un développement particulier auprès des enfants migrants et des gens du voyage, et transmission de la Boîte à mots dans le Pas de Calais.

### 4. ZOOMS

---

#### 4.1. ZOOM SUR : POURSUIVRE NOTRE ACTION AUPRES DES ADOLESCENTS

---

La Boîte à Mots a pour perspective de continuer à intervenir auprès des élèves de 3<sup>ème</sup>, comme elle le fait depuis trois ans dans un collège lillois. Cette intervention a demandé beaucoup de préparation auprès des bénévoles, mais aussi de professionnels de la Boîte à Mots, pour rendre l'intervention compréhensible et adaptée au public adolescent. Cela a demandé de sensibiliser les adultes, de les former et de se former à la rencontre tout en délicatesse avec des jeunes, avec leur propres problématiques et pour leur apporter les réponses les plus adaptées possibles. Forte de cette expérience, la Boîte à Mots souhaite élargir cette intervention auprès d'un public adolescent. Nous y sommes encouragés par nos rencontres avec des conseillers d'éducation, qui voient en la Boîte à Mots un outil d'expression et facilitateur d'écriture particulièrement adapté pour les collégiens.

#### 4.2. ZOOM SUR LES INTERVENTIONS DANS DES DISPOSITIFS D'ACCROCHAGE SCOLAIRE

---

Nous avons été sollicités par le collège « Albert Samain » à Roubaix pour intervenir dans un dispositif particulier réservé aux jeunes en situation de décrochage scolaire (élèves de 5<sup>ème</sup> et de 4<sup>ème</sup>). La Boîte à Mots est reconnue par les enseignants comme une application concrète de l'apprentissage de l'écriture et de la lecture. Face à des élèves en grande difficulté d'apprentissage, l'action de la Boîte à Mots peut leur apporter une appétence pour la lecture et l'écriture, et ainsi favoriser la lutte contre le décrochage scolaire.

La Boîte à Mots permet en effet aux jeunes d'exprimer leurs difficultés, leur mal-être au collège, ils y sont aidés par les facteurs qui favorisent leur expression et peuvent écrire pour eux, à la manière des écrivains publics. Lors de l'atelier de lecture, les facteurs apportent aussi leur aide, en lisant et en explicitant les écrits. Cet accompagnement du facteur est fortement soutenu par la lettre réponse dont l'aspect et le contenu encouragent l'enfant à lire. Et ce plaisir que trouve l'enfant à recevoir une lettre et à la comprendre l'entraîne à faire participer ses proches à ce plaisir. Il partage sa lettre, la relit, et lui fait souvent vivre une seconde vie en dehors des ateliers. D'autant plus que ces enfants se sentent valorisés dans leurs lettres car les Tom et Betty (les répondants) vont rentrer en relation comme des personnes qui ont plaisir à les accompagner, eux personnellement, car ils leurs reconnaissent de la valeur. Il s'agit donc à la fois d'une expérience concrète d'écriture et de lecture, mais également d'une réappropriation de l'école, ce qui est l'objectif des expériences pédagogiques mises en place dans les collèges en direction des « décrocheurs précoces ». Nous sommes sollicités par un autre collège à Mons en Barœul pour une expérience similaire.

#### 4.3. ZOOM SUR L'INTENSIFICATION DE NOTRE ACTION AUPRES DES ENFANTS MIGRANTS ET DES GENS DU VOYAGE

---

Depuis maintenant plusieurs années, la Boîte à Mots intervient auprès d'enfants de CLIN (écoles) ou de CLA (collège), ainsi qu'au foyer d'accueil de familles au sein de l'ancien hôpital St-Antoine à Lille. Nous constatons que ce public est particulièrement fragile. Les enfants et les adolescents sont confrontés à de multiples découvertes : première scolarisation pour la plupart d'entre eux (et plus

particulièrement pour les enfants roms), apprentissage du français, apprentissage de la culture. Ces découvertes entrent aussi parfois en conflit avec les codes, l'histoire ou la culture des familles migrantes. Face à ces conflits et aux difficultés auxquelles ils sont confrontés, il n'est pas rare qu'ils s'éloignent de l'école.

Notre expérience auprès de ce public nous amène à penser que l'outil Boîte à Mots est riche dans sa dimension de rencontre par l'écrit avec des adultes bienveillants, attentifs et curieux de découvrir ce qui fait la particularité de ces enfants, tout en ne les isolant pas des autres. En effet, il ne s'agit pas ici d'une action spécifique, mais bien d'une action qui s'adresse à tous les enfants, migrants ou non, du collège ou de l'école, mais qui apporte une attention particulière à ceux qui sont les plus fragiles. Les bénévoles que nous sensibilisons à la connaissance de ce public spécifique sont, par leurs écrits, les vecteurs d'une reconnaissance de ces enfants. A travers leurs écrits, ils leur proposent de les accompagner et de se repérer entre les codes, les règles souvent différentes des deux cultures : culture du pays d'accueil et culture du pays d'origine ou culture familiale. Il nous a fallu tisser des liens de partenariats avec des équipes motivées pour accompagner ces publics (équipes éducatives du foyer St-Antoine et du collège Franklin) et nous formons à notre tour un lien entre ces deux mondes : celui de l'Education nationale et celui de l'Education spécialisée. Notre rôle est de faciliter la compréhension et le travail en commun entre ces deux mondes.

En 2012, une formation regroupant les bénévoles des trois groupes (Lille, Wattrelos Roubaix Tourcoing, et le Pas de Calais) portera sur les gens du voyage et les roms migrants. Elle sera animée par les professionnels des associations avec lesquelles nous travaillons sur les terrains d'accueil des gens du voyage et dans les lieux d'accueil des roms migrants (collèges, foyers...).

#### 4.4. ZOOM SUR LA TRANSMISSION D'UNE NOUVELLE BOITE A MOTS SUR LE TERRITOIRE DU PAS DE CALAIS

Les ateliers au centre Social « Chanteclair » de Saint Nicolas-lez-Arras se sont mis en place à la rentrée 2011-2012. Les très bonnes relations partenariales avec la coordinatrice des ERE (Equipe de Réussite Educative) et l'éducatrice du Centre Social nous ont encouragées à envisager le Centre Social comme le partenaire porteur d'une transmission dans le Pas de Calais ; d'ores et déjà, les réunions de répondants se déroulent dans ce centre social. Dans ce contexte, la Boîte à Mots, en s'appuyant sur le solide réseau de partenaires de « Lis avec moi », tout en conservant sa spécificité, renouvelle sa volonté de s'implanter et de se développer dans le Pas de Calais.

Dans l'ancien bassin minier, avec le relais de la lectrice-formatrice Marie-Françoise TEN, des contacts ont été pris avec des partenaires de Noyelles-sous-Lens, Liévin, Marles-les-Mines, Courcelles-les-Lens et Avion. Notre objectif est l'implantation d'une nouvelle Boîte à Mots dans l'une de ces communes dès la rentrée 2012.

Par ailleurs, une rencontre a eu lieu fin 2011 avec Madame Cécile LALOUX (Inspectrice de l'Education Nationale en charge des missions « maternelle » et « maîtrise de la langue ») auprès de l'Inspecteur d'Académie du département du Pas de Calais. Madame LALOUX propose qu'une convention soit envisagée entre la Boîte à Mots et l'Inspection Académique du Pas De Calais, afin de faciliter les interventions dans les écoles durant le temps scolaire. Une expérimentation aura lieu en 2012 dans une école de Saint Nicolas-lez-Arras.

## B. DISPOSITIF ADOLESCENCE

Directeur du Dispositif : Didier Wouters

### B.1. MAISON DES ADOLESCENTS A LILLE

FICHE DE PRESENTATION DE LA STRUCTURE	
<b>Adresse :</b> 1, rue Saint Génois 59000 LILLE	Didier Wouters : Directeur
<b>Projet d'établissement Cf. cahier des charges</b>	⇒ Accueillir ⇒ Ecouter ⇒ Informer ⇒ Prévenir ⇒ Evaluer ⇒ Orienter ⇒ Accompagner à l'interne et à l'externe les jeunes de 11 à 21 ans.
<b>Habilitation et public</b>	<u>Habilitation</u> Lettre circulaire CAB/FC/D/12871 du 4 janvier 2005 relative à la création des Maisons des Adolescents. Le cahier des charges définit les missions et objectifs pour bénéficier du label « Maison des adolescents ». <u>Les 3 publics</u> : les jeunes de 11 à 21 ans, les parents et les professionnels.
<b>Obligations officielles Cf. cahier des charges</b>	Apporter des réponses d'informations et d'accompagnement dans une prise en charge globale pluri-professionnelle et pluri-institutionnelle (à la fois médicales, psychologiques, sociales, éducatives, voire judiciaires).

#### 1. L'ACTIVITE REALISEE

##### 1.1. LE « VOLUME D'ACTIVITE »

Du 1<sup>er</sup> janvier 2011 au 31 décembre 2011 :

- 1 105 accueils de jeunes (premiers accueils et accompagnements),
- 337 accueils téléphoniques,
- 410 accueils de parents,
- 557 accueils de professionnels.

##### 1.2. LES ELEMENTS FINANCIERS

Financements :

- CG : 85,04 % du budget global,
- ARS : 14,96 % du budget global.

### 1.3. LES RESSOURCES HUMAINES

Nombre de salariés	<p>Total : 21, 18 ETP</p> <p><u>Direction/encadrement</u> :</p> <p>Directeur : 1.00 ETP</p> <p>Coordinatrice réseau : 1.00 ETP</p> <p>Chef de service administratif : 1.00 ETP</p> <p><u>Médical</u> :</p> <p>Psychiatre régulateur : 0.20 ETP</p> <p><u>Administration/gestion</u> :</p> <p>Secrétariat-Comptabilité 1.00 ETP</p> <p><u>Socio-éducatif</u> :</p> <p>Accueillants : 9,75 ETP</p> <p>Remplacement délégué syndical central : 0.33 ETP</p> <p>Remplacement vacances : 0.25 ETP</p> <p><u>Services généraux</u> :</p> <p>Agent de service : 0.75 ETP</p> <p>Agent de service d'entretien : 1.00 ETP</p> <p>Homme d'entretien : 0.20 ETP</p> <p>Remplacements agents de service : 0.20 ETP</p> <p><u>Postes « Santé »</u> :</p> <p>Médecin Pédiopsychiatre :-responsable médical : 0.40 ETP</p> <p>Coordinatrice Santé : Cadre de santé : 0.10 ETP</p> <p>Infirmiers : 2.00 ETP</p> <p><u>Autres postes</u> :</p> <p>Conseiller d'insertion : 1.00 ETP</p> <p>Documentaliste : 1.00 ETP</p>
Qualifications	Les socio-éducatifs sont majoritairement éducateurs spécialisés
Accueil de stagiaires	Aucun
Formations 2011	<p><b><u>Formations de La Sauvegarde du Nord</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Formation « appel à projets » : directeur</li> <li>- Formation « accompagnement dans la transcription de l'évaluation des RP sur le document unique » : directeur, coordinatrice, chef de service, agent administratif, 6 éducateurs, 1 conseiller d'insertion, 1 documentaliste (soit 12 salariés)</li> <li>- Formation à la prévention des risques psycho-sociaux : 1 chef de service administratif</li> </ul> <p><b><u>Formations internes</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- « Teuf, conso, guidon et volant : des cocktails qui donnent des ailes pour s'envoler où ? » : 11 accueillants</li> <li>- Informations précarité, CPAM de Lille : 2 accueillants</li> </ul> <p><b><u>Formations externes</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Colloque « Fil Santé jeunes : de l'écoute à l'orientation » : 1 éducatrice</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Formation « planning familial : contraception, sexualité, vulnérabilité » : 2 éducateurs</li> <li>- « Lectures de contes à voix haute » : 2 accueillants</li> <li>- Séminaire du logement des jeunes, module « accès des jeunes au parc locatif privé » : 1 accueillant</li> <li>- Conférence débat : « des enfants et des écrans : quel rôle pour les parents » : 1 éducateur</li> <li>- Fédération régionale de la recherche en santé mentale, « dispositifs de santé mentale pour adolescents » : 1 accueillant</li> <li>- Colloque annuel de « Lis avec moi », « Les collégiens passeurs d'histoires » : 1 éducateur</li> <li>- Association Louise Michel « Femmes et violences sexuelles » : 2 éducateurs</li> <li>- Séminaire IRTS « Protection de l'enfance en Europe, introduction » : 2 éducateurs</li> <li>- Journées de formation à Grenoble « 5èmes journées Nationales des Maisons des Ados » : 1 directeur, 1 coordinatrice, 2 éducateurs, 1 documentaliste : 5 salariés</li> <li>- Colloque ANTHEA « sexualité de l'enfant et de l'adolescent » : 1 éducateur</li> </ul> <p><b><u>DIF/CIF</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- DIF/CIF Diplôme Universitaire « Adolescents difficiles », « approches plurielles CHR » : 2 éducateurs</li> <li>- DIF « 1ères rencontres nationales des MECS » : 1 coordinatrice</li> <li>- CIF Master 1 « Droit privé sciences criminelles » : 1 conseiller d'insertion</li> <li>- DIF « Montage de jarres à la corde » : 1 maîtresse de maison</li> </ul>
--	---

#### 1.4. LA DEMARCHE D'ÉVALUATION INTERNE

Les Maisons des Adolescents ne sont pas soumises aux évaluations internes et externes telles que définies par la loi 2002-2.

## 2. UN COMPARATIF AVEC L'ANNEE PRECEDENTE

Malgré un contexte institutionnel complexe, l'activité de la Maison des Adolescents s'est accrue de 30 %.

La fréquentation de deux de nos publics (jeunes et parents) est en progression constante et significative depuis le mois de mars 2011. En effet, tant pour les passages que pour les nouveaux accueils, elle progresse de 32 % par rapport à l'année 2010.

En ce qui concerne notre troisième public cible (les professionnels), le travail de réseau a été organisé et structuré en 2010. En 2011, 1 173 professionnels ont été rencontrés lors de 209 rencontres, à l'interne comme à l'externe.

### 3. ZOOMS

---

#### 3.1. ZOOM SUR LES « JEUDIS DE LA MDA » DE LA MAISON DES ADOLESCENTS

---

Les jeudis de la MDA ont pour objectifs de :

- rencontrer les acteurs de terrains et de repérer leurs missions,
- présenter la MDA,
- échanger, créer des liens, partager les ressources et les difficultés,
- favoriser de futures coopérations et développer le réseau.

Les invitations sont envoyées par mails, accompagnées d'un *flyer*, à tous les partenaires de tous les secteurs professionnels concernés par les adolescents sur une grande partie du département. En 2011, 8 jeudis de la MDA ont été organisés et ont permis de rencontrer 185 professionnels

#### 5.3. ZOOM SUR LES « JEUDIS A THEMES » DE LA MAISON DES ADOLESCENTS

---

Les jeudis à thèmes sont proposés au regard des problématiques adolescentes identifiées par les différents secteurs professionnels qui exercent auprès des adolescents. Les thèmes sont définis suite aux rencontres de réseau.

En 2011, 3 jeudis thématiques ont permis de réunir 90 professionnels.

Les thèmes abordés ont été :

- « les consommations des jeunes en milieux festifs : incidences sur la sécurité routière »,
- « les violences faites aux femmes : prévention auprès des ados ».

#### 5.4. ZOOM SUR LA COMMUNICATION A DESTINATION DES JEUNES

---

La communication à destination des jeunes a été organisée et structurée pour faire connaître la MDA dans les collèges, lycées ou autres lieux de formation. Un diaporama a été conçu. Des visites internes collectives ont aussi été organisées. Ces rencontres collectives favorisent la venue des jeunes de façon individuelle pour des problématiques plus personnelles.

846 jeunes ont pu découvrir la maison des ados lors de 25 rencontres.

Une adresse « Facebook » de la MDA a été créée. En moyenne, la page est visitée 400 fois par mois.

## B.2. SERVICES ARIA A LILLE

FICHE DE PRESENTATION DE LA STRUCTURE	
<b>Adresse :</b> 201, rue Colbert 59000 LILLE	ROBINET Christophe, Directeur
<b>Projet d'établissement</b>	<p>Au regard des missions qui lui sont confiées, l'établissement favorise, par son dispositif, l'accès à l'autonomie de jeunes filles confrontées à des difficultés familiales ou en situation de danger.</p> <p>Le fondement de notre action est l'accueil et l'hébergement dans un cadre protecteur du jeune qui nous est confié.</p> <p>L'objectif de cet hébergement est de travailler à aider ces adolescentes à faire de leur parcours une trajectoire singulière leur permettant d'y cheminer et d'y grandir.</p> <p>La finalité de notre accompagnement est de permettre à la jeune de (re)construire éventuellement une autre configuration des faits, dans une intrigue qui la mettra à une autre place.</p> <p>Les services ARIA se réfèrent aux outils que sont les récits de vie et l'approche biographique (Alex Lainé).</p>
<b>Habilitation et public</b>	<p><u>Publics</u> : adolescentes âgées de 14 à 18 et jeunes adultes de 19 à 21 ans.</p> <p><u>Habilitation</u> : les services ARIA sont habilités à recevoir 41 adolescentes de 14 à 18 ans, et des jeunes majeures de moins de 21 ans, bénéficiaires de l'Aide Sociale à l'Enfance et de la Protection Judiciaire de la Jeunesse, les personnes sont confiées au titre de la Protection de l'Enfance (article 375-3 à 375-8 du Code civil) et des jeunes majeures de moins de 21 ans dans le cadre de l'APJM.</p>
<b>Obligations officielles</b>	Notre taux d'occupation est fixé à 92 % pour l'internat et à 97,56 % pour le service « appartements ». Cela représente, pour les internats, un nombre de 10 074 journées annuelles, et pour le service appartement, 3 917 journées.

## 1. L'ACTIVITE REALISEE

### 1.1. LE « VOLUME D'ACTIVITE »

mois	INTERNAT (Foyers Roland et Concert) Taux d'occupation à réaliser : 92 %			APPARTEMENT (SAIGA) Taux d'occupation à réaliser : 97.56 %		
	Journées à réaliser	Journées réalisées	Taux d'occupation	Journées à réaliser	Journées réalisées	Taux d'occupation
Janvier	855	913	106.78 %	333	329	98.80 %
Février	773	827	106.99 %	300	306	102.00 %
Mars	855	926	108.30 %	333	321	96.40 %
Avril	829	868	104.70 %	322	330	102.48 %
Mai	855	929	108.65 %	333	313	93.99 %
Juin	829	868	104.70 %	322	316	98.14 %
juillet	855	886	103.63 %	332	337	101.51 %
Août	855	859	100.47 %	332	341	102.71 %
Septembre	829	875	105.55 %	322	330	102.48 %
Octobre	855	733	85.73 %	333	339	101.80 %
Novembre	829	714	86.13 %	322	330	102.48 %
Décembre	855	764	89.36 %	333	341	102.40 %
	<b>10074</b>	<b>10162</b>	<b>100.87 %</b>	<b>3917</b>	<b>3933</b>	<b>100.41 %</b>

Le taux d'occupation sur les internats a été, jusqu'au mois d'octobre, largement au-dessus du nombre de journées à réaliser. Si notre taux d'occupation a légèrement baissé, c'est uniquement parce que nous avons décidé d'arrêter les admissions pour ne pas nous retrouver avec un excédent que nous estimions à plus de 800 journées.

Etant donné le système de financement adopté par le Conseil Général, cela pouvait nous conduire soit à une diminution de notre prix de journée à échéance N+2, soit à une augmentation de notre taux d'occupation. Malgré cette prise de position qui ne se fondait que sur un raisonnement comptable, nous avons terminé l'année avec un taux d'occupation pour les internats de 100,87%.

Le taux d'occupation de SAIGA est également excédentaire sur l'année, même si l'activité a un peu baissé aux mois de mars et de mai, ce qui correspondait à une période marquée par des départs de jeunes non anticipés. Cela est un inconvénient dans l'accueil de jeunes majeures qui peuvent nous quitter de leur propre chef.

## 1.2 LES ELEMENTS FINANCIERS

---

	Résultat comptable brut	Reprise N-2	Résultat administratif
Roland et Concert	35164,46	23877,11	59041,57
SAIGA	41107,42	-2912,00	35198,42
ARIA	-5942,96	26789,11	20846,15

Ce tableau d'analyse de gestion des services ARIA montre notre « bonne santé » en matière budgétaire, avec un résultat consolidé de 59 041 euros

## 1.3 LES RESSOURCES HUMAINES

---

Nombre de salaries	40 personnes travaillent aux services ARIA, soit 33 ETP Nombre d'hommes : 9 Nombre de femmes : 24
Qualifications	Directeur, chefs de service, psychologue, éducateurs spécialisés, maîtresses de maison, surveillants de nuit, homme d'entretien, agents administratifs.
Accueil de stagiaires	- CAFERUIS, - éducateurs spécialisés, - moniteurs éducateurs.
Formations 2011	DEIS, CAFERUIS, formation à la technique de la vidéo, formation « conjuguer autorité et bientraitance », formation « esthétique », formation « technique de la paye ».

## 1.4. LA DEMARCHE D'ÉVALUATION INTERNE

---

La démarche d'évaluation interne aux services ARIA est un processus intégré dans le fonctionnement même de l'établissement. Ainsi que le mettait déjà en avant la démarche d'évaluation interne initiée 2008, le processus décisionnel repose sur un ensemble de temps différents réunissant pour les uns l'équipe de direction, pour les autres l'ensemble des équipes éducatives, ou encore un éducateur de chaque service, ainsi que les surveillants de nuits. Certaines de ces réunions, où est présent le directeur, sont à vocations décisionnelles.

Le « maillage » des réunions permet l'expression de chacun ainsi que la conceptualisation du processus décisionnel.

Le rapport d'évaluation interne sera transmis aux autorités de contrôle et de tarification pour le 31 décembre 2012. Aussi, cette année sera consacrée à la finalisation de la réécriture du projet d'établissement, ainsi qu'à la réactualisation de notre processus d'évaluation institutionnelle.

Le processus d'évaluation institutionnelle prendra la forme d'une réflexion sur nos pratiques que nous questionnerons à la fois lors des réunions interservices, mais aussi lors des supervisions d'équipes qui prendront une nouvelle forme dès le mois d'avril 2012.

## 2. UN COMPARATIF AVEC LES REFERENCES INITIALES

### MOUVEMENT DE L'EFFECTIF

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
<b>Nombre de demandes d'accueil</b>	104	111	110	94	114	126	116
Nombre d'accueils réalisés	30	28	32	25	35	47	18
Nombre de sorties	29	30	29	26	35	49	19
Nombre de jeunes présentes toute l'année	17	16	14	21	21	13	25
Nombre de jeunes suivies toute l'année	70	69	71	67	76	88	57

Le nombre de demandes d'accueil a légèrement diminué depuis l'an dernier, toutefois ce nombre reste très élevé si l'on considère que, depuis le mois de juin 2011, nous n'avons plus effectué d'admissions au sein des services ARIA.

D'autre part, il faut noter que le nombre d'accueils réalisés et le nombre de sorties est quasiment équivalent. Si ce mouvement peut être un indicateur de « vivacité » de notre établissement, il est aussi le signe que, pour les éducateurs, toute l'année est marquée par des entrées et sorties de jeunes. Cela implique un plus grand investissement des équipes à la fois lors des admissions, qui sont des périodes très importantes, et lors des préparations à la sortie, qui sont au demeurant toutes aussi importantes.

## 3. UN COMPARATIF AVEC L'ANNEE PRECEDENTE

Sur les tableaux ci-suit, nous constatons que, si notre taux d'évolution de l'activité a légèrement baissé, il demeure toutefois toujours supérieur au taux prévu et s'explique pour les raisons développées précédemment.

### Evolution de l'activité sur les internats

	2010	2011
Activité prévue (journées)	10.074	10.074
Activité réalisée (journées)	10.249	10.162
Ecart	175	88
Taux d'occupation officiel	92%	92%
Taux d'occupation réel	93,60%	93%

### Evolution de l'activité de SAIGA

	2 010	2 011
Activité prévue (journées)	3 917	3 917
Activité réalisée (journées)	4 051	3 933
Ecart	134	16
Taux d'occupation officiel	97,56%	97,56%
Taux d'occupation réelle	100,90%	98,00%

Notre établissement est bien repéré par nos partenaires. Notre présence dans les différentes commissions de travail mises en place par le Conseil Général y contribue sans doute. L'importance de notre discours et de notre positionnement institutionnel sur l'accompagnement des adolescentes en difficulté semble également y être pour beaucoup dans les nombreuses sollicitations que nous recevons. Les retours de nos partenaires disent que nous essayons toujours de maintenir le lien avec l'adolescente, et ce le plus longtemps possible. C'est en effet une de nos conceptions de l'accompagnement au quotidien : éviter tant que faire se peut une nouvelle exclusion pour la jeune qui nous est confiée (voir notre projet d'établissement).

#### 4. LES MESURES DE REEQUILIBRAGE A METTRE EN PLACE : « PERSPECTIVES 2012 »

Notre projet d'établissement s'orientant pleinement vers une démarche d'accompagnement visant à éviter toute exclusion, il nous faut penser des outils assez souples pour nous adapter aux prises en charge difficiles.

Ainsi, plutôt que de créer des lieux nouveaux, nous nous orienterons plutôt vers des accompagnements « adaptatifs », c'est-à-dire que nous pensons les moyens au rythme du parcours de la jeune dans notre établissement.

C'est pourquoi nous avons défendu avec vigueur, dans notre contribution au schéma départemental, l'idée qu'il faudrait envisager le financement de nos établissements à partir de chaque jeune suivi, plutôt qu'un financement par service. Cela permettrait de construire vraiment le parcours du jeune accueilli au sein de l'établissement, voire au sein même du pôle.

L'année à venir va être marquée par le travail engagé au sein du Pôle Protection de l'enfance afin de signer un CPOM avec le Conseil Général. A la fin du premier semestre de cette année 2012, nous devrions en avoir fixé les bases. Aussi, les mesures de rééquilibrage vont désormais concerner l'ensemble des établissements du Pôle.

### B.3. CENTRE DES APPRENTISSAGES A PHALEMPIN

<b>FICHE DE PRESENTATION DE LA STRUCTURE</b>	
<b>Adresse :</b> 25, rue Jean-Baptiste Lebas BP 11 59133 PHALEMPIN	Catherine JAKUBIEC, Directrice
<b>Projet d'établissement</b>	<p>Le Centre des Apprentissages de Phalempin est habilité à accueillir 67 jeunes adolescents âgés de 13 à 21 ans, majoritairement des garçons. En 2011, seul le Service d'Accueil de Jour était mixte.</p> <p>Au regard des missions qui lui sont confiées, l'établissement favorise, par son dispositif, l'accès à l'autonomie des jeunes confrontés à des difficultés sociales et familiales, parfois en situation de danger, le plus souvent en rupture scolaire ou en panne de projet de vie.</p> <p>Le projet individualisé de chaque jeune accueilli au Centre des Apprentissages envisage son autonomie future et les différentes étapes pour y accéder.</p> <p>L'équipe éducative de l'établissement accompagne le jeune dans un travail de réflexion et de découverte de soi, de ses capacités, de ses limites, de l'apprentissage des gestes quotidiens, de la vie en société, du respect de l'autre et des engagements citoyens.</p> <p>Le Centre des Apprentissages dispose d'un outil de formation à l'interne appelé « Regain ». Il propose à chaque jeune un parcours individualisé de formation dans le but de favoriser son insertion sociale et professionnelle.</p> <p>L'établissement propose également aux familles des jeunes accueillis un lieu d'accueil parental, « l'Atelier des Parents », qui leur permet d'échanger sur l'éducation d'un adolescent dans le monde d'aujourd'hui.</p>
<b>Habilitation et public</b>	<p>Les jeunes qui intègrent les différents services du Centre des Apprentissages sont placés au titre de la Protection de l'Enfance ou de l'Enfance délinquante par les autorités administratives et judiciaires.</p> <p>L'internat « Léon Blum », situé sur la commune de Phalempin, accueille 15 garçons âgés de 14 à 16 ans.</p> <p>Le foyer « Starter » à Hellemmes accueille 15 garçons âgés de 16 à 18 ans.</p> <p>Le service « Chambres en Ville » disposait, en 2011, de 10 studios situés dans la métropole lilloise pour l'accueil de garçons âgés de 17 à 21 ans.</p> <p>Le Service d'Accueil de Jour peut accueillir 25 jeunes garçons et filles âgés de 14 à 18 ans.</p>
<b>Obligations officielles</b>	Le taux d'occupation proposé au BP 2011 pour l'hébergement est de 96 %, pour le service « Chambres en Ville » de 98 %, et pour le

## 1. L'ACTIVITE REALISEE

---

### 1.1. LE « VOLUME D'ACTIVITE »

---

#### **Hébergement, service « Chambres en Ville » et Service d'Accueil de Jour.**

En 2011, Le Centre des Apprentissages a accueilli 103 jeunes garçons et filles. Pour autant, l'activité du Centre des Apprentissages de Phalempin a été en deçà des prévisions, tant en hébergement, au service « Chambres en Ville », qu'au Service d'Accueil de Jour.

- 10 512 journées ont été réalisées en hébergement, soit un taux d'occupation de 83,97 %, pour une prévision de 96 %.
- 5 807 journées ont été réalisées en accueil de jour, soit un taux d'occupation de 75,91 %, pour une prévision de 89 %.
- 3 577 journées ont été réalisées au service « Chambres en Ville », soit un taux d'occupation de 89,56 %, pour une prévision de 98 %.

#### **Regain**

Regain, le secteur « formation » de l'établissement, a accompagné en interne 37 jeunes et a permis à 46 autres de bénéficier de stages en entreprise.

3 jeunes ont obtenu leur CAP « menuiserie » et, sur 12 inscrits, 7 ont obtenu leur CFG.

Deux sessions d'ASSR (Attestation Scolaire de Sécurité Routière) ont été organisées, 17 jeunes de l'établissement en sont titulaires. A noter que 9 filles des services ARIA ont également fréquenté Regain pour l'obtention de l'ASSR.

56 entreprises ont été mobilisées. 12 contrats ont été signés : 5 contrats d'apprentissage, 2 contrats CUI (CDD) et 2 contrats (CDD).

#### **L'Atelier des Parents**

L'Atelier des Parents, animé par la psychologue et deux éducatrices de l'établissement, est un lieu d'accueil parental ouvert aux parents des enfants confiés au Centre des apprentissages. 12 temps d'échanges ont été programmés avec une fréquentation moyenne de 7 parents. Au rythme des saisons, quatre repas ont été organisés et quatre journaux ont été réalisés par les parents. Deux sorties culturelles, en décembre et juillet, ont concerné une quinzaine de parents.

### 1.2. LES ELEMENTS FINANCIERS

---

En 2011, le Centre des Apprentissages connaît un déficit historique lié, pour sa plus grande partie, à un manque d'activité.

En cause également :

- des travaux coûteux, incontournables et non prévisibles, de désamiantage du site de la rue Léon-Blum à Phalempin,
- des coûts élevés d'entretien du site de la rue Léon-Blum, qui n'est plus adapté,
- la restructuration et la baisse de 10 places d'hébergement en milieu d'année 2010. Le plan de sauvegarde de l'emploi, actif jusqu'au 31 décembre 2011, a principalement porté sur 2011.

### 1.3. LES RESSOURCES HUMAINES

Nombre de salariés	61 salariés pour 56,58 ETP au 31/12/2011 2 embauches en CDI 4 ruptures conventionnelles de contrat 2 licenciements pour inaptitude 3 démissions 1 mutation au Pôle Médico-social
Qualifications	1 directeur 3 chefs de service éducatif 1 chef de service pédagogique 1 cadre de direction administratif et gestion 1 économiste 2 <sup>nd</sup> e classe 1 adjointe d'économat 1 secrétaire de direction 1 secrétaire RH 1 agent administratif 1 maître ouvrier 3 maîtres de maison 4 agents des services généraux 3 psychologues 1 psychiatre 6 surveillants de nuit 17 éducateurs spécialisés 5 moniteurs éducateurs 1 éducateur en formation 1 animateur de formation 5 éducateurs techniques 1 éducateur scolaire 1 animateur socioculturel 1 agent des services généraux en contrat CAE
Accueil de stagiaires	Accueil de 2 stagiaires éducateurs spécialisés affectés au Service d'Accueil de Jour et au service « Chambres en Ville ».
Formations 2011	<p><b><u>Dans le cadre du plan de formation associatif :</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 1 salarié en formation éducateur technique spécialisé,</li> <li>- 2 salariés en formation d'éducateur spécialisé,</li> <li>- 1 salarié en formation BPJEPS,</li> <li>- 7 salariés ont participé, dans le cadre du DIF, aux 1<sup>ères</sup> rencontres nationales des professionnels de MECS.</li> </ul> <p><b><u>Dans le cadre du plan de formation du Pôle Protection de l'enfance :</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 2 salariés en formation « initiation à l'informatique »,</li> <li>- 3 salariés en formation « recyclage SST » (Sauveteur Secouriste du Travail),</li> <li>- 1 salarié en formation « initiale SST »,</li> <li>- 1 salarié en formation « approche des fonctions de Chef de Service</li> </ul>

	administratif », <ul style="list-style-type: none"> <li>- 1 salarié en formation « CPOM »,</li> <li>- 1 salarié en formation « droit du travail »,</li> <li>- 1 salarié en formation « conseiller en insertion professionnelle »,</li> <li>- 2 salariés en formation de tuteur.</li> </ul>
--	--

#### 1.4. LA DEMARCHE D'EVALUATION INTERNE

Depuis 2004, le Centre des Apprentissages est entré dans la démarche d'évaluation interne. Le dernier rapport d'évaluation date de novembre 2009 et portait sur le droit et la participation des usagers, ainsi que sur la personnalisation des prestations. 2010 fut l'année de mise en œuvre des préconisations issues du rapport. La restructuration, l'audit conjoint PJJ/CG, associés à la vacance du poste de directeur n'ont pas permis à cette dynamique de se poursuivre en 2011.

## 2. UN COMPARATIF AVEC LES REFERENCES INITIALES

2011 aura été une année marquante pour le Centre des Apprentissages, dans le sens où la section hébergement a été réorganisée selon l'arrêté préfectoral du 22/09/2008, portant sa capacité d'accueil à 30 places au lieu de 40 en 2010.

Pour rappel, « l'internat de l'Abbaye » avait fait l'objet d'une fermeture temporaire dès octobre 2010. La décision de fermer cet internat avait été prise pour faire face aux grandes difficultés liées à la violence et aux tensions qui existaient sur les deux groupes de vie situés sur le site « Léon-Blum » de la commune de Phalempin (« internat de l'Abbaye » et « internat du Château »). L'ampleur de ces difficultés croissait depuis le départ du Service d'Accueil de Jour à Seclin, ainsi que des ateliers et du service administratif et de gestion sur le site de la rue Jean-Baptiste Lebas à Phalempin, en 2008. Ainsi, la Direction Générale de l'association a fait la demande aux instances tarifaires, en décembre 2010, de réduire la capacité d'accueil de 10 places sur le site de la rue Léon Blum. Elle a été validée le 4 février 2011.

Si cet accord a permis de mettre l'établissement en adéquation avec le projet de restructuration validé lors du passage en CROSMS en 2004, il a également contribué, en partie, à la baisse d'activité constatée cette année.

Aussi, afin de se conformer à l'Arrêté Préfectoral du 22 novembre 2008, le nombre de places au foyer « Starter » est passé de 14 à 15 en 2011. Ce n'est que fin novembre que cet objectif a été atteint pour se maintenir jusque la fin de l'année. De janvier à novembre, l'activité de ce service a été moindre que celle prévue, et de nombreux litiges de facturation auprès des instances de tarification sont à déplorer.

L'activité du service « Chambres en Ville » a connu une baisse significative au second trimestre 2011, atteignant son taux d'occupation le plus bas au mois de juillet. Il est à noter les bons chiffres du dernier trimestre : l'activité du mois de novembre est en corrélation avec le taux d'occupation proposé au BP 2011, et celle du mois de décembre est au-delà. Cela s'explique notamment par la location d'un studio supplémentaire en vue d'atteindre une capacité d'accueil de 12 places en 2012, conformément à l'arrêté préfectoral du 22/09/2008.

L'activité du Service d'Accueil de Jour a été faible de janvier à septembre 2011. La reprise d'une dynamique partenariale (dans le cadre de l'arrivée d'une nouvelle directrice) associée à l'envoi d'un courrier d'information de places disponibles adressé aux différents partenaires sociaux courant juillet

2011, ont permis de remettre d'aplomb l'activité dès le mois d'octobre pour atteindre un taux d'occupation supérieur au taux prévisionnel les mois de novembre et décembre.

### 3. UN COMPARATIF AVEC L'ANNEE PRECEDENTE

---

2011 aura aussi été une année particulière marquée par le départ de l'ancien directeur qui s'est vu affecté à la direction du Pôle Médico-social. Une nouvelle directrice a pris ses fonctions au 1<sup>er</sup> juillet 2011. Entre-temps, la direction du Centre des Apprentissages a été confiée par intérim à un autre directeur de l'Association.

Comme l'an dernier, la période estivale n'a pas été propice à l'accueil de nouveaux jeunes. Ainsi, l'activité a connu son taux le plus bas, tant en hébergement, au service « Chambres en Ville », qu'au Service d'Accueil de Jour, durant les mois de juillet et d'août 2011.

Par ailleurs, un évènement survenu début octobre 2011 sur l'internat « Léon Blum » est venu fortement perturber l'activité. Plusieurs jeunes ont saccagé le bâtiment dit « le château » du site Léon Blum, rendant impossible l'accueil au regard des conditions de sécurité. L'internat a dû être fermé, et les jeunes provisoirement réorientés, pour une infime partie au foyer « Starter » à Hellemmes, pour l'autre partie en gîte.

Suite à la destruction massive du bâtiment du site « Léon Blum » à Phalempin, le CHSCT du Dispositif Adolescence du Pôle Protection de l'enfance a émis un droit d'alerte et a demandé qu'une enquête sur les conditions de travail des salariés du site « Léon Blum » soit menée, exigeant la fermeture du site jusqu'à la conclusion de cette enquête. En conséquence, l'internat « Léon Blum » a été fermé du 4 au 25 octobre 2011. Un effectif de 10 jeunes a été maintenu au moins jusqu'au 25 novembre, conformément aux exigences du CHSCT.

A noter également la baisse du nombre d'accueils de mineurs placés au titre de l'ordonnance de 1945, suite aux nouvelles orientations de la PJJ. Cet élément a également pesé sur l'activité.

### 4. LES MESURES DE REEQUILIBRAGE A METTRE EN PLACE : « PERSPECTIVES 2012 »

---

Afin de retrouver une activité conforme, plusieurs mesures sont programmées pour 2012 :

- modification des modalités d'admission afin de réduire le délai entre la demande d'accueil et l'accueil effectif du jeune,
- mise en œuvre des préconisations de l'audit conjoint PJJ/CG,
- avec l'accord du Conseil Général et de la PJJ, ouverture du service « Chambres en ville » à l'accueil de filles et développement de la capacité d'accueil de 10 à 12 places, conformément à l'arrêté d'habilitation,
- réalisation d'outils de communication mis à jour (plaquette de présentation de l'établissement, livrets d'accueil revisités, etc.),
- développement d'un plan de communication externe et densification du partenariat.

## B.4. DIVA (DISPOSITIF DU VALENCIENNOIS) A MARLY

FICHE DE PRESENTATION DE LA STRUCTURE	
<b>Adresse :</b> 33, rue de la Gare 59770 MARLY	Frédéric BRZOZOWSKI, Directeur
<b>Projet d'établissement</b>	<p>DIVA est né d'une volonté associative de répondre à l'évolution des besoins de placement.</p> <p>L'accueil de ces jeunes se réfère à des valeurs ; à travers un cadre structurant et sécurisant. Cet accueil associe les familles à l'accompagnement de leur enfant.</p> <p>Afin d'adapter les modalités de l'accueil aux diverses problématiques rencontrées par les jeunes, DIVA a diversifié ses modes de prise en charge :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- accueil collectif mixte,</li> <li>- accueil collectif filles,</li> <li>- accueil en chambres disséminées,</li> <li>- accueil en autonomie à partir de chambres en ville.</li> </ul> <p>Ces différentes modalités de prise en charge ne constituent pas un itinéraire obligé du jeune dans l'établissement, chaque prestation peut être sollicitée et mobilisée dès l'admission.</p> <p>DIVA favorise l'expression sous des formes variées afin de permettre au jeune d'accéder à la connaissance de lui-même, d'exhumer ses maux pour y mettre des mots, de se découvrir en capacité de poser des choix, de s'ouvrir des perspectives, d'exister en tant que sujet désirant.</p>
<b>Habilitation et public</b>	<p><b>Habilitation</b> par l'Aide Sociale à l'Enfance et la Protection Judiciaire de la Jeunesse à recevoir des jeunes âgés de 14 à 21 ans confiés au titre de la protection de l'enfance (article 375-3 à 375-8 du Code Civil), de l'enfance délinquante (ordonnance du 2 février 45), des jeunes majeurs en protection judiciaire (décret du 18 février 75).</p> <p><b>Public</b> 52 jeunes âgés de 14 à 21 ans.</p>
<b>Obligations officielles</b>	<p><b>Taux d'occupation :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- les internats : 93%,</li> <li>- le PFS : 95%,</li> <li>- le SAE : 100%.</li> </ul>

### 1. L'ACTIVITE REALISEE

#### 1.1. LE « VOLUME D'ACTIVITE »

DIVA est composé de plusieurs services :

- « **Point d'Ancre** » (collectif mixte), 14 places de 16 à 18 ans, dont 3 chambres disséminées,
- « **Home des Jeunes** » (collectif fille), 11 places de 14 à 18 ans, dont 3 places à « L'Elan » (espace de semi-autonomie),
- « **Amalthée** » (PFS), 15 places en famille d'accueil pour garçons et filles âgées de 14 à 21 ans,
- **SAE** « les Chambres », 12 places de 17 à 21 ans en chambres disséminées,

- « **Jeep** » (atelier de remobilisation) 5 places.

En 2011, les services de DIVA ont accueilli 111 jeunes (66 filles et 45 garçons) et 47% d'entre eux sont mineurs. Ci-dessous un zoom sur cet accueil en fonction des services :

- « Point d'ancre » : 24 jeunes,
- « Home des Jeunes » : 20 jeunes,
- « Amalthée » : 46 jeunes,
- « SAE les Chambres » : 21 jeunes,

La répartition par tranche d'âge est la suivante : 20 jeunes sont âgés de 13 à 15 ans ; 43 sont âgés de 16 à 17 ans, et enfin, 48 ont 18 ans et plus.

L'écart cumulé est positif pour quasiment l'ensemble des services de DIVA.

**Point d'Ancre : +427 journées,**

	Cumul journées POINT D ANCRE			
	Prév.	Réelles	Ecart cumulé	
			en+	en-
Janvier	404	487	83	
Février	768	935	167	
Mars	1172	1375	203	
Avril	1562	1834	272	
Mai	1966	2275	309	
Juin	2357	2744	387	
Juillet	2760	3226	466	
Août	3164	3683	519	
Septembre	3554	4102	548	
Octobre	3958	4502	544	
Novembre	4349	4845	496	
Décembre	4752	5179	<b>427</b>	

**Home des Jeunes : +117 journées**

	Cumul journées HOME DES JEUNES			
	Prév.	Réelles	Ecart cumulé	
			en+	en-
Janvier	317	381	64	
Février	604	705	101	
Mars	921	1036	115	
Avril	1228	1341	113	
Mai	1545	1694	149	
Juin	1852	2049	197	
Juillet	2169	2385	216	
Août	2486	2670	184	
Septembre	2793	2971	178	
Octobre	3110	3301	191	
Novembre	3417	3588	171	
Décembre	3734	3851	<b>117</b>	

### Amalthée : - 147 journées

	Journée /mois AMALTHEE				Cumul journées	
	Prév.	Réelles	Ecart cumulé		Ecart cumulé	
			en+	en-	en+	en-
Janvier	442	310		132		132
Février	399	331		68		200
Mars	442	384		58		258
Avril	428	434	6			251
Mai	442	565	123			128
Juin	428	450	22			105
Juillet	442	369		73		178
Août	442	342		100		278
Septembre	428	449	21			256
Octobre	442	396		46		302
Novembre	428	504	76			226
Décembre	442	520	78			<b>147</b>

Malgré un déficit du nombre de journées, nous constatons, via la colonne « journée/mois » qui présente l'activité du service, une activité mensuelle qui est majoritairement positive.

### SAE les Chambres : +447 journées

	Cumul journées SAE Les chambres			
	Prév.	Réelles	Ecart cumulé	
			en+	en-
Janv.	372	465	93	
Fev.	708	857	149	
Mars	1080	1343	263	
Avril	1440	1763	323	
Mai	1812	2150	338	
Juin	2172	2498	326	
Juillet	2544	2901	357	
août	2916	3297	381	
Sept.	3276	3657	381	
Oct.	3648	4034	386	
Nov.	4008	4424	416	
Dec.	4380	4827	<b>447</b>	

## 1.2. LES ELEMENTS FINANCIERS

	Résultat comptable brut	Reprise N-2	Résultat administratif	Explication				
				Facturation (produits de tarification) en + ou - par rapport au prévisionnel	Dépassements budgétaires "nets"	Groupe 1	Groupe 2	Groupe 3
<b>Etablissement consolidé</b>	<b>185 697 €</b>	<b>- 76 657,55 €</b>	<b>109 039,19 €</b>	<b>137784,13</b>	<b>85 825,32</b>			
<b>Hébergements</b>	<b>103 027 €</b>	- 40 258,15 €	62 768,48 €	122 221,63	67 989,26	19 910,62	58 872,44	-10 793,80
<b>PFS</b>	<b>37 001 €</b>	- 53 399,40 €	- 16 398,59 €	-26 448,95	17 836,06		17 836,06	
<b>SAE</b>	<b>45 669 €</b>	17 000,00 €	62 669,30 €	42 011,45				

Résultat administratif : 109 039,19 €.

Dépenses non opposables : 9 574,32 €.

Résultat établi : 118 613,51 €.

## 1.3. LES RESSOURCES HUMAINES

Nombre de salariés	55 salariés, représentant 52 ETP (30 femmes en CDI, 22 hommes en CDI, 1 femme en CDD, 2 femmes en CUI). En termes de mouvements, DIVA a embauché 8 personnes, et 7 nous ont quittés.
Qualifications	Service généraux et administratifs : secrétaire, comptable, agent d'entretien, chef de service éducatif, directeur Service internat, milieu ouvert, PFS : assistante familiale, assistante sociale, conseillère d'insertion, éducateur spécialisé, éducateur technique, maîtresse de maison, moniteur éducateur, psychiatre, psychologue, surveillant de nuit.
Accueil de stagiaires	12 stagiaires accueillis sur les différents services (agent d'entretien, CAFERUIS, comptable, éducateur spécialisé, moniteur éducateur).
Formations 2011	Formations qualifiantes : diplôme d'état d'éducateur spécialisé, diplôme d'état d'assistante familiale. Développement des compétences.

## 1.4. LA DEMARCHE D'ÉVALUATION INTERNE

Au travers de la politique associative, DIVA a démarré cette démarche courant 2008, avec la finalisation d'un rapport. Pour cette première année de travail sur l'évaluation interne, il a été choisi de regarder plus spécifiquement ce que nous mettons en œuvre dans le temps de l'admission ; temps où nous associons les familles au processus d'admission. En effet, dans son projet pédagogique, DIVA précise qu'il associe les familles à la prise en charge de leur enfant à travers « 3 moments clés » : l'admission, les synthèses et les entretiens familiaux.

Le but est de permettre aux familles de s'investir dans la prise en charge de leur enfant, mais aussi de permettre aux jeunes de tester la nature des liens familiaux.

Les résultats attendus sont les suivants :

- la participation des parents aux rencontres avec l'établissement ainsi qu'aux rencontres extérieures (écoles par exemple),

- un positionnement du jeune au moment de sa majorité ou de sa sortie tenant compte du principe de réalité (ce qu'il peut raisonnablement attendre de sa famille d'une part, et ses propres souhaits d'autre part).

La question évaluative retenue a été « à DIVA, quelles sont les initiatives prises pour associer les familles à l'accompagnement de leur enfant ? Pour quels résultats ? ». Pour activer cette démarche au sein de l'institution, un groupe de travail piloté par la directrice a été constitué. Il était composé des trois chefs de service éducatifs, d'une psychologue et d'une personne ressource par service. Ce groupe avait pour vocation d'avancer conjointement sur la mise en place de l'évaluation interne et de relayer la dynamique dans chaque service. Une grille de recueil des données a été élaborée, et le groupe de pilotage a décidé de la remplir à partir des derniers dossiers admis dans chaque service. L'analyse de ces grilles, composées de différents critères et indicateurs, a mis en avant des points forts ainsi que des points faibles. Ces derniers ont permis de rédiger un plan d'action d'amélioration gravitant sur la réaffirmation de la priorité du travail autour de la préadmission (participation de toutes les parties posée dans le projet d'établissement).

Différents mouvements (changement de direction, création du Pôle Protection de l'enfance) vont permettre de redynamiser cette démarche. Celle-ci se basera sur une nouvelle méthodologie (au sein de chaque service) animée par un comité de pilotage.

Ce nouvel élan prend forme dans la réalisation d'un nouveau rapport fin 2012.

## 2. UN COMPARATIF AVEC LES REFERENCES INITIALES

Taux d'activité requis :

- Internats : « Point d'Ancre »/ Le « Home des jeunes » : T.r. : 93% (pour rappel, le taux d'activité a été relevé de 90 à 93% au BP 2008)
- Service d'Accompagnement Educatif : « Les Chambres » : T.r. : 100%
- Service d'accueil familial spécialisé : « Amalthée » : T.r. : 95%

## 3. UN COMPARATIF AVEC L'ANNEE PRECEDENTE

La montée de sollicitations pointées en 2010 s'est confirmée en 2011. Pour rappel, voici un extrait du rapport d'activité 2011. « En 2010 DIVA a accueilli globalement 66 jeunes (contre 40 jeunes en 2009), ce qui porte à 110 (89 en 2009) le nombre de jeunes accueillis durant l'année. Globalement, le nombre de journées effectuées est excédentaire de 128 journées. La situation s'est améliorée sur chacun des services, même si elle reste déficitaire sur le PFS. Internats : + 226 journées contre -380 en 2009 et -711 en 2008. SAE : +117 journées contre +354 en 2009 (pour 2010, l'excédent a été contenu). PFS : - 215 journées contre -496 en 2009 et - 1126 en 2008 ».

Pour 2011, l'indicateur le plus flagrant est l'explosion des journées excédentaires : +844 journées. L'excédent validé par le Conseil Général vient animer la dynamique du Pôle Protection de l'Enfance et favorise donc un rééquilibrage de l'activité globale de l'ensemble des établissements du Pôle.

Pour les deux foyers (« Point d'Ancre » et le « Home de jeunes ») : + 544 journées, soit plus du double par rapport à l'activité de 2010. Cela a été induit par une très forte sollicitation de demandes d'accueil venant en dehors du Valenciennois (montée en puissance importante de la métropole lilloise).

Pour le SAE « les Chambres » : + 447 journées. Nous revenons à un nombre hélas élevé, comme lors des années antérieures, ce qui met en évidence le manque criant de ce type d'accompagnement dans le Valenciennois.

Enfin il est à noter aussi que le déficit récurrent « d'Amalthée » (service PFS) est lui aussi en baisse. En l'occurrence, il a baissé de moitié : nous sommes passés de -215 journées à -147. Cela est dû à une connaissance plus fine de nos familles d'accueil, ce qui permet une meilleure orientation des jeunes. Cela est surtout dû à une stabilisation de l'équipe de familles d'accueil : en témoignent les mouvements qui ne représentent que deux nouvelles embauches en 2011.

#### 4. LES MESURES DE REEQUILIBRAGE A METTRE EN PLACE : « PERSPECTIVES 2012 »

Concernant les mesures de rééquilibrage à mettre en place, celles-ci sont simples : continuer la dynamique d'accueil enclenchée en 2011. Cette dynamique est délicate car il est primordial de mettre en priorité la qualité d'accueil, de l'accompagnement et de ne pas se focaliser uniquement sur des chiffres. Les services de DIVA ont cerné cette dimension, créant cette alchimie composée du quantitatif et du qualitatif.

Mais l'année 2012 sera celle aussi du démarrage d'un projet conséquent concernant le « Home des jeunes ».

Une évaluation a été faite de la situation actuelle du bâtiment, au regard des nouvelles normes d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite à l'horizon 2014. Les coûts de mise en conformité sont très importants (évaluation à 321 000€,) et ne permettraient de maintenir que 7 chambres sur 11. De plus, les locaux du « Home des jeunes » sont exigus et n'offrent pas l'espace nécessaire au défoulement de jeunes adolescents de 14 à 15 ans (ce constat nous avait déjà amené à relever l'âge d'accueil de 14 à 16 ans sur les internats en 1998) ; ceci d'autant plus que, pour tenir l'effectif de journée, nous avons converti tous les espaces disponibles en chambres.

Ce projet nous permettra de se rapprocher de la commune de Marly. En effet, M. Fabien THIEME, Maire de la ville de Marly et Vice-président du Conseil Général du Nord, nous a apporté son plein appui. Par ailleurs, la question des locaux du « Home des jeunes » est une bonne opportunité pour réfléchir au projet de service.

Enfin, l'année 2012 sera marquée par la mise en chantier du futur CPOM (Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens) au sein du Pôle Protection de l'enfance, créant une dynamique réelle au sein des établissements qui le composent.

#### 5. ZOOM SUR LE CHANTIER D'AMENAGEMENT DU FOYER DE FEMMES A FAOYE AU SENEGAL. GROUPE DE JEUNES DE LA SAUVEGARDE DU NORD « ARIA – DIVA »

Le chantier s'est déroulé du 1<sup>er</sup> au 22 août 2011, au Sénégal, dans le village de Faoye, dans la communauté rurale de Loul-Séssème, région de Fatick, département de Fatick, arrondissement de Fimela, situé à 170 km de Dakar.

Yakhya DIALLO, Président et responsable de la section des éclaireurs du Sénégal de Fimela a été notre partenaire pour le chantier 2007 / 2009 / 2011.

Le renouvellement de ce partenariat avec « Génération Solidaire » permet la continuité des relations avec le village, son ancrage local dans le développement et la mobilisation des jeunes.

Le projet retenu est dans la continuité directe des chantiers réalisés en 2003, 2005, 2007 et 2009 dans le même village.

En effet, le premier avait permis la construction et l'équipement d'une « Case du Tout Petit », dans un espace contenant également des locaux pour les activités des femmes (alphabétisation, couture...).

Le second avait permis la construction d'une nouvelle case pour les activités des femmes sur un autre terrain mis à disposition par la communauté rurale, car la cohabitation avec les activités de la garderie d'enfants s'avérait préjudiciable aux activités des uns et des autres.

Le troisième chantier a permis de réaliser un mur d'enceinte autour de la garderie d'enfants et de réfectionner le foyer des jeunes.

Le quatrième chantier a permis de clôturer le verger de mangues afin de permettre la reprise d'une activité de maraîchage et la plantation de nouveaux manguiers.

Pour la première fois en 2011, le projet a été collectif avec la participation et la contribution d'ARIA-DIVA dans l'accompagnement et la réalisation de ce projet, qui visait à permettre l'hébergement de personnes de passage au village, avec une certaine autonomie (cuisine, sanitaires...). Il est à noter également que les jeunes participant à cette aventure humaine étaient tous majeurs.

L'objectif était la construction et l'aménagement du foyer des femmes, la réfection de 3 petites cases pour les aménager en chambres d'hôtes, la construction d'une cuisine, la réparation du mur d'enceinte, la mise en peinture des locaux, l'organisation d'activités de patronage avec les enfants de 6 à 12 ans du village, et enfin le soutien au fonctionnement de l'école construite lors du chantier 2003 par un apport de matériel scolaire acheté sur place.

Il a également permis d'apporter du matériel sportif, d'organiser un match de football arbitré par un jeune officiel du valenciennois pour une ville voisine, « Fimela ». Un partenariat avec le club de football existe depuis quelques années.

De l'avis unanime des participants, ce chantier a été une réussite, tant dans le sérieux de sa préparation entre ARIA et DIVA, qu'au niveau de l'accueil au village, de la conduite du chantier lui-même et de la cohésion de l'équipe d'encadrement franco-sénégalaise.

S'il est toujours difficile de mesurer l'impact humain d'une telle action, il est possible de témoigner de ce que les jeunes nous ont dit avoir retiré de ce projet. Outre la fierté d'avoir vécu dans des conditions difficiles, voire hostiles par rapport à leur vie habituelle, les jeunes de DIVA et des services ARIA ont perçu que l'attitude des sénégalais devant la vie était différente de la nôtre... De ce séjour, tous ont le sentiment d'avoir vécu pleinement une belle aventure. Ils sont fiers d'avoir aidé. Ils évoquent la beauté des paysages de Faoye, mais aussi la beauté des gens, de leur courage, et de la dignité qui les anime.

L'engagement dans la durée d'un partenariat permet de mieux comprendre les enjeux locaux et de trouver une réelle place dans le projet de développement du village. Les salariés souhaitent continuer les relations avec les partenaires et le village.

Malgré la complexité d'un tel projet (financement, autorisations...), il est donc impératif d'accentuer le partenariat au sein du Pôle Protection de l'enfance, de la même manière que celui-ci a débuté cette année entre les services ARIA et DIVA, permettant ainsi de pérenniser cette action riche dans de nombreux domaines (relations humaines, découverte, engagement solidaire...).

## V. PÔLE ADDICTOLOGIE



### SOMMAIRE DU PÔLE ADDICTOLOGIE

<b>PÔLE ADDICTOLOGIE</b> .....	<b>254</b>
PREAMBULE.....	255
A. DISPOSITIF TERRITORIAL NORD.....	257
A.1. CSAPA « Prélude » à Lille (CSAPA avec hébergement) .....	257
A.2. CSAPA « Concerto » à Lille (CSAPA avec hébergement individualisé) .....	259
A.3. CSAPA « Trapèze » à Lille (CSAPA ambulatoire).....	262
A.4. CSAPA « Intermezzo » à Hellemmes (CSAPA avec hébergement) .....	265
A.5. CSAPA « Le Relais » à Roubaix (CSAPA ambulatoire).....	267
A.6. CAARUD « Le Relais Point Fixe » à Roubaix.....	270
A.7. CAARUD « Ellipse » à Lille.....	273
B. DISPOSITIF TERRITORIAL SUD.....	276
B.1. CSAPA « Etapes » à Maubeuge .....	276
B.2. La Communauté Thérapeutique au Cateau Cambrésis .....	279

Le Pôle addictologie regroupe 83 salariés. Financièrement, le pôle représente 10 % des budgets de l'association. Les financements de ce pôle sont essentiellement issus de l'Assurance Maladie.

« L'Espace du possible » a ouvert ses portes en 1987 sur la base d'un agrément singulier : accueillir en hébergement des adolescents, mineurs ou jeunes majeurs consommateurs de drogues, volontaires pour s'engager dans un processus de soin.

Le pôle Addictologie est en partenariat direct avec le secteur sanitaire, et travaille en collaboration avec l'hôpital de Maubeuge, de Roubaix, le CHR de Lille ou encore l'hôpital « Saint-Philibert » de Lomme. La création, en 2010, d'une Communauté Thérapeutique a permis de créer un point d'appui considérable sur le Hainaut-Cambrésis et de débiter une collaboration avec les hôpitaux et les équipes médicales du secteur.

Fin 2011, la montée en charge de la Communauté Thérapeutique et l'intégration de nouvelles mesures contribuent à la sécurisation des financements.

Le pôle Addictologie est constitué de « L'Espace du Possible », qui regroupe :

- six CSAPA, chacun d'entre eux présentant une spécificité de prise en charge :
  - ⇒ « **Prélude** » à **Lille**, centre thérapeutique résidentiel pour adolescents usagers de drogues ou toxicomanes, âgés de 14 à 23 ans.
  - ⇒ « **Intermezzo** » à **Hellemmes**, centre d'accueil d'urgence et de transition pour personnes toxicomanes en grande précarité matérielle, psychique ou affective.
  - ⇒ « **Concerto** » à **Lille**, service de soins en hébergement individualisé, appartements thérapeutiques et nuitées d'hôtel.
  - ⇒ « **Trapèze** » à **Lille**, consultations jeunes consommateurs conventionnées avec le Tribunal de Grande Instance de Lille (TGI majeur et mineur).
  - ⇒ « **Le Relais** » à **Roubaix**, consultations jeunes consommateurs, centre d'accueil et de soins et délivrance de la méthadone en lien avec l'hôpital « Victor PROVO » de Roubaix.
  - ⇒ « **Etapes** » à **Maubeuge**, centre d'accueil et de soins, consultation jeunes consommateurs conventionnée avec le Tribunal de Grande Instance d'Avesnes sur Hèles. Accompagnement et délivrance de la méthadone en collaboration avec l'hôpital de Maubeuge, qui met à disposition des médecins assurant les prescriptions distribuées par les éducateurs spécialisés.
- deux CAARUD :
  - ⇒ « **Ellipse** » à **Lille**, service de réduction des risques et des dommages infectieux pour usagers de drogues. Le travail est réalisé en lien avec les services de l'hôpital « Saint Philibert » permettant la mise en œuvre d'un programme de dépistage des hépatites et du VIH, s'organisant autour d'un suivi médical pour les sérologies positives.
  - ⇒ « **Le Relais Point Fixe** » à **Roubaix**, travail sur la réduction des risques en favorisant la distribution de moyens stériles d'injection, le lancement de campagne de vaccination contre le virus VHB. La réduction des risques s'organise également autour d'échangeurs-récupérateurs, à Maubeuge notamment. Pour l'année 2010, le taux de récupération de seringues souillées était d'environ 32 %.

Le Pôle Addictologie est constitué depuis 2010 d'un dispositif expérimental : la Communauté Thérapeutique au Cateau-Cambrésis. Il s'agit d'un établissement médico-social, proposant un hébergement :

- de longue durée (deux ans),
- de 35 places,
- pour un public majeur sevré ou sous substitution.

La Communauté dispose d'une équipe pluridisciplinaire de professionnels issus du secteur médical, social et psycho-éducatif. Elle s'inscrit dans un réseau partenarial de prise en charge sanitaire, sociale et économique.

Les usagers sont placés au cœur d'un projet thérapeutique et individualisé privilégiant notamment l'insertion sociale et professionnelle. Trois phases viennent ainsi marquer le parcours du résident : une phase d'immersion, une phase de responsabilisation et une phase d'insertion hors Cambrésis.

Le principe de la Communauté repose sur deux axes principaux :

- une dimension groupale : le groupe de résidents constitue un support majeur de la démarche thérapeutique,
- une autogestion contrôlée : ce concept s'appuie sur différentes étapes successives rythmant le parcours du résident au sein de la communauté et sa responsabilisation au sein du groupe. Une autonomie croissante est acquise par paliers successifs.

La Communauté Thérapeutique propose notamment:

- des ateliers techniques : restauration collective, espaces verts, travaux du bâtiment (maçonnerie, électricité, peinture...), ébénisterie et rénovation de meubles,
- des ateliers de loisirs, culturels et sportifs,
- des ateliers thérapeutiques : groupes de parole, groupe « Agir » (affirmation de soi), écriture, art thérapie.

La Communauté propose également des formations qualifiantes dispensées par les structures agréées en lien avec les ateliers techniques et en fonction du projet individuel du résident.

A la fin de l'année 2011, le Pôle Addictologie de La Sauvegarde du Nord a répondu à l'appel à projet lancé par l'ARS Nord-Pas de Calais visant à l'ouverture de 17 places en appartement de coordination thérapeutique.

**Jean Marie BRUNNIN,**  
**Directeur du Pôle Addictologie**

## A. DISPOSITIF TERRITORIAL NORD

Directeur du Dispositif : Karl CERNY

### A.1. CSAPA « PRELUDE » A LILLE (CSAPA AVEC HEBERGEMENT)

FICHE DE PRESENTATION DE LA STRUCTURE	
<b>Adresse :</b> 50, rue de Valenciennes 59000 LILLE	CERNY Karlheinz, Directeur du Dispositif Nord DELLO SPEDALE Gioacchino, Chef de service éducatif
<b>Projet d'établissement</b>	<p>Le CTR (Centre Thérapeutique Résidentiel) « Prélude » s'adresse à des adolescents mineurs ou jeunes majeurs (14 – 23 ans), garçons ou filles, usagers de drogues, toxicomanes ou présentant d'autres formes de problématiques addictives, originaires de toutes régions françaises.</p> <p>Les jeunes accueillis le sont à leur demande. Ils sont volontaires et ont souhaité se séparer des toxiques qu'ils utilisaient, ou ils ont souhaité mettre un terme à leurs relations aliénantes. Fragiles, ils ont exprimé le besoin d'une prise en charge collective dans un lieu contenant.</p> <p>Le contrat de séjour qui leur est proposé est prévu pour une durée de six mois éventuellement reconductible.</p> <p>A l'accueil, une évaluation détermine les priorités administratives, judiciaires, sanitaires, psychologiques, scolaires ou professionnelles qui constituent le projet d'accompagnement individualisé.</p> <p>Afin de retrouver un certain équilibre, des activités sportives (badminton, squash, VTT, musculation, escalade, piscine, stretching, footing, tennis...), de créativité (musique, informatique, modelage, arts plastiques, photo numérique et argentique, peinture, vidéo...) ou de remobilisation (remise à niveau scolaire) seront proposées durant le séjour.</p> <p>Le projet individualisé doit aboutir à une proposition d'orientation en fin de séjour.</p>
<b>Habilitation et public</b>	Habilitation CSAPA par l'ARS pour l'accueil en hébergement collectif de 10 personnes ayant des problématiques addictives, âgées de 14 à 23 ans, volontaires.
<b>Obligations officielles</b>	Rapport d'activité standardisé, comptes administratifs, BP, évaluation interne, visite de conformité.

### 1. L'ACTIVITE REALISEE

#### 1.1. LE « VOLUME D'ACTIVITE » ET SON COMPARATIF AVEC L'ANNEE PRECEDENTE

Le nombre de personnes différentes accueillies en 2011 s'élève à 27 résidents. Cette légère baisse s'explique par la condamnation d'une chambre au deuxième étage pour raisons de réfection de la

salle d'eau. La capacité d'accueil a été diminuée de 10 à 9 places. Les travaux d'aménagement et d'embellissement ont pu être réalisés en juillet et août 2011. A ce titre, le lieu a dû être évacué durant cette période. Afin de maintenir une activité d'hébergement de type CTR, nous avons procédé à une fusion entre le service d'accueil d'urgence et de transition « Intermezzo » et le CTR « Prélude ». Le nombre de places étant limité à 8 hébergements durant cette période pour les deux activités, le nombre de personnes accueillies a diminué sur l'ensemble de l'année 2011. Enfin, nous avons pu réintégrer le « 50 rue de Valenciennes » en septembre, en y trouvant notre capacité d'accueil de 10 places.

Par contre, le nombre de journées de prise en charge est légèrement supérieur à celui des années précédentes. Nous passons de 2 590 journées en 2008, 2 514 en 2009, 2 308 en 2010, à 2 623 en 2011 pour une moyenne de séjour de 70 jours en 2010, contre 72 jours en 2009, puis une moyenne de séjour de 97 jours en 2011. La diminution du nombre de personnes est compensée par des durées de séjour plus importantes.

### 1.1. LES RESSOURCES HUMAINES

Nombre de salariés	10,3 ETP
Qualifications	CSE, ES, AS, moniteur/animateur, IDE, psychologue, surveillants de nuit
Accueil de stagiaires	oui
Formations 2011	Colloques, formation intra, DEIS

### 1.2. LA DEMARCHE D'ÉVALUATION INTERNE

Dans le cadre des procédures d'évaluation interne, ces différents points sont en questionnement depuis 2009. Les professionnels de « Prélude » ont exploité, en 2009, le référentiel de L'ANITÉA afin d'explorer leurs modes de fonctionnement.

Dans un souci d'amélioration de la qualité d'accompagnement, les professionnels se sont définis un certain nombre d'objectifs qui ont fait l'objet, en 2010 et en 2011, d'une procédure d'évaluation interne dans la continuité de celle entamée les années précédentes. Le processus d'auto-évaluation s'inscrit progressivement dans une culture de travail en mouvement. Il prend en compte l'histoire, la mémoire et la richesse des pratiques de l'établissement, aujourd'hui du Pôle Addictologie, depuis son ouverture. Ce mouvement s'inscrit dans une dynamique de changement entre professionnels expérimentés et nouveaux salariés.

Rendre lisibles, transmissibles et évaluables nos actions, nos réflexions et nos analyses est une nécessité, mais aussi une opportunité pour s'approprier un travail collectif au sein de l'équipe pluridisciplinaire, mais aussi pour mieux accompagner chacun des résidents présents ou futurs, tout en restant imprégnés de cette philosophie qui considère chacun comme acteur et auteur de son existence et de son devenir.

Ce processus qui s'appuie sur un référentiel commun a démarré en 2009. Il continuera à s'inscrire progressivement au cours des années futures dans la culture de travail des professionnels.

## A.2. CSAPA « CONCERTO » A LILLE (CSAPA AVEC HEBERGEMENT INDIVIDUALISE)

<b>FICHE DE PRESENTATION DE LA STRUCTURE</b>	
<b>Adresse :</b> 267, rue Solférino 59000 LILLE	CERNY Karlheinz, Directeur du Dispositif Nord QUILLIGAN Marguerite, CSE
<b>Projet d'établissement</b>	<p>Le service d'appartements thérapeutiques « Concerto » est un CSAPA (Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie) en hébergement individualisé. Il accueille des hommes et des femmes présentant une problématique addictive inhérente aux psychotropes licites ou illicites consommés, âgés de 16 à 35 ans, seuls ou parents isolés, engagés dans un parcours de soins.</p> <p>En fonction de la demande exprimée par la personne, le contrat de prise en charge concrétisera un accueil en appartement thérapeutique ou un hébergement en nuitées d'hôtel.</p> <p>Ces propositions doivent permettre d'aborder des questions relatives à l'autonomie, à l'insertion et au rétablissement du lien relationnel en prise directe avec la réalité, ceci à distance de toutes consommations de produits psychotropes, licites ou illicites.</p> <p>La procédure d'admission est envisageable après concrétisation de la demande par le biais d'un courrier. Avant tout accueil, sont proposés un ou plusieurs entretiens afin d'évoquer la situation personnelle du postulant, ses objectifs et sa capacité à poursuivre une démarche de soins au sein du dispositif.</p> <p>En appartement thérapeutique, les contrats de séjour induisent le suivi basé sur des rencontres quotidiennes (avec les éducateurs) et hebdomadaires (avec la psychologue), ceci afin de favoriser la gestion commune des objectifs, de l'argent, du rapport au temps et de l'environnement social. Le suivi médical fait partie intégrante du projet d'accompagnement.</p> <p>Les accueils avec hébergement en nuitées d'hôtel permettent de poser, avec la personne accueillie et les partenaires, des objectifs à court terme permettant d'initier une démarche de soins ou même de la conforter. L'organisation du temps de séjour permet de structurer les différentes démarches, qu'elles aient à voir avec le soin, la famille, le judiciaire ou autres.</p> <p>Les prises en charge sont gratuites, basées sur la libre adhésion. A la demande des personnes accueillies, l'anonymat pourra être préservé.</p>
<b>Habilitation et public</b>	Habilitation CSAPA par l'ARS pour l'accueil en hébergement individuel en appartements thérapeutiques ou en nuitées d'hôtel de 7 personnes ayant des problématiques addictives, âgées de 16 à 35 ans, volontaires.
<b>Obligations officielles</b>	Rapport d'activité standardisé, comptes administratifs, BP, évaluation interne, visite de conformité.

## 1. L'ACTIVITE REALISEE

---

### 1.1. LE « VOLUME D'ACTIVITE » ET SON COMPARATIF AVEC L'ANNEE PRECEDENTE

---

L'équipe des appartements thérapeutiques de « l'Espace du Possible » a pour objectif d'accompagner les personnes toxicomanes dans leur projet d'autonomie psychique et sociale.

En 2009, treize personnes furent accueillies, elles étaient douze en 2008 et en 2007. Elles furent 11 en 2010 (pour 24 personnes différentes rencontrées par l'équipe durant l'année).

En 2011, nous avons accueilli en appartements thérapeutiques 13 personnes différentes après avoir traité 45 sollicitations et après avoir entamé 22 procédures d'admission, qui ont débouché sur 18 procédures d'admission.

La différenciation par sexe est une constante : il y a eu moins d'accueils féminins que d'accueils masculins. Cependant, il est à noter que 2010 a été une année exclusivement masculine, alors qu'en 2011 nous retrouvons une répartition par sexes qui correspond au niveau national des prises en charge au sein des dispositifs de soins en addictologie (à savoir 23 % de femmes pour 87 % d'hommes).

Contrairement aux années précédentes, qui attestaient d'un vieillissement du public, nous recensons en 2011 un équilibre des tranches d'âges des personnes accueillies.

Les « moins de 30 ans » représentent 77 % des personnes accueillies, contre 23 % des personnes de la tranche d'âge des « 30 – 35 ans ».

Comme 2010, 61.6 % des personnes accueillies en 2011 sont originaires de la région, contre 63.7 % des personnes en 2010, ce qui reste un plus dans le processus d'insertion après la prise en charge.

En 2011, la cocaïne et ses dérivés s'imposent comme premiers produits d'addiction, juste avant l'alcool et le cannabis. Les dérivés d'opiacés sont en perte de vitesse en ce qui concerne les demandes de prises en charge en appartements thérapeutiques. En 2010, l'héroïne confirmait son retour comme produit principal des problématiques addictives, avec 54.5 % des personnes concernées.

La moyenne des séjours est approximativement de 6 mois et demi en 2011, contre 9 mois en 2010 et 6 mois en 2009.

Le taux d'occupation est en hausse constante : il était de 85 % pour l'année 2008, de 84,4 % en 2009, de 95 % en 2010 et de près de 97 % en 2011.

A partir des besoins recensés dans nos différents services et parmi nos partenaires, l'hébergement relais en hôtel s'avérait un réel besoin. En 2011, 22 nuitées d'hôtel ont pu être réalisées en fonction des demandes des partenaires. C'est durant la période d'hiver que les demandes furent les plus nombreuses.

### 1.2. LES RESSOURCES HUMAINES

---

Nombre de salariés	2,5 ETP
Qualifications	CSE, ES
Accueil de stagiaires	oui
Formations 2011	Colloques, formation intra « addictions sans produits »

### 1.3. LA DEMARCHE D'EVALUATION INTERNE

---

Le service « Concerto » a engagé en 2009 un travail collectif dans le cadre de la mise en place de la démarche d'évaluation interne à partir du référentiel de l'ANITÉA (Fédération Addiction). En 2011, le service a poursuivi cette démarche initiée en 2009.

L'axe d'amélioration travaillé en 2011 concerne le dossier de préadmission.

Pour 2012, le volet consacré à la partie médicale reste à affiner. En absence d'un référent médical institutionnel, ce volet se limite aux rendez-vous pris ou proposés avec les prestataires du droit commun.

### A.3. CSAPA « TRAPEZE » A LILLE (CSAPA AMBULATOIRE)

<b>FICHE DE PRESENTATION DE LA STRUCTURE</b>	
<b>Adresse :</b> 267, rue Solférino 59000 LILLE	CERNY Karlheinz, Directeur du Dispositif Nord QUILLIGAN Marguerite, CSE
<b>Projet d'établissement</b>	<p>Trapèze, Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA généraliste), est un service d'accueil, d'écoute et d'accompagnement spécialisé en ambulatoire.</p> <p>Grâce à une permanence, assurée du lundi matin au vendredi soir, le service propose des entretiens (avec ou sans rendez-vous) aux usagers de drogues, à leurs familles, ou à toute personne ayant une problématique addictive. Cela vise à faire le point sur leurs comportements (addictions sans produits), sur leurs consommations de drogues licites ou illicites, et sur leurs incidences sur la vie de chacun.</p> <p>En fonction des difficultés propres à chaque personne, des propositions d'accompagnement en ambulatoire, visant à une évaluation médicale, psychologique ou sociale, seront proposées. A partir de ces rencontres, des propositions d'accompagnement seront formulées.</p> <p>A ce service est adossée « la consultation jeunes consommateurs ». Celle-ci s'adresse en partie aux jeunes consommateurs, âgés de 14 à 22 ans orientés par le Tribunal de Grande Instance de Lille dans le cadre des procédures de classement sans suite avec orientations.</p> <p>La collaboration avec les établissements scolaires proches de nos services ainsi qu'avec les établissements accueillant des adolescents (la Maison des Adolescents par exemple) favorise la rencontre avec des jeunes concernés par l'usage de cannabis ou toute autre forme d'addiction.</p> <p>Ces rencontres peuvent être à l'initiative des jeunes ou sur recommandation des adultes concernés. Elles permettent l'auto-évaluation des consommations ou de la dépendance, la prise de conscience des risques encourus et visent à un accompagnement vers l'abstinence.</p>
<b>Habilitation et public</b>	Habilitation CSAPA ambulatoire par l'ARS pour l'accueil, l'accompagnement et le soin de personnes ayant des problématiques addictives, mineures et majeures.
<b>Obligations officielles</b>	Rapport d'activité standardisé, comptes administratifs, BP, évaluation interne, visite de conformité.

## 1. L'ACTIVITE REALISEE

---

### 1.1. LE « VOLUME D'ACTIVITE » ET SON COMPARATIF AVEC L'ANNEE PRECEDENTE

---

Le service d'accueil, d'écoute et d'accompagnement spécialisé de « l'Espace du Possible » a trouvé son identité propre sous le nom de « Trapèze ». Le service est opérationnel sous cette forme depuis début mars 2004.

En 2011, le service a reçu 320 personnes différentes, dont 312 « patients » et personnes non consommateurs. A ce chiffre, il convient d'ajouter 166 parents, qui ont accompagné les mineurs à la consultation jeunes consommateurs du service « Trapèze » (contre 147 parents ou adultes en 2010). Il s'agissait soit des travailleurs sociaux, soit des parents qui restent, pour les 3/4 des rencontres, présents durant l'entretien. La présence des parents au premier entretien permet de réintroduire la responsabilité éducative de ceux-ci lorsque leurs enfants sont consommateurs de produits psychotropes illicites. Au total, 486 personnes différentes (patients, parents, entourage, et « autres ») ont pu être accueillies au service en 2011.

Les conventions relatives aux alternatives aux poursuites pénales qui concernent le parquet mineur (signées avec le TGI de Lille, les services de l'ARS et le SEAT) ont amené le service « Trapèze » à rencontrer 253 jeunes de moins de 23 ans (nouveau critère d'inclusion de la CJC) contre 231 jeunes de « moins de 20 ans » en 2010.

Au total, les « moins de 25 ans » représentent plus de 93 % du public accueilli à Trapèze en 2011. Les 7 % des consommateurs ayant plus de 25 ans ont été orientés soit par les partenaires extérieurs (FJT, clubs de prévention), soit ils ont sollicité directement le service.

Ainsi en 2011, 250 patients ont été rencontrés suite à une orientation judiciaire, contre 353 patients en 2010.

Par ailleurs, 135 personnes ont bénéficié des mesures judiciaires de type « stage pour usage de stupéfiants », dans lesquels interviennent les professionnels du service « Trapèze » (9 interventions de 3 heures réalisées en 2011).

Comme les années précédentes, la majorité des personnes fréquentant le service est consommatrice de cannabis (96 %) comme premier produit. Ensuite, 1.6 % des personnes viennent pour la première fois pour consommation d'alcool, suivi de demandes concernant les addictions sans produit (1.5 %). L'équipe de « Trapèze » a proposé 1 070 rendez-vous ambulatoires en dehors des convocations judiciaires.

Il est à noter que, dans le cadre des consultations avancées, le service a réalisé 16 interventions collectives (12 en milieu scolaire et 4 en milieu institutionnel) qui ont concerné près de 200 jeunes.

Les interventions des professionnels du service « Trapèze » amènent ces jeunes à prendre conscience des risques pour leur santé en lien avec leurs comportements addictifs, risques qu'ils ne connaissent que partiellement.

### 1.2. LES RESSOURCES HUMAINES

---

Nombre de salariés	2,74 ETP
Qualifications	CSE, ES, AS
Accueil de stagiaires	oui
Formations 2011	Colloques, formation intra « addictions sans produits », DU « addictologie », VAE « ES »

### 1.3. LA DEMARCHE D'EVALUATION INTERNE

---

Le service « Trapèze » a engagé en 2009 un travail collectif dans le cadre de la mise en place de la démarche d'évaluation interne à partir du référentiel de l'ANITÉA (Fédération Addiction). En 2011, le service a poursuivi cette démarche initiée en 2009.

Il s'agissait de poursuivre les rencontres partenariales afin d'élargir le champ d'action du service. La formalisation des conventions partenariales avec la Maison Des Adolescents reste un objectif pour 2012, alors que celle avec les services des FJT « MAJT ATRIUM » a pu être concrétisée en 2011.

La finalisation de l'enquête de satisfaction adaptable aux différentes interventions reste une priorité du service.

## A.4. CSAPA « INTERMEZZO » A HELLEMMES (CSAPA AVEC HEBERGEMENT)

FICHE DE PRESENTATION DE LA STRUCTURE	
<b>Adresse :</b> 2, place de la République 59260 HELLEMMES	CERNY Karlheinz, Directeur du Dispositif Nord JACQUIEZ Anna, CSE
<b>Projet d'établissement</b>	<p>Intermezzo, CSAPA en hébergement collectif, est un service d'accueil d'urgence et de transition pour personnes présentant une problématique addictive, hommes ou femmes âgés de 16 à 50 ans, seuls ou en couple.</p> <p>Ces personnes se caractérisent, en dehors de leur symptôme, par une précarité matérielle, affective ou sociale, qui rendrait toute initiative de soin inutile si une mise à distance rapide du contexte d'origine n'était pas proposée.</p> <p>La demande d'accueil se formule par téléphone ou éventuellement par écrit (courrier ou courriel).</p> <p>En fonction des places disponibles, sous réserve que la personne exprime une demande de soins, qu'elle soit sevrée ou sous protocole médical et qu'elle adhère sans discernement au projet de service ainsi qu'aux règles de vie, l'admission pourra s'envisager dans des délais très courts. La capacité d'accueil est de 6 places.</p> <p>A l'admission, une évaluation déterminera les priorités administratives, judiciaires, sanitaires, psychologiques, scolaires ou professionnelles qui constitueront le projet d'accompagnement individualisé.</p> <p>Afin de retrouver un certain équilibre, des activités sportives, de créativité ou d'expression sont proposées durant le séjour.</p> <p>Le projet individualisé doit aboutir à une orientation en fin de séjour.</p>
<b>Habilitation et public</b>	Habilitation CSAPA par l'ARS pour l'accueil en hébergement collectif de transition de 6 personnes ayant des problématiques addictives, âgées de 16 à 50 ans, seules ou en couple, volontaires.
<b>Obligations officielles</b>	Rapport d'activité standardisé, comptes administratifs, BP, évaluation interne, visite de conformité.

### 1. L'ACTIVITE REALISEE

#### 1.1. LE « VOLUME D'ACTIVITE » ET SON COMPARATIF AVEC L'ANNEE PRECEDENTE

Durant cette année 2011, l'équipe « d'Intermezzo » a accueilli en hébergement d'urgence et de transition 72 personnes, contre 69 en 2010 et 65 en 2009. Nous constatons une augmentation progressive du nombre de personnes accueillies depuis les 3 dernières années. Par ailleurs, il est à noter que 92 personnes ont été rencontrées par l'équipe en vue d'une éventuelle admission.

Toutes étaient des personnes dont le parcours s'avérait très chaotique et dont la problématique initiale pouvait se réorganiser au moindre problème ou à la première difficulté.

Certains résidents ont séjourné à « Intermezzo » dans le cadre d'un séjour de rupture, justifié par leur exclusion momentanée du lieu où elles se soignaient. Les raisons étaient souvent la démotivation ou la transgression.

La population accueillie de moins de 29 ans représente 32 % en 2011, contre 30.3 % des personnes résidentes sur le lieu en 2010. Pourtant, un vieillissement de la population se confirme. Les plus de 40 ans représentent 22,2 % des résidents en 2011, contre 21 % et seulement 9,2 % en 2009. Par ailleurs, un résident faisait partie de la tranche d'âge des 50 – 59 ans. Ce vieillissement du public interroge cruellement les capacités de réorientation de ces personnes dans un dispositif de soins français qui est peu adapté à cette évolution démographique.

## 1.2. LES RESSOURCES HUMAINES

---

Nombre de salariés	8,5 ETP
Qualifications	CSE, ES, IDE, surveillants de nuit
Accueil de stagiaires	oui
Formations 2011	colloques

## 1.3. LA DEMARCHE D'EVALUATION INTERNE

---

Le service « Intermezzo » a engagé en 2009 un travail collectif dans le cadre de la mise en place de la démarche d'évaluation interne à partir du référentiel de l'ANITÉA (Fédération Addiction). En 2011, le service a poursuivi cette démarche initiée en 2009.

## A.5. CSAPA « LE RELAIS » A ROUBAIX (CSAPA AMBULATOIRE)

<b>FICHE DE PRESENTATION DE LA STRUCTURE</b>	
<b>Adresse :</b> 40, rue Saint-Antoine BP 70643 59100 ROUBAIX	CERNY Karlheinz, Directeur du Dispositif Nord FICHELE Bernard, CSE
<b>Projet d'établissement</b>	<p>« Le Relais » est un dispositif de soins ambulatoires en addictologie (centre Méthadone, soin ambulatoire &amp; « consultation jeunes consommateurs »). Il s'agit plus précisément d'un CSAPA pour usagers de drogues ou toxicomanes, ayant fait le choix de la rencontre ou étant orientés par un tiers.</p> <p>Toute personne présentant une problématique addictive, avec ou sans produit, peut y être reçue et accompagnée en fonction de sa demande.</p> <p>« Le Relais » est installé à Roubaix, il est doté d'une unité de traitement par la méthadone, en lien avec « l'hôpital de La Fraternité » à Roubaix.</p> <p>Ouvert toute l'année, du lundi matin au vendredi soir, le médecin, la psychologue, l'infirmière ou les travailleurs sociaux accueillent toute personne en demande d'information ou de soins en lien avec leurs problématiques addictives dont la toxicomanie.</p> <p>L'accueil est anonyme et gratuit. Toute première rencontre peut se penser directement au service ou par téléphone. Par la suite, les autres rencontres prendront la forme de temps d'échange décidés conjointement, proposant à la personne accueillie la disponibilité de l'intervenant, dans un espace garantissant la confidentialité.</p> <p>Les propositions d'accueil et d'accompagnement au « Relais » sont nombreuses :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>⇒ Des évaluations psychologiques, médicales et socioéducatives en début d'accompagnement afin que se concrétisent le projet individualisé et la continuité des suivis en ayant, avec chacun, identifié les priorités.</li> <li>⇒ Un accompagnement visant à l'orientation et à l'insertion.</li> <li>⇒ Des actions de prévention.</li> <li>⇒ Des permanences en maison d'arrêt.</li> <li>⇒ Une « consultation jeunes consommateurs » proposant des entretiens inscrits comme alternative aux poursuites pénales.</li> <li>⇒ La réduction des risques infectieux.</li> </ul>
<b>Habilitation et public</b>	Habilitation CSAPA ambulatoire par l'ARS pour l'accueil, l'accompagnement et le soin de personnes ayant des problématiques addictives, mineures et majeures.
<b>Obligations officielles</b>	Rapport d'activité standardisé, comptes administratifs, BP, évaluation interne, visite de conformité.

## 1. L'ACTIVITE REALISEE

---

### 1.1. LE « VOLUME D'ACTIVITE » ET SON COMPARATIF AVEC L'ANNEE PRECEDENTE

---

Depuis quelques années, la file active du CSAPA « Le Relais » se stabilisait autour de 250 usagers par an. En 2011, le nombre de personnes différentes accueillies s'élève à 362 personnes, contre 364 en 2010. Nous retrouvons ainsi une file active équivalente à celle des années 2007 (376 personnes) et 2008 (346 personnes).

#### **Typologie des personnes accompagnées**

La proportion homme/femme restait la même (86 % / 14 % en 2010 et 87 % / 13 % en 2011).

La courbe des âges des personnes accueillies traduisant le vieillissement de la population confirme les éléments évoqués les années précédentes. Les personnes âgées entre 30 et 49 ans représentent cette année 54% du public (contre 55,8 % en 2010) et il y a 6 personnes qui sont âgées de plus de 50 ans (contre 9 personnes en 2010 et une seule en 2009).

#### **« Consultation jeunes consommateurs »**

Pour autant, les données qui concernent l'âge des personnes accompagnées méritent d'être relativisées en raison de l'intégration en 2008 d'une cohorte d'usagers plus jeunes, les « fumeurs » de cannabis, dans le cadre de la « consultation jeunes consommateurs ».

En 2011, 151 personnes différentes (contre 116 personnes en 2010 et 82 personnes en 2009) ont ainsi pu bénéficier de 392 entretiens (contre 332 entretiens en 2010). Ainsi, les moins de 24 ans représentent en 2011 près de 40 % de l'ensemble du public du CSAPA roubaisien (contre 34 % en 2010).

Il s'agit essentiellement de jeunes consommateurs de cannabis, qui s'inscrivent dans une démarche volontaire ou qui sont orientés par le TGI de Lille dans le cadre d'une alternative aux poursuites pénales. Les mineurs représentent plus de 17 % de l'ensemble du public. A ce titre, 229 parents et personnes de l'entourage ont pu rencontrer les professionnels du CSAPA.

Par le fait du rattachement des services du « Relais » au Pôle Addictologie, le service a bénéficié en 2008 de l'extension des conventions signées, pour les majeurs et les mineurs, avec le Tribunal de Grande Instance de Lille. Cette collaboration continue à porter ses fruits.

#### **Le centre Méthadone**

Le service de délivrance de la méthadone est ouvert depuis 1995. La file active stabilisée est de 90 personnes.

En 2009, la cohorte de population suivie dans le cadre du programme de substitution s'arrête à 87 personnes. Les réductions drastiques inhérentes à un défaut de financement, à hauteur des coûts supportés par l'hôpital, ont entraîné ces diminutions progressives. En 2010, suite à une reconnaissance par les autorités de contrôle et de tarification des besoins financiers de l'hôpital de Roubaix, la file active du centre Méthadone a été sensiblement augmentée, puisque 118 personnes ont pu bénéficier de cette prestation.

Enfin, en 2011, la file active de l'antenne Méthadone s'élève à 132 personnes, dont 96 patients pour qui la substitution à la méthadone a été initiée par le centre. L'impact en termes de santé est considérable pour les usagers roubaisiens, ce dont nous ne pouvons que nous satisfaire.

## 1.2. LES RESSOURCES HUMAINES

---

Nombre de salariés	7,5 ETP
Qualifications	CSE, médecin, psychologue, ES, AS, IDE
Accueil de stagiaires	oui
Formations 2011	Colloques, journées de réflexions, formation intra autour de « la demande de l'utilisateur »

## 1.3. LA DEMARCHE D'ÉVALUATION INTERNE

---

Le service « le Relais » a engagé en 2009 un travail collectif dans le cadre de la mise en place de la démarche d'évaluation interne à partir du référentiel de l'ANITÉA (Fédération Addiction).

En 2011, le service a poursuivi cette démarche initiée en 2009. Le faible temps de présence du médecin au « Relais » sur le CSAPA (0.13 ETP) n'a pas permis d'être beaucoup plus efficaces pour ce qui est du remplissage du volet concernant l'aspect sanitaire de la prise en charge.

Cependant, cette année l'équipe a proposé à certains usagers de participer au moins à une synthèse, voire plus si nécessaire (il s'agissait de chacun des usagers accompagnés dans le cadre du programme Méthadone par les équipes du « pavillon 15 » de l'hôpital de Roubaix et du CSAPA « le Relais »). Cette synthèse avait pour ambition de faire un point sur l'accompagnement médical, psychologique et social proposé et d'envisager ensemble les axes prioritaires à travailler ensemble, et ceci dans quelles échéances. Tout comme la grande majorité des usagers, nous trouvons cette démarche très intéressante.

Elle permet, entre autres, de remobiliser chaque usager sur son projet de soins, de lui signifier de nouveau que par « projet de soin » nous entendons lui proposer si nécessaire un accompagnement médical, social, éducatif, psychologique, etc.

## 2. LES MESURES DE REEQUILIBRAGE A METTRE EN PLACE : « PERSPECTIVES 2012 »

---

L'équipe du « Relais » fait tous les ans le même constat : celui de sa grande difficulté à travailler avec des usagers ayant des comorbidités psychiatriques.

En effet, parmi les 117 usagers inscrits en 2011 dans le programme Méthadone (géré en convention avec l'hôpital de Roubaix), 17 ont une pathologie psychiatrique diagnostiquée mais pas toujours traitée. Force est de constater qu'une grande majorité d'usagers souffre de troubles jamais diagnostiqués, rarement considérés et donc très rarement traités.

Créer des liens avec la psychiatrie de secteur devient une réelle nécessité.

La collaboration avec des établissements scolaires Roubaisiens et avec le TGI de Lille dans le cadre des alternatives aux poursuites pénales met en relation les professionnels avec des consommateurs jeunes, ayant certes une consommation parfois abusive de produits stupéfiants mais ayant aussi parfois des pathologies psychiatriques nous mettant bien souvent en difficulté.

L'équipe a pour ambition d'utiliser les compétences et le statut du médecin du CSAPA pour tisser des liens entre les structures, avec des psychiatres et des CMP pour envisager, à terme, des expériences de collaborations et de partenariat.

Enfin, étant aussi bien souvent démunis pour accompagner nos anciens consommateurs d'opiacés substitués à la méthadone et abusant d'alcool, l'équipe du « Relais » poursuit sa collaboration avec le CSAPA spécialisé en alcoologie, « la Trame », afin d'être plus pertinent dans l'accompagnement, la réduction des risques et le soin de ses usagers.

## A.6. CAARUD « LE RELAIS POINT FIXE » A ROUBAIX

FICHE DE PRESENTATION DE LA STRUCTURE	
<b>Adresse :</b> 40, rue Saint-Antoine BP 70643 59100 ROUBAIX	CERNY Karlheinz, Directeur du Dispositif Nord FICHELE Bernard, CSE
<b>Projet d'établissement</b>	<p>« Le Relais Point Fixe » est le Centre d'Accueil, d'Accompagnement à la Réduction des risques infectieux pour Usagers de Drogues (CAARUD) roubaisien du Pôle Addictologie.</p> <p>L'objectif de ce service est de réduire les risques et les dommages sanitaires et sociaux liés à l'usage de drogues.</p> <p>Pour cela, l'équipe de « Point Fixe » propose aux personnes toxicomanes, faisant usage de produits psychotropes licites ou illicites, de faire une pause dans un lieu où elles pourront échanger leurs seringues et obtenir du matériel stérile ainsi que des préservatifs.</p> <p>Elles pourront laver leur linge, se doucher ou bénéficier d'une collation simple.</p> <p>Elles pourront accéder à des soins infirmiers, à des entretiens psycho sociaux et à des accompagnements afin de solutionner des difficultés d'ordre administratif, financier, matériel ou de logement.</p> <p>Des dépistages VIH, VHB et VHC gratuits sont proposés systématiquement aux personnes non informées sur leur sérologie et peuvent être réalisés sur place. Les annonces des résultats sont pratiquées par le médecin du CSAPA exerçant une permanence hebdomadaire dans les mêmes locaux.</p> <p>Le service gère sur la ville de Roubaix un « échangeur-distributeur de seringues ».</p> <p>Le service est ouvert les lundis, mardis et vendredis après-midis à partir de 14 heures pour des accueils collectifs, ainsi que le jeudi de 16 heures à 18 heures.</p>
<b>Habilitation et public</b>	Habilitation CAARUD par l'ARS en 2009 pour l'accueil de jour anonyme et gratuit de personnes majeures et usagères de drogues actives.
<b>Obligations officielles</b>	Rapport d'activité standardisé, comptes administratifs, BP, évaluation interne, visite de conformité.

### 1. L'ACTIVITE REALISEE

#### 1.1. LE « VOLUME D'ACTIVITE » ET SON COMPARATIF AVEC L'ANNEE PRECEDENTE

En 2007, la file active du « Relais Point Fixe » était constituée de 154 personnes différentes. 18 nouvelles personnes avaient fréquenté le CAARUD. Entre 2008 et 2010, nous constatons une baisse

de la file active, puis à nouveau une augmentation en fin 2010. 2011 est l'année de la stabilisation de la file active, puisque nous comptabilisons 158 personnes différentes, dont 22 personnes nouvelles. Le public n'est manifestement pas seulement fidélisé, mais de nouvelles personnes trouvent de l'intérêt à fréquenter le lieu. Ce public reste roubaisien et masculin pour plus de 96 %, contre 93,4 % en 2010. La moyenne d'âge se situe entre 35 et 45 ans. Les raisons de la fréquentation sont principalement matérielles : se nourrir, se doucher, laver son linge, se poser ou se reposer et bien sûr pouvoir bénéficier de moyens stériles d'injection.

Les missions RDR sont en réelle augmentation, alors que 6 971 seringues furent distribuées en 2007, ce sont 15 030 seringues données ou échangées, en kit ou à la pièce, qui le furent en 2008. 5 812 seringues souillées furent récupérées en 2008. En 2009, ce sont plus de 9 000 seringues qui furent distribuées pour une récupération de 4 700. En 2010, ce sont 7 472 seringues qui ont été distribuées. Enfin, en 2011, ce sont 10 155 seringues qui ont été distribuées, ce qui représentent une augmentation de 135 % par rapport à l'année précédente. Le mode de consommation par voie intraveineuse est visiblement en stagnation, cependant nous constatons une augmentation du taux de récupération par rapport au matériel distribué. Le nombre de seringues récupérées s'élève à 6971, ce qui indique un taux de récupération de plus de 68 %.

Un travail est fait avec le « conseil d'usagers » afin de trouver des moyens d'information différents et plus pertinents pour faciliter les moyens de diagnostiquer de nouvelles sérologies.

Une campagne de vaccination lancée durant le dernier trimestre a permis de vacciner 11 personnes contre le VHB en 2011.

## 1.2. LES RESSOURCES HUMAINES

Nombre de salariés	2,5 ETP
Qualifications	CSE, ES, AS, IDE
Accueil de stagiaires	oui
Formations 2011	Colloques, journées de réflexions, formation intra autour de « la demande de l'utilisateur »

## 1.3. LA DEMARCHE D'ÉVALUATION INTERNE

L'auto-évaluation de l'activité, par l'exploitation du référentiel « Charonne » en 2009, a continué en 2010 et a fait partie intégrante de la pratique en 2011. Elle a permis de définir, pour l'année 2012, de nouveaux objectifs afin de gagner en efficience, en qualité et en efficacité.

Plusieurs réunions de travail autour du fonctionnement du CAARUD mettent en avant la mise en place d'une réorganisation des temps de travail afin d'améliorer la prestation individuelle lors des accueils collectifs.

Les membres de l'équipe du CAARUD « Point Fixe » insistent sur la nécessité de mettre en place de nouveaux projets, de s'investir et de réfléchir à leur façon d'intervenir. C'est aussi, pour certains d'entre eux, le moyen de ne pas s'enkystrer dans un travail limité à l'accueil collectif des usagers.

Les moyens attribués au CAARUD ne sont cependant pas à la hauteur de ses ambitions. Ainsi, trois des quatre salariés sont employés à mi-temps sur le CAARUD (ce qui correspond uniquement au temps d'ouverture collectif et à la réunion hebdomadaire).

En ce qui concerne l'activité « dépistage/vaccination », l'infirmière du CAARUD a pu mettre en place cette activité durant le dernier trimestre 2011, suite à la levée des principales contraintes techniques liées à l'acheminement des prélèvements sanguins. En effet, un accord sur une procédure de prise en charge a pu être trouvé entre le CAARUD et le CH de Roubaix. Cependant, cette solution ne

pourra être envisagée que pour les usagers qui, d'une part, acceptent de lever l'anonymat et, d'autre part, bénéficient d'une couverture sociale (CMU, sécurité sociale et mutuelle). Pour ceux n'ayant pas de couverture sociale, la question du financement reste ouverte.

Pour 2012, la mise en place effective d'un travail de rue a été retenue comme axe d'amélioration du projet « Point Fixe ».

## A.7. CAARUD « ELLIPSE » A LILLE

FICHE DE PRESENTATION DE LA STRUCTURE	
<b>Adresse :</b> 57, rue Jean Jaurès 59000 LILLE	CERNY Karlheinz, Directeur du Dispositif Nord JACQUIEZ Anna, CSE
<b>Projet d'établissement</b>	<p>« Ellipse » est un Centre d'Accueil, d'Accompagnement à la Réduction des risques infectieux pour Usagers de Drogues (CAARUD). L'objectif de ce service est de réduire les risques et les dommages sanitaires et sociaux liés à l'usage de drogues.</p> <p>Pour cela, nous proposons aux personnes toxicomanes faisant usage de produits psychotropes licites ou illicites, de faire une pause dans un lieu où elles pourront échanger leurs seringues et obtenir du matériel stérile ainsi que des préservatifs.</p> <p>Elles pourront laver leur linge, se doucher ou bénéficier d'une collation simple.</p> <p>Elles pourront accéder à des soins infirmiers, à des entretiens psychosociaux, et à des accompagnements afin de résoudre des difficultés d'ordre administratif, financier, matériel ou de logement.</p> <p>Des accompagnements vers les centres de dépistage anonyme et gratuit sont proposés systématiquement aux personnes non informées sur leur sérologie.</p> <p>Le service gère les « échangeurs-distributeurs de seringues » de Lille, qui sont à ce jour au nombre de trois. De même, un travail de proximité organisé sur les quartiers permet de réguler les tensions éventuelles entre usagers et habitants, mais aussi de récupérer les seringues jetées sur la voie publique.</p> <p>En lien avec les services hospitaliers et la médecine de ville, des campagnes de vaccination sont proposées aux usagers.</p> <p>Le service est ouvert du lundi matin au vendredi soir, le matin pour des accueils individuels et à partir de treize heures pour des accueils collectifs.</p> <p>Le mercredi est réservé exclusivement à l'accueil de femmes.</p>
<b>Habilitation et public</b>	Habilitation CAARUD par l'ARS en 2009 pour l'accueil de jour anonyme et gratuit de personnes majeures et usagères de drogues actives.
<b>Obligations officielles</b>	Rapport d'activité standardisé, comptes administratifs, BP, évaluation interne, visite de conformité.

### 1. L'ACTIVITE REALISEE

#### 1.1. LE « VOLUME D'ACTIVITE » ET SON COMPARATIF AVEC L'ANNEE PRECEDENTE

En 2011, le dispositif de réduction des risques de « L'Espace du Possible » a fêté ses quinze années d'existence. Une décennie et demie d'activités traversée par des hauts et des bas sans qu'à aucun moment nous ne perdions de vue nos missions initiales. 2011 était l'année du développement

d'actions complémentaires, comme des « maraudes inter-associatives » entre les professionnels d' « Ellipse » et ceux des autres CAARUD de la place lilloise. En parallèle, des interventions conjointes avec les agents de médiation sociale de la ville de Lille ont été réalisées, ainsi qu'une permanence d'infirmier hebdomadaire (durant le premier semestre) au sein du CAARUD « Sleep'in » du Cèdre Bleu, afin de favoriser le lien entre prise en charge de nuit et prise en charge de jour.

En 2011, le service a accueilli 714 personnes différentes, dont près d'un tiers sont des personnes nouvelles. L'objectif annuel fut posé à 450 personnes différentes lors du passage en CROSMS en 2006. Nous sommes donc, par ces résultats, au-delà des objectifs énoncés.

La répartition par sexes témoigne toujours de la faiblesse du pourcentage de fréquentation féminine. Il est cependant en légère augmentation puisqu'il se situe à 17.5 % en 2011, contre 16 % en 2010 et 14.7 % en 2009. Cette hausse s'explique grâce aux efforts que l'équipe a réalisés en matière d'ouverture de temps spécifiques aux femmes, mais aussi grâce à un travail partenarial avec le CAARUD « Entr'actes », spécialisé dans l'accueil des personnes prostituées.

La gestion des trois totems et du récupérateur de seringues en façade à « Ellipse » s'ajoute à l'activité d'échange de seringues sur site et au renforcement des messages de sensibilisation à la récupération. Cela nous a permis de maintenir un niveau de distribution équivalent à l'année 2010, mais surtout d'augmenter de manière significative la récupération de matériel d'injection durant cette année.

En 2011, ce sont 38 245 seringues stériles qui ont été distribuées. Le taux de récupération de seringues souillées, tous dispositifs confondus, est passé de 32.2 % en 2010 à 49.5 % en 2011.

La continuité de la supervision médicale pour l'équipe d'infirmiers avait abouti à l'élaboration de protocoles de soins validés par un médecin, ainsi qu'à une mise en conformité de l'infirmier. Aujourd'hui, en lien avec les services de l'hôpital « Saint Philibert », c'est un programme de dépistage hépatites et HIV qu'il sera souhaitable de mettre en place avec un suivi médical pour les sérologies positives.

## 1.2. LES RESSOURCES HUMAINES

Nombre de salariés	6,5 ETP
Qualifications	CSE, ES, AS, IDE
Accueil de stagiaires	oui
Formations 2011	Colloques, DEIS, journées de réflexions

## 1.3. LA DEMARCHE D'ÉVALUATION INTERNE

L'auto-évaluation de l'activité, par l'exploitation du référentiel « Charonne » en 2009, a continué en 2010 et a fait partie intégrante de la pratique en 2011. Elle a permis de définir, pour l'année 2012, de nouveaux objectifs afin de gagner en efficience, en qualité et en efficacité.

Plusieurs réunions de travail autour du fonctionnement du CAARUD mettent en avant la mise en place d'une réorganisation des temps de travail afin d'améliorer la prestation individuelle lors des accueils collectifs.

Cette réorganisation du temps de travail a été réalisée à partir du deuxième trimestre 2011 afin de rendre plus efficient l'accompagnement individualisé des usagers du CAARUD.

Un aménagement des locaux (en particulier du bureau d'entretien individuel) est envisagé en 2012.

Des campagnes de dépistage rapide en collaboration avec l'association AIDES dans les locaux d'Ellipse sont programmées durant le premier semestre 2012.

## B. DISPOSITIF TERRITORIAL SUD

Directeur du Dispositif : Philippe LEMPEREUR

### B.1. CSAPA « ETAPES » A MAUBEUGE

FICHE DE PRESENTATION DE LA STRUCTURE	
<b>Adresse</b> 32, boulevard Pasteur 59600 MAUBEUGE	Philippe LEMPEREUR, Directeur du Dispositif Sud Laurent MICHEL, Chef de Service
<b>Projet d'établissement</b>	« Etapes » est un lieu d'accueil, d'accompagnement et de soins pour usagers de drogues ou toxicomanes en démarche volontaire ou orientés par un tiers. Le service est doté d'une unité de traitement par la méthadone et d'une « consultation jeunes consommateurs ». Il intervient également en milieu carcéral.
<b>Habilitation et public</b>	CSAPA ambulatoire spécialisé drogues illicites
<b>Obligations officielles</b>	File active « Soins » : 240 File active « Méthadone » : 60 File active « Consultation Jeunes Consommateurs » : 130

#### 1. L'ACTIVITE REALISEE

##### 1.1. LE « VOLUME D'ACTIVITE »

###### **File active « Soins » :**

266 usagers / 1082 actes, dont 243 hommes et 23 femmes.

Age moyen : 32,5 ans.

###### **File active « Méthadone » :**

68 usagers / 4956 actes, dont 53 hommes et 15 femmes.

Age moyen : 37 ans.

###### **File active « Consultation Jeunes Consommateurs » :**

136 usagers / 233 actes, dont 130 hommes et 6 femmes.

Age moyen : 26 ans.

###### **Activité avec l'entourage :**

15 parents / 44 actes.

###### **Activité de prévention :**

558 personnes / 11 actions en collectif.

###### **Activité en milieu carcéral :**

46 détenus / 260 actes.

### **Activité de réduction des risques :**

6014 seringues stériles distribuées.

2878 seringues souillées récupérées.

### **1.2. LES ELEMENTS FINANCIERS**

---

Dotation ONDAM médico-social : 328 871 €.

Autres ressources : 16 794 €.

### **Répartition des charges :**

- groupe I : 13 954 €,
- groupe II : 318 217 €,
- groupe III : 28 018 €.

### **Demandes de financement non acceptées en 2011 :**

- PAEJ : 36 000€,
- Conseil Général : 12 000 €.

### **1.3. LES RESSOURCES HUMAINES**

---

Nombre de salariés	8 salariés soit 5,85 ETP + 1 personne en CUI (secrétaire)
Qualifications	Psycho / ES / ME / IDE / BTS Administrateur
Accueil de stagiaires	Travailleurs sociaux en formation
Formations 2011	PSC1 / Addictions sans produit

### **1.4. LA DEMARCHE D'EVALUATION INTERNE**

---

#### **Axes de travail engagés en 2011 :**

- mise à jour des dossiers usagers,
- droit d'expression des usagers,
- dépistage.

#### **Axes de travail à poursuivre ou à engager en 2012 :**

- mise à jour des dossiers usagers,
- dépistage,
- partenariat et inscription dans l'environnement.

## **2. UN COMPARATIF AVEC LES REFERENCES INITIALES**

---

<b>File active</b>	<b>Prévisionnel</b>	<b>Réalisé</b>	<b>Résultat</b>
Soins	240	266	111 %
Méthadone	60	68	113 %
CJC	130	136	105 %

### 3. UN COMPARATIF AVEC L'ANNEE PRECEDENTE

---

File active	2011	2012	Evolution
Soins	279	266	-5 %
Méthadone	72	68	-6 %
CJC	106	136	+13 %

Activité stable avec un rééquilibrage en faveur de la file active « CJC ».  
Les résultats réalisés sont supérieurs aux objectifs prévisionnels.

### 4. LES MESURES DE REEQUILIBRAGE A METTRE EN PLACE : « PERSPECTIVES 2012 »

---

L'activité est satisfaisante au regard des résultats obtenus. Néanmoins, le résultat financier est déficitaire en 2011 sans les financements PAEJ et CG.

L'équilibre financier sera à rechercher en la faveur d'un départ de professionnels, ou de la création d'un nouveau service sur le dispositif territorial sud (projet ACT).

### 5. ZOOM

---

« Etapes » a été désigné comme CSAPA référent pour les interventions en milieu carcéral au Centre Pénitentiaire d'Assevent (Maubeuge). Le service sera doté en 2012 de 0,5 ETP éducatif afin de développer l'accompagnement des détenus confrontés aux problématiques d'addiction.

## B.2. LA COMMUNAUTE THERAPEUTIQUE AU CATEAU

FICHE DE PRESENTATION DE LA STRUCTURE	
<b>Adresse</b> 2 bis, route de Guise, 59360 LE CATEAU	Directeur : Philippe LEMPEREUR, Directeur du Dispositif Sud Stéphane LOZE, Chef de service
<b>Projet d'établissement</b>	La Communauté Thérapeutique est un hébergement contenant de longs séjours (deux ans), accueillant un public toxicomane adulte sevré ou sous médicaments prescrites, volontaire pour s'engager dans une dynamique communautaire.
<b>Habilitation et public</b>	Dispositif expérimental
<b>Obligations officielles</b>	A terme, 30 places sur site et 5 places extérieures en maisons communautaires. 21 places disponibles en 2011 au regard de la configuration architecturale actuelle (second bâtiment livré en mars 2012).

### 1. L'ACTIVITE REALISEE

#### 1.1. LE « VOLUME D'ACTIVITE »

La Communauté Thérapeutique a hébergé 42 résidents en 2011. Environ 70 % des sollicitations ont abouti à une arrivée sur le site. L'effectif est exclusivement masculin. Les rares candidates féminines n'ont pas donné suite à leurs demandes. L'âge moyen des résidents est de 42 ans (41 ans en 2010) pour une tranche d'âge se situant entre 27 et 51 ans. Neuf résidents sur dix sont âgés de plus de trente ans. Les personnes originaires du Nord représentent deux personnes sur trois, soit une augmentation de 12 % par rapport à l'année 2010.

Nous observons également une augmentation des situations précaires pour 2011 (une personne sur deux). La problématique du logement se situe dans une proportion identique. Les résidents sont essentiellement bénéficiaires du RSA (pour deux tiers). Les ressources du dernier tiers proviennent de l'AAH et de Pôle Emploi. L'équipe doit régulièrement remettre à jour les situations administratives des arrivants.

Plus de 75 % des résidents sont tous TSO à leur arrivée. Neuf résidents bénéficient d'une substitution de type Buprénorphine. La CT délivre 195 285 mg de méthadone en 2011 à 23 personnes. Le soin dans la durée permet de diminuer le traitement. Cette diminution concerne la plupart des résidents dans des proportions remarquables.

Nos trois espaces collectifs de médiation (ateliers, groupes, activités) ont permis d'animer plus de 2900 actions collectives en 2011. Ce chiffre est en augmentation car le nombre de résidents progresse. Il s'étoffera en 2012 avec un second bâtiment qui va permettre à l'équipe professionnelle de libérer non seulement les chambres individuelles occupées par les bureaux administratifs et d'entretiens (psychologue, médecin), mais aussi le bureau du « staff » (équipe de résidents responsabilisés sur l'organisation de la dynamique communautaire). Cela permettra ainsi d'offrir aux résidents l'espace nécessaire à leur développement personnel.

## 1.2. LES ELEMENTS FINANCIERS

---

Dotation ONDAM médico-social : 1 414 933 €.

Autres ressources : 80 184 €.

Répartition des charges :

- groupe I : 137 035 €,
- groupe II : 898 992 €,
- groupe III : 371 432 €.

## 1.3. LES RESSOURCES HUMAINES

---

Nombre de salariés	19 salariés soit 17,5 ETP
Qualifications	CAFDES, médecin, psycho, ES, ETS, ET, CESF, IDE, SDN, BTS Administrateur
Accueil de stagiaires	Travailleurs sociaux en formation
Formations 2011	Entretiens motivationnels, incendie, journées nationales CT

## 1.4. LA DEMARCHE D'EVALUATION INTERNE

---

**Axes de travail engagés en 2011 :**

- processus d'admission,
- individualisation et traçabilité de la démarche,
- développement du partenariat.

**Axes de travail à poursuivre ou à engager en 2012 :**

- finaliser l'organisation dans la nouvelle configuration architecturale avec la réception du second bâtiment,
- optimiser la dynamique communautaire sur deux bâtiments en impliquant davantage le staff dans la gestion du quotidien,
- finaliser la troisième phase du programme communautaire avec l'installation des premiers résidents dans la maison communautaire,
- développer le partenariat et l'inscription dans l'environnement en vue d'une insertion effective pour les résidents sortants.

Par ailleurs, un groupe de travail « évaluation », composé de professionnels et de résidents de la CT s'attellera à la cotation des items du référentiel de la Fédération Addiction. Ce groupe, piloté par Laurent MICHEL, Chef de service du CSAPA « Etapes », aura pour mission de produire un rapport préparatif à l'évaluation interne au terme de la période expérimentale de trois ans. Dans un principe de réciprocité, Stéphane LOZE, Chef de service de la CT, animera un groupe similaire sur le CSAPA « Etapes ». Une nouvelle cotation de l'activité ambulatoire sur la base du référentiel FA permettra de mesurer finement l'impact de la démarche ACQ mise en œuvre depuis 2009. Philippe LEMPEREUR, Directeur du Dispositif Territorial Sud, assurera la supervision des deux groupes.

## 2. UN COMPARATIF AVEC LES REFERENCES INITIALES

---

Nombre de nuits	Prévisionnel	Réalisé	Taux d'occupation
Projet initial	12 775	6630	51,9 %

## 3. UN COMPARATIF AVEC L'ANNEE PRECEDENTE

---

Nombre de nuits	2010	2011	Evolution
Réalisé	3976	6630	167 %

## 4. LES MESURES DE REEQUILIBRAGE A METTRE EN PLACE : « PERSPECTIVES 2012 »

---

En termes de taux d'occupation, les ouvertures du « bâtiment B » et de la Maison Communautaire permettront à l'équipe de la CT de poursuivre la montée en charge et le développement de la dynamique communautaire pour un effectif de 35 résidents.

Au plan financier, l'excédent financier dégagé par la CT permet l'équilibre du Dispositif et du Pôle. Cet excédent conjoncturel s'explique par un développement d'activité encore incomplet. La CT atteindra son potentiel maximum en 2012 avec la réception du chantier du bâtiment B et l'ouverture de la Maison Communautaire. De fait, un résultat excédentaire similaire ne peut être envisagé et les mesures de rééquilibrage sont à imaginer autrement pour les services du Pôle Addictologie déficitaires en 2011.

## 5. ZOOMS

---

### 5.1. ZOOM SUR LES JOURNEES NATIONALES DES COMMUNAUTES THERAPEUTIQUES

---

Six professionnels de la CT ont participé pendant deux jours aux premières journées nationales des CT à Nîmes en novembre 2011. Ces journées rassemblaient pour la première fois les représentants de la dizaine de CT françaises pour un échange sur les pratiques et les dynamiques communautaires. Malgré, sa jeune existence, l'équipe de la CT de Le Cateau a fait preuve d'une belle maîtrise dans la présentation de son fonctionnement.

Ces journées particulièrement fécondes seront reconduites en 2012 à Bordeaux. La CT de le Cateau s'est portée candidate pour l'organisation de cet événement en 2013 ou 2014.

### 5.2. ZOOM SUR LE CHANTIER DU « BATIMENT B »

---

Les travaux de réfection du « bâtiment B » ont débuté en décembre 2011. La livraison du chantier est prévue pour mars 2012. En emménageant dans ce nouveau bâtiment, les professionnels libéreront l'espace occupé dans le bâtiment d'hébergement. Cette nouvelle configuration architecturale permettra :

- à la CT d'atteindre sa capacité maximale (30 places sur site),
- aux résidents « staffs » d'exercer pleinement leurs responsabilités dans la gestion du quotidien communautaire,
- à l'ensemble des résidents, de bénéficier d'ateliers techniques complètement opérationnels.

### 5.3. ZOOM SUR LA MAISON COMMUNAUTAIRE

---

Début septembre, la CT a contractualisé avec des bailleurs publics locaux la location dans la ville de le Cateau de la « Maison Communautaire ». Cette maison, d'une capacité de cinq places, accueillera à partir du second trimestre 2012 les premiers résidents arrivés à l'étape d'autonomie afin d'atteindre leur objectif d'insertion.



## VI. SERVICE DROIT DES JEUNES

### SOMMAIRE DU SERVICE DROIT DES JEUNES

<b>SERVICE DROIT DES JEUNES .....</b>	<b>284</b>
PREAMBULE.....	285
<i>Service Droit des Jeunes, antennes de Lille et Maubeuge .....</i>	<i>286</i>

## PREAMBULE

Au Service Droit des Jeunes, l'action de conseil et d'accompagnement des jeunes vise à utiliser le vecteur du droit (entendu dans son acception « Droits et Obligations ») en direction des jeunes âgés de moins de 25 ans, des parents et familles qui les entourent et des professionnels qui les accompagnent, dans le but de favoriser l'éducation à la citoyenneté.

- ⇒ prévenir les processus de délinquance,
- ⇒ contribuer à l'insertion sociale en agissant sur les obstacles liés à une méconnaissance des droits et des obligations.

L'action s'organise autour de deux axes principaux : les actions individuelles et collectives.

### **Actions individuelles**

Les actions d'information, de conseil et d'accompagnement juridique et administratif ont lieu :

- sans rendez-vous,
- dans le respect de la confidentialité et de l'anonymat dans les limites de la loi.

Ces actions sont assurées par des juristes qualifiés ayant acquis une compétence dans le domaine de l'action sociale.

### **Actions collectives**

- ⇒ Interventions auprès de groupes d'utilisateurs (jeunes, parents, professionnels) en vue d'une démarche collective d'information et de sensibilisation sur les questions juridiques liées aux préoccupations quotidiennes.
- ⇒ Appui technique auprès des professionnels des secteurs publics associatifs autour des enjeux liés à l'évolution réglementaire et législative touchant les questions se rapportant à la jeunesse.

**Philippe DEPINOIS,**  
**Directeur du Service Droit des Jeunes**

<b>FICHE DE PRESENTATION DE LA STRUCTURE</b>	
<b>Adresses :</b> 01, rue Saint Génois 59000 Lille 01, rue d'Artois, « Les Provinces Française », 59600 Maubeuge	Philippe DEPINOIS, Directeur
<b>Projet d'établissement</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Accompagner les jeunes et leur apporter une meilleure connaissance de leurs droits et obligations afin de prévenir les situations de rupture, d'exclusion et la judiciarisation</li> <li>- Offrir un soutien aux parents, dans l'exercice de leur fonction, afin de favoriser les droits de leurs enfants en situant les responsabilités de chacun</li> <li>- Proposer un appui technique aux professionnels intervenant auprès des jeunes en les qualifiant dans le domaine du droit relatif aux problématiques de la jeunesse</li> </ul>
<b>Habilitation et public</b>	<p><b>En direction des jeunes</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Jeunes âgés de moins de 25 ans, particulièrement la tranche d'âge 16/25 ans.</li> <li>• Jeunes en difficulté d'insertion sociale et économique (faible niveau de qualification, situation de l'emploi précaire, condition de logement dégradée, méconnaissance de leurs droits en difficulté avec la justice, en rupture scolaire...).</li> <li>• Jeunes à la recherche d'une information, d'un conseil et d'un accompagnement pour l'effectivité de leurs droits.</li> </ul> <p><b>En direction des parents</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Parents confrontés aux préoccupations de leurs enfants, liées à la vie quotidienne (relations conflictuelles, scolarité, justice, formation professionnelle, protection de l'enfant).</li> </ul> <p><b>En direction des professionnels</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Professionnels de l'action sociale et de l'Education Nationale dans le besoin de s'informer et de se former sur les questions d'ordre juridique relatives à la situation des jeunes.</li> </ul>

## 1. L'ACTIVITE REALISEE

### 1.1. LE « VOLUME D'ACTIVITE »

Au 31 décembre 2011, les actions du Service Droit des Jeunes ont touché 3314 personnes.

Actions	Nombre de personnes	%
Actions collectives	2478	74,77
Actions individuelles	768	23,17
AD HOC (dossiers en cours en nombre d'enfants)	68	2,06
<b>TOTAL</b>	<b>3314</b>	<b>100</b>

Analysons de plus près les chiffres pour chacun de ces trois types d'action.

#### 1.1.1. LES ACTIONS COLLECTIVES

##### I. LES INTERVENTIONS AUPRES DES PUBLICS JEUNES

###### A. Arrondissement de Lille.

Thème	Lieu	Dates	Nombre de jeunes
La justice pénale des mineurs	Collège de WAZEMMES Lille	7, 8, 10, 11 et 14 mars 4 avril	180
	Collège VERLAINE Lille	10, 15 et 17 mai	130
	Collège DESCARTES Mons en Barœul	1 <sup>er</sup> et 10 février	120
	Collège DOLTO Pont à Marcq	17 mars	60
	Collège DEMAILLY Seclin	20, 21, 25, 27, et 31 janvier	150
La responsabilité	Collège DESCARTES Mons en Barœul	21 et 22 mars	160
	Lycée COLBERT Tourcoing	9 et 12 mai	120
L'égalité hommes femmes	Collège Anne FRANCK Lambersart	17 mars	25
	Collège du LAZZARO Marcq en Barœul	18 mars	60
	Lycée BAGGIO Lille	12 mai	90
Les délégués de classe	Collège Guy MOLLET LOMME	1 <sup>er</sup> décembre	48
<b>TOTAL</b>			<b>1143</b>

B. Arrondissement d'Avesnes sur Helpe.

Thème	Lieu	Dates	Nombre de jeunes
La justice pénale des mineurs	Collège de TRELON	14 mars	50
	Collège de HAUTMONT	23 mars	10
La responsabilité	UTPAS MAUBEUGE	30 juin	7
L'égalité hommes femmes	Collège Jules VERNE MAUBEUGE	18 mars	50
Droit du travail	Réussir MAUBEUGE	16 février	3
	AFPA ROUSIES	24.mars ; 06 avril	20
Doit de la famille	AFPA ROUSIES	4 mai	20
<b>TOTAL</b>			<b>160</b>

II. LES INTERVENTIONS AUPRES DES PROFESSIONNELS

Thème	lieu	Date	nombre
La protection de l'enfance	E.E.S.T.S LILLE	11, 17, 20/01/11 10, 29/03/11 14/04/11 12, 14, 27/09/11	195
Les tutelles	E.E.S.T.S LILLE	10,18/01/11 30/03/11 20, 21/06/11	90
Le PACS	E.E.S.T.S LILLE	14/01/11	40
Le droit du travail	E.E.S.T.S LILLE	14/01/11 18/02/11 09/03/11 24/03/11 05/05/11	45
La lutte contre les exclusions	E.E.S.T.S LILLE	17, 21/01/11 14, 15/02/11 11, 12/04/11	75
La justice pénale des mineurs	E.E.S.T.S LILLE	14, 18/02/11 12/10/11	100
Le droit des étrangers	E.E.S.T.S LILLE	14, 15, 16/03/11 24/05/11	45
Le droit de la famille	E.E.S.T.S LILLE	29, 31/03/11 15/04/11 3, 6, 9, 10/05/11 12, 24, 27/06/11 23/11/11	260
La responsabilité	E.E.S.T.S LILLE	31/03/11 01/04/11	

	A.D.N.S.E.A.	21, 22/06/11 16/06/11	65
Contraception et I.V.G.	Faculté de médecine LILLE	23/09/11	30
Les dépendances	M.D.A. LILLE E.E.S.T.S MAUBEUGE	14/10/11 24/11/11 02/12/11	90
Les écrits professionnels	DIRE ROUBAIX	06/05/11 04/07/11 02/11/11	20
Les droits des jeunes	M.D.A. LILLE	22/09/11. 06, 20/10/11 03, 24/11/11 08/12/11	120
<b>TOTAL</b>			<b>1175</b>

#### 1.1.2. LES ACTIONS INDIVIDUELLES : LES PERMANENCES

##### 1) Mode de réception.

	<b>Nombre</b>	<b>%</b>
Accueil physique	533	69,4
Accueil téléphonique	235	30,6
<b>Total</b>	<b>768</b>	<b>100%</b>

##### 2) Sexe.

	<b>Nombre</b>	<b>%</b>
Masculin	419	54,55
Féminin	349	45,55
<b>Total</b>	<b>768</b>	<b>100%</b>

##### 3) Tranche d'âge.

	<b>Nombre</b>	<b>%</b>
Mineur	165	21,48
18-21 ans	151	19,66
22-25 ans	314	40,88
25 ans et plus	<b>138</b>	17,98
<b>Total</b>	<b>768</b>	<b>100%</b>

##### 4) Instances d'orientation.

	<b>Nombre</b>	<b>%</b>
Démarche personnelle	482	62,76
Instances associatives	208	27,08
Père/Mère /Famille	78	10,16
<b>Total</b>	<b>768</b>	<b>100%</b>

#### 5) Interlocuteurs

	<b>Nombre</b>	<b>%</b>
Jeune adulte	398	51,82
Instances associatives et publiques	117	15,23
Mineur	159	20,70
Parents	<b>94</b>	12,25
<b>Total</b>	<b>768</b>	<b>100%</b>

#### 6) Statut

	<b>Nombre</b>	<b>%</b>
Scolaire étudiant	114	14,84
Demandeur d'emploi	249	32,42
Salarié	175	22,78
Sans statut	111	14,45
Contrat aidé	<b>59</b>	7,68
Insertion	<b>35</b>	4,55
Apprentissage	<b>25</b>	3,28
<b>Total</b>	<b>768</b>	<b>100%</b>

#### 7) Ressources

	<b>Nombre</b>	<b>%</b>
Charge des parents	199	25,91
Salarié	175	22,80
Sans revenu	201	26,17
Prestations sociales	148	19,27
Boursier	45	5,85
<b>Total</b>	<b>768</b>	<b>100%</b>

#### 8) Origine géographique

	<b>Nombre</b>	<b>%</b>
Lille	123	16,01
Roubaix	13	1,69
Tourcoing	11	1,43
Hors CUDL	14	1,82
Maubeuge	607	79,05
<b>Total</b>	<b>768</b>	<b>100%</b>

#### 9) Domaines d'intervention

	<b>Nombre</b>	<b>%</b>
Droit des étrangers	293	38,15
Droit de la famille	127	16,53

Droit du travail	85	11,06
Droit social	139	18,09
Droit du logement	86	11,19
Droit pénal	38	4,98
<b>Total</b>	<b>768</b>	<b>100%</b>

### 1.1.2. LA MISSION AD HOC

Au 31 décembre 2011, le Service Droit des Jeunes gère 47 dossiers en qualité d'administrateur ad hoc (31 dossiers antérieurs au 1<sup>er</sup> janvier 2011 et 16 dossiers attribués en cours d'année).

68 enfants sont concernés par les mesures d'administration ad hoc exercées par le Service Droit des Jeunes (un dossier correspondant parfois à plusieurs mineurs).

- 72 % des désignations concernent une procédure civile et 28 % une procédure pénale.
- Les mineurs faisant l'objet d'un accompagnement sont en majorité des filles (60%).
- 41% de ces mineurs bénéficient d'un accompagnement socio-éducatif. 28 sont suivis par des UTPAS (Lille : 13 ; Tourcoing : 4 ; Hazebrouck : 3 ; Roubaix : 2 ; Croix : 2 ; Seclin : 2 ; Hellemmes : 1 ; Orchies : 1)

Notons que ces chiffres ne tiennent pas compte des dossiers en gestion de fonds alloués aux mineurs et gérés sous le contrôle du juge des tutelles.

#### 1) Instances de désignation

Instance de désignation	Nombre de dossiers	%
Juge des tutelles	22	46,83
Juge des enfants	19	40,42
Juridiction de jugement	4	8,51
Ministère public	1	2,12
Juge d'instruction	1	2,12
<b>Total</b>	<b>47</b>	<b>100</b>

#### 2) Type de procédure

##### 2.1) Procédure pénale : 13 dossiers

Procédure pénale	Nombre	%
Agressions sexuelles	5	38,46
Violences sur mineur	4	30,76
Violences sur ascendants	3	23,07
Viol	1	7,71
<b>Total</b>	<b>13</b>	<b>100</b>

2.2) Procédure civile : 34 dossiers

Procédure civile	Nombre	%
Assistance éducative	16	47,05
Recouvrement	7	20,58
Contentieux de filiation	6	17,64
Succession	5	14,73
<b>Total</b>	<b>34</b>	<b>100</b>

3) Mineurs concernés

3.1) Sexe

Sexe	Nombre	%
Féminin	41	60
Masculin	27	40
<b>Total</b>	<b>68</b>	<b>100</b>

3.2) Age au moment de la désignation

Age	Nombre	%
4 ans	1	1,51
5 ans	3	4,41
6 ans	9	13,23
7 ans	5	7,35
8 ans	10	14,70
9 ans	5	7,35
10 ans	7	10,29
12ans	10	14,70
13 ans	12	17,64
15 ans	6	8,82
<b>Total</b>	<b>68</b>	<b>100</b>

1.2. LES ELEMENTS FINANCIERS

Le Service Droit des Jeunes a connu une baisse de plus de 50 % de ses financements, notamment ceux des services de l'Etat, entre 2010 et 2011, et cette tendance s'est poursuivie en 2011.

L'année 2011 a été marquée par les départs de la moitié des juristes présents sur le site de Lille.

A ce jour, le budget prévisionnel du SDJ est de 111 280 € mais il n'y a aucune pérennité des financements.

### 1.3. LES RESSOURCES HUMAINES

---

Nombre de salariés	4 salariés (un directeur à 0,20 ETP, un chef de service à temps plein, deux juristes à temps plein) au 31 décembre 2011.
Qualifications	Juristes
Accueil de stagiaires	Non
Formations 2011	« Concevoir, animer, évaluer une formation »

### 1.4. ZOOM SUR LE PROJET « SANTE, DROIT DES JEUNES... »

---

En partenariat avec l'ACSE (l'Agence pour la Cohésion Sociale et l'Égalité des Chances), le Service Droit des Jeunes a mis en place et démarré en octobre 2011 un projet concernant l'accès aux soins des jeunes (16/25 ans) qui, malgré les dispositifs existants, se trouvent démunis face aux problèmes qu'ils rencontrent dans ce domaine (santé physique et psychique).

Il s'agissait dans ce projet de transmettre des connaissances à des professionnels qui accompagnent des jeunes de 16 à 25 ans, mais particulièrement aux professionnels qui ne sont pas au fait des questions de santé des jeunes (animateurs socio-culturels, professionnels intervenant dans les clubs sportifs, des foyers de jeunes travailleurs, des CHRS, des organismes de formation qui travaillent sur l'insertion...). Il s'agissait là également de repérer les obstacles rencontrés par les jeunes, obstacles liés à l'accès aux soins et au droit, et de mettre au jour les différents moyens de les lever.

Le projet s'est décliné autour de 3 axes :

**1<sup>er</sup> axe** : il s'agissait d'organiser quatre actions d'information-formation d'une demi-journée chacune sur 7 territoires du département du Nord. Les thématiques étaient les suivantes : dépendances/addictions (tabac, alcool, cannabis...), sexualité/contraception/vie affective, hygiène de vie/nutrition, souffrance psychique/mal-être.

**2<sup>ème</sup> axe** : deux personnes recrutées dans le cadre du service civique vont à la rencontre des jeunes dans des établissements scolaires, des foyers du département du Nord, etc., afin de recueillir leurs paroles sur les questions de santé.

Ces témoignages agrémenteront un *Cahier de prévention santé* qui sera réalisé et édité en 2013.

**3<sup>ème</sup> axe** : le cycle d'information/formation se clôturera par l'organisation d'une journée départementale à l'occasion de laquelle un état des lieux sera réalisé sur la question de la santé et de l'accès aux soins des jeunes. A cette occasion, l'impact de l'action sera abordé, de même que ses éventuels prolongements.

<b>AAH</b>	Allocation aux Adultes Handicapés
<b>ABEJ</b>	Association Baptiste pour l'Entraide et la Jeunesse
<b>ACI</b>	Atelier et Chantier d'Insertion
<b>ACSE</b>	Agence pour la Cohésion Sociale et L'Egalité des Chances
<b>ACT</b>	Appartements de Coordination Thérapeutique
<b>AEMO</b>	Action Educative en Milieu Ouvert
<b>AES</b>	Action Educative et Sociale
<b>AFEJI</b>	Association des Flandres pour l'Education, la formation des Jeunes et l'Insertion sociale et professionnelle
<b>ALT</b>	Allocation Logement Temporaire
<b>AME</b>	Aide Médicale d'Etat
<b>ANAJI</b>	Association du Nord d'Action en faveur des Jeunes déficients moteurs et de l'Intégration
<b>ANITéA</b>	Association Nationale des Intervenants en Toxicomanie et Addictologie
<b>ANRU</b>	Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine
<b>APJM</b>	Accueil Provisoire Jeune Majeur
<b>AREAS</b>	Association Régionale d'Etude et d'Action Sociale auprès des Gens du voyage et des Roms migrants
<b>ARF</b>	Association Recherche et Formation
<b>ARF</b>	Association Recherche et Formation
<b>ARL</b>	Atelier Recherche Logement
<b>ARPE</b>	Association de Réinsertion Par l'Education
<b>ARS</b>	Agence Régionale de Santé
<b>ASCQ</b>	Amélioration Continue de la Qualité
<b>ASE</b>	Aide Sociale à l'Enfance
<b>ASH</b>	Adaptation scolaire et Scolarisation des élèves Handicapés
<b>ASSEDIC</b>	ASSociation pour l'Emploi Dans l'Industrie et le Commerce
<b>ASSR</b>	Attestation Scolaire de Sécurité Routière
<b>AVA</b>	Action Vers l'Avenir
<b>BAC</b>	Baccalauréat
<b>BAC Pro</b>	Baccalauréat Professionnel
<b>BAC Pro MEI</b>	Baccalauréat Professionnel Maintenance des Équipements Industriels
<b>BEP</b>	Brevet d'Etudes Professionnelles
<b>BEPC</b>	Brevet d'Etudes du Premier Cycle
<b>BP</b>	Business Plan
<b>BPJEPS</b>	Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport
<b>C2RP</b>	Centre Régional de Ressources Pédagogiques et de développement de la qualité en formation
<b>CA</b>	Chiffre d'Affaires
<b>CAARUD</b>	Centre d'Accueil, d'Accompagnement à la Réduction des risques pour Usagers de Drogues
<b>CAD</b>	Communauté d'Agglomération du Douaisis
<b>CAE</b>	Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi
<b>CAF</b>	Caisse d'Allocation Familiale
<b>CAJ</b>	Centre d'Accueil de Jour
<b>CAMSP</b>	Centre d'Action Médico-Sociale Précoce

<b>CAP</b>	Certificat d'Aptitude Professionnelle
<b>CAVA</b>	Centre d'Adaptation à la Vie Active
<b>CCAS</b>	Centre Communal d'Action Sociale
<b>CCCO</b>	Communauté de Commune du Cœur d'Ostrevent
<b>CDG</b>	Centre De Gestion
<b>CDI</b>	Comité Départemental d'Insertion
<b>CDIAE</b>	Comité Départemental de l'Insertion par l'Activité Economique
<b>CE</b>	Comité d'Entreprise
<b>CEF</b>	Centre Educatif Fermé
<b>CER</b>	Contrat d'Engagement Réciproque
<b>CESF</b>	Conseiller en Economie Sociale et Familiale
<b>CFA</b>	Centres de Formation d'Apprentis
<b>CFG</b>	Certificat de Formation Générale
<b>CG</b>	Conseil Général
<b>CH</b>	Centre Hospitalier
<b>CHRS</b>	Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale
<b>CHSCT</b>	Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail
<b>CHU</b>	Centre d'Hébergement d'Urgence
<b>CIF</b>	Congé Individuel de Formation
<b>CJC</b>	Consultation Jeunes Consommateurs
<b>CLA</b>	Centre de linguistique appliquée
<b>CLIC</b>	Comités Locaux d'Information et de Concertation
<b>CLIN</b>	CLasse d'INitiation
<b>CMP</b>	Centre Médico Psychologique
<b>CMPP</b>	Centre Médico-Psycho-Pédagogique
<b>CMU</b>	Couverture Maladie Universelle
<b>COMEX</b>	Comité Exécutif
<b>CPAM</b>	Caisse Primaire d'Assurance Maladie
<b>CPOM</b>	Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens
<b>CREPS</b>	Centre d'Education Populaire et de Sport
<b>CROSMS</b>	Comités Régionaux d'Organisation Sociale et Médico-Sociale
<b>CROSS</b>	Centres Régionaux Opérationnels de Surveillance et de Sauvetage
<b>CSAPA</b>	Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie
<b>CSE</b>	Chef de Service Educatif
<b>CT</b>	Communauté Thérapeutique
<b>CTI</b>	Comité Technique d'Insertion
<b>CTR</b>	Centre Thérapeutique Résidentiel
<b>CUCS</b>	Contrat Urbain de Cohésion Sociale
<b>CUI</b>	Contrat Unique d'Insertion
<b>CVS</b>	Conseil de Vie Sociale
<b>DALO</b>	Droit Au Logement Opposable
<b>DAP</b>	Délégation partielle ou totale de l'Autorité Parentale
<b>DDCS</b>	Direction Départementale de la Cohésion Sociale
<b>DEF</b>	Direction Enfance Famille
<b>DEIS</b>	Diplôme d'Etat d'Ingénierie Sociale
<b>DIF</b>	Droit Individuel à la Formation
<b>DIPC</b>	Document Individualisé de Prise en Charge
<b>DIRE</b>	Dispositif d'Intervention Roubaisien Educatif

<b>DIRECCTE</b>	Direction Régionale des Entreprises de la Concurrence de la Consommation du Travail et de l'Emploi
<b>DRAC</b>	Direction Régionale des Affaires Culturelles
<b>DRE</b>	Dispositif de Réussite Educative
<b>DRJSCS</b>	Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale
<b>DT</b>	Direction Territoriale
<b>DU</b>	Diplôme Universitaire
<b>EESTS</b>	Ecole Européenne Supérieure en Travail Social
<b>EJE</b>	Educateurs de Jeunes Enfants
<b>EN</b>	Education Nationale
<b>ERE</b>	Equipe de Réussite Educative
<b>ES</b>	Educateur Spécialisé
<b>ESPAS</b>	Espace Professionnel d'Accompagnement Social
<b>(EsPAS)</b>	
<b>ET</b>	Educateur Technique
<b>ETAIE</b>	Encadrant Technique d'Activités d'Insertion par l'Economique
<b>ETP</b>	Equivalent Temps Plein
<b>EvRP</b>	Evaluation des Risques Professionnels
<b>FA</b>	Fédération Addiction
<b>FJT</b>	Foyer de Jeunes Travailleurs
<b>FNARS</b>	Fédération Nationale des associations d'Accueil et de Réinsertion Sociale
<b>GRAPE</b>	Groupe de Recherche et d'Action pour l'Enfance et l'Adolescence
<b>IAE</b>	Insertion par l'Activité Economique
<b>IDE</b>	Infirmier Diplômé d'Etat
<b>IFD</b>	Institut Fernand Deligny
<b>IM Pro</b>	Institut Médico-Professionnel
<b>IME</b>	Institut Médico-Educatif
<b>IRTS</b>	Institut Régional du Travail Social
<b>ISAST</b>	Intervention Sociale et Alternatives en Santé au Travail
<b>ITEP</b>	Institut Thérapeutique Educatif et Pédagogique
<b>LMCU</b>	Lille Métropole Communauté Urbaine
<b>LMH</b>	Lille Métropole Habitat
<b>MDA</b>	Maison Des Adolescents
<b>MDPH</b>	Maison Départementale des Personnes Handicapées
<b>MECS</b>	Maison d'Enfants à Caractère Social
<b>MEI</b>	Mineurs Etrangers Isolés
<b>MIE</b>	Mineurs Isolés Etrangers
<b>MNO</b>	Métropole Nord-Ouest
<b>MSA</b>	Mutuelle Santé Agricole
<b>MSA</b>	Mission Sociale d'Accompagnement
<b>PAEJ</b>	Points Accueil Ecoute Jeunes
<b>PARSA</b>	Plan d'Action Renforcé pour les Sans Abris
<b>PARTAJ</b>	Plan Accompagnement Régional et Territorial pour l'Avenir des Jeunes
<b>PAS</b>	Prévention et Action Sociale
<b>PDALPD</b>	Plan Départemental d'Action pour le Logement des Personnes Défavorisées
<b>PDI</b>	Plan Départemental d'Insertion
<b>PEA</b>	Pôle Protection de l'Enfance (autrefois "Protection de l'Enfance et de l'Adolescence")
<b>PFS</b>	Placement Familial Spécialisé

<b>PIS</b>	Pôle Inclusion Sociale
<b>PJJ</b>	Protection Judiciaire de la Jeunesse
<b>PLES</b>	Pôle Local d'Économie Solidaire
<b>PLIE</b>	Plan Local pour l'Insertion à l'Emploi
<b>PLIE MNO</b>	Plan Local pour l'Insertion à l'Emploi - Métropole Nord-Ouest
<b>PMI</b>	Protection Maternelle et Infantile
<b>PMR</b>	Personne à Mobilité Réduite
<b>PMS</b>	Pôle Médico-social
<b>PPA</b>	Projet Personnalisé d'Accompagnement
<b>PPAE</b>	Projet Personnalisé d'Accès à l'Emploi
<b>PPS</b>	Projet Personnalisé de Scolarisation
<b>RAMI</b>	Relais d'Assistantes Maternelles Indépendantes
<b>RDR</b>	Réduction Des Risques
<b>RP</b>	Risques Professionnels
<b>RSA</b>	Revenu de Solidarité Active
<b>SAE</b>	Service d'Accompagnement Educatif
<b>SAIGA</b>	Service d'Accompagnement Individuel vers la Gestion d'Autonomie
<b>SAVS</b>	Service d'Accompagnement à la Vie Sociale
<b>SDF</b>	Sans Domicile Fixe
<b>SDJ</b>	Service Droit des Jeunes
<b>SDN</b>	Surveillant De Nuit
<b>SEAT</b>	Services Educatifs Auprès du Tribunal
<b>SEGPA</b>	Section d'Enseignement Général et Professionnel Adapté
<b>SESSAD</b>	Service d'Education Spécialisée et de Soins A Domicile
<b>SIAE</b>	Structure d'Insertion par l'Activité Economique
<b>SIAO</b>	Service Intégré d'Accueil et d'Orientation
<b>SIRA</b>	Syndicat Intercommunal de la Région d'Arleux
<b>SISAA</b>	Service d'Insertion Sociale par l'Accompagnement et par l'Activité
<b>SST</b>	Sauveteur Secouriste du Travail
<b>STEM</b>	Service Transversal Extra-Muros
<b>TGI</b>	Tribunal de Grande Instance
<b>TISF</b>	Technicienne de l'Intervention Sociale et Familiale
<b>TSO</b>	Traitement de Substitution aux Opiacés
<b>UFJ</b>	Union Française de la Jeunesse
<b>URIOPSS</b>	Union Régionale Interfédérale des Œuvres et Organismes Privés Sanitaires et Sociaux
<b>UT</b>	Unité Territoriale
<b>UTPAS</b>	Unité Territoriale de Prévention et d'Action Sociale
<b>VAE</b>	Validation des Acquis de l'Expérience
<b>VHB</b>	Virus de l'Hépatite B
<b>VHC</b>	Virus de l'Hépatite C
<b>VIH</b>	Virus de l'Immunodéficience Humaine
<b>VISA</b>	Vivre l'Insertion Sans Alcool

## Depuis 1957,

la Sauvegarde du Nord accueille et accompagne des enfants, des adolescents, des jeunes en difficultés psychiques, psychologiques, scolaires, familiales ou sociales, des adultes éloignés de l'emploi, des familles et des personnes en grande précarité.

## La Sauvegarde du Nord

se mobilise pour la création et l'animation de dispositifs adaptés mettant en oeuvre des actions sociales, pédagogiques, éducatives et thérapeutiques.

Les services s'organisent en

## 4 Pôles de compétences :

- Inclusion sociale
- Médico-social
- Protection de l'enfance
- Addictologie

et 1 service Droit des Jeunes à Lille et à Maubeuge

## La Sauvegarde :

1 000 salariés

80 services implantés dans une soixantaine de lieux, situés aujourd'hui dans l'agglomération lilloise, le Douaisis, le Valenciennois et l'Avesnois.